EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui et demain:
Beau et froid.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

76e ANNEE — No 25 | QUEBEC, VENDREDI 25 JANVIER 1957 | PRIX CINQ CENTS

Contre-offensive américaine de propagande

M. Harris est prié d'être plus généreux



SUBMERSIBLES ATOMIQUES : Les deux submersibles propulsés par l'énergie nucléaire dans le monde, le Seawolf au premier plan, et le Nautilus, quittent Groton, dans le Connecticut, pour les eaux de Long Island Sound, au moment où le Seawolf entreprend des manoeuvres préliminaires. Durant l'essai de 34 heures, le submersible de $63 millions a effectué sa première plongée. La marine révèle que la première série d'essais s'est "déroulée d'une manière satisfaisante." A l'arrière-plan, on aperçoit la silhouette du chantier maritime où les deux submersibles atomiques ont été construits. Le Nautilus a déjà établi un record de navigation sous-marine.

Un mémoire présenté au ministre des Finances par l'Institut canadien des comptables agréées et l'Association du Barreau canadien — Les frais médicaux et les revenus de l'épouse.

Ottawa, 25. (PC) — Le ministre des Finances, qui prépare actuellement son budget pour l'année fiscale 1957-1958, a été invité aujourd'hui à se montrer plus généreux dans les déductions prévues sous le titre des frais médicaux et à alléger le fardeau fiscal des couples mariés qui travaillent.

Ce ne sont là d'ailleurs que deux des 25 changements fiscaux que préconise le mémoire que présentent conjointement chaque année, à M. Harris, l'Institut canadien des comptables agréés et l'Association du barreau canadien.

Certaines des recommandations sont de nature technique et ont pour objectif la simplification de la procédure fiscale. D'autres ont trait aux revenus des fermiers et des pêcheurs ou aux dons que fait l'industrie aux oeuvres de charité.

Dans l'ensemble, les propositions recommandent d'alléger le fardeau des contribuables.

LES FRAIS MEDICAUX

Les déductions prévues pour les frais médicaux sont présentement trop restreintes et trahissent les intentions premières du Parlement, affirme le mémoire.

Les deux organisations invitent le gouvernement à abolir complètement le plafonnement des dépenses médicales déductibles, qui s'établit à $1,500 pour un célibataire et à $4,500 pour une personne mariée ayant des enfants. Elles ne font aucune allusion au "plancher" de déductibilité, qui se situe à trois pour cent du revenu imposable.

LES REVENUS DE L'EPOUSE

Les maris qui engagent leurs épouses dans leurs entreprises devraient, selon le mémoire, pouvoir déduire leur salaire à titre de dépenses; d'autre part, l'épouse pourrait être séparément taxée. La loi de l'impôt sur le revenu n'autorise pas ce genre de déductions.

Présentement, le mari dont l'épouse gagne annuellement plus de $250 et moins de $1,000 voit l'exemption de base de $2,000 à laquelle il aurait autrement droit diminuer d'un montant égal à ce que gagne l'épouse au-delà de $250.

Le mémoire recommande de hausser à $750 le minimum que peut gagner l'épouse avant que n'en commence à souffrir l'exemption consentie au mari. Il fait observer que les dépendants des personnes célibataires peuvent gagner de l'argent jusqu'à concurrence de ce montant avant que l'exemption personnelle du célibataire ne commence à jouer.

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Nouveau record aérien

Un réacté franchit les E.-Unis en 3.47 minutes

Bedford, Massachusetts, 25 (UP) Un bombardier à réaction vient d'établir un record en faisant une envolée — d'une côte à l'autre — en 3 hres 47 minutes, à l'aide d'un "couloir d'air".

Le B-47 filait encore comme un bolide au-dessus de la flèche marquant le fin du trajet, à la base aérienne de Hanscom ici, à 9 hres 04, après une envolée de 2,650 milles, en partance de la base March de la Force aérienne en Californie.

Le major Mont Smith, de Arlington, Massachusetts, pilote du bombardier, a précisé que l'avion avait pris une minute de plus à parfaire son trajet que ne l'avait d'abord annoncé la tour de anscon qui donnait 4 hres 46 minutes.

Le record de Smith bat de 29 minutes celui qui avait été établi en 1955 par un avion de combat.

Le pilote a dit que l'avion est entré dans le "couloir d'air" à 37,000 pieds au-dessus d'Albuquerque, Nouveau-Mexique, après "l'avoir cherhé quelque temps sans le trouver".

L'avion s'est contenté alors de naviguer sur le courant qui l'a entraîné irrésistiblement à travers la contrée à l'aide d'un navigateur automatique qui "s'adapte à la direction du couloir".

La température, à 37,000 pieds, tombait parfois jusqu'à 59 degrés au-dessous de zéro.

A bord de l'avion on comptait: le pilote, le major Smith; M. Charles S. awykins, de Boston; le sous-officier James J. Lunsford, fils, et le lieutenant Haydon Y. Grubbs, de Richmond, Kentucky.

Le major Smith a déclaré que "nous avons eu une fameuse poussée du courant d'air — mais pas autant que nous l'espérions. Au plus fort, il était de 160 noeuds".

Le pilote a dit que l'avion filait à une allure de 900 milles à l'heure.

Constitution signée par 78 pays

Nations unies, 25 —(PA) — A l'ONU, 78 pays ont signé hier soir la constitution de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

L'agence sera officiellement créée dès que 18 pays auront définitivement ratifié la constitution. Parmi ces pays il doit y avoir les Etats-Unis, l'URSS, la France, l'Angleterre et le Canada.

Le nouvel organisme sera chargé de favoriser l'échange de matériel et de renseignements aux fins de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Durcissement de la politique américaine au Moyen-Orient

Réaction aux attaques de l'Egypte

New-York, 25. (PA) — Le New York Times rapporte que l'administration Eisenhower projette d'entreprendre une contre-offensive de propagande au Moyen-Orient.

Dans une dépêche datée de Washington, le journal signale un durcissement de la politique américaine à l'égard du président Nasser de l'Egypte

Le journal annonce que Washington a résolu de recourir à une contre-offensive parce que la propagande égyptienne se complait à diffuser une version déformée de la politique du président Eisenhower au Moyen-Orient.

C'est l'une des raisons pour lesquelles M. Arthur Larson, nouveau directeur du service des renseignements des Etats-Unis, vient de partir pour le Moyen-Orient.

Les bulletins en langue arabe diffusés par Radio-Moscou et par le poste du Caire représentent la doctrine Eisenhower comme un moyen destiné à permettre à l'impérialisme américain de s'emparer du Moyen-Orient et de l'entraîner dans des aventures guerrières.

GUERRE DES ONDES

La propagande américaine a commencé à réagir aux attaques. La Voix de l'Amérique diffuse maintenant au Moyen-Orient des programmes en langue arabe durant neuf heures et demie par jour. Mais le puissant poste radiophonique du Caire continue de dominer les ondes. Les Etats-Unis ne disposent que d'un transmetteur d'ondes moyennes installé à bord d'un navire ancré au large de l'île de Rhodes, dans l'est de la Méditerranée, près de la Turquie.

M. Larson a comme tâche d'étudier la possibilité de construire un nouvel émetteur à Rhodes même ou en Turquie.

Le renversement du président Nasser est prédit

Londres, 25. (Reuter). D'après le Times de Londres, il se pourrait fort bien qu'avant longtemps Nasser soit renversé par des éléments extrémistes pro-soviétiques.

"On lui reproche particulièrement d'avoir tant hésité, durant ces jours critiques, à demander l'aide de l'URSS. On l'accuse encore à l'heure actuelle de ne pas vouloir rompre définitivement avec l'Occident."

"Ses collègues les plus radicaux, continue le Times, sont prêts à passer complètement du côté des Soviets, d'une part parce qu'ils estiment que seule la Russie peut aider efficacement l'Egypte, d'autre part parce qu'ils souhaitent la domination soviétique."

Subsides fédéraux

Ottawa, 25 (PC) Le ministre fédéral de la Santé annonce aujourd'hui l'octroi de subsides de $128,000 à des hôpitaux de cinq provinces. Cet argent servira à des agrandissements ou à des recherches. Un montant de $5,850 a été accordé à l'hôpital Grace Dart de Montréal pour effectuer des recherches concernant la tuberculose.

L'assurance-hospitalisation

Une majorité des provinces est la condition de sa réalisation

Ottawa, 25. (PC) Le premier ministre, M. St-Laurent, a déclaré aujourd'hui que le gouvernement n'a pas changé ses conditions pour l'établissement d'un plan fédéral d'assurance - hospitalisation. Il attend toujours qu'une majorité des provinces représentant une majorité de la population du pays acceptent l'offre fédérale.

M. St-Laurent a ainsi répondu à M. Stanley Knowles, député CCF de Winnipeg - nord - centre, qui a rappelé aux Communes une déclaration faite hier par le premier ministre de l'Ontario, M. Leslie Frost. Celui-ci a dit qu'un projet de loi visant à ratifier une entente avec le gouvernement fédéral concernant l'assurance - hospitalisation sera soumis à la Législature ontarienne dès qu'elle se rassemblera, lundi.

M. Knowles a dit que les quatre provinces qui ont maintenant indiqué leur intention de participer au plan, l'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan, représentent 54 pour cent de la population canadienne.

RIEN DE CHANGE

Il a demandé si le gouvernement songerait maintenant à modifier sa proposition de sorte qu'une minorité de Canadiens ne puissent bloquer le plan par leur "veto".

M. St-Laurent a répondu que le gouvernement n'a pas changé la condition stipulant que le plan doit être accepté par une majorité des provinces.

M. Knowles voulait savoir quelle majorité au juste le gouvernement désire.

Le premier ministre répondit qu'une majorité est une majorité.

Avec l'adhésion de l'Ontario, il qu'elle soit faible ou forte, ne manque que la participation de deux provinces pour que le plan puisse entrer en vigueur.

Les événements du Moyen-Orient

Un nouveau tournant dans la crise

New-York, (PC) Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. L. B. Pearson, a déclaré aux correspondants des Nations Unies, hier, que les prochains jours seront cruciaux pour le Moyen-Orient.

Le chef de la délégation canadienne a déclaré que le problème que les délégués devront immédiatement envisager sera d'obtenir un règlement qui éliminera les perspectives de la reprise du combat entre Israël et l'Egypte.

"Si nous ne pouvons résoudre ce problème, les perspectives d'avenir seront sombres", a-t-il déclaré à un lunch de l'Association des correspondants de l'ONU.

Nations Unies, 25. (PC) La crise du Moyen-Orient se situe aujourd'hui à un nouveau tournant.

Les délégués aux Nations-Unies, qui s'apprêtent à étudier le dernier rapport du secrétaire général sur l'impasse israélo-arabe, espèrent qu'aucun incident ne marquera la fin de semaine dans la région du canal de Suez.

Le rapport en question, qu'une résolution adoptée à l'Assemblée générale avait invité M. Hammarskjold à présenter, la semaine dernière, devait être remis aux diverses délégations vers la fin de la matinée.

L'Assemblée se rassemblera à nouveau lundi, en une séance plénière que l'on considère d'avance la plus décisive de toutes depuis celle qui a succédé à l'éclat d'octobre dernier.

INFLEXIBLES...

A cette époque, l'Assemblée avait ordonné la trêve et réclame le retrait de toutes les forces qui avaient envahi l'Egypte.

La trêve est intervenue mais l'évacuation des envahisseurs n'a cessé d'être un sujet de querelle.

L'Egypte a, de son côté, exigé le retrait total et sans conditions, des forces israéliennes derrière les lignes de l'armistice conclu en 1948.

Israël a consenti à se plier à tout ordre de l'ONU lui enjoignant d'évacuer le désert de Sinaï, mais à la condition qu'on lui donnât la certitude que l'Egypte ne prendra contre lui aucune mesure de représailles.

C'est là le fond de l'impasse actuelle. On a proposé que la force internationale des Nations Unies occupe, à la place des Israéliens, la lisière de Gaza et la région de Sharm El Sheikh, c'est de cette ville que les Egyptiens commandaient autrefois l'accès au golfe d'Aqaba, qu'ils interdisaient à la navigation israélienne.

Désertion de centaines de soldats soviétiques

Vienne, 25. (UP) — On rapporte aujourd'hui que des centaines de soldats russes ont déserté des garnisons de l'armée rouge en Hongrie pour se réfugier en Yougoslavie.

Des réfugiés de la Hongrie du sud estiment qu'au moins 500 soldats rouges se sont évadés vers la liberté au cours des dernières semaines. Ils disent que la plupart étaient stationnés à la garnison de Baja, une ville sur le Danube à quelque 15 milles de la frontière entre la Hongrie et la Yougoslavie.

Les réfugiés disent que les désertions ressemblaient à une fuite massive vers le 15 janvier mais n'ont pu en expliquer la raison.

Des rapports similaires de désertions dans l'armée russe ont été impossibles à confirmer dans le passé car il est probable que les déserteurs changeaient leurs uniformes pour des vêtements civils et qu'une fois traverses la frontière ils se dispersaient dans les campagnes environnantes.

Des rapports de sources neutres indiquent que les communistes n'ont pas encore renforcé le contrôle des frontières entre la Hongrie et la Yougoslavie.

Un représentant des Nations Unies à Genève dit que le nombre des réfugiés hongrois qui traversent en Yougoslavie augmente en proportion de ceux qui se rendent en Autriche.

500 PAR JOUR

Le Haut commissaire des réfugiés pour les Nations Unies, M. Auste Lindt, dit que la vague des réfugiés qui entraient en Autriche a diminué la semaine dernière, qu'il n'en pénètre plus que 150 à 200 par jour alors qu'en Yougoslavie il arrive 500 réfugiés quotidiennement.

Il croit que la direction de l'exode a changé parce que les patrouilles communistes se sont multipliées sur la frontière autrichienne et rendu la traversée des lignes très difficile.

De Hongrie, des rapports ont filtré voulant que le régime de Janos Kadar se montre très harassé de la résistance active.

Un retour de flamme de l'activité partisane a été rapporté dans la province nerveuse de Borsod, au nord-est de la Hongrie. D'après ces rapports, des soldats hongrois, appuyés des blindés soviétiques, ont balayé les défenseurs hongrois de la liberté qui se cachaient dans les collines près de la ville de Eger, le 18 janvier. Quelque 200 partisans auraient été capturés.

Des rapports venus plus tôt, à Vienne, disant que 4 partisans auraient été tirés et abattus par des officiers de la Police secrète au cours d'une mêlée à Miskolc, à l'est de Eger. Miskolc et Pecs, en Hongrie du sud, ont été le théâtre d'une opposition acharnée au régime fantoche communiste depuis que la révolte nationale a été écrasée.

Des bandes invincibles de défenseurs de la liberté sont très actives dans la forêt de Bakony.

Les Soviets munis d'armes nucléaires

Bonn, 23. (PA) Le chancelier Konrad Adenauer croit que les troupes russes stationnées près des frontières communistes sont déjà munies d'armes nucléaires.

Il répondait à une question, à sa conférence de presse semi-mensuelle, au sujet de l'avertissement donné par Moscou ces jours derniers. La Russie a mis les Etats-Unis en garde contre l'installation de projectiles atomiques dans des bases étrangères.

Adenauer a toutefois ajouté que si l'avertissement soviétique n'est pas simplement de la propagande, c'est certainement une manoeuvre diplomatique. Selon lui, il s'adressait seulement aux Etats-Unis. Les forces de l'OTAN en Europe ne possèdent pas d'armes nucléaires, a-t-il ajouté.

Mercredi, la Russie a accusé les Etats-Unis d'établir des bases autour de l'URSS pour y installer des projectiles atomiques téléguidés.

Les Etats-Unis n'ont jamais révélé si leurs bases d'outremer sont munies d'armes atomiques.

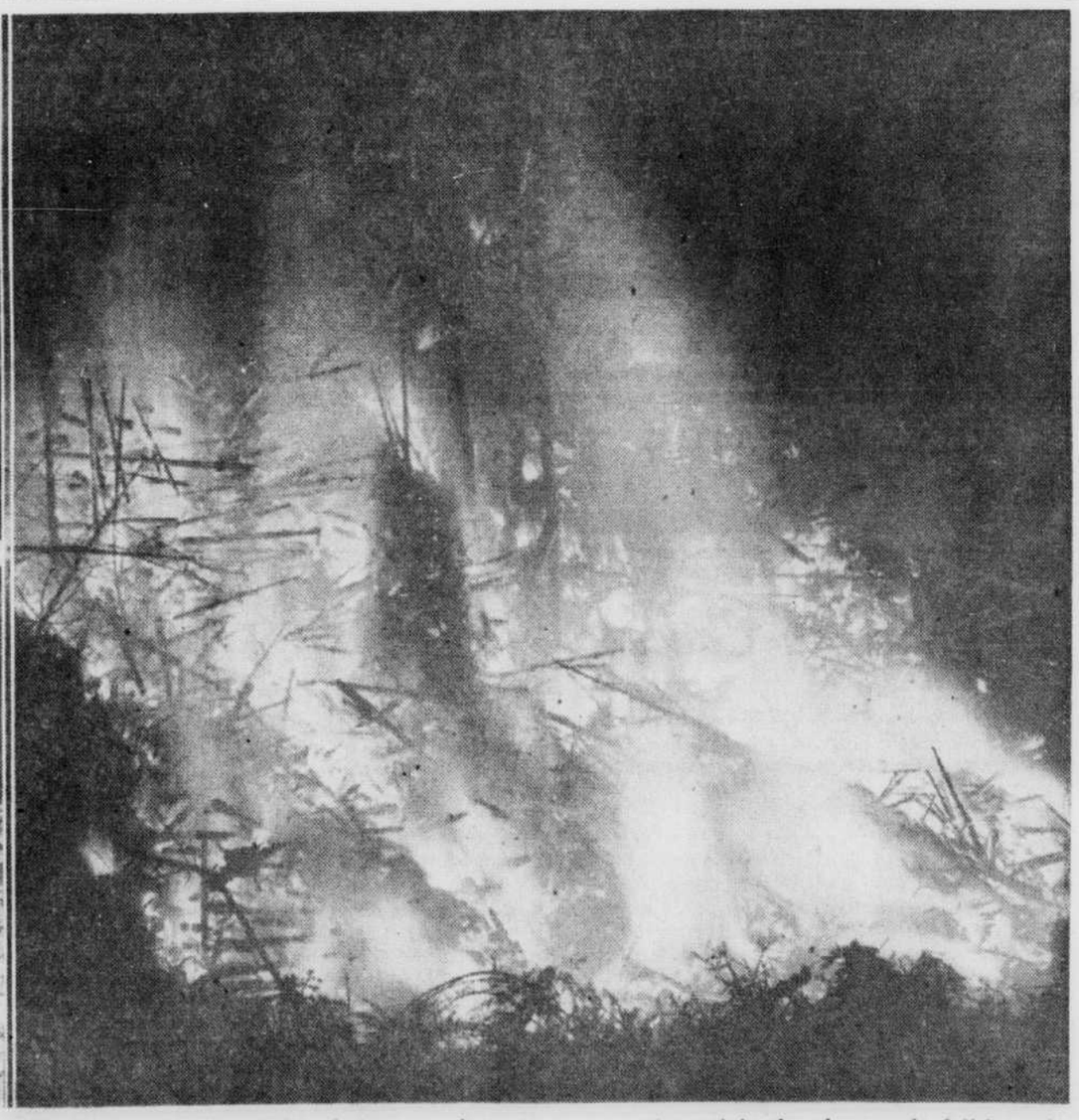
Mesure absurde, selon Solon Low

Toronto, 25 (PC) La décision du gouvernement d'imposer des restrictions au crédit pour empêcher l'inflation équivaut pour un agriculteur à brûler sa grange pour atteindre un rat qui ne s'y trouve même pas, a déclaré hier soir M. Solon Low, chef national du Crédit social. M. Low a affirmé que l'activité économique du Canada n'affiche aucune tendance inflationnaire.

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	20 et 21
Bandes illustrées	18
Bridge	7
Décès	21
Echos mondains	6 et 8
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	12
Mots croisés	9
Pascale France	7
Patrons	6 et 7
Rive Sud	2
Spectacles	14
Sport	15 à 17
Température	11





LA FLAMBEE DU CARNAVAL: Le Bonhomme Carnaval a communiqué hier soir l'étincelle initiale à l'immense feu de joie qui rougeoie chaque année sur les hauteurs des Plaines d'Abraham pour donner le signal des festivités extérieures. Cette danse du feu est ensuite suivie des danses de folklore de la Place d'Youville.

(Photos du "Soleil")

LÉVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

La construction à Lévis

L'année 1956 fut excellente dans le domaine de la construction en ce qui a trait à la cité de Lévis. Le nombre des permis accordés durant l'année dernière fut de 263 et ils représentent une valeur globale de $1,113,800.00. Sans briser des records, si ce n'est que pour le nombre des permis, la construction fut aussi bonne que les années précédentes comme on peut le voir par les tableaux suivants :

Année	Nombre de permis	Valeur
1953	203	$2,532,525
1954	143	$ 494,250
1955	214	$1,511,650
1956	263	$1,113,800

	1953	1954	1955	1956
Maisons neuves	49	40	72	74
Logements additionnels	2	11	6	7
Réparations de résidences	73	55	89	116
Chalets	1	2	0	1
Magasins	1	1	1	0
Eglise	1	0	0	0
Caisse Populaire	1	0	0	0
Ecoles	1	0	1	0
Bureau de poste	1	0	0	0
Restaurants	1	2	1	0
Transports de bâtisses	2	0	2	5
Réparations de magasins	1	2	0	2
Garages privés	16	8	20	24
Stations de service	5	1	1	5
Garages temporaires	2	2	0	1
Hangars	3	5	1	4
Enseignes	5	2	5	2
Réparations de hangars et garages	6	6	6	9
Piscine	0	0	0	1
Démolition et reconstruction de maison	0	1	0	0
Entrepôts	0	3	4	2
Réservoir à gaz	0	1	0	0
Dalle à ciment	0	1	0	0
Kiosque	1	0	0	0
Boucherie	1	0	0	0
Industrie	1	0	0	0
Réparations d'industrie	1	0	0	0
Agrandissements d'industries	0	0	3	0
Réparations à des communautés	0	0	1	0
Agrandissement de stations de service	0	0	1	1
Démolition de maison	0	0	0	1
Démolition de station de service	0	0	0	1
Agrandissement de magasins	0	0	0	2
Edifices commerciaux	0	0	0	4
Agrandissements d'édifices commerciaux	0	0	0	2

Accidents de la circulation

Les constables Paul-Emile Beaudoin, Henri Doré, Richard Boucher et Gérard Lemieux, de la police municipale de Lévis, ont fait enquête, hier avant-midi, sur deux accidents de la circulation qui se sont produits dans la ville de Lévis. Le premier accident est survenu, vers 8 h. 30, à l'angle des rues Déziel et Notre-Dame, et le second, à 11 h. 15, dans la Côte du Passage. Les automobiles impliquées dans ces collisions ont subi des dommages matériels.

Légers incendies

Les pompiers de Lévis et de Lauzon ont été appelés à combattre deux débuts d'incendie au cours de la journée d'hier. Les pompiers de Lauzon se sont rendus à une résidence de la rue De Gaule, à 12 h. 15 p.m. La brigade de la cité de Lévis s'est rendue à l'hôtel Globe, sur la rue Commerciale, à 12 h. 05 p.m. Ces feux furent éteints rapidement et ils n'ont pas fait de dégât matériel.

Arrestations pour désordre Place Montcalm

Quatre jeunes gens ont été conduits aux cellules municipales au cours de la soirée et de la nuit dernière. Deux des inculpés sont de jeunes fiers à bras qui ont causé du désordre, hier soir, pendant des danses organisées devant le Palais de glace. Ils se sont portés à l'assaut d'un compagnon et l'ont malmené au point de lui causer des blessures. Les deux autres ont été appréhendés à la suite d'une tentative de vol au garage de la Côte du Palais.

Les agents municipaux ont eu beaucoup de surveillance à exercer, hier soir, sur la Place Montcalm. Ils ont même dû déloger des manifestants qui s'étaient introduits dans l'édifice du Capitol et causaient du désordre dans l'ascenseur conduisant à la station radiophonique. C'est au cours de cette manifestation que Roland Olsen, 30 ans, 10 rue d'Artigny, a été attaqué dans une chicane qui aurait pris naissance dans une taverne voisine. L'agent Vézina a opéré l'arrestation des deux assaillants que les sergents-détectives Ouellet et Lévesque ont conduit sous une accusation d'assaut au Palais de Justice. Olsen a été blessé à la figure. Il a dû recevoir les premiers soins à l'hôpital qu'il quittait quelques heures plus tard.

Le chef de police Roger Lemire a précisé, ce midi, que le désordre qui lui a été signalé s'est produit dans une taverne voisine et qu'il n'a aucun rapport avec les manifestations du carnaval. Le chef a ajouté qu'une quinzaine de policiers assuraient le service d'ordre sur la place Montcalm, hier soir.

Des policiers sont aussi intervenus pour interdire le passage à un photographe qui insistait pour passer et refusait d'exhiber son "laisser-passer" signé par le chef de police.

Deux autres jeunes gens, ayant déjà un dossier judiciaire, ont été surpris au moment où ils cherchaient à s'introduire dans le garage "Côte du Palais", aux petites heures ce matin. Ils ont été rejoints par les constables R. Delamarre et R. Gagnon qui leur donnèrent la chasse.

Demande syndicale faite trop tard

Montréal, 25. (PC) Le juge Hector Perrier a maintenu, hier, l'appel logé par la laiterie Ernest Cousins Ltée contre une décision de la Commission des relations ouvrières du Québec. La Commission avait accepté à la demande d'un syndicat de la FAT de convoquer un vote secret pour savoir si les employés de la laiterie étaient disposés à se rallier à ce syndicat ou à demeurer membres d'un autre mouvement ouvrier lié à la laiterie par une entente collective. La compagnie a prétendu que la syndicat de la FAT a présenté sa requête trop tard. Le juge Perrier lui a donné raison.

Les courses en taxi à Montréal

Montréal, 25. (PC) Trois associations de propriétaires de taxi de Montréal ont suggéré, hier, une augmentation de cinq cents du prix exigible au départ. Le prix recommandé est de 40 cents au lieu de 35.

M. Harris est prié d'être plus généreux

(Suite de la 1ère page)

bataire ne s'en ressente.

Au point où en sont les choses, concluent les deux associations à ce chapitre, une personne célibataire avec dépendant possède sur la personne mariée certains avantages fiscaux.

AUTRES RECOMMANDATIONS

Le mémoire offre diverses autres recommandations, celles-ci notamment :

1. Que l'on autorise les corporations ou les personnes qui font des dons charitables au-delà du maximum déductible dans une même année à déduire l'excédent durant l'une ou l'autre des cinq années suivantes. Actuellement, les particuliers peuvent déduire les dons aux oeuvres charitables jusqu'à concurrence de 10 pour cent de leur revenu imposable, et les corporations jusqu'à concurrence de cinq pour cent.

2. Que le gouvernement fédéral entame des négociations avec le gouvernement du Québec dans le but d'aplanir les différences entre les règlements fiscaux appliqués aux corporations à chacun des deux échelons.

3. Que, pour des raisons de succession, l'impôt sur le revenu des fermiers et des pêcheurs, présentement calculé selon une moyenne quinquennale, continue à l'être même en cas de décès survenant avant l'écoulement des cinq années.

4. Que toutes les dépenses encourues de bonne foi dans le cours des affaires soient déductibles, notamment les frais occasionnés par un appel contre une cotisation fixée, si l'appel est couronné de succès.

Un club libéral universitaire

Ottawa, 25. (PC) Les étudiants de l'Université d'Ottawa ont fondé, hier soir, un club politique appelé King-Lapointe. On croit que c'est le premier club politique créé depuis le début de l'université, il y a 108 ans. On annonce qu'un club progressiste-conservateurs est en voie de formation. D'autres suivront.

Cause de Dudley ajournée au 28

Montréal, 25 (PC) La cause d'Andrew W. Dudley, accusé de s'être présenté à tort auprès des lecteurs d'un journal italien comme un médecin qualifié, a été ajournée au 28 février pour permettre au Collège des médecins et chirurgiens du Québec d'élaborer sa plainte par écrit.

Présumés espions mis sous arrêts aux Etats-Unis

New-York, 25 (UP) — Le directeur du FBI, J. Edgar Hoover, annonce que ses agents ont arrêté à New-York trois personnes accusées d'espionnage pour le compte de l'Union soviétique. Ces personnes sont les époux Jack Soble, 53 ans, et Myra Sable, 52 ans, ainsi que Jacob Albam, 64 ans.

L'affaire d'espionnage remonterait à 13 ans, en 1944, alors que Vassili Zubilin, agent de la police Secrète russe, était troisième secrétaire à l'Ambassade soviétique à Washington.

Les époux Soble sont entrés aux Etats-Unis en 1941, via le Japon. Ils ont été naturalisés américains en 1947. Arrivé aux Etats-Unis en 1947, Albam est retourné en Europe l'année suivante, puis revint en Amérique à titre d'époux d'une citoyenne américaine. Les trois faisaient de l'espionnage. Ils ont été arrêtés au moment où ils essayaient de quitter les Etats-Unis.

AVIS

Nous désirons aviser notre clientèle que notre magasin est toujours ouvert (et ne fermera pas), n'ayant pas été endommagé par le feu qui a eu lieu à l'hôtel situé à côté de notre magasin.

J.-B. PARADIS

127, rue Commerciale, Lévis — Tél.: TE 7-5466

Trois survivants

Collision entre deux bombardiers

Miami, 25. (PA) Trois survivants en bon état ont été recueillis aujourd'hui à la suite de la collision et de l'écrasement de deux bombardiers B-47 de l'aviation américaine qui transportaient six hommes.

Les survivants ont été identifiés comme étant le major James McGree McFarland, le major Winfred E. Lynn et le lieutenant James Edward Rose.

McFarland et Lynn commandaient les deux bombardiers intercontinentaux qui se sont écrasés hier soir au large de Cuba. Rose était co-pilote dans l'avion de McFarland.

La garde côtière américaine a repéré les trois hommes sur un radeau de sauvetage ce matin et un avion amphibie a amerri tout près pour les prendre à bord.

Les chercheurs ont aussi rapporté avoir aperçu un autre radeau de sauvetage mais ils n'ont pu déterminer s'il y avait des hommes à bord.

Six hommes voyageaient à bord des deux bombardiers intercontinentaux qui faisaient partie d'un groupe d'avions effectuant un exercice de ravitaillement en vol avec d'autres appareils de la base Homestead, dans le voisinage des îles Pines, au large de la côte sud-ouest de Cuba.

Deux officiers qui se trouvaient à bord d'un autre appareil qui participait à des exercices de ravitaillement en vol, le major James G. Cary et le capitaine John N. Latham, ont communiqué par radio, vers 8 h. 30 hier soir, qu'ils avaient vu ce qui leur semblait être une collision.

Ils ont précisé qu'ils ont aperçu "une boule de feu ainsi que des débris se désintégrant et tombant" et en ont conclu que deux avions venaient d'entrer en collision.

Des embarcations cubaines et américaines ont commencé à sillonner la mer dans la région d'une île anonyme où l'on aurait perçu des lueurs dans le ciel.

TROIS B-47 EN DIX JOURS

La base aérienne de Homestead a dans l'intervalle déclaré qu'au moment où les deux officiers ont vu l'explosion les exercices de ravitaillement étaient terminés.

En plus des bateaux, des avions amphibies participent aux recherches, à l'affût des survivants ou des débris.

Dix jours plus tôt un autre B-47 "Stratojet" stationné à Homestead, près de Miami, avait pris feu et s'était écrasé près de la base, entraînant ses quatre hommes d'équipage dans la mort.

Importance croissante de la Conférence des parlementaires de l'OTAN

Ottawa, 25. (Par Gérard Morin) La Conférence des parlementaires de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) prend une importance de plus en plus considérable, comme le notait hier Me Charles Cannon, président de la section canadienne, dans une brève conférence de presse. Le secrétaire du groupe canadien, M. le col. R. Larose, greffier adjoint au Sénat, était présent.

Cette semaine, l'exécutif de ce groupe de quinze nations se réunit à Washington, pour préparer la troisième assemblée annuelle qui aura lieu à Paris, probablement en juillet. On sait que les deux premières assemblées ont eu lieu à Paris également, en 1955 et 1956.

La semaine prochaine, l'exécutif de l'organisation sera à Ottawa pour une visite de trois jours à partir de lundi, annonce M. Cannon; le député libéral des Iles-de-la-Madeleine.

Le président général de la Conférence des parlementaires de l'OTAN, M. Wayne Hayes, représentant démocrate de l'Ohio, dirigera la délégation de l'exécutif qui s'en vient à Ottawa. Il sera accompagné du t. h. Walter Elliott, du Royaume-Uni, trésorier; de l'hon. Fritz Berendsen, d'Allemagne, vice-président, et de M. Douglas Robinson, secrétaire exécutif. Deux vice-présidents ne pourront pas assister aux conférences de Washington et d'Ottawa.

Ce groupe officiel assistera à une réunion de la section canadienne de l'association, sous la présidence de M. Cannon.

MM. Hayes et Elliott seront invités à porter la parole à cette réunion canadienne, mardi.

Le soir, à l'occasion d'un dîner en l'honneur des visiteurs membres de l'exécutif, l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé, ministre intérimaire des Affaires extérieures, sera l'orateur invité. On sait que M. Lester-B. Pearson est actuellement aux Nations Unies, à New-York.

M. Martin, qui revient d'un voyage autour du monde, est bien placé pour parler de la situation actuelle, d'autant plus qu'il possède une excellente expérience des questions internationales depuis longtemps. De plus, il est toujours un conférencier très goûté, à cause de sa tournure d'esprit, son sens de la modération et aussi son sens de l'humour.

PROMPT SOULAGEMENT DES MUSCLES DOULOUREUX

LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

Approbation du projet Eisenhower

Washington, (PA) — Le Comité des Affaires étrangères de la Chambre des représentants a approuvé hier soir, sans importants changements, le programme du président Eisenhower pour le Moyen-Orient.

La décision du Comité, par un vote de 24 contre deux, envoie la résolution d'Eisenhower, à la Chambre où le débat général doit débuter mardi prochain.

En ce faisant, le Comité a approuvé la demande présidentielle d'obtenir une plus grande autorité pour fournir de l'aide au Moyen-Orient et utiliser les forces armées américaines, si nécessaires, pour arrêter toute agression communiste.

La décision a été prise malgré de vertes critiques démocrates sur la façon dont l'administration Eisenhower s'est occupée de la crise au Moyen-Orient.

L'ancien président Harry S. Truman a déclaré jeudi, que la politique de l'Administration est "si indéfinie et si incomplète" que le congrès "devrait combler la déficience" en adoptant le nouveau programme pour le Moyen-Orient.

Allocation réclamée par les aveugles

Victoria, 25 — (PC) — Le capitaine M.-C. Robinson, de Vancouver, directeur de l'Ouest de l'Institut national pour les aveugles, annonce que cet organisme fédéral au cours de la session actuelle d'accorder une allocation aux quelque 15,000 aveugles du Canada. Le capitaine Robinson a signalé que les anciens combattants atteints de cécité reçoivent une allocation spéciale mais que les civils n'ont aucune aide financière.

M. Chou En-Lai dit que la Chine ne marchandera pas au sujet du cas des prisonniers américains

Nouvelle-Delhi, 25 (Reuters) Le premier ministre Chou En-lai a déclaré aujourd'hui que la Chine communiste désire des relations amicales avec les Etats-Unis, mais ne marchandera pas avec le cas des prisonniers américains pour obtenir une meilleure compréhension.

Il commentait une déclaration du président Eisenhower. Celui-ci a déclaré mercredi à une conférence de presse que les Etats-Unis ne modifieront pas leur politique à l'endroit de la Chine tant que ce pays détiendra des Américains prisonniers.

"Les prisonniers américains qui ont commis des délits contre la loi chinoise doivent être traités selon la loi chinoise", a dit Chou. "Ce sont deux questions distinctes".

POLITIQUE DE RAPINE

Le ministre russe de la Défense, le maréchal Georgi Joukov, a qualifié de "rapine" la politique américaine au Proche et au Moyen-Orient.

Joukov, qui est arrivé hier, peu avant le premier ministre de la Chine communiste, Chou En-Lai, a ajouté que les Etats-Unis "par le moyen de diverses ruses tentent de s'emparer des positions perdues par la France et la Grande-Bretagne".

Joukov était alors l'invité d'honneur à un banquet donné par le ministre indien de la Défense, le Dr K. N. Katju.

LE CACHEMIRE

Nouvelle-Delhi, 25. (Reuter) M. Nehru s'est déclaré aujourd'hui "profondément peiné" de la décision du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a préconisé le maintien du statu quo au Cachemire.

M. Nehru s'est adressé aux journalistes à l'aéroport de la Nouvelle-Delhi, après avoir fait ses adieux à Chou En-Lai qui prenait l'avion pour le Népal.

La tuberculose

Montréal, 25 (PC) — La Ligue antituberculeuse de Montréal a révélé, hier, que 3,062 des 354,654 personnes examinées en 1956 avaient des taches aux poumons semblables à celles qui sont causées par la tuberculose. Cinquante-six autres ont été trouvées dans un état avancé et 86 dans un état moyen.

RIVE-SUD

NOUVELLES —

PIERRE BELLEAU, 14, rue St-Maurice, Lévis Terminus 7-6086.

ANNONCES CLASSÉES —

PHARMACI AUGER, 1 rue Guénette, Lévis TE 7-4863
39A Ave Bégin Lévis,
Tél.: TE 7-8330
J.-E. PARE, 737 St-Joseph, Lauzon, Terminus 7-1801.

ABONNEMENT —

GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon TE 7-5936.

tapis
• TOUTES QUALITÉS
• TOUTES COULEURS
• TOUTES LARGEURS
POSAGE - NETTOYAGE
aussi linoleum & tuiles
ER ATELIS LIMITÉE
Emilien Rochette et Fils Ltée
550 EST, RUE ST-VALLIER, QUÉBEC TEL.: LA 2-5233

Après 35 années de recherches et plus de 7,000,000 de traitements...

"LA CALVITIE EST ENFIN VAINCUE"

Un nouveau traitement Thomas à domicile assure une chevelure riche

M. D. R. GAUTHIER, spécialiste du cuir chevelu de la fameuse Clinique Capillaire THOMAS, sera à QUEBEC le 25 et le 26 janvier, quand il traitera les personnes intéressées de cette ville.



M. D. R. GAUTHIER

"Messieurs, LA CALVITIE EST ENFIN VAINCUE". Avec ces mots M. Thomas annonçait officiellement la grande nouvelle au cours d'une récente convention qui groupait les 350 éminents trichologistes qui dirigent les 45 bureaux de la célèbre clinique Thomas à travers le Canada et les Etats-Unis.

"Messieurs, LA CALVITIE N'EST PAS UN MAL HEREDITAIRE OU CONTAGIEUX", de dire M. Thomas. Elle n'est que la conséquence d'un mal que nous savons détecter et reconnaître. Il existe quelque 14 affections du cuir chevelu qui causent la calvitie, et nous sommes finalement en mesure de les traiter, pourvu que l'on s'y prenne à temps, avant qu'il ne soit trop tard. Nous avons enfin nos propres préparations exclusives pour soigner le cuir chevelu et ses affections. Tant que le cuir chevelu sera en santé, il fera pousser des cheveux forts et beaux. Il nous est donc permis d'affirmer : LA CALVITIE EST ENFIN VAINCUE !

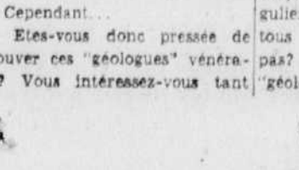
LA CALVITIE NE FRAPPE PAS A L'IMPROVISTE, insiste M. Thomas. C'est-à-dire que vous ne serez jamais chauve du jour au lendemain. Des signes précurseurs s'y font toujours voir, soit : PELLICULES, DEMANGEAISONS, CHUTE DES CHEVEUX, EXCES ou MANQUE DE GRAISSE, etc. C'est alors qu'il faut voir un spécialiste Thomas."

Tous ceux qui sont préoccupés par ces signes, ceux qui aimeraient conserver une belle chevelure pour la vie, se doivent de rencontrer M. D. R. Gauthier, le spécialiste Thomas des cheveux et du cuir chevelu qui sera à QUEBEC aux dates et lieu indiqués ci-bas.

Rencontrez M. D. R. Gauthier pour un minutieux examen GRATUIT. Après l'examen l'expert vous dira si vous pouvez espérer avoir une belle chevelure et déterminera le traitement approprié à votre cas, traitement que vous suivrez à votre gré et convenance, chez vous à la maison.

M. D. R. Gauthier vous enseignera aussi comment appliquer le nouveau traitement Thomas à domicile, qui vous assurera une chevelure abondante et saine. Vous n'aurez qu'à suivre ses simples directives. Peu après, vous serez ravi de voir s'arrêter la chute de vos cheveux. Les démangeaisons disparaîtront avec les pellicules. Bientôt vos cheveux recommenceront à pousser plus beaux et plus forts sur tous les points dénudés de votre tête. Enfin, votre cuir chevelu retrouvera sa santé.

Souvenez-vous qu'il n'y a aucune obligation pour vous. Ne manquez donc pas de rencontrer M. D. R. Gauthier, avant qu'il ne soit trop tard. Pas besoin de rendez-vous. Venez à votre aise, mais venez.



Ci-dessus, voyez comment le traitement Thomas a fait repousser les cheveux de Mme Ellen Stopl.

NOUS ACCEPTONS LES DAMES et les MESSIEURS AUX TRAITEMENTS !

1010 ouest, rue Ste-Catherine — Suite 637, Montréal
Tél.: UN. 6-3041



Consultez M. D. R. GAUTHIER à QUÉBEC à l'HOTEL CLARENDON Vendredi et samedi, le 25 et 26 janvier. Consultations: De 1h. à 9h. p.m. L'EXAMEN EST GRATUIT !

CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

Le Prince du Caucase

Par Annie ACHARD

Roman-feuilleton du Soleil

No 11

"krak", reprit Bogdan s'adressant à Monique, et la montagne avec ses villages et ses habitants. Pour ce soir, je vous laisse; vous devez être lasse. Demandez tout ce qui vous paraîtra nécessaire; vos servantes sont à vos ordres.

Cette attitude respectueusement courtoise, la présence des femmes, rassuraient la jeune fille quant à l'imprudence de son équipée.

— J'ai eu raison de venir... murmura-t-elle. Bogdan est un vrai gentilhomme. Et quelle merveilleuse demeure !...

Elle était lasse, en effet, lasse de la longue chevauchée au long des pentes rocheuses.

Avec une délicieuse sensation de bien-être, elle se plongea dans l'eau limpide et tiède de la piscine minuscule, revêtit ensuite une robe d'intérieur en somptueuse soie brochée que lui apporta Alika...

Silencieusement, ses femmes lui servirent le plus délicieux des repas. Elle se demandait, de plus en plus, si c'était bien elle, Monique Valdort, petite Parisienne devenue secrétaire d'un morose géologue, qui se trouvait réellement transportée dans ce palais des Mille et Une Nuits.

* * *

Le lendemain, Bogdan lui fit visiter d'autres parties du "krak". Partout, des salles magnifiques décorées avec tout le raffinement de l'art oriental. De l'eau extraordinairement abondante circulait à travers les patios formant de délicieux bassins, et son clair murmure animait le silence.

Elle ne vit personne que quelques serviteurs disposant devant eux des fruits et des sorbets.

Alika lui avait présenté le matin un costume oriental fait de larges pantalons bouffants recouverts d'une tunique de satin brodée. Par jeu, par curiosité, par goût du pittoresque, elle s'en était vêtue.

— Vous êtes transformée en pure Orientale, dit le prince avec un regard admiratif. Vous êtes ravissante ainsi.

Elle l'était en effet, mais les mots prononcés lui causèrent un plaisir infini.

De plus en plus elle ressentait un trouble indéfinissable près du beau Caucasien. Les minutes s'écoulaient sans qu'elle en ait conscience. Une onde de félicitations la submergeait.

Bogdan ne parlait plus. Il la regardait fixement, si fixement que malgré son état de demi-torpeur heureuse, Monique en éprouva une gêne, presque une inquiétude.

— Me conduirez-vous voir les villages de la montagne? demanda-t-elle pour rompre le silence.

— Oui, demain, peut-être...

Elle ne prit pas garde à la restriction. Lorsqu'elle revint dans son appartement elle était parfaitement heureuse. Sous ses paupières closes, dans le silence de l'étrange demeure, se reformait, plus captivante que jamais, l'image de Bogdan.

Monique habitait le krak depuis une semaine. Elle n'en était pas sortie, le prince ayant chaque jour remis au lendemain les excursions promises. Les heures passaient, si radieuses dans le jardin enchanté, que la jeune fille ne protestait pas.

Cependant, elle était étonnée.

Elle le fut plus encore lorsque, pendant deux jours elle ne vit pas le prince. Quand, ensuite, elle fit allusion à cette disparition s'il s'excusa, il ne répondit que très évasivement à ses questions.

— Je pense, dit-elle, puisque vous voilà revenu, que nous pourrons, enfin, sortir ensemble. Je tiens à voir tout ce dont vous m'avez parlé. N'est-ce pas dans ce but que je vous ai suivie? Et ne sera-t-il pas bientôt temps de redescendre dans la steppe?

— Vous avez plusieurs jours encore.

— Cependant...

— Etes-vous donc pressée de retrouver ces "géologues" vénérables? Vous intéressez-vous tant que ça à leur besogne?

— Je fais partie de leur groupe, je collabore à leurs travaux.

— Travaux sans grand attrait pour une femme. Des études de terrain, je crois ?

— Oui.

— Savoir comment est composé le sous-sol... ce qu'il contient... Est-ce si nécessaire?

— La formation, l'ancienneté de ces terrains, sont choses intéressantes pour la science.

— Pour la science, oui... pour d'autres choses aussi, ne croyez-vous pas?

— Que voulez-vous dire?

— Rien... rien de précis, du moins. Je ne suis pas un scientifique, mais je m'étonne que ces gens viennent fouiller notre sol, pour la seule satisfaction d'en connaître la composition. Un tel but, désintéressé... me paraît singulier. Au fait, vous connaissez tous vos compagnons, n'est-ce pas? Sont-ils tous uniquement "géologues"?

Ce qu'avait confié Gilbert à Monique à propos de M. de Revard et de M. Grégoire, revint à l'esprit de la jeune fille. Elle dit:

— Je crois que deux d'entre eux sont intéressés dans des sociétés étrangères à titre d'experts.

— Quelles sociétés? fit, comme distraitement et jouant avec une fleur de jasmin, Bogdan.

— La... International... Ma foi je ne sais pas très bien.

Brusquement elle venait de se souvenir encore de ce qu'avait recommandé M. Barzonvel sur la discrétion dont elle devrait, le cas échéant, faire preuve, quant aux recherches de la mission.

Bogdan disait tranquillement:

—N'est-ce pas "l'International Petroleum Cy"? Essayez de vous souvenir?

— Oui, peut-être... Je ne puis pas affirmer et je ne suis pas au courant.

Maladroitement, elle essayait de se rattraper. D'ailleurs avec le prince ceci était sans importance.

Elle n'avait pas vu le regard dur, presque cruel qu'il avait attaché sur elle. D'une voix paraissant insouciante, Bogdan reprenait:

— Que nous importe après tout la mission de ces géologues? A une jolie femme, une Parisienne, que, par une faveur insigne, j'ai près de moi, chez moi, dans une demeure où nulle Européenne n'est venue avant elle, pourquoi parler de ces choses ennuyeuses? Vous m'apportez ici votre exquise présence, et mon unique désir est que vous la prolongiez longtemps... très longtemps.

Le rire de Monique ne fut pas très sincère:

— Je le souhaiterais aussi, mais ceci ne peut être qu'un rêve. Je dois rejoindre la mission, et vous oublierez vite la passante que j'aurai été.

(à suivre)

Les crédits à l'Agriculture déclenchent une vive algarade



A LA CROIX-ROUGE DE QUEBEC : La Croix-Rouge canadienne (section de Québec) a procédé ces jours-ci aux élections des membres de son executif, au cours de l'assemblée générale annuelle. On reconnait sur cette photo, de gauche à droite, MM. G.-FERNAND CARON, président réelu; STAN BROCK, vice-président réelu; le lieutenant-colonel J. B. S. McELHINEY, secrétaire-gérant réelu, et ALCIDE SPENARD, secrétaire honoraire. (Photo du "Soleil")

Le premier ministre et le chef de l'Opposition croisent le fer

Par Henri Dutil

Une vive algarade s'est produite, hier soir, à l'Assemblée législative, entre l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, et M. René Hamel, chef temporaire de l'opposition libérale, en marge des crédits du ministère de l'Agriculture. La guerre entre les deux parlementaires prit origine dans un débat au sujet d'un item de $8,500,000 relatif aux travaux de drainage, pour lesquels l'Opposition voulait avoir des détails que le ministre, l'hon. Laurent Barré, ne voulut pas donner, parce qu'il ne voulait pas faire de promesses, pas plus en Chambre qu'ailleurs.

M. Hamel proclama que c'était violer ouvertement les privilèges de la Chambre, la responsabilité ministérielle et les règles de la démocratie. M. Duplessis répliqua que le chef de l'opposition manifestait une fois de plus son manque de connaissances. Il devrait savoir, dit-il, que le serment prêté par le ministre l'empêche de révéler ce qui se passe durant les séances du cabinet provincial. Puis le chef du gouvernement se porta à l'attaque du chef libéral en plaignant l'Opposition d'être maintenant dirigée par un homme qui a tant attaqué le parti libéral. M. Hamel répondit que le premier ministre, en parlant de cette façon, se trouvait à attaquer ceux qu'il appelle les "libéraux bien pensants qui sont entrés dans l'Union nationale" mais qui étaient dans le parti libéral quand M. Duplessis, alors chef de l'Opposition affirmait que les libéraux étaient des voleurs.

Cette discussion commença à propos d'une question de M. Robert Théberge, député libéral de Chambly, qui voulait savoir si, à même le montant de $8,500,000 demandé par le ministre, le gouvernement songeait à dépenser de l'argent pour drainer la petite rivière Montréal, dans le comté de Chambly.

M. Barré répond qu'il reçoit énormément de demandes, de tous les comtés de la province, qu'il les étudie avec soin, mais qu'il ne fait jamais de promesse. "Même si j'avais réservé un montant pour un certain cours d'eau, dit-il, je ne le dirais pas parce que je ne veux pas faire de promesse ici, pas plus qu'ailleurs".

M. Hamel, On veut nous faire voter $8,500,000 sans nous dire pourquoi. On ne montre aucun plan et le ministre dit que même s'il en avait, il ne les dévoilerait pas à la Chambre, qui est appelée à approuver ce montant. On veut dépenser l'argent suivant la fantaisie du gouvernement. C'est violer ouvertement les privilèges de la Chambre, la responsabilité ministérielle et les règles de la démocratie.

M. Duplessis : Le député manifeste une fois de plus son manque de connaissances. Il devrait savoir que pas un sou ne peut être dépensé sans un arrêté ministériel. Or, les arrêtés ministériels ne sont publics que quand ils sont passés. L'un des serments que prêtent les ministres les engagent précisément à ne pas dévoiler ce

(Suite à la page 6, 3e col.)

$2 millions en 2 ans pour la Colonisation

Par Henri Dutil

Le ministre de la Colonisation, l'hon. J.-D. Bégin, aura $2,000,000 à dépenser en deux ans, afin de faire face aux affaires urgentes qui pourraient se présenter à son attention, pour favoriser la colonisation durant les deux prochains exercices financiers. L'opposition libérale, par la voix de son chef, Me René Hamel, a mené la lutte vigoureusement pour obtenir des détails sur la façon dont le ministre entend disposer de cette somme et il a réclamé que cette somme de $2,000,000 soit incluse dans le budget au lieu de faire l'objet d'une loi spéciale. Plusieurs votes ont marqué le débat et la loi a été finalement votée par 61 voix à 16, le député indépendant de Ste-Anne, M. Frank Hanley, votant avec le gouvernement.

Après les explications de M. Bégin, au début de la discussion, M. René Hamel s'est étonné de ce que le ministre de la Colonisation demande une somme de cette importance, quand le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barré, a déclaré, récemment, dans un banquet, à Charlesbourg, qu'il fallait chasser l'idée d'un retour à la terre dans la province de Québec.

re prouve qu'il n'y connait rien.

M. Duplessis: Le chef intérimai- La colonisation n'est pas le retour à la terre, mais l'établissement sur des terres neuves.

M. Hamel : J'ai l'impression que le premier ministre n'aime pas beaucoup qu'on rappelle les déclarations de ses ministres...

M. Barré affirme qu'on a dénaturé ses paroles et que ce qu'il a vraiment déclaré, ne concerne nullement la colonisation et le ministère de M. Bégin qui désire mettre en valeur des terres arables qui restent.

M. Hamel : Tous les journaux ont rapporté...

M. Duplessis : Les journalistes ont bien de l'ouvrage et...

M. Maurice Tellier, président de la Chambre basse : Le reglement parlementaire exige qu'un député ne prête pas à un autre député des paroles qu'il n'a pas prononcées. Le député de St-Maurice doit prendre la parole du ministre de l'Agriculture.

M. Hamel : Je ne conteste pas ce que le ministre vient de dire, mais je fais remarquer que tous les journaux ont rapporté...

M. Tellier : On ne peut faire indirectement ce qu'il n'est pas permis de faire directement.

M. Hamel : Je ne peut pas dire que les journaux n'ont pas rapporté ce que dit le ministre ?

Voix : A l'ordre ! A l'ordre !

L'Opposition réclame la mise aux voix de la décision du président.

Par 59 voix contre 15, les députés présents donnent raison à M. Tellier.

M. Hamel : Au moment où le gouvernement demande de voter $2,000,000 pour la colonisation, on

(Suite à la page 5, 1ère col.)

4 personnes blessées dans des accidents

Au moins quatre personnes ont été blessées hier, dans des accidents de la circulation à Québec et en banlieue. Ce sont M. Gérard-E. Tardif, 49 ans, 575, rue Fraser; M. et Mme Alphonse Paquet, du 225 rue de la Reine ainsi que le jeune François Linteau, 8 ans, 952, boulevard des Chutes, Beauport. Tous quatre ont été conduits aux hôpitaux.

M. et Mme A. Paquet ont été blessés hier soir dans une collision d'automobiles survenue dans le Village Huron, à Loretteville. Le véhicule qu'occupaient M. et Mme Paquet est entré en collision avec celui de M. André Levesque, 134, avenue Plante, Québec-Ouest. Les blessés ont reçu les premiers soins du Dr Gaston Jean, de Loretteville, et ils ont été conduits à l'hôpital St-François d'Assise par

(Suite à la page 6, 5e col.)

Bilan impressionnant des activités de la Croix-Rouge de Québec en 1956

Au Conseil des Oeuvres

Me Jean-Marie Guérard est réélu président

Me Jean-Marie Guérard, C.R., Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, a été réélu, hier soir à une assemblée générale du conseil d'administration, président du Conseil Central des Oeuvres du Diocèse de Québec pour l'année 1957.



Me J.-M. GUERARD C.R.

Les autres membres élus du conseil d'administration sont : M. Claude Taschereau et M. Alphonse Proteau, vice-présidents; M. J.-A. Vézina, C.A., trésorier; Rév. Soeur Marie-Médiatrice, s.c.i.m., secrétaire; M. Jean-Marie Martin, président du Comité de liaison et de publicité; M. Charles-Henri Giguère, président du Comité des budgets; M. l'abbé Alphonse Giroux, délegué de l'Ordinaire et directeur; M. Gilles Sarault, président de la Campagne 1956; M. Marcel Fortier, président de la Campagne 1957; Mad. J.-Ludger Beaulieu, M. Emile Beauvais, Me Louis-Philippe Bouchard, M. Lucien Lachapelle, M. Guillaume Piette, Mme Henri Racine, M. Emilien Rochette, Rév. Soeur St-Landry, Hon. Juge Thomas Tremblay, M. Alexandre Chaumette, M. François Jobin, Hon. Juge Paul Lesage, M. Claude Morin, M. Charles Bélanger, Rév. Père Gabriel Fortier, s.v., M. P.-H. Guimond, Mlle Hortence Turcotte, M.

(Suite à la page 8, 3e col.)

Une campagne de souscription

La prochaine campagne de souscription à la Croix-Rouge de la ville et du district de Québec débutera le 4 mars prochain et sera placée sous la présidence conjointe de MM. Charles Dumais et Harold H. Lindsay. La nouvelle a été communiquée hier soir lors de la réunion générale annuelle de la Croix-Rouge Canadienne au Château Frontenac. MM. Hugh Bignell et Nil Marcoux seront les vice-présidents de la campagne de la Croix-Rouge.

M. G.-Fernand Caron, président, a été réélu à l'unanimité, de même que tous les membres des comités et sous-comités.

Six rapports de comités ont été présentés et adoptés :

COMITE DE PREVOYANCE

Le comité dirigé par le lieutenant-colonel Alex. Gagnon, M.B.E., signale que le comite porta secours dans quelques désastres mineurs à 10 familles et 68 personnes dans les localités de Québec, St-Nicolas, Château-d'Eau, St-Louis de Lotbinière, St-Gérard-Majella et St-Emile. La Croix-Rouge a fourni des aliments, du combustible, des vêtements et même des lits aux sinistrés.

COMITE DU BIEN-ETRE

Le travail du comité du Bien-être des Anciens combattants dirigé par le brigadier J.-H. Réal Gagnon, O.B.E., E.D., a été considérable si l'on songe au fait que 510 visites ont été faites à ce service et que 951 anciens combattants ont été secourus. Repas, logement, vêtements, bois de chauffage, huile et charbon, nombreux ont été les services rendus.

COMITE DU CORPS DE LA CROIX-ROUGE

Un rapport des activités de ce service a été présenté par Mme Raymond Thivierge, commandant du Corps. Dans son exposé détaillé, Mme Thivierge a souligné que l'effectif de détachement, comprenant 62 membres, a fourni un total de 4,383 heures de travail.

3,134 vétérans malades dans les hôpitaux de Québec ont reçu la visite des jeunes filles de la Croix-Rouge. En même temps qu'elles leur ont distribué cigarettes, chocolat et magazines, elles ont su leur apporter le reconfort moral si nécessaire à leur rétablissement.

De plus, le service de la bibliothèque est bien apprécié à l'hôpital des Anciens Combattants. Tous les jours de la semaine, durant la saison d'hiver, et trois fois la semaine, durant l'été, une jeune fille, s'occupe de distribuer des livres aux malades.

Durant la semaine de Pâques, elles ont vendu avec enthousiasme les violettes que Mlle Ruth Robinson et ses collaboratrices avaient fabriquées. Le résultat final de cette vente fut : $1,597.62.

Le 15 juin, "La Vigie" organisme féminin de Bienfaisance, demanda notre coopération à l'occasion d'une causerie prononcée par l'abbé Pierre. 20 jeunes filles allèrent aider à recueillir des fonds pour les oeuvres de l'abbé Pierre.

A la demande de M. Stan-E. Brock, vice-président de notre Société, et président de "La Clinique de Réhabilitation de Québec Inc.", les membres du Corps de la Croix-Rouge conduisent tous les matins, et trois après-midi par semaine, de patients qui suivent des traitements de physiothérapie à cette clinique.

(Suite à la page 8, 7e col.)

Au Comité administratif, hier

Nos policiers peuvent maintenant négocier leurs conditions de travail

Les autorités municipales sont prêtes à réouvrir les négociations — On demandait $15 de plus par semaine — Anniversaire d'un échevin et naissance d'une princesse.

Les autorités municipales sont prêtes à négocier à nouveau une convention collective avec les policiers.

Les négociations avaient été entreprises déjà mais, à la 11e heure, les membres du syndicat des policiers avaient élu des nouveaux membres de l'exécutif et ceux-ci demandaient de nouvelles conditions de travail, y compris une augmentation générale de $15 et la semaine de 40 heures. La cité, par contre, avait décidé de ne plus négocier avec les constables tant et aussi longtemps qu'ils n'accepteraient pas l'offre faite par la cité lors des dernières négociations.

Les autorités municipales et le syndicat en étaient venus à une entente. Mais, d'autres représentations ont été faites depuis. Le constable, jusqu'à maintenant était considéré sur le même pied que le commis sénior de l'intérieur. Avec la dernière convention collective, les employés de l'intérieur ont obtenu une augmentation que les constables auraient perdue.

Voilà pourquoi ils avaient demandé $15 par semaine. Car ils savent qu'ils ont beaucoup plus de privilèges que les employés de l'intérieur, tels les passages gratuits à bord des autobus, les allocations d'habits, etc.

Il semble que les policiers seraient prêts à négocier à nouveau pour en venir à une entente qui en coûterait, tout de même $45,000 par an de plus. Les autorités municipales sont prêtes à rencontrer de telles dépenses pour éviter l'arbitrage.

ANNIVERSAIRE

S. H. le maire Wilfrid Hamel a félicité l'échevin David Burns qui célébrait hier son anniversaire de naissance.

ANGOISSE D'UN ECHEVIN

M. Burns, se levant alors que l'on discutait de choses importantes, a déclaré que les autorités municipales, qui siégeaient en comité administratif et en conseil, devraient envoyer un message de félicitations à l'endroit de Grace Kelly, actrice d'Hollywood qui venait de donner naissance à une princesse, Caroline.

SERVICE D'AUTOBUS

M. Jean-Marie Lafleur s'est plaint du service d'autobus dans son quartier. Beaucoup de gens lui ont dit que si les échevins devaient voyager par autobus ils seraient les premiers à se plaindre du service. Jusqu'à 15 minutes, les gens ont dû attendre à certains coins de rues durant les pires froids de l'hiver.

M. Arthur Juneau a voulu prendre part, jusqu'à un certain point, disant que les autobus ne pourront circuler adéquatement à Québec tant et aussi longtemps que le rapport du chef de police Roger Lemire, O.B.E., sur le problème de circulation n'aura pas été mis en force.

M. Jos. Matte ajoute qu'il ne faut pas discuter du rapport de la cité tant que le rapport de la Chambre de Commerce n'aura pas été rendu public, parce que le même probleme serait étudié deux fois de suite. Les deux rapports devraient être considérés en même temps, a-t-il dit.

Plan de maison du type ranch publié demain

Un plan de maison de type ranch paraitra samedi dans la page de construction du Soleil ; ce plan est très pratique car il permet de construire la maison en trois phases successives, en partant d'une maison de cinq pièces, pour obtenir plus tard dix pièces, grâce à l'arrangement nouveau conçu par un architecte spécialiste des petites maisons.

La maison de base couvre 1,187 pieds carrés, les deux premiers agrandissements donneront 231 pieds carrés supplémentaires, le troisième, 260 pieds carrés, et le dernier, 480 pieds carrés. Vous obtiendrez ainsi une demeure spacieuse que vous aurez agrandie à la longue, selon les besoins de votre famille et l'augmentation de vos revenus.

Vous pouvez vous procurer une esquisse de ce plan moyennant trente-cinq cents, en remplissant le bon publié à cet effet avec chaque plan.

Si vous êtes intéressé à la construction contemporaine, ne manquez pas de lire les pages de construction du Soleil, paraissant tous les samedis. Vous y trouverez des renseignements très utiles concernant les maisons modernes et des articles traitant de différents sujets touchant à la construction.

Les crédits du ministère des Mines soulèvent peu d'intérêt à l'Assemblée

La Chambre a voté hier les crédits du Ministère des mines après un débat qui a soulevé très peu d'intérêt. C'est à peine si 35 députés ont assisté à ce débat.

Le député libéral de Notre-Dame de Grâce, M. Paul Earl a conduit l'étude de ces crédits pour l'Opposition. Il a demandé au ministre des Mines, M. William Cottingham des détails sur la politique du gouvernement dans l'octroi de permis d'exploration. Il tenait à savoir si les compagnies devaient payer quelque chose et dans l'affirmative quels sont ces droits.

M. Cottingham a dit qu'il ne pouvait répondre precisement car il ne possède pas tous le détail. Il faut tenir compte, dit-il, de nombreux facteurs.

Le député libéral de Westmount-St-George, M. Richard Hyde demande alors s'il y a une formule particulière suivie ou si chaque cas fait l'objet de discussion individuelle.

M. Cottingham a répondu qu'il y a une politique générale de base mais que chaque cas est étudié individuellement.

M. Earl a ensuite demandé au ministre de lui donner les régions qui sont en exploration par diverses compagnies. Il demande aussi si la Cartier Mining détient un permis d'exploration ou si elle a un bail.

M. Cottingham lui répond que la Cartier Mining détient des claims qu'elle a acheté. Ceux-ci couvrent une étendue de 40,000 acres. Le territoire qui sera développé par la Cartier Mining n'a pas été une concession.

M. Earl demande ensuite pourquoi au poste de l'aide à la recherche des Mines, le gouvernement demande cette année $305,500 pour les laboratoires ce qui est une augmentation de $245,000 sur l'année dernière. M. Cottingham dit que la somme additionnelle sera affectée à l'achat d'équipement et à l'embauchage de personne spécialisé dans la recherche. M. Earl a répondu qu'il souhaitait que l'augmentation des crédits donne des résultats satisfaisants pour la justifier.

Au cours de la discussion sur les crédits pour les villages miniers, M. Cottingham a dit qu'il y aurait un nouveau village minier sur les rives du Lac Batchelor qui est appelé Desmaraisville. De 5 à 15 autres villages seront construits au cours des prochains 18 mois.

Le chef intérimaire de l'Opposition, M. René Hamel, à ce moment-ci du débat, se déclare surpris de constater qu'au moment où

(Suite à la page 8, 1ère col.)



SIX JEUNES IMMIGRES HONGROIS PARTENT POUR LA FORET : Six jeunes Hongrois, arrivés au pays depuis le 15 janvier, ont quitté au cours de l'avant-midi, aujourd'hui, l'édifice de l'immigration au Bassin Louise, pour se diriger vers un camp de la compagnie Donnacona Paper, dans le Parc des Laurentides. Les jeunes réfugiés ont décidé de s'embaucher comme bûcherons. C'est le premier groupe qui part ainsi pour travailler dans les forêts du Québec. Voici leurs noms : ETIENNE KOVACS, 21 ans; FRANÇOIS SZABO, 25 ans LESLIE FABIAN, 22 ans; JULES KROLIK, 22 ans; JEAN VIZI, 22 ans, et GEZA FEHERVARY, 20 ans. A l'occasion de leur départ pour la forêt, M. Jean-Louis Morin, distributeur des scies mecaniques Cobra, a fait cadeau aux bûcherons hongrois d'une scie à la demande du R. P. Engelbert Lacasse, S.J., aumônier des bûcherons de la province de Québec. La photo ci-dessus fait voir Mgr RENE BELANGER, P.D., aumônier diocésain des immigrants, au moment où il bénissait l'instrument de travail, en compagnie du R. P. LACASSE, de M. MORIN, des six jeunes Hongrois, et, à l'arrière-plan, du Dr SSELLE LOUIS et de M. CHARLES SAUCSANG, interprète. (Photo du "Soleil")

Plus de 25,000 clients satisfaits
RÉPARATIONS TV
INSTALLATION D'ANTENNES
SERVICE JOUR ET NUIT
DIMANCHE ET FETE
Incluant ajustement complet et précis exécuté par des techniciens qualifiés.
TELEVISION
CFCM-TV, Canal 4, Québec
VENDREDI
3h.30 EN MATINEE
Les Montagnards
4h.00 VOUS ETES INVITEE
5h.00 HISTOIRES DE M. DE LA FONTAINE
5h.15 LE GRENIER AUX IMAGES
6h.00 SUR LE PLATEAU
6h.30 MELODIES
6h.45 MA P'TITE MUSIQUE
7h.00 NOUVELLES LOCALES
7h.07 PARLONS SPORTS
7h.15 TELE-JOURNAL
7h.30 EPOPEES MODERNES
7h.45 POUR ELLE
8h.00 LE SPORT EN REVUE
8h.30 CHANSONS-VEDETTES
9h.00 LE THEATRE DU MYSTERE
9h.30 QUATUOR "Brigitte"
10h.00 PROFILS D'ADOLESCENTS
10h.30 CONFERENCE DE PRESSE
11h.00 NOUVELLES ANGLAISES
11h.15 DERNIERES NOUVELLES
11h.20 PARLONS SPORTS
11h.25 CINE-FEUILLETON
11h.40 ED SULLIVAN SHOW
Horaire sujet à changements
BELL RADIO & TV SERVICE (QUEBEC) Reg'd.
TEL. : LA 9-3796
GARANTIE D'UN AN SUR TOUTES PIECES

Saine
bien danser constitue une distraction la plus hygiénique et la plus saine. Leçon $2.00. Cours complet $15.00. Valentino, 253 St-Jean — LA 3-2400

ROBERT RADIO T.V.
Service jour et nuit.
$2.50 pour appel de service.
Réparations garanties.
TEL.: MU 3-3524

BEL-AIR
T. V. ENR.
745, 3e AVENUE
REPARATIONS DE TELEVISEURS
Appel de service $3.
Pièces garanties
Service dimanche et fêtes
Tél.: LA 9-1842
Si on ne répond pas signalez LA 2-8960

RÉPARATIONS DE TV
Atelier equipé des instruments les plus précis, les plus modernes et les plus onéreux, opéré par des experts les plus réputés à Québec. Confiez vos réparations à une maison de confiance au service des Québécois depuis plus de 35 ans ET SOYEZ ASSURES DE NE PAS ETRE TROMPE.
J-ROMEO CROTEAU
179 rue St-Joseph Est
Tél.: LA 3-3928

Confiez à:
C. ROBITAILLE Inc.
la réparation de votre
TV
Service JOUR et SOIR
Téléphonez
le jour..... LA 9-2141
après 5.30..... LA 4-9272
Prêtons appareil.
TELEVISION
CFCM-TV, Canal 4, Québec
SAMEDI
10h.00 FON FON
11h.00 CONCERT POUR LA JEUNESSE
4h.30 BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS
5h.00 LES JEUNES TALENTS
5h.30 DESSINS ANIMES
6h.00 COLONEL MARCH
6h.30 SOLDIERS OF FORTUNE
7h.00 NOUVELLES LOCALES
7h.07 PARLONS SPORTS
7h.15 TELE-JOURNAL
7h.30 PIANOS CONCERTANTS
7h.45 QUELLES NOUVELLES
8h.00 MY LITTLE MARGIE
8h.30 CHACUN SON METIER
9h.00 SOIREE DU HOCKEY Black Hawks vs Canadiens IMPROMPTU
10h.45 L'HEBDOMADAIRE DU SPORT
11h.00 NOUVELLES ANGLAISES
11h.10 DERNIERES NOUVELLES
11h.15 PARLONS SPORTS
11h.20 CINEFEUILLETON
11h.35 LUTTE DU TEXAS
Horaire sujet à changements
C. ROBITAILLE Inc.
200 ST-JOSEPH-EST — QUEBEC

MAL DE DOS
VITE ! une friction au Ben-Gay à l'action pénétrante!
LE VÉRITABLE BAUME ANALGÉSIQUE
89¢ env.
QUEL SOULAGEMENT! Chaleur pénétrante qui diminue rapidement la congestion, active la circulation et apaise les nerfs. Il diminue également les douleurs rhumatismales, névralgiques, musculaires ou dues au rhume de poitrine.

EDIFICE GUILLEMETTE — 2e étage, ch. 215
Profitez du choix formidable que nous avons présentement.
- BAGUES de fiançailles
- MONTRE
- CHAPELET
- COUTELLERIE
- BIJOUX ETC...

Un gros escompte est alloué sur chaque achat.
Montre d'hommes, spécial du mois, 17 pierres. Val. de $36.00 pr $16
Montre de dames, spécial du mois, 17 pierres. Val. de $36.00 pr $16
RENE MARCOUX
IMPORTATEUR
466 DE LA COURONNE — Tél.: LA 4-8722

"Fais ce que dois"

LE SOLEIL

Organe libéral

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans ce même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

Québec, vendredi 25 janvier 1957

Un excellent indice de la vitalité de notre nation

Les compilations du dernier recensement démontrent que l'accroissement de la population canadienne se poursuit à un rythme qui dépasse de beaucoup les prévisions les plus optimistes. Pour peu qu'il connaisse les mêmes progressions au cours des prochaines année, il n'est pas impossible que le chiffre de 26,650,000 prévu par les experts de la commission Gordon soit bien inférieur à la réalité. En cinq ans, de 1951 à 1956, la population canadienne s'est augmentée de deux millions de personnes, soit sensiblement le même total que pendant la décennie correspondante. Le taux d'accroissement a été de 14.8 pour cent et il n'a été dépassé que pendant les années de très forte immigration du début du siècle.

Quand on examine un peu les chiffres détaillés, on constate que plus de la moitié de la population du pays réside dans les deux provinces centrales: le Québec et l'Ontario. Notre voisine a connu la plus forte augmentation, à cause de l'immigration intense, dont elle est toujours le centre, et aussi à cause de l'augmentation marquée du taux de la natalité. Au cours des trois dernières années, l'Ontario a damé le pion à la province de Québec dans ce domaine. Ces deux provinces ont à elles seules une population de plus de dix millions. Il reste six millions à peine pour les huit autres provinces de la Confédération Canadienne. C'est à l'autre extrémité du pays que la progression a été la plus sensible, en Colombie d'abord et en Alberta ensuite, qui dépasse pour la première fois le million.

Des deux provinces des Prairies c'est le Manitoba qui a fait le plus de progrès et sa population se rapproche rapidement de celle de la Saskatchewan. L'écart entre elles a été rogné de près de la moitié au cours des cinq dernières années.

Dans les Maritimes où l'augmentation se fait beaucoup plus lentement, il est intéressant de noter que c'est Terre-Neuve qui connait le plus haut pourcentage d'augmentation. Cette province jouit d'un des taux de natalité les plus élevés du pays et possède des ressources naturelles d'une très grande richesse dont l'exploitation ne fait que commencer. Elle semble vouée à un avenir très prometteur et à une industrialisation très accentuée d'ici quelques années.

Les cinq dernières années donnent une magnifique illustration de la vitalité de la nation canadienne. Si l'apport de l'immigration compte pour un pourcentage assez appréciable dans l'augmentation de la population, environ un quart, il n'en reste pas moins que la principale cause est la forte natalité, qui est à la hausse dans presque toutes les provinces.

C'est pourquoi, s'il ne faut pas bouder l'immigration, il est important de la contrôler le plus soigneusement possible afin qu'elle ne travaille pas contre nous. Il faut l'orienter de façon à combler les lacunes de notre marché de l'emploi et non pas avoir une politique à courte vue centrée sur le nombre seulement au détriment de la qualité des immigrés.

La pénurie d'ingénieurs se fait sentir dans l'industrie du pays

Les experts du service des recherches du Ministère du Travail déplorent, dans un relevé des conditions actuelles, la pénurie du personnel professionnel, ingénieurs, techniciens, hommes de science, dans le développement économique du pays. Leur rapport qui embrasse les besoins de l'industrie et du commerce mentionne que la moitié des employeurs consultés manquent d'hommes compétents pour la poursuite de leurs entreprises; il s'ensuit que la majorité des compagnies et corporations se voient dans la nécessité d'ajourner leurs projets d'expansion, de restreindre leur production, puis de surcharger leur personnel actuel et de confier des postes à des gens incapables de les remplir efficacement.

Les besoins augmentent constamment et se font pressants, à tel point que dans les établissements industriels mentionnés, plus de trente mille professionnels occupaient un emploi de confiance. Il en aurait fallu le double pour suffire à toute la tâche, tant la marche du progrès a accéléré son mouvement depuis ces dernières années; les enquêteurs laissent entrevoir que la pénurie d'ingénieurs et de techniciens se fera sentir davantage au cours des années 1957 et 1958 qui marqueront peut-être l'apogée de la période de prospérité où se déploie le Canada avec l'accroissement rapide de sa population.

Pour combler les vides, les institutions de haut savoir, universités, collèges, écoles spécialisées seront mises à contribution, car elles devront fournir des contingents beaucoup plus nombreux de diplômés et de gradués dans les carrières du génie et des sciences. Selon les pronostics, le recrutement s'accélère dans les facultés, pendant que les offres d'emploi augmentent encore dans une proportion de 12 à 15 pour cent; l'université qui est déjà en retard dans la course devra déployer des efforts surhumains pour reprendre le terrain perdu et arriver à bon port en formant les élites professionnelles dont l'industrie canadienne a le plus besoin.

L'écart est manifeste entre l'offre et la demande. Plus de 60 pour cent des compagnies consultées ont signalé les difficultés énormes qu'elles ont éprouvées à engager des ingénieurs et des techniciens parce qu'il ne s'en trouvait point en nombre suffisant. D'où la nécessité de recourir à l'étranger pour remplir les cadres et prendre la place qui doit revenir normalement aux nôtres.

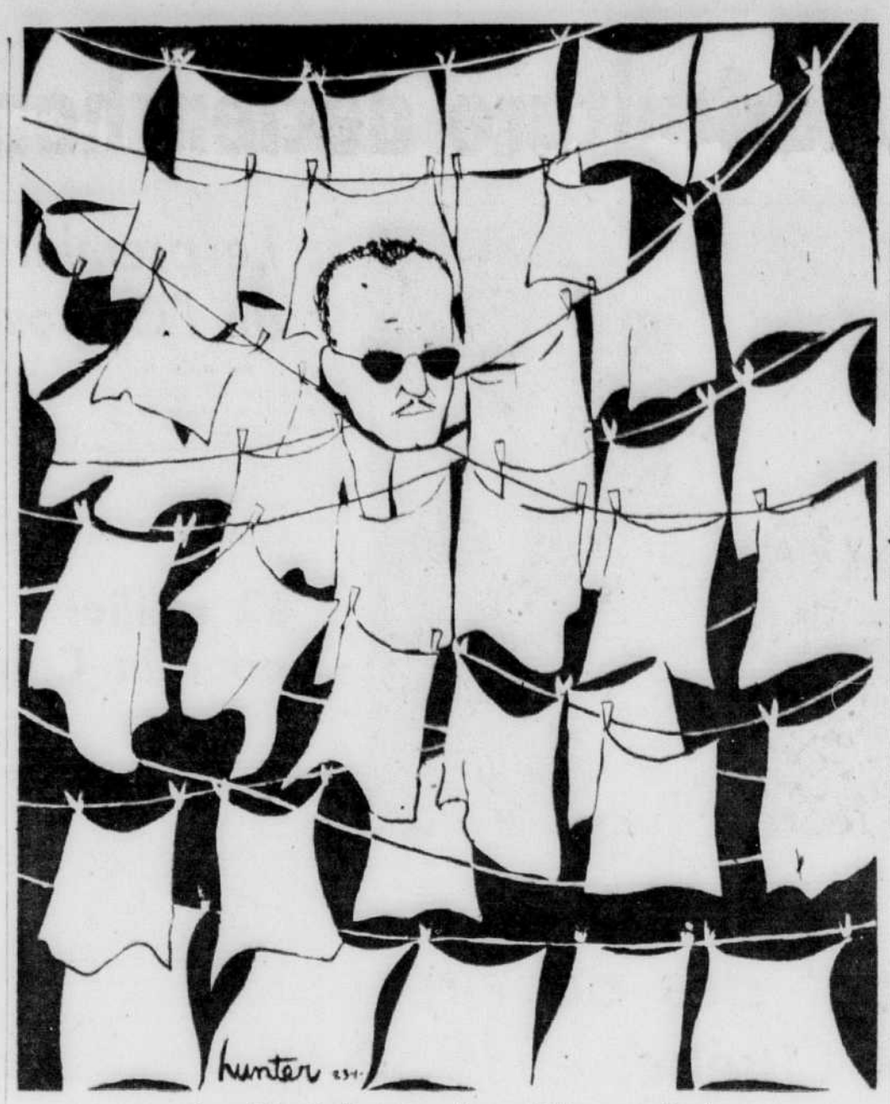
La pêche au saumon dans l'économie de la province

Le saumon de l'Atlantique joue un rôle marqué dans l'exploitation des ressources naturelles de la province; il remonte le fleuve juqu'aux abords de l'Ile d'Orléans et même jusqu'à Cap-Rouge et sa pêche profite à des centaines de villages échelonnés sur la Côte-Nord et dans la péninsule de Gaspésie. Ses prises sont parfois imposantes et ont un double caractère selon que les sportifs ou les pêcheurs le capturent; et cette double pêche sportive et commerciale rapporte un revenu annuel de plus de $2 millions, ce qui représente une valeur économique qui mérite d'être sauvegardée par des mesures qui assurent la conservation du saumon.

Un professeur de zoologie de l'Université Laval, M. Georges Maheux, vient de publier une savante étude sur le sujet. L'auteur s'est appliqué à démontrer ce que la pêche au saumon rapporte aux pêcheurs de la Côte-Nord et de la Gaspésie, et aussi à déterminer les conséquences économiques et sociales qui en découlent dans les régions qui en sont l'objet. Le saumon est un des poissons les plus recherchés et les plus pêchés, et sans les mesures de protection dont on l'entoure, il serait disparu de nos rives, tant il s'expose lui-même aux abus du braconnage. Sous l'ancien régime français, le saumon faisait l'objet d'un commerce florissant à Québec et à Montréal, et depuis les développements de la colonie et l'emprise des industries, le territoire de la pêche s'est restreint au littoral de la Côte-Nord depuis Tadoussac jusqu'à Blanc Sablon et aux côtes de la Gaspésie depuis Matane jusqu'à Matapédia; l'abondance des prises varie d'une année à l'autre, et les biologistes en recherchent les causes dans les difficultés de peuplement du poisson.

La pêche au saumon comporte un élément sportif qui attire de nombreux contingents de nemrods et d'amateurs de vie au grand air, qui viennent des provinces du pays et surtout d'outre-frontière. Elle a donné lieu à l'établissement de nombreux clubs de pêche qui attirent leurs clients réguliers chaque saison et qui procurent ainsi une source de revenus appréciable à l'industrie du tourisme. Par ailleurs les pêcheurs qui exploitent le saumon sur une grande échelle assurent des revenus constants sous une forme commerciale puisqu'ils disposent de leurs prises à bon compte aux compagnies qui alimentent les grands marchés de Québec et de Montréal.

Quant à la conservation du saumon, le gouvernement a institué des réserves qui sont à la disposition des pêcheurs sportifs, moyennant une contribution nominale; ceux qui les fréquentent doivent se soumettre à une réglementation sévère quant aux prises, soit six saumons par jour et vingt et un par semaine, et cela dans une limite de quelques mois du 5 juin au 31 août. Cette même réglementation s'applique à toute pêche de saumon dans les réserves comme ailleurs, et les gardes-pêche ne font de passe-droit pour personne.



La fille à Rainier tisse déjà sa toile !

A travers la presse

Chez les communistes

Au Canada, le parti communiste connait des déboires et des divisions profondes; des factions s'affrontent, et l'influence du parti devient plutôt négligeable, ce qui fait dire à LA PATRIE:

"Nous avons déjà fait écho aux difficultés surgies au sein du parti communiste canadien; une dépêche d'agence fournit à cet égard des prévisions intéressantes. Il se confirme de plus en plus que les événements européens — campagne de déstalinisation et écrasement de la Hongrie — ont eu des répercussions directes sur nos marxistes. Deux factions s'affrontent; il y a la vieille garde, qui conserve sa confiance au vétéran Tim Buck, et un groupement, dirigé par J.-B. Salsberg, désireux de renouveler les cadres. Si Buck a gagné la première manche à la réunion de l'exécutif d'octobre dernier, il n'est pas dit qu'il ne devra pas baisser pavillon au congrès national d'avril prochain. Ce Salsberg, qui a déjà siégé à l'Assemblée législative de l'Ontario, vient de signer une lettre importante dans le mensuel du parti. Il est appuyé par un certain nombre de ses collègues, notamment Harry Binder, qui fit partie du conseil de ville de Montréal. Le but principal poursuivi par les dissidents, c'est de dissocier le communisme canadien des directives de Moscou. Ils veulent demeurer fidèles à l'enseignement du marxisme-léninisme, mais ils n'entendent pas être les jouets serviles du Kremlin et le suivre dans ses différentes évolutions. Un argument invoqué par le groupe Salsberg, c'est le nombre des défections subies en ces derniers mois. On se rappelle, par exemple, la démission retentissante de Gui Caron, le leader québécois, et de plusieurs de ses collègues. Ces départs s'élèveraient à plus de deux cents, chiffre considérable si l'on tient compte qu'il s'agit de militants bien placés dans la hiérarchie communiste, si l'on tient compte surtout des effectifs modestes du parti dans notre pays. Salsberg et ses amis sont également favorables à un rapprochement avec les socialistes et les unions ouvrières, sans doute en vue de reformer une espèce de front commun des gauches. A la lumière des événements récents, cette perspective nous apparait singulièrement lointaine."

Problème d'adaptation

Notre pays doit s'occuper des indigènes qui composent une population de plusieurs milliers d'âmes qui habitent des réserves et des territoires éloignés du nord. LA TRIBUNE se penche sur le problème et dit:

"Les Indiens et les Esquimaux qui vivent au Canada, principalement dans les Territoires du Nord-Ouest ne manquent pas de poser de sérieux problèmes au gouvernement canadien. Bien sûr ces problèmes n'ont pas l'envergure de ceux posés par les groupes indigènes en Afrique du Sud et sont de nature différente, mais ils n'en possèdent pas moins un aspect humain très important. On estime à 7,000 le nombre des Esquimaux et à 6,000 celui des Indiens qui vivent dans le grand Nord et la tâche de les amener graduellement à un meilleur niveau de vie est extrêmement compliquée. Plusieurs mesures mises en oeuvre jusqu'à maintenant ont surtout eu pour résultat de créer de nouveaux problèmes tandis que d'autres, si elles ont donné des résultats, n'ont pas porté tous les fruits qu'on en attendait. Le passage d'un mode de vie très primitif à notre façon de vivre moderne entraine la plupart du temps des répercussions inattendues et parfois désastreuses pour les indigènes eux-mêmes. Notre pays aurait un grand intérêt à ce que des sociologues se penchent sur les problèmes humains suscités par ce processus d'adaptation, les étudiant à la lumière des lois sociologiques connues et jassent part de leur conclusions aux autorités concernées. Malheureusement les études de ce genre par des personnes compétentes sont rares pour ne pas dire inexistantes, de sorte que nous en sommes réduits à tenter des expériences qui n'apportent, la plupart du temps, rien de bon."

La lutte contre la délinquance juvénile, dans son ensemble, repose sur deux conditions

(par Shevawn LYNAM)

"Les enfants bien élevés ne parlent pas devant les grandes personnes", disait-on à l'ère victorienne, orgueilleuse époque qui est devenue un symbole de l'artifice et de l'hypocrisie. Cependant, tandis qu'un calme majestueux régnait parmi les housses et les aspidistras, de grands réformateurs jetaient les bases de tout un système social maintenant entré dans les moeurs, en étudiant notamment le problème des jeunes criminels.

Cet esprit social du 19ième siècle contribua à humaniser toutes les sphères de la vie nacoup que, si l'on pouvait ne pas entendre trop souvent les enfants des riches, ceux des moins favorisés étaient enclins à s'attirer toutes sortes de difficultés. On comprit bientôt que ces enfants étaient des victimes, et non pas des coupables, et la loi admit que les jeunes délinquants de moins de 16 ans demandaient plutôt une rééducation qu'un châtiment.

Ce principe, cent ans plus tard, est resté la base de la législation britannique sur la délinquance juvénile. Il a remplacé la prison par le centre de rééducation et mis à la mode un nom qui est un mot de passe pour ceux qui s'occupent de délinquance juvénile : Borstal. Ce principe, enfin, continue à inspirer les travaux de tous ceux qui s'efforcent de sauver les enfants difficiles d'eux-mêmes, ou de leurs familles, et de la société.

La lutte contre la délinquance juvénile dans son ensemble repose sur deux conditions: la possibilité qu'a l'opinion publique de maintenir la loi dans le courant des dernières découvertes de la psychologie enfantine la possibilité pour la société de former assez despécialistes qualifiés et dévoués pour suivre effectivement les jeunes délinquants confiés à leur garde par les tribunaux.

Les parents de l'ère victorienne étaient persuadés que toute démonstration d'affection à l'égard de leurs enfants affaiblirait leur caractère. Nous savons maintenant, en revanche, que la crainte souvent causée par le manque d'affeation, teut, ce qui est plus désastreux encore, leur endurcir le coeur. Sachant cela, près de mille tribunaux pour enfants l'Angleterre et du Pays de Galles ont été organisés de manière à donner au jeune délinquant l'impression que ceux qui le jugent le comprennent.

Ces tribunaux sont composés de magistrats bénévoles, particulièrement qualifiés pour s'occuper des problèmes de l'enfance; l'un d'eux doit être une femme. Des juristes les assistent. On évite d'employer les termes de "sentence" et de "condamnation", et le public n'est pas admis, bien qu'il ne soit pas possible d'exclure la presse. Les délinquants âgés de moins de 14 ans sont appelés "enfants"; ceux de 14 à 17 ans "jeunes gens", et, bien que les seconds puissent être jugés dans les cas les plus sérieux par de plus hautes instances et un jury, ceci n'arrive en pratique que rarement.

C'est lorsque le délit est considéré, au vu des preuves, comme établi, que commence le plus important de la procédure. Il s'agit d'une enquête, généralement effectuée pendant une semaine ou une quinzaine, après ajournement de la Cour. Cette enquête est extrêmement détaillée : les autorités locales doivent présenter le livret scolaire de l'enfant; on visite son foyer, dont on évalue le niveau matériel et moral, on étudie ses amis, on recherche les questions qui l'intéressent, à quoi il occupe ses loisirs. De nos jours, si un cas paraît particulièrement difficile, la Cour tend de plus en plus à demander un examen psychologique.

On prescrit alors un traitement, plutôt selon les besoins de l'enfant, révélés par l'enquête, que selon la gravité du délit. Dans un cas banal, le déliquant sera relaché sous condition de ne pas récidiver pendant une période donnée. Pour des délits plus graves, on le placera, généralement à son domicile, sous la surveillance d'un délégué à la liberté surveillée, dont la tâche sera de conseiller l'enfant, de gagner son amitié et, en conséquence, d'obtenir sa coopération. L'enfant peut aussi avoir à passer quelques heures par semaine dans un centre où il recevra une instruction, accomplira certains travaux; il est possible également qu'il soit condamné à une amende. Cependant, si l'on admet la responsabilité des parents, c'est à eux qu'incombera le paiement de l'amende, et l'enfant pourra leur être retiré et confié à un foyer d'adoption ou à un pensionnat adéquat.

Constamment, on fait passer l'enfant avant la société à l'encontre de laquelle il a commis le délit : mais, à mesure qu'il grandit et approche de l'âge où il prendra sa place dans le monde, ses besoins changent. En conséquence, la société, les obligations qu'il a envers elle, prennent plus d'importance dans le traitement choisi. C'est parmi les jeunes de 17 à 21 ans que l'on trouve la plus forte proportion de criminels débutants, et l'apparition du "teddy boy" dans l'Angleterre d'après guerre a quelque peu inquiété l'opinion. Cependant, celui-ci s'en tient généralement au tapage et au désordre public, et ce serait une erreur que de prendre ses flamboyantes manifestations vestimentaires d'opposition à la société pour des formes plus graves de délinquance.

Bien qu'un délinquant âgé de 17 à 21 ans soit jugé par les tribunaux habituels, il ne peut être condamné à la prison que si le tribunal est convaincu qu'aucun autre châtiment ne pourra le réfréner, ce qui est, naturellement, très rare. Dans la plupart des cas, on l'envoie dans une institution Borstal, ou dans un établissement agréé du même genre, où l'on s'efforcera de développer chez lui le sens des responsabilités sociales. Il existe actuellement en Grande-Bretagne trois institutions Borstal pour les garçons et une pour les filles. Elles tirent leur nom du village de Borstal, dans le Kent, où fut fondée la première d'entre elles. On y met l'accent tout particulièrement sur l'instruction et la pratique religieuses; les sports et autres activités de plein air jouent également un grand rôle dans l'éducation des jeunes délinquants.

Une fois quittée l'institution, le jeune homme reste pendant plusieurs années sous le contrôle personnel du professeur, fréquemment devenu son ami et allié. On peut juger du succès de cette méthode par le simple fait que depuis 1908, date de la création de l'Association Borstal de Surveillance, 35 pour cent seulement des jeunes libérés ont eu à nouveau affaire à la justice.

La loi, comme on peut le voir aux remèdes qu'elle prescrit, a donc fait un gros effort pour comprendre les problèmes des jeunes délinquants. En ce qui concerne ces remèdes eux-mêmes, le nombre des spécialités qualifiés augmente chaque jour et ils font quotidiennement de nouvelles et importantes découvertes dans cette branche de la psychologie. Ces gens n'ont pas simplement choisi un métier; ils ont répondu à une vocation — et leur objectif final est, naturellement, de prévenir plutôt que de guérir; et ceci nous amène au centre du problème. Le fait est que, en dehors des enfants affligés d'une tare mentale précise, les institutions et écoles spécialisées sont à l'heure actuelle pleines des enfants difficiles de parents difficiles.

Parfois ces derniers, dans les meilleures intentions du monde, gâtent leurs enfants et faussent leur sens des valeurs. Ils sont parfois tyranniques et trop désireux de voir leur enfant réussir. Certains parents sont froids et distants, d'autres partagent imprudemment leurs problèmes, leurs angoisses d'adultes avec leurs enfants. Si l'on veut résoudre le problème toujours plus grave de la delinquance, les parents devront trouver le temps chaque jour de faire ce simple effort : se souvenir de leur enfance. Ils se rappelleront que l'enfance est un passage sans repos d'une sensation à une autre, passage plein d'une minutie parfois extrême, plein d'attachements irraisonnés pour de vieilles poupées de chiffon délavées ou d'humbles ballons rouges, préférés au luxueux présent d'un oncle favori, un voyage plein de délices immenses et secrètes, de drames écrasants et cachés, le plus important voyage de la vie.

(UNESCO)

Aujourd'hui et demain vus par Walter Lippmann

Une situation favorable sur le plan domestique, mais de graves motifs d'inquiétude sur le plan mondial

Le président commence son second terme à un moment où la situation intérieure s'annonce favorable mais ses soucis seront plus nombreux en ce qui concerne la politique étrangère. Le pays est prospère, et ses problèmes intérieurs, quoique importants, n'en sont pas à l'état critique. Il y a maintenant, comme il y avait au moment de sa première entrée en fonction, une profonde et amère division au sein de notre peuple. L'histoire pourra bien dire que la réalisation la plus notable de Eisenhower durant son premier terme fut d'apporter la paix intérieure aux Etats-Unis et d'inaugurer une ère de bonne volonté dans la nation. Le président lui-même jouit de la confiance d'une très grande majorité de la nation, et même s'il rencontre de l'opposition et de la critique, il n'a pas de grands ennemis.

Il y a, comme il devait se produire, une grande différence entre le Eisenhower d'aujourd'hui et le Eisenhower de la première assermentation. Les événements de la vie sont plus forts que les prévisions des hommes. Il commença son terme, par exemple, avec une théorie présumément acquise à West Point. Cette théorie consistait dans le fait que le Congrès détermine la politique et légifère tandis que le président, s'en remettant au Congrès, exécute la politique et fait observer les lois. La pratique de cette théorie vint près de l'amener à un désastre dans ses deux premières années d'administration. La responsabilité en retombe sur sa passivité face à l'usurpation de pouvoir par les comités du Congrès. Maintenant, dans les limites de son propre tempérament et de sa propre énergie, Eisenhower est devenu, comme tous les présidents de valeur qui l'ont précédé, un partisan du principe que le bureau du président est le rameau central et premier du gouvernement.

Il semble sûr de prédire que ce qui se produira dans les affaires étrangères au cours de son second terme sera décisif. Les problèmes fondamentaux du budget sont d'un côté l'inflation et de l'autre côté la solution du financement des mesures de bien-être faisant autrefois partie de la doctrine du New Deal, qui s'appelle maintenant le nouveau républicanisme. Ces problèmes viennent en opposition directe avec les frais de l'affermissement militaire, du fait que nous sommes impliqués dans une gigantesque course aux armements et que la guerre froide s'est étendue à une plus grande échelle et avec une intensité renouvelée.

Ce n'est pas ce que le président Eisenhower espérait lorsqu'il fut assermenté il y a quatre ans. Il est juste de dire, je crois, que son espoir originel était que, commençant avec un effort pour mettre fin à la guerre coréenne, il pourrait en arriver à une trêve globale avec l'Union soviétique. Une telle trêve lui aurait permis de dégager plusieurs de nos forces armées de leurs vastes et périlleuses missions dans tous les coins du globe. C'est seulement dans cet optique qu'il pouvait croire, comme il le fit durant la campagne de 1952 et comme il le mit de l'avant dans sa fameuse convention avec le sénateur Taft, qu'il pourrait réduire radicalement les dépenses fédérales, qu'il pourrait réduire les taxes, et qu'il pourrait réduire la dimension du gouvernement fédéral. Son espoir alors était qu'il pourrait dégager, retrancher et réduire. Cette prévision était fondée sur l'espoir le plus profond que la guerre froide pourrait être, si non terminée, du moins modérée.

Comme il entre dans son second terme, on le voit étendre plutôt que réduire nos missions à l'étranger. Sur les trois grands fronts de la guerre froide, en Extrême-Orient, au Moyen-Orient et en Europe centrale, il n'a pas d'éventualité présente de négociation qui pourrait ouvrir la voie à une forme de trêve. Il y a une atmosphère d'incompatibilité ici et dans le monde envers nous qui pèse pesamment sur l'avenir au début du nouveau terme.

$2 millions en 2 ans pour la Colonisation

(Suite de la page 3)

peut se demander s'il est opportun d'augmenter le nombre de nos fermes. Il y a des gens sérieux qui disent qu'on ne devrait pas y songer. Le ministre de la colonisation a le devoir de donner des explications.

Le chef de l'opposition note que chaque année le nombre des fermes diminue. De 1941 à 1951, il a diminué d'environ 20,000 dans la province. Cela a continué de 1951 à 1956. Qu'est-ce que le gouvernement entend faire pour remettre à la disposition des cultivateurs les terres abandonnées qui ont déjà été défrichées ?

Pourquoi ce projet de loi aujourd'hui ? Ce qu'on veut, c'est avoir un chèque en blanc, continue le député de St-Maurice. On aurait pu suivre la procédure ordinaire et inclure les dépenses prévues dans le budget. Mais il y aurait eu alors un contrôle de la part des députés. Avec le Bill 34, il n'y aura pas de contrôle et le gouvernement pourra faire ce qu'il voudra des $2,000,000. C'est un sabotage de la démocratie, de la responsabilité ministérielle.

Nous n'avons pas d'objections, poursuit M. Hamel, à ce qu'on vote de l'argent pour la colonisation, mais à la condition que ce soit de façon régulière . . . , et cela bien que des gens aient dit que "ceux qui prêchent le retour à la terre perdent leur temps dans la province d Québec".

M. Duplessis déclare que ce qu'a dit le chef de l'Opposition au sujet de la diminution du nombre des fermes n'est pas exact parce qu'on fait des comparaisons entre statistiques établies sur des bases différentes.

M. Hamel : Ce sont les statistiques publiées par le ministère du commerce et de l'industrie.

M. Duplessis précise sa pensée en disant qu'on calculait autrefois le nombre des fermes en tenant compte de celles qui, par exemple, pouvaient avoir des terres d'une superficie de 50 arpents, alors que maintenant on calcule le nombre des fermes ayant des terres d'une plus grande superficie, par exemple, 150 arpents.

Quand on prétend que le ministre de l'agriculture a dit qu'il n'y a pas besoin de cultivateurs additionnels, cela peut s'interpréter de différentes manières, ainsi en regard de l'immigration.

M. Duplessis déclare encore : Le chef de l'Opposition nous reproche de ne pas inclure les $2,000,000 dans le budget. Quand nous mettons quelque chose dans le budget, il critique. Et quand on ne met pas quelque chose dans ce même budget, il critique également.

Voyons quelle est la situation. Le budget est un statut comme la loi actuelle. Mais c'est un statut limité à 12 mois. La loi actuelle prévoit pour 24 mois. Ça ne pouvait donc être inclus dans le budget. Est-ce qu'on peut reprocher au ministre d'avoir prévu 24 mois à l'avance ? Le bill est un excellent bill. Qu'on prenne le vote !

Cinquante huit députés votent en faveur du projet de loi ; quinze contre.

EN COMITE

Au cours de l'étude en comité, M. Hamel soumet d'abord que le gouvernement n'a pas besoin d'une nouvelle loi pour se faire autoriser à procéder à un recensement des ressources humaines et des ressources naturelles, puisqu'il a déjà ce pouvoir en vertu du chapitre 247 des Statuts refondus de Québec, 1941.

M. Bégin répliqua que ces pouvoirs sont plus explicites dans la mesure à l'étude, qu'ils sont plus larges aussi. Il n'y a pas de mal, dit-il, à renforcer une législation déjà existante, mais M. Hamel est plutôt d'avis que le ministre ignorait probablement la législation antérieure. De toute façon, poursuit-il, on continue à faire des lois non nécessaires, des lois qui se répètent, l'on ajoute au fouillis de nos statuts.

Le premier ministre fait, toutefois, remarquer à M. Hamel que le chapitre des statuts refondus de 1941 qu'il a cité ne s'applique pas, parce qu'il n'autorisait aucune dépense. Nous voulons faire des statistiques ici pour des fins de colonisation, non simplement pour des fins de renseignement. La nouvelle loi prévoit une dépense de $2,000,000 pour fins de colonisation, y compris les frais de cet inventaire.

Le chef de l'opposition revient pourtant à la charge, cette fois, pour soutenir que le gouvernement possède aussi déjà les pouvoirs qu'il réclame aujourd'hui, en vue de continuer l'organisation des colonies et des paroisses et le travail d'arpentage des terres. Mais on lui répond de nouveau qu'aucune dépense d'argent n'avait été prévue dans les statuts auxquels il fait allusion.

La loi en discussion prévoit, au paragraphe "g" de l'article 1, que le ministre de la Colonisation pourra construire des maisons d'habitation et autres bâtiments sur des lots de colonisation et les céder aux colons. M. Hamel demande à M. Bégin si son département a préparé des plans en vue de la construction de ces maisons. Le ministre lui répond qu'il n'y a aucun plan précis encore, mais que son ministère a reçu des suggestions en ce sens et veut être en mesure de pouvoir les construire s'il décide de le faire. "C'est ça, rétorque M. Hamel, on n'a pas de plans et on nous demande de voter de l'argent".

M. Duplessis : Ce pouvoir, pour le ministre de la Colonisation, de construire des maisons pour les céder aux colons, n'est pas nouveau. Il est contenu dans une loi que l'Union nationale a fait adopter en 1945. On l'a inscrit à nouveau dans cette loi, pour ne pas avoir à référer à la loi de 1945.

M. Hamel : Le premier ministre confirme une fois de plus ce que nous soutenons, à savoir que tout ce que l'on demande dans cette loi est déjà autorisé par d'autres statuts. Aujourd'hui, d'autre part, on demande $2,000,000. Et l'on admet ne pas avoir préparé de plans pour cette dépense. Encore une fois, nous voulons plus de précisions.

M. Bégin : Nous l'avons dit. Nous voulons être prêt à toute éventualité. Cette construction de maisons peut s'imposer, advenant un mouvement accentué vers les terres de colonisation. Nous n'avons jamais craint de prendre des initiatives osées, que ce soit dans le domaine de la mécanisation ou les autres domaines. Et c'est avec de telles initiatives que nous avons réussi à récupérer quelque 800,000 acres de terre arable. C'est mieux que ce qui a été réalisé par Mussolini avec ses 200,000 acres de marais pontins qui ont pourtant reçu une publicité mondiale.

M. Hamel : Tout cela ne répond pas à la question que nous avons posée. Nous voulons savoir où et combien de maisons le ministre se propose de construire. Le gouvernement devrait nous le dire. Si l'on peut se permettre une comparaison, le gouvernement c'est un peu comme le gérant d'une entreprise. Le parlement en serait le bureau de direction et les citoyens les actionnaires. Un bureau de direction n'approuve pas un projet de son gérant sans lui demander des précisions sur les dépenses qu'il veut faire. Si un gérant procédait comme le fait le gouvernement, il y a longtemps qu'il se serait fait congédier.

M. Duplessis : Dans le cas des maisons, il y a une foule d'aléas. Le nombre dépendra de la demande et des circonstances. Il s'agit ici d'un plan de deux ans. Une dépense répartie sur deux ans ne peut être inclue dans le budget qui n'est que pour 12 mois.

M. Hamel : Le premier ministre parle d'un plan de deux ans, alors que son ministre de la Colonisation a admis qu'il n'avait aucun plan.

M. Bégin : Je n'ai pas dit ça. Nous avons un plan d'ensemble, dans lequel entre la construction possible de ces maisons. C'est pour la construction de ces maisons que nous ne pouvons donner des chiffres précis. Il faut attendre les circonstances, mais s'assurer d'être prêts à toute éventualité.

M. Hamel : un mouvement de retour à la terre ne se produit pas comme un coup de vent. Le ministre dit : on veut être prêt en cas... C'est un gouvernement "d'en tout cas".

M. Duplessis : le député de St-Maurice (M. Hamel) est jeune. Il ne se rappelle pas ce qui se passait sous les libéraux au point de vue colonisation. On établissait 150 colons et on en parlait dans les journaux à une dizaine de reprises, pour donner l'impression qu'on faisait bien du travail.

M. Hamel relève ici quelques paroles qu'avait dites plus tôt le ministre de la colonisation, au sujet de la superficie de terrain arabe récupérée sur la forêt. Les statistiques officielles de la province, dit-il, ne permettent pas de parler de 800,000 acres. Mais le ministre lui cite les chiffres de son propre ministère, année par année, pour conclure que l'on a bel et bien défriché une aussi grande superficie que celle qu'il avait mentionnée plus tôt.

Le ministre fait remarquer aussi, au sujet des maisons que son ministère pourra construire pour les colons, que leur nombre pourrait bien atteindre éventuellement trois à quatre cents. Encore une fois dit-il, tout dépendra de la demand et des circonstances.

M. Duplessis demande alors le vote et soutient que les libéraux, en votant contre la mesure, refuseront en somme un montant de $2,000,000 aux cultivateurs. M. Hamel, et après lui MM. Alcide Courcy, Emilien Lafrance et Edgar Turpin déclarent pourtant cette interprétation enfantine. Nous voterons contre la mesure disent-ils, non parce que nous ne voulons pas accorder ce montant aux colons, car nous sommes prêts à voter même davantage, mais parce que nous nous refusons à donner un chèque en blanc au gouvernement.

Juste au moment où le vote est appelé, le ministre de l'Industrie et du Commerce dépose sur la table du greffier l'Annuaire statistique de la province, pour l'année 1955. Ce geste est accueilli par de généreux applaudissements chez les gens de l'opposition particulièrement qui le réclamaient depuis l'ouverture de la session.

Le vote sur la dernière lecture de la loi est enfin pris. Elle est adoptée à 61 voix contre 16, M. Frank Hanley, député indépendant de Montréal-Sainte-Anne, votant avec le gouvernement.

Epidémie chez les chiens à Montréal

Montréal - (PC)- Le directeur de la division montréalaise de la Société protectrice des animaux, M. William Dunlop, a déclaré hier que la fréquence des cas de maladie des chiens atteint des proportions alarmantes à Montréal.

Nombre des chiens confiés aux cliniques gratuites de la Société depuis quelques semaines en étaient atteints, a-t-il précisé. Quant aux chiens perdus que la Société a recueillis, ils en souffraient presque tous.

L'habitude qu'ont les animaux malades d'aller mourrir loin de chez leur maître ne fait que propager la maladie, a ajouté M. Dunlop.

La maladie des chiens, connue en anglais sous le nom de "distemper", est causée par des microbes qui s'attaquent généralement aux bêtes de moins de deux ans, mais les autres peuvent aussi en être victimes.

Le policier doit tirer dans les cas graves seulement

Toronto (PC) — Le commissaire E.V. McNeill a souligné, dans des instructions qu'il a données aux agents de la police provinciale de l'Ontario, que les policiers n'ont "ni motif ni raison" de tirer sur un suspect qui tente de s'enfuir, sauf lorsque le suspect semble être un criminel dangereux.

Lorsqu'il s'agit d'un individu qui peut être arrêté sans mandat, il peut y avoir lieu de faire une exception, mais même en ce cas l'agent qui blesse ou tue un suspect doit être ensuite jugé selon les circonstances de son geste.

Quand il est question de personnes qui peuvent être arrêtées sans mandat, le policier peut avoir recours à la force pour empêcher la fuite du suspect, mais il ne doit tirer qu'en tout dernier recours.

Une autre saisie d'appareils de jeu

Une quatrième razzia a été effectuée, hier après-midi, par les agents provinciaux du district de Québec. Les détectives, gendarmes et officiers de la route ont opéré dans des municipalités de la région de Trois-Rivières et ils ont saisi 33 appareils de jeux d'une valeur approximative de $33,000. Les appareils saisis sont 26 grosses machines à boules, cinq machines à sous et deux jeux de bagatelle. Les saisies ont été faites simultanément à Cap-de-la-Madeleine, Ste-Madeleine, St-Odilon, Ste-Marthe, Batiscan, Champlain et Ste-Anne de la Pérade.

DOULEURS RÉCLAMANT PARADOL

- mal de tête
- névralgie
- mal de dent
- mal d'oreille
- douleurs rhumatismales
- douleurs périodiques

Lorsque vous souffrez des douleurs obtenez un soulagement rapide avec Paradol. Sa formule moderne contient quatre ingrédients, et soulage les douleurs les plus persistantes, rapidement et efficacement. Vous reviendrez vite comfortable — vous vous sentirez alerte mais reposé. 54-19F

PARADOL du DR CHASE

COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS

OTTAWA CANADA

AVIS D'AUDIENCE

le 21 janvier 1957.

MONT LAURIER AVIATION COMPANY LTD., DETENTEUR DU PERMIS NO. A.T.B. 430/49 (NS), QUI AUTORISE L'EXPLOITATION D'UN SERVICE COMMERCIAL AERIEN DE LA CLASSE 3, IRREGULIER, A DES POINTS DETERMINES, D'UNE BASE A ROBERVAL, P.Q., DESSERVANT MISTASSINI POST, ONISTAGAN, NITCHEQUON, FORT McKENZIE, LAC BURWASH, LAC NORTH RING, FORT CHIMO, LA TUQUE, MONTREAL, BAGOTVILLE, ST-JOSEPH D'ALMA, ST-METHODE ET CHIBOUGAMAU, P.Q., DEMANDE QUE LEDIT PERMIS SOIT MODIFIE AFIN D'Y AJOUTER LES POINTS SUIVANTS: PASSE DANGEREUSE, LAC JANINE, LAC WABUSH, ROSS BAY, SCHEFFERVILLE (KNOB LAKE) LEAF BAY, HOPES ADVANCE BAY, LAC JOUBIN, PAYNE BAY (RIV. TOMS), P.Q., ET FROBISHER, SUR L'ILE DE BAFFIN, T. DU N. O.

La Commission a fixé au mardi le 12 février 1957, à 10 heures de la matinée, la tenue d'une audience publique en la Salle 24, Ancien Palais de Justice, à Montréal, (P.Q.), pour entendre la preuve relative à la demande susmentionnée et les observations à ce sujet.

La Commission entendra à cette audience la preuve de la demanderesse et celle qui sera donnée en son nom, toutes personnes qui auront déposé des observations à la suite du présent avis et toutes autres personnes que la Commission aura autorisées d'intervenir.

Si le requérant, intervenants ou autres personnes qui désirent témoigner devant la Commission ont l'intention d'apporter des pièces documentaires qui soient de nature à prendre les parties par surprise ou à provoquer une demande d'ajournement, un avis de cette intention avec copie des documents en question devrait en autant qu'il est possible de le faire, être donné à la Commission, au requérant et aux intervenants au moins dix jours avant la date de l'audience.

COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS

John R. Belcher,
Secrétaire.

JAMAIS AUPARAVANT

une bière n'a monté si *haut*, si *rapidement* dans l'estime du public



carnet mondain

BAL

Parmi les personnes qui assisteront, ce soir au Château Frontenac, au bal de l'Institut des Ingénieurs du Canada, section de Québec, mentionnons: M. Austin Wright, secrétaire général de l'Institut et madame Wright, de Montréal, M. et madame Gilles Sarrault, M. et madame L. Joncas, M. et madame J.-B. Delâge, M. et madame Jacques Roy, M. et madame Phil Lemieux, M. et madame Paul Vincent, M. et madame Guy Chenail, M. et madame Gérard Venne, M. et madame J. Vallière, M. et madame Georges Couture, M. et madame Charles d'Abbadie, M. et madame Samuel Bard, M. et madame Jules Marcotte, M. et madame Jean Royer, M. Gilles Béliveau, mademoiselle Andrée Potvin, M. G. Galibois, mademoiselle Mabel Pakenham, M. et madame Gaétan Côté, de Sherbrooke, M. et madame C.-E. Frosst, de Montréal, M. et madame J.-Claude Morissette, M. et madame Frederick McGowan, M. et madame Jean Migneault, M. et madame André Bertrand, M. et madame Rene Audy, M. et madame Paul L'Espinay et autres.

RECEPTION

C'est demain soir, à sept heures dans les salons du Cercle Universitaire qu'aura lieu le cocktail-buffet organisé par le Jeune Barreau, sous la présidence du bâtonnier de la Province et de madame Jean-Paul Galipeault. Parmi les personnes qui assisteront à cette réception, mentionnons: le juge en chef de la Province, l'honorable Antonin Galipeault, l'honorable juge et madame Gérard Lacroix, l'honorable juge Wellie Morin, l'honorable juge et madame Paul Lesage, le juge et madame Thomas Tremblay, le juge et madame Joseph Bilodeau, le juge Gérard Simard, le brigadier et madame Jean-V. Allard, Me et madame Ross Drouin, Me et madame Mark Drouin, M. et madame J.-C.-V. Gravel, M. Jérôme Choquette, président du Jeune Barreau de Montréal, mademoiselle Marthe Gravel, Me Léon Côté, bâtonnier de Sherbrooke, M. et madame J.-Robert Beaudoin, M. et madame Guillaume Piette, M. Claude Pratte, mademoiselle France Gagnon, M. et madame Georges de L. Demers, M. et madame Yves Pratte, M. et madame Nicolas Paquet, M. et madame Omer Pouliot, M. Jean-Charles Cantin, M. et madame Goffrey Gourdeau, madame Henri Beaupré, Me Claire L'Heureux, M. et madame Owen Carter, M. et madame Percy Flynn, M. Luke McDougall, M. et madame Whithworth Larrimer, M. Darcy Asselin, M. et madame Jos. Martineau, de Montmagny, M. et madame Roger Gosselin, M. et madame Jacques de Billy, M. et madame Gilles de Billy, M. et madame Antoine Lacourcière, de St-Joseph de Beauce, M. et madame Edmund Barnard, de Sherbrooke, M. Emile Colas, de Montréal et plusieurs autres.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains, coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage, sont gratuites.



"Le baromètre vient de tomber sur le plancher. Cela veut-il dire une autre baisse de la température ?"

Votre patron, Madame

par Anne Adams



4624

Prix: 40c

Aux jeunes demoiselles, cette robe est à conseiller. Elle donne une taille de nymphe et son encolure est également gentille et jeune. A remarquer le ceinturon à la taille et la poche sur la jupe.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 4¼ verges d'un tissu de 35 pouces de large.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numero du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

Les crédits à l'Agriculture déclenchent une vive algarade

(Suite de la page 3)

qui se passe aux séances du cabinet. Le député de St-Maurice ne devrait pas ignorer ces choses. Les députés libéraux ont déjà avalé des couleuvres pas mal fortes pour l'élire chef de l'Opposition. Ce n'est pas drôle, pour un libéral convaincu, d'être dirigé par un homme qui a tant attaqué le parti libéral.

M. Hamel réplique à M. Duplessis qu'on ne devrait pas parler de corde dans la maison d'un pendu et que le premier ministre devrait cesser de s'injurier lui-même et une bonne partie des ministres et députés ministériels, lui qui se vante, à tout bout de champ, que son groupe compte dans ses rangs un bon nombre de libéraux "bien pensants".

"Il y a une différence entre les rouges qui sont avec le gouvernement et les rouges qui siègent de ce côté-ci de la Chambre. Le premier ministre oublie que les rouges qui sont entrés dans l'Union nationale étaient des rouges au moment où, comme chef de l'opposition, il les acusait d'être des voleurs. J'étais alors du même avis que le chef d'opposition d'alors, mais j'ai changé quand j'ai réalisé que l'Union nationale était mille fois pire que le gouvernement libéral d'autrefois. Il serait facile de prouver en feuilletant les pages des comptes publics, combien cela coûte à la province pour avoir certains députés du côté du gouvernement...

M. Duplessis proteste et demande au chef de l'opposition de retirer ses paroles. "Vous n'avez pas le droit d'insulter de cete façon des membres de cette chambre" dit le premier ministre.

Le président Daniel Johnson opine dans ce sens et demande à M. Hamel de retirer ses paroles.

M. Hamel : "Je les retire quant aux députés, mais je dis que je connais d'anciens libéraux passés au gouvernement dont on retrouve le prix dans les comptes publics."

L'HON. MAURICE DUPLESSIS

Le premier ministre déclare que le chef de l'opposition vient de montrer de quel bois il se chauffe, lui qui a dénoncé tant de fois le parti libéral, tant à Ottawa qu'à Québec. Je trouve singulier, ajoute le chef du gouvernement, que le député de St-Maurice ravale ainsi tout ce qu'il a dit précédemment contre ceux qu'il dirige aujourd'hui. C'est une situation qui n'est pas juste pour les libéraux sincères qui sont dans l'opposition. Je trouve déplorable cette tendance qu'a le député de dire sans cesse que les libéraux se vendent, lui chef temporaire du parti rouge. Ce qu'il dit est indigne et démontre un manque de reconnaissance pour ceux qui l'ont choisi comme chef.

"Je sais, dit encore le premier ministre, que les libéraux ne s'achètent pas, mais je connais des girouettes politiques et des caméléons qui prennent la couleur des endroits où ils se trouvent. Quant à moi, je dis aux libéraux de l'opposition qu'ils ne méritent pas l'humiliation constante que leur fait subir leur chef temporaire. Et je leur dit que s'il reste chef, l'opposition sera permanente."

M. Hamel réplique que lorsqu'il entend le premier ministre parler de cette façon il pense à la parole de Notre Seigneur qui disait: "Ne pleurez pas sur moi mais pleurez sur vous et sur vos enfants. Moi je dis au premier ministre : "Pleurez donc plutôt sur vous et sur ceux qui vous suivent."

"Moi aussi, dit M. Hamel, je connais des caméléons qui sont de l'autre côté et qui ont pris la couleur de la crèche. Pour ma part j'ai toujours défendu des idées que je croyais honnêtes. Je les ai défendues visière levée et sur la première ligne de feu. Et je continuerai malgré les lamentations vieillissantes du premier ministre."

M. Alcide Courcy, député libéral d'Abitibi-ouest, a pris la défense de son chef. "Le premier minstre a attaqué, dit-il, celui que nous avons librement choisi comme chef. Nous sommes fiers de notre chef... (Les libéraux applaudissent, y compris M. Hamel).

M. Duplessis (s'adressant au chef de l'opposition) "Le député ne devrait pas applaudir...

M. Hamel : "Certainement. Pourquoi pas ?

M. Courcy dit ensuite que l'opposition va garder son chef tant qu'elle le voudra. C'est son affaire. (Ministériels et oppositionnistes applaudissent)

M. Courcy : "Applaudissez tant que vous voudrez, vous, les ministériels, mais rira bien qui rira le dernier. Quant à nous, soyez certains que nous allons continuer de travailler, dans l'opposition, à...

Des voix ministérielles : "Oui, oui !

Des ministériels : "Vers demain...

Ce fut la fin de ce vif échange de propos entre les deux groupes et les députés se remirent à l'étude des crédits de M. Barré.

L'AGRICULTURE

La discussion des crédits de l'agriculture a commencé par l'examen des salaires des employés de ce département, notamment des agronomes. M. Alcide Courcy, député libéral d'Abitibi-ouest, qui est membre de la Corporation des agronomes, a fait remarquer à M. Barré que les salaires de l'agronome dans Ontario est d'un tiers supérieur à ce que l'on paie dans la province de Québec. Il en est de même pour les agronomes qui travaillent pour le gouvernement fédéral.

M. Barré a répliqué en rappelant que M. Godbout agronome, ancien ministre de l'Agriculture, et premier ministre de la province, ne payait les agronomes que $1345 par année. Aujourd'hui, la moyenne des salaires des agronomes est de $2,400. M. Duplessis a pris part au débat sur ce sujet et il a déclaré que si Ottawa remettait à Québec la part des taxes à laquelle notre province a droit le gouvernement pourrait plus facilement augmenter les salaires.

M. Barré déclare que ça a coûté $40,716.40 l'an dernier. La moitié de la somme a été payée par Ottawa.

M. Oswald Parent, député libéral de Hull, s'étonne de constater que les crédits pour les frais de voyage s'élèvent à 33% des crédits pour les salaires des employés de l'Agriculture. Est-ce que l'agriculture se promène dans la province de Québec ?

M. Barré : La province est immense. Nous ne pouvons lésiner sur les frais de voyage.

M. René Hamel laisse entendre que des employés lui ont dit ceci : grâce au système des frais élevés de voyage, le gouvernement en profite pour les faire chanter... L'Opposition déclare, par ailleurs, que des employés se serviraient du système pour compléter leur salaire trop bas.

M. Duplessis : Ce n'est pas juste pour le service civil et c'est archifaux. Les employés de la province sont des honnêtes gens.

M. Barré : Depuis douze ans que je suis au ministère de l'agriculture, j'ai gagné l'estime de mes employés ; je les connais ; et je proteste contre l'accusation portée contre eux.

Le ministre déclare qu'il tient à ce que les comptes de frais de voyage ne soient pas exagérés. Il ajoute que si une irrégularité était portée un jour à sa connaissance, il n'hésiterait pas à rayer le nom du coupable sur la liste des membres de son personnel.

M. Hamel a demandé à M. Barré si le sous-ministre de l'agriculture a son bureau à Québec ou à Oka.

— "Aux deux endroits !" a répondu M. Barré.

M. Hamel : "Combien de jours passe-t-il à Québec ?"

M. Barré : "De 4 à 6 jours !"

M. Hamel : "Lui paie-t-on ses frais de voyage quand il vient à Québec ?"

M. Barré : "Oui !"

M. Hamel : "Et sa note d'hôtel quand il est à Québec ?"

M. Barré : "Oui"

M. Hamel se rassoit. On a voté $3,300,000 pour le service civil, $1,150,000 pour les frais de voyage et $110,000 pour les frais de bureau.

La Chambre s'est ajournée à mardi, à 3 heures.

4 personnes blessées dans des accidents

(Suite de la page 3)

les ambulanciers de la maison Bouchard & Fils pendant que les agents Fortier et Genest faisaient enquête. Les blessures subies par M. et Mme Paquet ne sont pas graves.

Le jeune François Linteau, 8 ans, de Beauport, a subi une fracture à une jambe, hier après-midi, près de la demeure de ses parents, sur le boulevard des Chutes, quand il fut renversé par une automobile. Le garçon a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jesus par les ambulanciers de Bouchard & Fils.

Quant à M. Gérard-E. Tardif, il a été renversé par une automobile à l'angle des rues Fraser et Moncton. M. Tardif a été renversé par une automobile qui venait d'entrer en collision avec un autre véhicule. Il s'en fallut de près aussi, que la fillette de M. Tardif, Louise, âgée de 13 ans, fut également atteinte. Les deux véhicules sont ceux de MM. Robert Després, 774, rue Sherbrooke et de Michel Jobin, 1998 chemin St-Louis. Les constables Chamberland et Papillon ont fait enquête sur cet accident pendant que les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau conduisaient M. Tardif à l'hôpital St-Sacrement.

Un projet de Fédération pour les Antilles

Kingston, Jamaïque (PC) — Les délégués réunis à Kingston pour étudier le projet d'une Fédération des Antilles britanniques ont consacré leurs séances d'hier aux problèmes économiques.

Mercredi soir, un sous-comité spécial a décidé de demander à la Banque Mondiale, qui relève de l'ONU, de constituer une commission économique qui serait chargée d'examiner la situation des régions de culture du sucre et des épices.

La commission d'enquête présenterait plus tard son rapport à la Fédération qui doit être établie à l'issue des entretiens actuels. La Fédération antillaise fera partie du Commonwealth.

Les immortels ont accepté "l'école buissonnière"

Paris, (PA) — Les membres de l'Académie Française, gardienne de la langue, ont approuvé hier l'expression "faire l'école buissonnière", c'est-à-dire s'absenter sans raisons. Ils ont déclaré que l'expression pouvait s'appliquer aux académiciens qui n'assistent pas aux séances de l'Académie.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

COMEDONS
Ne pressez pas les points noirs en les ôtant avec de vilaines marques — dissolvez-les avec la POUDRE PEROXINE Simple — Saine — Sûre. Nettoie les pores en profondeur donnant à votre peau vitalité et charme. Chez tous les pharmaciens. Résultats garantis. Prix $1.95.
POUDRE PEROXINE

OUI ! TOUTE LA VILLE
PARLE DE LA GRANDE
VENTE
DU GIFT SHOP!
MARCHANDISE DE QUALITE
PRIX TRES BAS
SI JAMAIS UNE VENTE
A OFFERT TANT
DE VALEURS
EN VOICI UNE !
VENEZ VOIR !
VENEZ ECONOMISER !

Le Gift Shop
LIMITÉE
46 rue de la Fabrique, Québec 4

Le Salon de Fourrure
MEDARD GUAY



En grandes Vedettes de Vente de Janvier, nous offrons:

Le Seal Hudson Brun ou Nutria (Rat-Musqué rasé et traité), à :
$295.00

Le Rat Musqué du Nord (Dos) Vison:
$285.00

Le Rat Musqué du Nord, peaux allongées (vison) à :
$335.00

Le Mouton de Perse gris naturel à :
$425.00, $625.00 $635.00

Quantités d'autres réductions vous attendent, sur notre vaste choix de manteaux de fourrure de haute qualité et de styles ravissants.

Venez réserver le vôtre, moyennant un léger acompte.

Le Salon de Fourrures Médard Guay
47, Saint-Joseph, Ouest
QUEBEC
Téléphone: LA 2-7456

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

CARNAVAL... MARDI-GRAS... CARNAVAL...
Portons tous les VETEMENTS
du CARNAVAL

Cette année Paquet possède un vaste assortiment d'attrayants bonnets, gilets, ceintures, etc. pour le Carnaval. Tous ces articles ont été approuvés par le Comité du Carnaval de Québec. Goûtez la joie du Carnaval en portant ces vêtements . . .



a) CASQUETTE en coton doublée de finette aux couleurs multiples, pour dames et messieurs. Grandeurs : petite - moyenne - grande. 1.98

b) CASQUETTE en velours côtelé pour messieurs. Jaune et brun, rouge et bleu, 6½ à 7½. 2.50

c) BONNET - ECHARPE en coton de couleurs assorties, doublé de finette avec contour de couleur contrastante. 1.98

d) TUQUE en laine pour dames et messieurs. Bleu marine, rouge, bleu marine, rouge et blanc, etc. 1.95 et 2.25

e) et f) GILET DE LAINE pour dames ou messieurs. Encolure ronde ou carrée. Bleu marine et blanc, blanc et bleu marine, rouge et blanc. Grs : Petite, moyenne, grande. 8.95

g) CEINTURE FLECHEE en coton aux teintes multicolores, pour dames et messieurs. 2.95

h) FOULARD EN LAINE de couleurs assorties. Pour dames et messieurs. 3.95

AUSSI: BONNETS et CASQUETTES pour fillettes, TABLIERS, MOUCHOIRS pour dames et messieurs, CEINTURES pour dames, BONHOMMES Carnaval lumineux, TAG-DAY du Bonhomme Carnaval, CANNES du Carnaval, BRUITEURS, ECUSSONS, COSTUMES de Pierrot, TORCHES, etc. etc.

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE
LA-4-8481, local 100 ou ZENITH 52300 pour l'extérieur.
EN VENTE AU RAYON DES CHAPEAUX POUR MESSIEURS — REZ-DE-CHAUSSEE

Vente Encan Ce Soir 7h.
BERTRAND ELECTRIQUE LTEE
314 ST-JEAN
Accessoires électriques, etc.
Venez!

Le Courrier de Pascale France

UNE QUI AIME LA TRANQUILLITE. — Pour le deuil de son mari, une veuve porte généralement neuf mois de noir et de trois à six mois de demi-deuil. Mais même en grand deuil, vous pourriez porter des bas gris ou neutres, une blouse blanche avec votre tailleur noir, et un peu de blanc sur vos robes. Pour vos petites robes de maison, vous avez sûrement droit au mauve et au noir et blanc, sans que personne n'ait à s'en scandaliser. C'est logique d'ailleurs puisque le noir n'est guère pratique ni très propre pour la tenue d'une ménagère ou d'une cuisinière. Vos fillettes pourront porter du noir et blanc ou du gris pendant les quatre premiers mois et porter ensuite un demi-deuil léger pendant six autres mois.

GIGI. — On porte pour le deuil d'une soeur, trois mois de noir et autant de demi-deuil. Pour un beau-frère, ce deuil est plutôt léger et se limite à quelques semaines — six environ, de demi-deuil.

2. — On m'affirme que l'opération dont vous parlez (l'ablation des oignons aux pieds) se pratique fréquemment de nos jours et que dans da majorité des cas, elle donne d'excellents résultats. Il vaudrait mieux cependant consulter un orthopédiste à ce sujet car tous les organismes ne réagissent pas de la même façon aux interventions chirurgicales. Je suis d'avis cependant que vous pourrez la faire exécuter pour le montant dont vous disposez. Pour ce qui est de votre dernière question, cette buée sur vos vitres, quand l'eau bout, s'explique par la condensation de la vapeur qui se produit au contact du froid et qui va naturellement se loger sur les surfaces de verre.

MME A.T. QUEBEC. — Même si vous aimiez beaucoup votre mère, vous pouvez vous en tenir pour son deuil, à six mois de noir (éclairé d'un peu de blanc) et à six mois de demi-deuil. Pour vos enfants, normalement, le deuil des grands-parents ne se porte plus, mais étant donné les circonstances, vos fils pourront porter une cravate noire pendant quelques mois, soit trois ou quatre.

AGNES. — Pour maigrir des hanches, il est conseillé fortement, en plus de suivre un régime alimentaire, de pratiquer des exercices physiques. En voici quelques-uns : 1—Debout, talons joints, pointes des pieds ouvertes. Elever la jambe en avant à l'horizontale, et la baisser jusqu'à la position initiale lentement. Même temps pour monter que pour descendre, 10 fois avec chaque jambe. 2—Même position. Même temps. Elever la jambe latéralement, le genou fermé (tourné vers le sol), 10 fois. 3—Même position. Même temps. Elever la jambe en arrière, sans pencher le buste en avant. 10 fois avec chaque jambe. Mêmes mouvements avec élan. Même position initiale que pour les quatre mouvements précédents. Jambe d'appui toujours tendue.

Pascale France



Prix: 40c

Votre travail à l'aiguille

par *Laura Wheeler*

★

676

Au mois de janvier, on pense déjà au printemps. En pensant au printemps, on ne peut s'empêcher de voir des petits oiseaux... Embellissez vos articles de toile tels que nappes, serviettes, draps etc.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Amendes de $6,300 à des joueurs

Montréal, 24 — (PC) — Le juge Willie Proulx a imposé, hier, des amendes s'élevant à $6,300 au tenancier et aux 116 personnes trouvées à l'intérieur d'une maison de jeu vidée le mois dernier à Ville Jacques-Cartier. Lucien Madore a été condamné à une amende de $500. Les clients ont reconnu leur culpabilité et ont été condamnés chacun à une amende de $50.

Les Américains menaceraient la langue anglaise

Londres, 24 — (Reuter) — Lord Conesford a affirmé hier soir à un diner-causerie du Club des auteurs que le déclin de la langue anglaise peut être attribué en bonne partie à l'ignorance prétentieuse des Américains. Il a ajouté que les Américains menacent la langue anglaise de corruption et de disparition.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

le bridge contrat

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec

2784 B-1291

La partie difficile ?

Dans la conduite du jeu, la partie réellement difficile n'est pas tant je crois le jeu habile des cartes, mais bien plutôt le parfait contrôle de ses émotions. Que de joueurs sont expressifs et fournissent des informations gratuites aux adversaires. Dans ce domaine, les hésitations tiennent une large place. Je parle des hésitations qui peuvent être justifiées par un problème et non des autres qui sont déloyales et inadmissibles à la table de bridge. Tout de même, le bridgeur n'évolue pas aux studios de Hollywood. Beaucoup de bridgeurs ne prennent pas la peine, lorsqu'ils sont en défense de compter la main du déclarant à la première occasion qui se présente. Il en résulte qu'à la fin du coup ils se trouvent forcés d'hésiter au moment où ils essaient de récapituler ce qui s'est produit, et ne manquent pas ainsi de donner fréquemment un renseignement extrêmement important à leur adversaire.

C'est en prévoyant très tôt quel sera le problème du déclarant que le joueur en Ouest sut empêcher la réalisation du contrat.

Donneur: Sud
Est-Ouest vulnérables

	♠ A ♥ R 10 5 ♦ A 6 3 2 ♣ D V 9 7 3	
♠ 9 6 5 2 ♥ A 4 2 ♦ R D 10 ♣ 10 5 2	N O E S	♠ 4 3 ♥ V 9 8 7 ♦ V 9 8 5 ♣ 8 6 4
	♠ R D V 10 8 7 ♥ D 6 3 ♦ 10 4 ♣ A R	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♠	passe	2-♣	passe
4-♠	passe	6-♠	passe
passe	passe		

Le Mort prend le roi de carreau de son as. Le déclarant encaisse ses deux hauts honneurs de trèfle et retourne la main au Mort en jouant un petit pique vers l'as. Sur la dame de trèfle, Sud abandonne son dernier carreau. Comme le déclarant reprend la main coupant un carreau. Sans aucun effort, Ouest doit se faire une image de la main du déclarant. Celui-ci ne possédait que deux trèfles et deux carreaux. Si pour le déclarant il existe un problème, il ne peut se trouver qu'à coeur, s'il en détient trois cartes. Aussi, déjà le plan d'action de Ouest est arrêté. Par trois demandes d'atout, Sud épuise les adversaires, puis comme appat il offre la dame de coeur. Sans hésitation et sans précipitation, Ouest n'en fournit que le deux. (Un joueur qui dans ces circonstances possède l'as et hésite est un piètre joueur. Celui qui hésite et ne possède l'as, mérite tout simplement d'être chassé de la table de bridge car ses talents sont plutôt ceux d'un comédien que d'un véritable bridgeur). Si le déclarant n'est aucunement surpris de voir qu'on a respecté la dame de coeur, toujours le problème est présent. Un petit coeur est retourné et avec un mouvement régulier Ouest n'en fournit que le quatre. Le déclarant hésite, en ces cas il est permis. Le fait que Ouest a déjà montré R-D-10 de carreau et quatre atouts et qu'il n'a pas contré fait supposer l'as de coeur chez Est et le contrat est perdu alors que le Mort joue simplement le dix. Brillant succès pour le joueur en Ouest non dans le jeu de ses cartes, mais bien dans la maitrise de sa conduite.

LE COURRIER

Le Courrier étant un service gratuit que le "Soleil" offre "par écrit" à ses lecteurs et lectrices, ceux-ci sont priés de prendre note qu'il est contraire aux règlements d'appeler la directrice au téléphone. Il est donc tout à fait inutile de vouloir relancer Pascale France à son bureau, ou chez elle, en fin de semaine et à l'heure des repas, les réponses aux demandes qui lui sont adressées paraissant chaque jour dans le courrier quotidien et chaque samedi dans les deux pages du supplément réservées à cette fin. Lecteurs et lectrices voudront bien tenir compte de cet avis

La direction.

La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC

LES COSTUMES A DOS BLOUSE

comme le veut la mode nouvelle . . .

Ils viennent d'apparaître dans les premières collections printanières . . . C'est évidemment l'élément nouveau et fantaisiste du dos blousé, qui fait le luxe de ces costumes.

Mais la simplicité de leur forme, l'aisance des emmanchures souples et élargies, la féminine jaquette plus courte, leur donnent infiniment de classe. Une visite chez Paquet vous familiarisera avec cette mode nouvelle au dos blousé !

à gauche

LEGER COSTUME à dos blousé

La jaquette plus courte obéit aux tendances dominantes: dos blousant, confortables et souples emmanchures, sobre de lignes . . . elle s'éclaire d'une cravate de même tissu . . . soit un précieux crêpe délicatement imprimé. La svelte jupe affiche un large pli à multiples rayons. Ton de bleu nuit ou vert olivette. Tailles: 10 à 18 ans. **55.00**

à droite

COSTUME A DOS BLOUSE

Le gracieux dos blousé se trouve illustré dans cet excellent modèle à la fois très actuel et bien adapté aux exigences de la vie de tous les jours. Un tissu inconfestablement chic est mis à contribution, soit la rebeline. La jupe élégante possède un pli étudié pour la démarche féminine. Ton de beige Grenada, noir jais, bleu marine. Tailles: 10 à 18 ans. **69.95**

Costumes pour Dames — Premier étage



La Compagnie PAQUET Limitée
PREMIER À QUÉBEC



AUBAINES de JANVIER

en vêtements masculins

COMPLETS

en worsted 100% laine

Réelles valeurs de 65. et 69.50 **47.50**

C'EST BIEN ÇA! . . . le grand événement devenu traditionnel chez Paquet! Quelle variété de modèles! Quelle confection soignée! Quel tissu de qualité! Quel prix avantageux!

Messieurs, c'est durant cette vente de chics complets que vous réaliserez l'aubaine de l'année! Les styles nouveaux de seyance parfaite ainsi que les merveilleuses teintes masculines sauront vous satisfaire !

UNE VISITE DEMAIN . . . vous convaincra de la valeur offerte !

Tailles: 35 à 46.

TELEPHONE: LA 4-8481

ECONOMISEZ 20.

PALETOT D'HIVER

en soyeux Elysian tout laine

Songez au prix minime qu'il vous en coûtera pour ce chic paletot, en tissu Elysian tout laine, provenant d'une filature canadienne renommée. Songez à la bonne qualité de renom Paquet . . . et à la coupe nouvelle: devant simple, trois boutons, confection parfaite.

TIREZ PROFIT DE CETTE OFFRE . . . venez dès ce soir, le magasin est ouvert jusqu'à 9 h. 30 !

Tailles: 35 à 46
REGULIER 49.50
TRES BAS PRIX: **29.50**

Confections pour messieurs — Rez-de-chaussée

Offre Spéciale!

le

DRY-SKIN MIXTURE
SPECIAL
Dorothy Gray

Donne à la peau sèche ou normale, une douceur plus parfaite - plus naturelle.



TEMPS LIMITE SEULEMENT

Rég.: $2.50 $1.25

PHARMACIE JOLICOEUR
338 rue Saint-Jean, tél.: LA 9-2171
29 Buade, tél.: LA 9-1341

carnet mondain

CLUBS ET CERCLES

M. Jean Mouton, attaché culturel près l'ambassade de France à Ottawa, de passage à Québec, assiste cet après-midi, comme invité d'honneur, à la conférence de Pierre Bertin, qui sera donnée au Château Frontenac sous les auspices du Cercle des Femmes Canadiennes.

DEPLACEMENTS

M. et madame C.-R. Laberge, de Montréal, font un séjour en ville et logent au Château Frontenac.

Madame Georges Blaikie, de notre ville, fait présentement un séjour à Montréal avant de s'embarquer, en février, pour un voyage en Angleterre.

M. et madame Jules Goodman sont attendus à Québec aujourd'hui, d'un séjour à Miami Beach, Floride, où ils ont séjourné pendant quelques semaines.

M. et madame A. Montgomery, de Kitchener, Ontario, font présentement un séjour à Québec.

M. et madame G.-N. Martin, de la métropole, font un bref séjour dans la vieille capitale.

M. et madame Marcel Montminy, de Montréal, de passage à Québec en fin de semaine, ont assisté au mariage Doherty-Montminy, célébré en l'église St-Thomas d'Aquin.

M. et madame F.-E. Agnes sont retournés à Paspébiac, après avoir séjourné à Québec, les invités de M. et de madame F.-M. Gibaut.

M. et madame L. Dubois, de Mont Tremblant, ont passé quelques jours en ville, enregistrés au Château Frontenac.

Madame J.-C.-L. Bussières, O.B.E., est revenue de Warwick, où elle a passé quelques semaines, l'invitée de son frère le curé L. Roberge, V.F.

M. et madame Charles Langlois, de Sherbrooke, passent quelque temps à Québec.

Mademoiselle Betty Gamache, de Québec, de passage à New York, est inscrite à l'hôtel Taft.

Madame Albert Drolet, de notre ville, fait présentement un séjour dans la métropole.

M. Fernand Donaldson, de Québec est parti pour Miami Beach, Floride, où il fera un séjour prolongé.

M. et madame Gérard O'Neill, de Bangor, Maine, ont passé quelque temps à Québec, où ils ont visité des parents et des amis.

M. et madame André Gauthier, de Pointe-au-Père, étaient au nombre des invités de l'extérieur au mariage Doherty-Montminy célébré samedi dernier, en l'église St-Thomas d'Aquin.



"Je fais tout dans la maison. Je ne te demande qu'une chose : m'apporter de l'argent !"

Belle activité aux auxiliaires de la Société Canadienne du Cancer

Au cours d'une assemblée générale qu'il a tenue cette semaine, le comité des Dames bénévoles de la Société Canadienne du Cancer a présenté le bilan de ses activités pour les derniers mois et prouvé par le fait même l'immense travail réalisé par ce groupement de Québécoises dont l'ambition louable vient se greffer aux trois buts poursuivis par la Société Canadienne du Cancer et qui sont la Recherche, l'Education et le Bien-Être.

C'est Mme Yvan Bossé, vice-présidente de ce comité des Dames auxiliaires, qui a révélé à tous les membres présents, au nombre d'environ une centaine, le vaste succès obtenu dans les divers domaines ouverts à leur dévouement et à leur générosité. Les principales réalisations à l'actif de ce groupement sont d'abord la campagne de souscription qui a atteint la somme de $4,110; la distribution abondante d'une littérature de propagande visant le dépistage du cancer, la tenue de séances éducatives avec films illustrant les moyens les plus pratiques de prévenir le cancer; enfin l'immense travail accompli par la Porte Rouge dans les cadres du comité du Bien Etre. Ce travail consiste surtout dans la distribution de pansements aux opérés du cancer, et cette année le nombre de ces pansements a atteint le chiffre de 123,972. Toute une équipe de personnes généreuses et bénévoles collaborent à cette section du comité des dames auxiliaires de la Société canadienne du Cancer, et dans son rapport, Mme Bossé a particulièrement rendu hommage à ces femmes prodigues de leur temps et de leur dévouement.

Mme Louis Berger, a insisté, de son côté, sur le but que se propose la Porte Rouge, dont elle est la directrice, but qui vise surtout la protection du public et l'éducation de ce même public quant aux moyens mis à sa portée pour lutter contre le cancer.

Au terme de cette réunion, les résultats des élections récemment tenues pour le choix du comité des dames auxiliaires de la Société canadienne du Cancer ont été révélés aux membres. Ce comité, au cours de la prochaine année, sera formé comme suit:

Présidente - Madame Simon Parent; 1ère Vice-Présidente - Madame Ivan Bossé; 2ième Vice-Présidente - Madame Jean R. Sénéchal; 3ième Vice-Présidente - Madame Maurice Samson; 4ième Vice-Présidente - Madame Maurice Assh ; secrétaire, Madame Louis Berger; trésorière - Madame Maurice Brasset.

Bilan impressionnant des activités de la Croix-Rouge de Québec en 1956

(Suite de la page 3)

Depuis le 1er janvier, les véhicules ont parcouru 7,326 milles, ce qui comprend, outre les cas déjà mentionnés, les livraisons des accessoires aux chambres de malades, les services de l'Ouvroir, la collecte du linge et des revues, le transport de patients paralysés à l'Hôpital des Vétérans, et également de guides d'infirmes à leurs réunions, différentes enquêtes, etc.

PRETS D'ACCESSOIRES DE CHAMBRES DE MALADES

Mme Bernard Hamel, présidente du comité du prêt d'accessoires pour les chambres de malades, présente un rapport révélant que 131 articles ont été prêtés et que 85 personnes ont été secourues. Signalons au passage que 36 lits d'hôpital ont été prêtés de même que 33 chaises roulantes.

SECURITE AQUATIQUE

Un rapport de M. Harold Braff, lu par Mme Jules Savard, secrétaire du comité de natation et de sécurité aquatique, fait ressortir l'effort considérable de la Croix-Rouge dans le but de diminuer les terribles ravages de l'onde tout en initiant les jeunes aux cours de moniteurs de natation.

Le nombre de classes a été de 152, et 1,056 personnes se sont qualifiées dans les catégories juvénile, junior, intermédiaire et sénior.

COMITE DE L'OUVROIR

Un total de 2,114 pièces de couture et de tricot ont été fabriquées par les soins du comité de l'ouvroir dirigé par Mlle Ruth Robinson. 30,000 bouquets de violettes ont été découpés et montés à l'occasion d'une vente qui a rapporté la somme de $1,597.62. L'assistance a été particulièrement attristée de la mort de Mlle Mildred Hatch, survenue hier après-midi. Elle avait reçu au cours de l'année une médaille de Service pour son dévouement constant envers le comité de l'ouvroir.

Des remerciements ont été votés à l'endroit du premier ministre de la province, de la Presse, de la radio et de la télévision, de même qu'aux présidents des différents comités.

Au Conseil des Oeuvres

Me Jean-Marie Guérard est réélu président

(Suite de la page 3)

Paul-Henri Plamondon, Rév. Père Raymond Beaudet, o.p., directeurs.

Le personnel permanent du Conseil Central se compose de M. l'abbé Marcel Morneau, M. Louis Bilodeau et de M. Léon G.-Cantin, secrétaire de la Fédération des Oeuvres.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée, Me Guérard a déclaré que le Conseil se réjouissait de la nomination de Mgr Roy comme Primat de l'Eglise Canadienne. Il a déploré le départ du Rév. Père Gonzalve Poulin, qui a récemment laissé son poste de directeur, et la mort de l'hon. Juge A. Gagné, de la Cour du Banc de la Reine, qui avait été le président de la première campagne de la Fédération des Oeuvres. Le président s'est aussi réjoui de la nomination d'un autre ancien président, Me Paul Lesage, au rang de la magistrature.

L'année qui s'achève, a ajouté Me Guérard, a vu la fondation du Service Social de Mégantic, lequel s'ajoute aux services sociaux de Québec, Lévis, Portneuf et de la Beauce. 56 oeuvres du diocèse sont actuellement affiliées au Conseil Central et 34 ont bénéficié des octrois du Conseil.

Le président a terminé en donnant un aperçu des activités du Conseil et en remerciant MM. Gilles Sarault, Marcel Fortier et Jacques Arsenault, M. Jean-Marie Martin, M. l'abbé Marcel Morneau, Leurs Exc. Mgr Roy et Mgr Audet et M. l'abbé Alphonse Giroux, qui ont tout particulièrement coopéré aux nombreux succès du Conseil, en l'an 1956.

M. l'abbé Alphonse Giroux a ensuite adressé la parole. Il a divisé le champ d'action du Conseil en divisions d'étude, de renseignements et de publicité, et de services financiers. Au sujet de la première sphère, il a déclaré que le Conseil s'était appliqué à étudier les besoins et à fournir les solutions aux problèmes sociaux qui se posaient. Ses divisions de la santé, de la famille-enfance, des loisirs et des immigrants ont accompli un travail considérable et remarquable. Parlant du département des relations extérieures, il a souligné la parution du "Guide des Oeuvres" et du Fichier central, qui sont d'une grande utilité dans le genre de travail que le Conseil accomplit.

Les crédits du ministère des Mines soulèvent peu d'intérêt à l'Assemblée

(Suite de la page 3)

le gouvernement affirme que le progrès dans le domaine minier est très considérable, le revenus diminuent. Le rapport du ministère des mines, dit-il, nous démontre qu'en 1952-53 les revenus ont été de $5,800,000; en 1953-54 de $5,296,000; en 1954-55 de $4,566,749. En 1955-56 cependant on note une hausse de $200,000 sur l'année précédente.

L'hon. Cottingham a expliqué, en réponse à M. Hamel, que la production dans certaines mines était très inégale. La grande différence entre 1953-54 et 1954-55 provient du fait que beaucoup de compagnies qui produisaient de l'or ont cessé leurs opérations ce qui a sensiblement diminué notre revenu.

A une question de M. Hyde qui demandait une explication pour la hausse importante des crédits à voter au poste des dépenses diverses et imprévues ($75,000 contre $30,000 l'an dernier), le ministre des Mines dit que son ministère a l'intention d'ouvrir de nouveaux bureaux et de se procurer de l'équipement nouveau.

Le premier ministre Duplessis explique alors que le gouvernement va acquérir l'immeuble actuel de l'Ecole Polytechnique de Montréal avec une bonne partie des appareils qui y sont déjà. Une section importante de cet immeuble sera occupée par le ministère des mines pour poursuivre les expériences qui sont actuellement faites à Polytechnique et à Laval.

La question du chemin de fer de Beattyville à Chiboubamau et à St-Félicien revient sur le tapis. Le premier ministre déclare qu'il s'agit d'un gros problème car il oppose, en premier lieu les gens de l'Abitibi à ceux du lac St-Jean.

Il fut en premier lieu décidé de construire le tronçon de l'Abitibi à Chibougamau, en refusant de faire la ligne jusqu'à St-Félicien. Le gouvernement de Québec a protesté et M. Duplessis déclare qu'il a parlé du problème à M. St-Laurent. Par la suite, le Canadien national annonça qu'il se rendrait jusqu'à St-Félicien.

Une courte discussion a eu lieu au sujet d'une somme de $3,000,000 demandée pour la construction de chemins de mine et de ponts. M. Earl a tenté d'avoir des détails sur le programme qui sera mis à exécution avec cette somme, mais le ministre des Mines a déclaré que plusieurs projets étaient à l'étude, ce qui a amené, de la part de M. Earl, la menace de ne pas adopter les crédits du ministre, si sa réponse n'était pas plus précise. Les crédits des Mines furent cependant tous votés sans que M. Earl proteste davantage. M. Cottingham aura à sa disposition, en 1957-58, la somme globale de $5,815,000.

Congrès régional

Thetford Mines. (DNC) Lundi dernier, lors d'une assemblée du mouvement 4-H de Disraëli, présidée par M. Lucien Bédard, ingénieur forestier de Sherbrooke, il a été décidé que le prochain congrès régional des clubs 4-H aurait lieu à Disraëli le samedi 25 mai 1957.

Les hôpitaux de Montréal vont à l'arbitrage

Montréal (PC) — Par suite de la rupture des négociations qui duraient depuis novembre dernier, environ 500 employés de deux hôpitaux montréalais ont décidé de demander au ministre provincial du Travail, l'hon. Antonio Barrette, de nommer un tribunal d'arbitrage pour étudier la dispute portant sur les salaires.

L'Union internationale des employés d'édifices publics (CTC), représentant 300 employés de l'hôpital St-Luc et 200 du Jewish General Hospital, réclame une augmentation de salaire de $25 par mois pour ses membres. Les salaires de ces employés, comprenant les aides-gardes-malades, les infirmiers et les préposés à l'entretien, varient actuellement de $96 à $192 par mois. La direction des deux hôpitaux a offert une hausse de $9 par mois.

L'ancien contrat de deux ans a expiré le 1er janvier.

Le syndicat réclame également l'atelier syndical, qui existe déjà dans six hôpitaux de Montréal.

Réélu président des citoyens de Limoilou

M. J.-Emile Simard a été réélu président du Conseil central des ligues de Citoyens des quartiers Limoilou lors de l'assemblée générale de cet organisme qui s'est tenue hier soir à la salle paroissiale St-Pascal de Maizeret. D'autre part, M. Isidore Deschênes, du Collège O'Sullivan, a été élu secrétaire. On aborda les problèmes du stationnement et de la circulation, lesquels seront étudiés avec la plus grande attention au cours de la prochaine assemblée qui se tiendra à la salle paroissiale St-François d'Assise.

Vol sur la personne

Deux jeunes gens ont comparu hier devant le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions-de-la-Paix, pour une tentative de vol sur la personne. Les prévenus qui sont âgés de 18 et 20 ans, étaient accusés d'avoir dans la nuit du 23 au 24 janvier 1957, à Québec, tenté de commettre un acte criminel, à savoir le vol, sur la personne de Jean-Louis Tousignant. Ils ont opté pour une enquête préliminaire qui a été fixée au 29 prochain et ils ont recouvré leur liberté provisoire, moyennant un cautionnement de $200 par personne solvable.



Fiancées 1957 !
Tentez votre chance !
Inscrivez-vous immédiatement au "Concours de la Mariée"

$2000 en PRIX !

1er Prix : Un voyage de noces à Atlantic City, toutes dépenses (du couple) payées.

De nombreux autres prix !

Présentez-vous au Comptoir de l'Optique Rez-de-chaussée.

Le Syndicat de Québec Ltée

MARIAGE — SOIREE — CONVENTION

BANQUETS RECEPTIONS

Chateau Bonne-Entente

3400, Chemin Ste-Foy, Québec

Tél.: MU 3-4421 — M. MARCEL ROBERGE, gérant

Ouvert ce soir jusqu'à 9h. 30 p.m.

Solde Fin-de-Saison de Fourrures H.R.

Prolongé jusqu'à Demain .. Samedi!

Réductions de prix les plus avantageuses de la saison sur les belles fourrures venant de la propre collection de H.R., comprenant

Plusieurs Beaux Manteaux de Fourrure

ainsi que Jaquettes, Capes et Echarpes dans toutes les fourrures lés plus fashionables et les plus recherchées .. comprenant des quantités limitées mais choisies .. et toutes

A des fractions des prix antérieurs!

Voici six groupes importants:

Manteaux de Dos de Rat musqué . . $199
(Teint Brun) *Faits pour se vendre à $250 ..*

Manteaux de Seal d'Hudson $299
(Teint Rat Musqué du Nord) *Faits pour se vendre à $450 ..*

Jaquettes de Flancs de Rat musqué . $159
(Teint Tons Pastels) *Faites pour se vendre à $195 ..*

Manteaux de Castor naturel $399
Faits pour se vendre à $550 ..

Manteaux de Loutre tondue naturelle $899
Faits pour se vendre à $1250 ..

Manteaux de Mouton de Perse teint noir $499
Faits pour se vendre à $750 ..

Toutes les Ventes sont finales!

Conditions de paiement faciles, si désiré! *Emmagasinage gratuit jusqu'à l'automne!*

HOLT RENFREW

Place de l'hôtel de ville

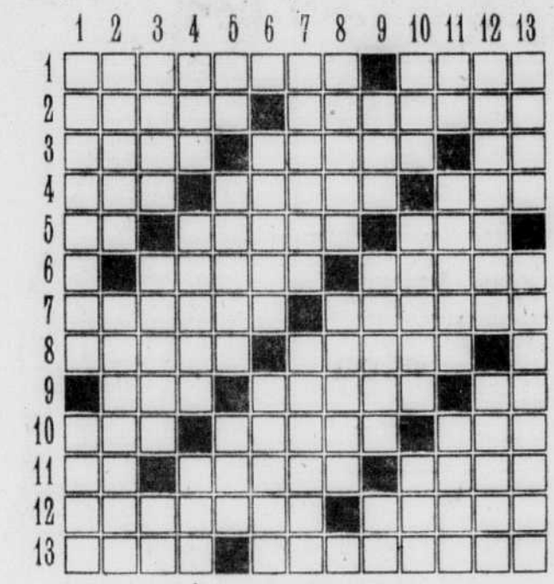
MOTS CROISÉS du Soleil

HORIZONTALEMENT

1—Disciple de saint Antoine (291-372) — Vent du nord.
2—Ville de Pologne — Ville sacrée des Hindous.
3—Enfant — Déesse de l'Agriculture — L'Eridan des Anciens.
4—Enlève — Prénom fem. — Ancienne dynastie chinoise.
5—Symb. chim. — Juge des Enfers (Myth) — Sans tache.
6—Ch. d'arr. (Ille-et-Vilaine) — Os des fosses nasales.
7—Sorte de confiserie — Ancien navire de guerre.
8—Endossement — Crier comme des nouveaux-nés.
9—Riv. de France — Prov. de l'Inde — Art. contr.
10—Partie du vêtement — Nuire gravement à la réputation de quelqu'un — Partie d'un mur.
11—Conjonct. — Quadrupède rongeur — L'ombilic d'une organe.
12—Sorte de mouette (pl.) — Ier roi de Perse (241-272).
13—D'une saveur agréable — Calme, tranquillité.

VERTICALEMENT

1—Semblable — Extrémité d'une surface.
2—Homme réduit au dernier degré d'objection — Prov. du Canada.
3—Sorte de petit citron — Après au toucher — Du verbe avoir.
4—Prière — Bout de cigarette — Unité d'éclaircissement.
5—Soleil égyptien — Roi de Phrygie (Myth) — Tamis.
6—Petite embarcation — Souverains pontifs.
7—Opéra de Weber — Petite malle très légère.
8—Comm. de l'arr.-Montluçon (Allier) — Petit espiègle.
9—Venue au monde — Pousser des vagissements — Pron. pers.
10—Ch. l. de c. (Haute-Loire) — Rendre uni et luisant — Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.
11—Conjug. — Avaler en aspirant — Oiseau passereau.
12—Désunir ce qui était joint — Trou dans la paroi d'un navire.
13—Père de Jason — Récompenser.





(Solution du dernier problème)

Opinions partagées sur l'octroi de bourses aux étudiants par Ottawa

(Suite de la page 11)

ailleurs, persuadé que le grand nombre de Canadiens, français et anglais, partout au Canada, acceptent ce fait.

"J'envisage un avenir meilleur pour le jour où nous aurons de fréquents échanges d'étudiants; des étudiants qui penseront en Canadiens, d'abord et avant tout."

M. GIRARD

M. Girard déclare nettement qu'il est opposé à ce projet de résolution, parce qu'il n'offre pas les garanties suffisantes qui permettent de voir comment on pourrait conserver les droits exclusifs des provinces en matière d'éducation.

"Evidemment, chacun des orateurs a pris le soin de dire, et je pense bien que c'est également le désir de l'auteur de la proposition, qu'il voulait voir respecter ces droits, mais si nous entrons dans le domaine de l'éducation, qui est réservé aux provinces, qu'est-ce que vaudront, dans dix ou quinze ans, toutes les bonnes intentions de ceux qui veulent les respecter ?"

M. Girard admet, avec les orateurs qui l'ont précédé, le besoin énorme qui existe un peu partout dans le pays, de voir consacrer plus de fonds aux besoins importants de l'éducation, et il pense que sur ce point, même ceux qui sont les tenants du respect total et intégral des provinces et qui refusent au gouvernement fédéral toute intrusion dans ce domaine, sont également d'avis que les besoins de l'éducation au pays sont énormes. "Toutefois, il ne faudrait pas se saisir de cet argument pour permettre au gouvernement fédéral d'entrer dans le domaine de l'éducation".

Un député, deux même, dit M. Girard, ont apporté l'argument que tout le Canada était affecté par l'éducation qui pouvait être donnée dans chaque province. "Eh bien, c'est précisément un des arguments, à mon sens, extrait du rapport de la commission Massey et dont on s'est servi pour dire que les universités étaient du ressort d'intérêt national, ce qui a permis et qui permet aujourd'hui au gouvernement fédéral de s'immiscer dans le domaine des universités".

Prenons le même argument, dit-il, appliquons-le à l'éducation au stade primaire et nous aurons les mêmes raisons de prétendre que l'éducation donnée au stade primaire a des conséquences pour les nations. Prenons tous les domaines réservés aux provinces et les pouvoirs sont exclusivement conférés par la constitution aux autorités provinciales, et nous aurons toujours l'argument que nous pourrons apporter que chacun des gestes posés par les provinces à une répercussion sur toute la nation et nous aurons alors, petit à petit, l'idée de nous emparer des droits des provinces.

Puisque tous s'entendent sur la nécessité de subvenir à l'éducation, dit-il, pourquoi ne pas remettre aux provinces les pouvoirs de taxation qu'on leur a empruntés afin de leur permettre de s'acquitter, selon la constitution, des obligations qu'elles ont envers l'éducation et qu'elles-mêmes reconnaissent, d'ailleurs.

"Si le gouvernement fédéral s'immisce dans le domaine provincial, on se heurtera toujours au même problème, celui de la redistribution des pouvoirs de taxation, afin que chacun des stades de l'autorité civile, de la municipalité, puissent s'acquitter de leurs obligations avec les fonds suffisants et que nous ne verrons plus un gouvernement central qui a trop d'argent alors que ceux qui doivent précisément faire face à cette obligation n'en ont pas les moyens nécessaires. Nous n'entendrions plus alors ce même gouvernement dire "eh bien, mon Dieu, c'est un devoir de l'Etat de s'occuper de l'éducation parce que les provinces ne peuvent en défrayer le coût", alors qu'on leur a enlevé leur pouvoir de taxation".

Me GUY ROULEAU

Me Guy Rouleau, député libéral de Dollard, a hier soir réclamé que le fédéral élargisse le régime des bourses d'étude et de prêts aux sous-gradués de nos universités. M. Rouleau citait les termes mêmes utilisés par le rapport de la commission Massey. Ce plan est maintenant en vigueur au degré technique et connu sous le nom de plan fédéral-provincial de formation professionnelle.

Le jeune député de Dollard parlait en marge de la résolution de M. A.-H. Hollingworth, de York-Centre (Toronto) en faveur de bourses fédérales aux étudiants universitaires dénués de ressources pécuniaires.

Le député affirme que cette mesure ne serait pas plus nuisible à l'autonomie des provinces que l'entente fédérale-provinciale sur le plan de l'enseignement technique, que toutes les provinces ont signée avec le fédéral.

M. Rouleau affirme que ces bourses ne seraient nullement en désaccord avec le principe de l'autonomie provinciale en matière d'enseignement.

Il est toujours délicat pour un député fédéral de la province de Québec de toucher la question relative à l'éducation, et si les autres provinces de la Confédération tiennent jalousement à leurs droits en matière d'éducation, la province de Québec, pour sa part, et pour les raisons que je viens d'énoncer, ne permettra jamais que l'on fasse une brèche à l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique qui lui conférait des droits exclusifs en matière d'éducation, dit M. Rouleau.

Et maintenant je me demande si le fait que le gouvernement fédéral donne des bourses universitaires à nos étudiants canadiens, bourses que ces derniers acceptent, constitue une brèche à l'autonomie des provinces en matière d'éducation.

"J'entendais cet après-midi l'honorable député de Lapointe (M. Girard) nous dire qu'il redoutait l'institution de ce système de bourses non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le pays. Lors de son discours, et si je l'ai bien compris, il disait qu'il ne voyait pas comment ces bourses pourraient être distribuées dans différentes provinces sans enfreindre l'article 93 de la constitution.

"Je respecte l'opinion de l'honorable député, mais je ne la partage pas. Pour ma part, je suis d'avis qu'il est du devoir de ce gouvernement d'aider les étudiants canadiens à poursuivre leurs études, dans quelque province qu'ils demeurent. Il nous faut aider ces étudiants. Ayant fréquenté l'université moi-même, j'ai remarqué que la grande parue de nos étudiants se recrutaient parmi la classe bourgeoise. Un grand nombre d'étudiants que je fréquentais alors devaient travailler durant l'été afin de pouvoir poursuivre leurs études, et plusieurs d'entre eux devaient même travailler durant les heures d'études afin de pouvoir continuer. Mais que dire de ce très grand nombre de jeunes Canadiens intelligents, diligents, studieux et ambitieux qui ne peuvent poursuivre leurs études mais qui sont obligés de les abandonner après avoir quitté le collège, faute d'argent. A mon avis, le pays tout entier est ainsi privé des services précieux que pourraient leur rendre ces jeunes Canadiens s'ils avaient l'argent nécessaire pour poursuivre leurs études".

C'est là, dit M. Rouleau, une injustice pour la nation canadienne, une injustice pour le pays, comme c'est une injustice pour la famille canadienne ainsi que pour ceux-là qui sont issus d'une famille à revenus modestes; pour ceux-là qui ont du talent et qui ont les qualités dont je mentionnais tantôt mais qui n'ont pas les moyens de se faire instruire parce qu'ils manquent de l'argent nécessaire pour ce faire. Je suis d'avis que l'état ne doit pas se substituer aux parents, que l'Etat ne doit pas se substituer à la famille, mais l'Etat a un devoir impérieux d'aider la famille et d'aider les jeunes canadiens, l'aide, dont je viens de mentionner et qui nous concerne plus précisément dans le cas présent c'est l'aide aux universités. Cette aide pourrait venir des divers gouvernements provinciaux et étrangers qui accordent assez généreusement de l'argent pour des bourses d'étude.

"De plus, dans ma propre province, la province de Québec, l'on distribue annuellement des bourses d'étude à des étudiants. Il y a aussi des gouvernements étrangers qui accordent à nos jeunes gens et à nos jeunes filles, des bourses universitaires. Il y a aussi des entreprises privées, soucieuses de leur rôle social qui octroient chaque année des bourses considérables à des étudiants de la province de Québec comme dans le pays tout entier. Il y a de plus, dans la province de Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste qui, par ses prêts d'honneur, rend d'immenses services aux jeunes étudiants de la province de Québec, comme le fait, d'ailleurs, le gouvernement de notre pays.

"En passant et un peu pour répondre à l'honorable député de Lapointe, quand il mentionnait tantôt que l'entreprise privée accordait des bourses d'étude aux étudiants; si le principe auquel il faisait appel tantôt lorsqu'il disait que cela menaçait l'autonomie des provinces, nous devrions refuser d'accepter des bourses des gouvernements étrangers, comme les bourses fournies par l'entreprise privée. Mais, cela n'enfreint pas l'autonomie des provinces parce que ces jeunes reçoivent des bourses soit de l'entreprise privée, soit des gouvernements provinciaux, soit d'associations anonymes, sont libres de leurs actes et profitent des avantages qui leur sont donnés par ces bourses".

Maison réduite en cendres à Saint-Gérard

Un incendie a complètement rasé, mercredi soir, une maison en bois rond d'un étage et demi, à St-Gérard-Majella, jetant ainsi sur le pavé la famille de M. et Mme Rosaire Béland, composée de cinq enfants. Toute la famille était au lit lorsque le feu a éclaté vers 10 h. Heureusement tous ont pu s'échapper sans subir de blessures.

La maison était la propriété de M. Adélard Thivierge, un voisin et elle s'élevait sur le chemin du golfe. Le maire de St-Gérard, M. Jos.-Pierre Daigle, a dit que la construction a été rasée jusqu'à sa base. On n'a réussi à sauver que quelques morceaux de l'ameublement. La famille Béland a également perdu tout son linge.

St-Gérard-Majella n'est pourvu d'aucun système contre le feu. Les nombreux citoyens qui sont accourus n'ont pu rien faire d'efficace pour éteindre l'incendie. Ils se sont contentés de protéger les bâtiments voisins avec de la neige. Vers 1 h. hier matin, il ne restait plus de la maison que des débris fumants.

Il refusait d'obéir à la police

Les cellules municipales étaient occupées par une dizaine de prisonniers, ce matin. Un individu a été arrêté pour avoir refusé d'obéir à l'ordre d'un constable. L'individu a aussi refusé de montrer son permis de conduire à l'agent et a même voulu foncer sur lui avec son véhicule. Un autre individu a été appréhendé après avoir été surpris à forcer la porte d'un garage dans la Côte du Palais. Deux hommes ont été conduits au local 117 pour s'être battu dans une taverne de la rue St-Jean. Les autres prisonniers ont été incarcérés un pour ivresse au volant, un autre pour ivresse et désordre à la maison paternelle et enfin quatre pour ivresse simple.

Pour des résultats rapides, servez-vous des annonces classées du Soleil, quel que soit le message que vous désiriez communiquer à nos lecteurs.



Songez-vous à emprunter?
$400
par exemple?
Niagara prête de $50 à $1,250 — parfois davantage!

PAIEMENTS MENSUELS		
12	15	20
$37.63	$30.94	$24.27

Les prêts peuvent être assurés.
PRÊTS NIAGARA
La plus importante compagnie de prêts entièrement canadienne
876 DU ROI EST chambre 102
Carré JACQUES-CARTIER, Québec 2.
Téléphone LA 2-8283
181, rue ST-JEAN (chambre 102).
Téléphone LA 2-1251
SUCCURSALES
CHICOUTIMI: 200, Edifice Murdock
23 rue Racine Est — Tél.: LI 3-4168
RIVIÈRE-DU-LOUP: 336 rue Lafontaine
Téléphone: 3800.
Succursales à travers le Québec

Mozart
226-228 ST-JOSEPH EST

VENTE D'ECHANGE DE 'TV'

. "ADMIRAL" . "MARCONI"
. "PHILIPS" . "SYLVANIA"

JUSQU'A $150. D'ALLOCATION pour votre téléviseur actuel peu importe sa condition!

SI VOTRE TELEVISEUR ACTUEL EST DISPENDIEUX D'ENTRETIEN . . .

. . . SI VOUS VOULEZ POSSEDER UN NOUVEL APPAREIL EXEMPT DE TOUTES DEFECTUOSITES . . .

. . . PROFITEZ DE CETTE OFFRE SANS TARDER!



MAGASINEZ JUSQU'A 10 HRS CE SOIR

Echangez votre vieux téléviseur pour un nouvel appareil de marque réputée!

"ADMIRAL" 21", MODELE DE TABLE	"ADMIRAL" 21", MODELE CONSOLE	"SYLVANIA" 21", MODELE CONSOLE	"PHILIPS" 21", MODELE CONSOLE
Cabinet de bois	Automatique par bouton-poussoir	Avec "Hololight"	Cabinet de bois
PRIX REG. $269.95	PRIX REG. $329.95	PRIX REG. $349.95	PRIX REG. $389.95
ALLOCATION JUSQU'A . . . $150.00	ALLOCATION JUSQU'A . . . $150.00	ALLOCATION JUSQU'A . . . $150.00	ALLOCATION JUSQU'A . . . $150.00
$119.95	$179.95	$199.95	$239.95
AUCUN ACOMPTE	AUCUN ACOMPTE	AUCUN ACOMPTE	AUCUN ACOMPTE
AUSSI PEU QUE $1 PAR SEMAINE	AUSSI PEU QUE $2 PAR SEMAINE	AUSSI PEU QUE $2 PAR SEMAINE	AUSSI PEU QUE $2 PAR SEMAINE

MOZART LIMITEE 226-228 ST-JOSEPH EST

L'importation des textiles

Tarifs assez élevés (St-Laurent)

(Suite de la page 11)

d'un comité d'étude pour trouver ce que l'on peut faire pour sauver cette industrie canadienne.

M. St-Laurent a inauguré ses remarques par une réponse à M. Forte, et il lui a laissé peu d'espoir de la formation d'un tel comité. Au contraire, M. St-Laurent a insisté sur la chose normale qu'est la concurrence normale, tenant évidemment compte des dangers du dumping, contre lequel le gouvernement veut constamment protéger nos producteurs canadiens. Mais le premier ministre a insisté pour affirmer que les tarifs actuels sont assez élevés. On sait que le gouvernement actuel est de tendance fortement antiprotectionniste, par contraste avec les anciens régmes conservateurs.

Des tarifs plus élevés voudraient dire la hausse dû prix des vêtements dans plusieurs cas, et le premier ministre dit que telle mesure ne serait pas acceptée par un plébiscite au Canada.

Un autre problème qu'a discuté le premier ministre, c'est celui du virement de personnel dans les hôpitaux. Il croit qu'il ne coûterait pas plus cher à ces institutions d'instaurer l'assurance-chômage que de solder les frais d'entrainement constant d'un personnel nouveau. Il ajoute que ce grave problème devrait être abordé pour de bon entre les hôpitaux eux-mêmes, les unions ouvrières et le ministère du Travail, pour tenter de trouver une solution. Touchant le renvoi de Canadiens en faveur d'immigrants que l'on paie meilleur marché, M. St-Laurent dit que si l'opinion publique était mieux renseignée là-dessus, les patrons seraient moralement châtiés et rappelés à la raison pour priver des Canadiens de leur gagne-pain en faveur de cette main-d'oeuvre à prix plus bas. Il a condamné l'attitude de ces employeurs.

La délégation du district de Québec et l'exécutif de la CTCC comprenaient, outre MM. Picard et Marchand, MM. André Roy, René Bélanger, Jos. Parent, A. Mainguy, Jacques Archambault, F.-X. Legaré, Adélard Couture, Adalbert Avril, le chanoine Henri Pichette, J.-E. Hébert, Roger Mathieu, et Mlle Jeanne Duval.

REFUGIES ET OUVRIERS

Ottawa, 25 (PC) M. Gérard Picard, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, a déclaré hier que certains employeurs congédient des ouvriers canadiens pour engager des réfugiés hongrois à des salaires moins élevés.

"On doit remedier à cette situation", a-t-il dit alors que son organisation soumettait son mémoire annuel au cabinet fédéral. Il a déclaré qu'un "certain nombre" d'ouvriers sont touchés.

Cependant, dit M. Picard, la CTCC approuve la décision du gouvernement d'aider les réfugiés hongrois à venir s'établir au Canada.

Le premier ministre St-Laurent a déclaré que, si l'accusation de M. Picard est vraie, "ceux qui sont coupables ne doivent pas jouir de l'approbation du public".

"La population ne favoriserait pas ce genre d'action", dit-il. Les bonnes relations entre le travail et le patronat sont un grand facteur dans l'activité économique du Canada.

FORCE POLICIERE

Ottawa, (PC) — Le Canada exercera des pressions pour la formation d'une force policière permanente de l'ONU afin de garder la paix mondiale, a déclaré hier le premier ministre St-Laurent.

M. St-Laurent a réaffirmé cet objectif canadien — qu'il a suggéré pour la première fois lors de la fondation des Nations unies en 1945 — à une réunion entre le Cabinet et les représentants de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, qui compte 100,000 membres.

Le Canada réclame l'établissement d'une force policière mondiale de l'ONU et continuera de le faire, a déclaré le premier ministre en réponse à une déclaration de la CTCC qui préconisait l'établissement d'une telle force permanente.

Il a aussi déclaré à la Confédération — tout comme il l'avait déclaré à une semblable réunion avec le Congrès du Travail du Canada mercredi — qu'il ne croit pas qu'il y aura une guerre mondiale dans un avenir rapproché.

LA DEFENSE

Parlant plus tard au comité législatif national de la Fraternité internationale des cheminots, M. St-Laurent a laissé entendre que les dépenses de la Défense demeureront élevées pendant un certain temps encore, réduisant ainsi les perspectives de réductions immédiates d'impôts.

Il a déclaré qu'il espère en quelque relâchement éventuel du fardeau que porte le Canada dans la défense pour prévenir l'agression, mais que d'ici là le gouvernement croit nécessaire que les nations libres continuent à laisser savoir aux agresseurs que dans l'éventualité d'une attaque ils subiront plus de dommages que les pays attaqués.

Il a répété une déclaration qu'il a faite au Congrès du Travail du Canada, mercredi, que les hommes du Kremlin sont "alarmés" devant la réalisation de la puissance atomique occidentale.

Ils ont maintenant réalisé qu'une guerre totale serait un suicide, et c'est "ce sur quoi nous faisons porter nos espoirs et notre confiance.

LE DESARMEMENT

Discutant des propositions de désarmement mondial devant les cheminots, M. St-Laurent a déclaré que les pays du rideau de fer semblent avoir parcouru "une certaine distance" en ce sens.

Il ne veut pas être trop "optimiste" mais il se fait "quelque chose".

Plus tôt, M. St-Laurent a entendu l'organisation ouvrière du Québec déclarer qu'elle s'opposait à l'attitude du premier ministre Duplessis au sujet des octrois fédéraux aux universités parce qu'ils constitueraient un empiètement sur les droits provinciaux.

La CTCC a déclaré que les octrois fédéraux aux universités ne représentent aucun risque à la sauvegarde des droits provinciaux.

M. St-Laurent n'a fait aucun commentaire sur cette déclaration.

M. Diefenbaker à Montréal aujourd'hui

Ottawa, 25. (PC) Le chef du Parti conservateur progressiste, M. Diefenbaker, confère à Montréal, aujourd'hui, avec divers membres de son organisation.

Un accusé est acquitté

Un accusé dont le procès avait pris une certaine couleur ces jours derniers par le verbe chaud d'une plaignante, a été acquitté ce matin par le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions-de-la-Paix, sur une accusation de lésions corporelles, au cours d'une querelle survenue dans une maison de la basse-ville.

Le tribunal a considéré que les dépositions des principaux témoins et même celles des témoins impartiaux n'offraient pas une valeur probante suffisante, pour imputer l'offense à l'accusé plutôt qu'à n'importe quel autre.

Trois autres prévenu, dont une femme, devront répondre à la même accusation et à une autre, d'avoir causé au mobilier de la dénonciatrice des dommages évalués à $1,000. Sur ce dernier chef, l'accusé a subi le même jour une enquête préliminaire et a été renvoyé aux Assises criminelles du printemps.

"Il serait injuste et absurde d'ignorer la déposition d'un complice, parce que le témoin a déjà purgé une peine d'emprisonnement!", a déclaré la Cour. "De tous les vices, la plaignante a choisi celui de la boisson et elle lui reste fidèle. Elle prend le chemin de la prison les yeux fermés!"

Au Comité de la Défense de Sillery

Le Comité en bien-être de la Défense passive de Sillery a tenu une réunion hier soir et s'est tracé un programme pour l'année. Des cours de télécommunications seront donnée pendant douze semaines tous les jeudis à partir de jeudi prochain. Des cours de secouristes seront donnés en avril.

Les dames faisant partie du comité en bien-être ont offert leurs services à madame Ludger Beaulieu qui dirige l'Association chargée de veiller au bien-être des immigrants. Les personnes qui désirent suivre des cours à Ottawa peuvent s'adresser à la secrétaire du Comité de la Défense civile, Mme Noëlla Tremblay: MU 1-1505.

Le Canada prépare sa défense contre la fusée inter-continentale

Ottawa, 25. (PC) Le Conseil de recherches pour la défense est actuellement engagé à de vastes recherches sur les moyens possibles d'intercepter les projectiles intercontinentaux à course libre.

Les savants du Conseil de recherches collaborent d'ailleurs étroitement avec leurs collègues américains, à ce sujet, de même, mais à un degré moindre, qu'avec leurs collègues britanniques.

Le résultat, comme l'a exprimé un représentant de l'agence gouvernementale, en est qu'il s'effectue de nombreux voyages entre les trois pays mentionés.

Le réseau de radar DEW pourra, selon les autorités, avertir deux heures et demie d'avance les centres canadiens rapprochés de la frontière américaine de l'arrivée dans les régions arctiques de bombardiers filant à 00 milles à l'heure.

Mais le décalage se trouverait réduit à six minutes dans le cas d'un projectile intercontinental efficace.

BESOINS CONSIDERABLES

Le directeur de l'administration du Conseil de recherches, M. Garnet W. Dunn, a récemment jeté quelque lumière sur la question en déclarant, à la Chambre de Commerce des jeunes d'Ottawa :

"Nous pouvons prévoir la mise au point d'un projectile à très longue portée et à très grande vitesse qui pourrait aller d'un continent à l'autre, partant une forte charge nucléaire...

"Nous aurons conséquemment besoin d'un réseau de radar d'une ampleur considérable, d'un équipement pouvant rapidement compiler l'information venant du radar et déterminer automatiquement un point d'interception et enfin d'un contre-projectile d'une grande précision".

Les autorités ont clairement indiqué que le Conseil de recherches limite son travail aux moyens de défense contre le projectile intercontinental et qu'il ne s'est pas attaqué à la mise au point du projectile même.

Des réclamations et dépenses énormes prévues en marge du naufrage de l'Andrea Doria

New-York (PA) — Ce sera une tâche difficile que celle de régler les réclamations résultat de la collision maritime entre l'Andrea Doria et le Stockholm, malgré une entente de tenter de la faire hors des cours de justice.

C'était devenu apparent, hier, lorsque les avocats des deux compagnies maritimes et des autres parties impliquées ont tenté d'établir des procédures de négociations.

Les réclamations des compagnies maritimes et des passagers, ou de leurs familles, s'établiraient entre $76,000,000 et $160,000,000.

Les deux paquebots transatlantiques sont entrés en collision le 25 juillet au large de Nantucket Island, Mass. L'Andrea Doria a coulé le lendemain. Cinquante personnes ont perdu la vie.

Chaque navire fait porter à l'autre le blâme de la collision et chacun d'eux a pris des procédures contre l'autre en cour fédérale ici pour les pertes encourues.

DES ANNEES

Les passagers et les expéditeurs ont pris des procédures contre les deux compagnies maritimes. Toutes les poursuites ont finalement été réunies pour former une seule cause, afin de simplifier les choses.

On a rapporté hier que toutes les réclamations de la "tierce partie" peuvent être réglées pour quelque $6,000,000.

Des questionnaires seront envoyés aux avocats des 1,200 personnes qui veulent se faire dédommager pour des blessures, des pertes de vie et de bagages.

Lorsque les questionnaires seront retournés, les avocats des compagnies maritimes tenteront d'établir une "juste valeur" pour chaque réclamation. Dans le cas d'échec, chaque cas sera soumis au juge fédéral Lawrence E. Walsh, qui tentera d'obtenir une entente.

Le procès doit débuter en avril. On craint cependant qu'il dure plusieurs années et implique des dépenses fantastiques.

Effort pour sauver la Pologne de la mort et de la destruction

Cité du Vatican, 25. (Reuters) Le journal du Vatican, l'Osservatore Romano, explique pourquoi les chefs de l'église catholique de Pologne ont recommandé aux Polonais de voter, dimanche dernier, dans les élections parlementaires de leur pays, même si celles-ci n'étaient pas libres.

Il s'agissait, dit le journal, d'un effort en vue de sauver la Pologne de la mort et de la destruction.

Les Polonais avaient constaté, par suite de la révolte des patriotes hongrois, poursuit l'Osservatore, que le principe en vertu duquel la population se choisit elle-même son gouvernement "ne s'applique pas dans un système communiste".

L'alternative devant laquelle les Polonais étaient placés consistait à choisir entre "le nouveau mode communiste" de Wladyslaw Gomulka et un communisme forcément imposé par l'armée soviétique, avec toutes ses conséquences désastreuses.

Les élections de dimanche, qui mettaient en jeu les 459 sièges du Parlement polonais, ont donné une victoire écrasante au "front national" du parti communiste de Gomulka.

Des clientes applaudissent le Dr J.-B. Adams accusé du meurtre d'une riche veuve

Eastbourne (PA)- Le Dr John Bodkin Adams a quitté Eastbourne hier soir pour aller subir son procès pour meurtre. Mais, à son départ, ses oreilles bourdonnaient encore des applaudissements qu'on lui avait accordés.

Après que 44 témoins eurent déposé, durant 11 jours, que le médecin d'origine irlandaise avait tué ses patients pour en tirer profits, il fut applaudi en cour par quelques-unes des vieilles dames qu'il soignait.

"Levez-vous", a déclaré le greffier du tribunal, Harry Odell, à la fin de l'enquête préliminaire sur l'accusation que le médecin, âgé de 58 ans, avait tué Mme Edith Morrell, riche veuve qui fut sa cliente.

Le médecin de 260 livres se leva. Sa large main grasse tremblait lorsqu'il s'est agrippé au box des accusés.

"Avez-vous quelque chose à dire ?" lui demanda le magistrat en chef, David Honeysett.

"Je ne suis pas coupable", répondit Adams. Sa voix atteignit le régistre de soprano au mot coupable.

"Je réserve ma défense", ajouta-t-il.

"AU REVOIR DOCTEUR"

Le greffier lui présenta l'accusation officielle pour qu'il la signa. Le Dr Adams eut de la difficulté à signer son nom.

Son visage devint écarlate lorsqu'il quitta le box.

Ses yeux bleus se tournèrent vers la cour bondée de spectateurs. Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux étaient des femmes qui semblaient être âgées de plus de 50 ans.

"Bonsoir", dit le médecin lorsqu'il descendit les 13 marches qui conduisent à sa cellule.

Trente minutes plus tard il était en route pour la prison de Brixton, à Londres. Il était assis à l'arrière de la limousine de la police. Le Dr Adams doit subir son procès en février.

"Au revoir docteur, au revoir", crièrent quelques femmes à l'extérieur du poste de police.

Le Dr Adams les salua à travers la portière de la voiture.

Nombreux ennuis causés par une panne d'électricité

(Suite de la page 11)

cours que durant quelques heures par jour. "Nous avons logé les écoliers ici et là et dans les classes exposées le plus au soleil durant certaines minutes du jour mais nous ne pouvons faire plus", a déclaré un informateur.

Par ailleurs, on a affirmé que les cultivateurs perdent peu à peu leurs animaux. Dans les maisons, les fournaises se détériorent. On estime que certains citoyens ont enregistré des pertes évaluées à plus de $1,500.

On attribue la cause de cette panne d'électricité au manque d'eau dans les rivières : la coopérative d'électricité a dû recourir à un moteur "Delco" pour approvisionner les usagers. Malheureusement, cet appareil se briserait fréquemment et on ne distribuerait l'électricité que durant trente minutes par jour, soit vers cinq heures le matin et le soir.

Soulèvement de prisonniers maté

Dorchester, 25. (PC) Les gardes du pénitencier fédéral de cette petite municipalité du Nouveau-Brunswick ont maté, jeudi après-midi, un bref soulèvement des prisonniers.

Les autorités de la prison ont refusé de donner des détails. On a appris toutefois d'autre source que le désordre a commencé lorsque des prisonniers ont refusé de manger la nourriture servie au souper. Un des bagnards a lancé son assiette au loin. D'autres l'ont imité.

Les gardiens ont réprimé rapidement le soulèvement et ont confiné les prisonniers dans leurs cellules.

Une trentaine d'hommes auraient été impliqués dans cet incident.

Essais atomiques dans le Nevada au printemps

Washington, (PA) La Commission de l'Energie atomique et le département de la défense des Etats-Unis ont annoncé hier soir qu'une série d'essais atomiques de petites armes nucléaires se déroulera sur des terrains d'essai du Nevada, à la fin du printemps prochain.

La série de 1957, la première à se dérouler au Nevada depuis 1955, se nommera l'opération Plumb Bob.

La Coinission a déclaré que seuls des "essais moyens" auront lieu dans le Nevada, ajoutant que les tests comportant des engins du genre de la bombe à hydrogène, ne se déroulent jamais dans le Nevada.

Entrepreneur envoyé en prison

Un entrepreneur domiciliaire a été condamné ce matin par le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions-de-la-Paix, à trois mois de prison pour avoir frustré un client d'une somme de $800. Le tribunal a dépolré que des gens honnêtes et travailleurs se fassent rafler leurs économies par des entrepreneurs sans scrupules et dont souvent la solvabilité est douteuse. L'accusé, qui est âgé de 34 ans et domicilié en ville, fut trouvé coupable de fraude, hier, à l'issue d'un procès expéditif.

Les jeunes sportives adoptent ZERO!

ZERO est parfait pour laver les chandails . . . ils restent doux et moelleux . . . jamais de rétrécissement ni de feutrage. Essayez ZERO dans l'eau froide immédiatement. Spécialement réalisé pour laver les lainages fins. Un paquet de 50c suffit pour 50 lavages. Dans les grand magasins, épiceries et pharmacies. Pour échantillon gratis — écrire, à Dépt. 4, ZERO Soap, Victoria, C.-B.



NE LE MANQUEZ PAS

Doris Singleton est vraiment remarquable dans "Affair in Reno". Ne le manquez pas! Et ne manquez pas d'essayer le pain Hollywood à *formule spéciale*. Il a aussi un effet remarquable pour les appétits indifférents. Ce pain royal est un chef-d'oeuvre de saveur grâce à son mélange secret de 16 farines et légumes de choix. Demandez le pain véritable.

★ Environ 46 calories seulement par tranche de 18 grammes.

GRATIS! Guide de calories et diètes Hollywood. Ecrivez à: Eleanor Day, 100 W. Monroe Street, Chicago, 3, Illinois.



Le pain des menus modernes

Hollywood

Pain à formule spéciale

Jos. Vaillancourt Inc.
100 est St-Joseph
Tél. : LA 2-4702



...cette saveur Aylmer!"

C57-1F

SURINTENDANTS EN CONSTRUCTION
CONTREMAITRES CHARPENTIERS EN CHEF
CONTREMAITRES EN BETON

Expérimentés dans les importantes constructions de béton renforcé, pour travail dans région de Montréal.

S'adresser d'abord par lettre pour obtenir un rendez-vous.

PIGOTT CONSTRUCTION CO. LTD.
1510 rue Drummond, Montréal, Québec
BE. 9572

qu'est-ce?



Une goutte de Lotion 'Avant Rasage' Ronson en route vers un menton chanceux

A27

Le Syndicat de Québec Ltée

Ouvert ce soir, jusqu'à 9 h. 30

SOLDES AVANT L'INVENTAIRE

Faites votre profit de ces spéciaux aux 4e et 6e étages. Hâtez-vous, les quantités sont nécessairement limitées !

★ Jupons longs

de très bonne coupe, confectionnés de nylon résistant. Garniture de dentelle au corsage et au bas. Choix de rose, rouge, jaune ou bleu pâle. Tailles désassorties. Valeurs 4.98 et 5.98 — **2.89**

Syndicat, 4e, commandez par la poste!

★ Robes de nuit

Choix de crêpe ou nylon. Corsage garni de dentelle et de plissé permanent. Blanc, bleu ou rose. Tailles: petite, moyenne seulement. Valeur 4.98 et 5.98 — **2.89**

Syndicat, 4e, commandez par la poste!

★ Culottes

genre briefs, en nylon. Tour des jambes élasticisé. Valeur 2.98 — **1.49**

Syndicat, 4e, commandez par la poste!



★ Corselettes en fort coutil

Avec agrafes à l'avant et lacées au dos. Bien baleinées. Teinte de pêche. Tailles désassorties. Valeur 5.95 — **1.69**

★ Soutiens-gorge courts

En satin de bonne qualité. Bonnets: A-B-C. Tailles: 32 à 40. Valeur ordinaire: 2.50 — **1.00**

★ Corsets en nylon blanc

Avec agrafes au côté. Tailles: 24 à 32, Valeur ordinaire 6.95 en spécial à — **3.49**

Syndicat, 4e,

MARCHANDISES DE LA SAISON

★ Achat spécial!

50 Manteaux genre Corvette (Duffle Coats) pour fillettes



Avec capuchon. Confectionnés d'un lainage de qualité. Tailles: 5 à 7 ans. Cette marchandise se vend d'habitude au prix de 9.95, réduite à l'occasion de cette vente à — **6.00**

Syndicat, 4e, commandez par la poste!

★ 18 Habits de neige

pour bébés. Chauds vêtements d'hiver en gabardine de nylon. Rose. Gr: 6 mois et 1 an. Valeur 12.95. — **7.00**

★ Lot de robes à solder

Choix de coton ou nylon; tissus unis ou imprimés. Tailles pour bébés: 6 mois à 1½ an. Valeur ordinaire 3.98 — **2.00**

Syndicat, 4e

SPECIAUX, 6e ETAGE

★ Lampes de table

Un lot de modèles et de teintes assortis, offert en fin de semaine à prix réduits de — **50%**

★ Cadres, reproductions de peinture

Tout un assortiment à écouler à prix de sacrifice. Valeur ordinaire de 7.50 en vente à — **2.98**

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ LA 4-3561

POUR OBTENIR UN RESULTAT RAPIDE

Annoncez dans "LE SOLEIL"

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec, le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours LA 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

Dix personnes brûlées vives dans un incendie à N.-Haven

New-Haven, Connecticut, 25 (UP) Les pompiers fouillent aujourd'hui les ruines d'une manufacture de vêtements de quatre étages en vue de retrouver six autres victimes d'un incendie-éclair qui a déjà coûté la vie a quatre ouvrières.

Trente-trois personnes, dont vingt-neuf femmes, furent blessées dans la flambée générale; au moins dix sont dans un état critique. Quelques victimes ont tenté de s'enfuir avec des vêtements et des cheveux en flammes.

Les morts et les blessés ont été traqués par le feu au cours d'une panique dans une sortie de sauvetage du vieil immeuble de 50 ans, situé à environ dix coins de rues du centre de New-Haven.

Le directeur du service des incendies, Eugène J. Mulligan, prétend que "la panique, aussi bien que tout autre chose", semble être la cause des pertes de vie et des blessures pour les ouvriers."

On a découvert deux cadavres au pied de la sortie de secours du troisième plancher. Le feu qui a rasé l'édifice a été mis sous contrôle apès vingt minutes. Deux autres victimes ont réussi à sortir de la bâtisse en flammes, mais sont mortes en route pour l'hôpital.

Environ 300 personnes se trouvaient à l'intérieur de la manufacture tard hier après-midi quand le feu éclata au premier étage du bâtiment qui loge des vêtements, des plastiques et de la machinerie industrielle.

UN ENFER

Moins de cinq minutes après la découverte du feu, les flammes embrasaient la vieille structure en un enfer de sauve-qui-peut, et de hurlements de femmes. Ceux qui se trouvaient sur les deux premiers étages supérieurs, ayant dû prendre des escaliers de sauvetage, furent traqués sur leur chemin. Plusieurs sautèrent ou tombèrent en bas de l'édifice quand l'une des sorties de secours fut bouchée au deuxième plancher. D'autres ont été rescapés par les pompiers.

Voyant leur chemin bloqué par les flammes, quelques femmes, leurs robes en feu, devinrent hystériques et essayèrent de rebrousser vers les sorties de secours. La plupart ont été sauvées par les pompiers.

Durant l'évacuation, une intense langue de feu sortit par une fenêtre, enveloppant tout un groupe de femmes.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Polycarpe, évêque et martyr. Elle honorera aussi la mémoire de sainte Paule, veuve.

Offices de dimanche

Troisième dimanche après l'Epiphanie. Vert. Double, messe propre. Gloria. 2ème oraison de saint Jean Chrysostôme. Credo. Préface de la Sainte Trinité.

— Deuxièmes vêpres du dimanche, mémoire de saint Jean : "O Doctor ; verset "Justum".

Evangile de dimanche

(Saint Matthieu, chapitre VIII, versets 1 à 13)

—En ce temps-là, Jésus étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit. Alors, un lépreux venant à lui, l'adora en disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus étendit la main, le toucha et lui dit : Je le veux, soyez guéri ; et à l'instant sa lèpre disparut. Jésus lui dit : Gardez-vous bien de parler de ceci à personne; mais allez, montrez-vous au prêtre, et faites l'offrande prescrite par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage. Jésus étant ensuite entré dans Carpharnaüm, un centenier s'approcha de lui et lui fit cette prière : Seigneur, j'ai chez moi un serviteur malade d'une paralysie dont il souffre beaucoup. Jésus lui dit : J'irai, et le guérirai. Le centenier répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui ne suis qu'un officier subalterne, je dis à un des soldats que j'ai sous moi : Allez, et il va ; et à un autre : Venez, et il vient ; et à mon serviteur : Faites cela, et il le fait. Jésus entendant ces paroles, en fut dans l'admiration, et dit à ceux qui le suivaient : Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi, je vous le déclare, plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et auront une place au festin dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors Jésus dit au centenier : Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et à l'instant même, son serviteur fut guéri.

Soleil et marée

Le soleil — Lever : 7 h. 19; coucher : 4 h. 36. Longueur du jour : 9 h. 17.

La marée — Haute marée : 1 h. 45 et 2 h. 12; basse marée : 8 h. 49 et 9 h. 49.

Les conditions atmosphériques

Montréal, 25 (PC) — Prévisions de la météo, valables jusqu'à minuit, samedi:

SYNOPSIS. Une dépression dans la région des lacs se déplacera vers l'Est aujourd'hui, mettant fin au temps couvert et aux chutes de neige dans le Haut-St-Laurent et la vallée de l'Outaouais. Le froid qui règne dans le Bas-Saint-Laurent se propagera à toutes les autres régions. Il continuera de faire beau et froid, demain.

Régions de Québec, des Laurentides et de la Mauricie.

Nuageux se dégageant cet après-midi. Beau et froid cette nuit et demain. Vents légers s'accroissant demain après-midi à 20 milles du sud-ouest. Minimum cette nuit et maximum, demain, à Québec 10 au-dessous et zéro. Ste-Agathe 15 et 5 au-dessous, La Tuque 20 et 5 au-dessous.

Aperçu pour demain : Beau et froid.

Régions du Lac St-Jean et de Baie-Comeau :

Généralement beau et froid aujourd'hui et demain. Vents légers augmentant à 25 milles du sud-ouest, demain après-midi. Minimum cette nuit et maximum, demain, à Rivière-du-Loup 15 et 5 au-dessous, Chicoutimi 25 et 10 au-dessous.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Rome — Le Vatican dénonce comme non-catholique la nouvelle "Eglise française catholique et apostolique", organisée sous la direction de Henri Des Moux et dont la constitution a été approuvée par le gouvernement français.

Rome — La chute du cabinet espagnol a causé de la satisfaction au Vatican où on croit que le retour des conservateurs au pouvoir signifierait l'abandon du mouvement anticlérical en Espagne.

Il y a vingt-cinq ans

Montréal — Une démonstration communiste organisée pour ce midi au carré Victoria et qui devait réunir une foule considérable, s'est terminée dans un fiasco retentissant vers une heure.

Ottawa — A travers 4,000 milles la voix du gouverneur général a franchi aujourd'hui la distance qui sépare l'Atlantique du Pacifique pour inaugurer la nouvelle ligne téléphonique pancanadienne.

AVIS DIVERS

8 h. 15 p.m. — **Cercle des Femmes canadiennes** — Conférence de M. Pierre Bertin, comédien français, au Château Frontenac. Sujet : "Confidences d'un acteur".

8 h. p.m. — **Institut des Ingénieurs du Canada** — Assemblée générale annuelle au Cercle universitaire, 65 rue d'Auteuil. Rapports et installation du président élu pour 1957.

Une session d'étude sur la prédication à la Maison Montmorency



Une session d'étude sur la prédication qui se termine aujourd'hui a groupé à la Maison Montmorency, à St-Louis de Courville, une soixantaine de religieux appartenant à plus de quinze communautés différentes et auxquels se sont joints quelques prêtres séculiers. Au nombre de ceux-ci figuraient Mgr Paul-Emile Charbonneau, curé de la cathédrale de St-Jérôme; M. l'abbé Roland Favreau, curé de Lachine, Montréal; M. l'abbé François Rioux, curé de Ste-Odile de Rimouski; M. l'abbé Maurice Matte, du séminaire Ste-Thérèse, et quelques autres.

S. E. Mgr Maurice Roy, Primat de l'Eglise canadienne et archevêque de Québec, a rendu visite hier après-midi aux religieux et prêtres séculiers qui suivaient les cours de prédication. Son Excellence Mgr l'archevêque a exprimé sa satisfaction de cette belle initiative et a rappelé l'importance de la prédication soulignant les espoirs que justifient de tels cours. S. E. Mgr Roy a terminé ses remarques en accordant sa bénédiction à l'assemblée.

L'Ecole de pastorale et de prédication des Pères Dominicains avait organisé cette session avec le concours de la faculté de Théologie de l'université Laval. C'est la deuxième session du genre organisée à la Maison Montmorency par l'Ecole de pastorale et de prédication des Pères Dominicains.

Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., vice-recteur de l'université Laval, a présidé à l'ouverture de la session lundi soir. Le thème de ces journées d'étude portait sur la prédication des retraites du Carême. La session s'adressait aux prédicateurs des retraites paroissiales comme aussi aux prêtres du ministère paroissial. Plusieurs conférenciers distingués ont prêté leur concours.

M. l'abbé Raymond Lavoie, de l'université Laval, a traité de prédication et de liturgie dans la première conférence donnée lundi soir. Le R. Père Albert Poirier, O.P., d'Ottawa, a traité de la liturgie du Carême mardi. Un panel a suivi deux exposés du R. Père Poirier. Les animateurs de la discussion furent M. l'abbé Roland Favreau, le R. Père Henri Brun, M.S.C.; le R. Père Caron, C.SS.R., et le R. Père Gaudette, S.S.S.

Le R. Père Albert Milot, O.P., a traité de la liturgie du Carême et des retraites paroissiales mercredi. Il a défini le but d'une retraite paroissiale, insistant ensuite sur l'importance de bien établir le plan de la prédication. Il a aussi parlé des services d'une retraite paroissiale. Une réunion plénière a suivi une discussion en groupes sur le plan et les sermons d'une retraite paroissiale en temps de Carême.

Le R. Père Thomas Landry, O.P., curé de Fall River, Mass., a traité hier de la liturgie du Carême et des compléments de la retraite paroissiale. Il a fait des exposés sur les sermons du dimanche et les sermons du matin. Il y eut ensuite échange de vues. La place de la prière et les exercices spéciaux ont fait l'objet d'une discussion. Le R. Père Théodore Roy, C.SS.R., le R. Père Wilfrid Racine, S.M.M., et le R. Père Henri, O.F.M. Cap., ont dirigé la discussion.

Le programme de la journée aujourd'hui porte sur les moyens d'assurer "une pastorale d'ensemble durant le Carême". Le R. Père Marcel Dubois, C.SS.R., définit la place de la retraite dans la pastorale paroissiale au cours du Carême. Puis la session se clôture par l'évaluation et les conclusions.

Opinions partagées sur l'octroi de bourses aux étudiants par Ottawa

Le député de Lapointe s'est opposé au projet parce qu'il n'offrirait pas de garanties suffisantes permettant aux provinces de conserver leurs droits exclusifs en matière d'éducation — Le représentant libéral de Dollard dit qu'il n'est pas plus nuisible à l'autonomie des provinces que l'entente fédérale-provinciale sur l'enseignement technique.

Ottawa, 25. (Par Gérard Morin) M. Fernand Girard, indépendant de Lapointe, s'est opposé, hier, fortement à une résolution au feuilleton voulant que le fédéral accorde des bourses d'études aux étudiants universitaires dénués de ressources pécuniaires. La résolution avait été présentée par un député libéral de Toronto, M. A. H. Hollingworth, de York-Centre. Me Guy Rouleau, député libéral de Dollard, a réclamé ces bourses.

M. Hollingworth, qui a épouse une Canadienne française, parle un français élégant. Il est probablement le député de Toronto qui comprenne le mieux la mentalité canadienne-française. Agé de moins de quarante ans, il a déjà fait sa marque non seulement au Barreau, mais à la Chambre des Communes.

M. Girard affirme que ces bourses fédérales seraient une ingérence dans un domaine qui appartient aux provinces : l'enseignement.

En présentant sa motion, M. Hollingworth a parlé français, à l'adresse spécialement de ses collègues venant du Québec.

S'adressant aux Québécois, il a déclaré :

"Je les invite à appuyer ma résolution parce que je crois sincerement que c'est une des meilleures façons de promouvoir l'unité nationale au Canada.

"Avant de présenter et d'expliquer ma résolution, je tiens à signaler que je suis de ceux qui reconnaissent la compétence des provinces en matière d'éducation. C'est le cas de la province d'Ontario, comme celui de toutes les provinces qui conservent jalousement leurs droits dans le domaine de l'éducation.

"Je sais bien que les Canadiens français sont fiers de leur langue, de leurs coutumes et de leurs traditions; ils ont raison de l'être et je les en félicite. Afin de conserver ce caractère, les Canadiens français veulent conserver la direction de leur éducation.

"J'accepte ce fait et ma résolution en fait preuve. Je suis, par

(Suite à la page 9, 1ère col.)

Nombreux ennuis causés par une panne d'électricité dans le village Sacré-Coeur du Saguenay

La petite population de Sacré-Coeur du Saguenay vit des moments pénibles, depuis près d'un mois : une panne d'électricité qui a commencé le 30 décembre dernier est la cause de tous les ennuis qu'endurent les citoyens de ce village de plus de 1,600 âmes situé sur la rive nord de la rivière Saguenay, à la limite des villages de Tadoussac et de Bergeronnes.

Le village ne possède pas de système d'aqueduc et chacun se procure l'eau au moyen d'un tuyau en pointe enfoncé jusqu'à une certaine profondeur et muni d'une pompe électrique. Les tuyaux ont gelé dans la terre peu de temps après le début de la pénurie d'électricité. De plus, un tronçon de six milles de chemin reliant le village à la route nationale est fermé à la circulation par suite de la décision des autorités du comté de ne pas entretenir cette voie cet hiver.

Presque toutes les institutions et les foyers de Sacré-Coeur ont le système de chauffage à l'électricité, le frigidaire et autres. C'est ainsi que dans les écoles, plus de 350 enfants ne peuvent suivre les

(Suite à la page 10, 3e col.)

Le plan Dozois

Montréal, 25. (PC) L'Office municipal de l'habitation salubre a commencé à étudier, hier, les deux projets de contrats de démolition et de construction du plan Dozois. Ces projets seront discutés avec des représentants du fédéral et du provincial, samedi.

Adhésion de l'Ontario au plan d'assurance-hospitalisation

Ottawa (PC) M. Frost a annoncé hier que le gouvernement de l'Ontario se propose de participer au programme national d'assurance-hospitalisation.

Mais l'adhésion de cette province ne sera donnée, semble-t-il, que sous réserves de certaines modifications à la proposition originale du gouvernement central.

On sait qu'Ottawa a offert de partager la moitié du coût d'un plan comportant les soins d'hospitalisation et les services de diagnostics pourvu qu'au moins six provinces, représentant la majorité de la population canadienne, acceptent d'y prendre part.

Déjà, la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan ont accepté la proposition. L'Ontario ayant signifié son adhésion, la mise en application du programme n'est maintenant conditionnée que par l'acceptation de deux autres provinces.

Dès que M. Frost eut annoncé la nouvelle jeudi soir, M. R. A. Donahoe, ministre de la Santé de la Nouvelle-Ecosse, a fait savoir que son gouvernement participera au programme à la condition et dès qu'il sera appliqué.

Le Québec n'y participera vraisemblablement pas. M. Duplessis ayant laissé entendre qu'un tel programme ne convient pas à la population de sa province. Hier soir, M. Duplessis s'est refusé à tout commentaires.

Aux Communes, jeudi, le ministre de la Santé et du Bien-être social avait fortement laissé entendre que M. Frost accepterait la formule proposée. De son côté, le premier ministre de l'Ontario a déclaré à Toronto qu'un projet de loi relatif à l'accord sera déposé lundi sur le bureau de l'Assemblée législative.

Ni M. Martin ni M. Frost n'ont voulu révéler pour l'instant les dispositions de l'accord. Mais, après la séance des Communes, le ministre de la Santé a confié à un journaliste qu'il compte pouvoir en dire plus long dès aujourd'hui. Il tente apparemment d'obtenir de M. Frost l'autorisation de rendre public le contenu de leur correspondance à ce sujet.

M. Martin a ajouté qu'il avait eu des entretiens avec deux premiers ministres au cours de la semaine. Comme on lui demandait s'il avait été question du plan d'hospitalisation, M. Martin a répondu:

"Nous en avons discuté entre autres choses."

Bien qu'il ait refusé d'identifier les premiers ministres provinciaux dont il venait de parler, les observateurs savent que le chef du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, M. Stanfield, se trouvait à Ottawa mardi. Ils rappellent en outre que M. Martin a révélé plus tôt qu'il avait eu des entretiens avec M. Frost.

De sources sûres, on apprend d'autre part que M. Frost a proposé un accord comportant moins que l'assurance universelle que propose le gouvernement central. Au début du moins, le programme ne s'appliquerait qu'aux salariés et aux personnes à gages.

Un informateur ajoute que l'accord à ce sujet entre l'Ontario et le gouvernement central n'entrerait pas en vigueur avant 1958 ou 1959.

On croit savoir en outre que le premier ministre Stanfield a prêté une oreille attentive à la proposition de M. Frost. Le premier ministre du Manitoba, M. Campbell, aurait également fait preuve d'intérêt.

Identification d'un homme broyé à mort

Le Dr Napoléon Côté, coroner du comté de Portneuf, a terminé, aujourd'hui, l'enquête sur la mort de l'homme qui a été broyé à mort dans la cour de triage du Canadien National à Rivière-à-Pierre. La victime a été positivement identifiée comme étant Josaphat Lequin, 45 ans, originaire des Cantons de l'Est.

C'est à la suite d'actives recherches poursuivies par l'agent judiciaire Antoine Gaudreau jusqu'à l'Islet, que l'identification a été rendue possible. Mme Raoul Dubé et son fils, Laurent Dubé, 20 ans, ont positivement reconnu Lequin. Mme Dubé a même ajouté qu'elle le connaissait depuis une vingtaine d'années. Dans ses rondes, le mendiant allait se réfugier chez elle. C'est même à la demande de ce dernier qu'ell a écrit le papier au nom de Josaphat Lequin qui a été trouvé dans les habits de la victime. Lequin espérait recevoir bientôt sa pension de vieillesse et il y a quelques mois, il avait demandé à Mme Dubé d'écrire son nom sur le papier dont il espérait se servir pour réclamer sa pension.

L'enquête a été tenue à la morgue Plamondon & Frères, à St-Raymond, mais l'agent judiciaire Gaudreau n'a pu localiser aucun membre de la famille dans les Cantons de l'Est d'où il serait originaire.

Une protestation des camionneurs des chemins de fer

Au cours d'une réunion conjointe tenue à Québec ces jours-ci, les chauffeurs de camions travaillant au service du Canadien National et du Pacifique Canadien ont décidé d'envoyer une protestation auprès des présidents des deux compagnies de chemin de fer contre ce qu'ils appellent "une discrimination dans la politique des salaires".

Une autre résolution, demandant aux représentants des unions des employés, nommément la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres transports et la Brotherhood of Railway Clerks, de maintenir leurs efforts pour obtenir le règlement de ces demandes, a également été adoptée pendant la même séance.

La réunion avait lieu sous les auspices conjoints des locaux de la cité de Québec des deux fraternités.

L'importation des textiles

Tarifs assez élevés (St-Laurent)

On ne s'attendait pas à des observations du genre chez cet homme si grave et toujours si préoccupé de problèmes nationaux et internationaux. On ne pouvait pas, de prime abord, s'imaginer que cet homme ait pu tant observer dans le domaine de la mode masculine et féminine. Et les gens du textile comme tous les autres ont été ébahis. Puis certains ont éclaté de rire.

M. St-Laurent demeure cet homme imprévisible que des gens ont vu, à Québec, il n'y a pas longtemps, une fin de semaine, dans une épicerie de Québec, avec une de ses filles. Il était simplement redevenu, un samedi, père de famille qui doit de temps à autre voir à l'épicerie.

Le C.T.C.C. a présenté, hier midi, au cabinet canadien son mémoire annuel, par la voix de son secrétaire général, M. Jean Marchand, de Québec. M. Gérard Picard, président, dirigeait la délégation d'environ une centaine de personnes.

M. St-Laurent était entouré de plusieurs ministres, MM. James Gardiner, Milton Gregg, Hugues Lapointe, Jean Lesage, G. Marler, Roch Pinard, J.-W. Pickersgill, Ross MacDonald et Walter Harris. A peu près tous les députés de la région de Québec étaient présents, avec un grand nombre de Montréal, des Cantons de l'Est et des environs.

TEXTILE ET TARIF

Notons que le mémoire de la CTCC n'a pas demandé au cabinet de hausser les tarifs. Après la lecture du mémoire, un représentant de l'industrie du textile, M. Angelo Forte, de Montréal, a pris la parole pour souligner, à titre de dirigeant de l'industrie du vêtement féminin, que la concurrence étrangère dans ce domaine ne permettait pas aux employeurs de payer des salaires conformes à l'augmentation du stantard de vie au Canada en général. Il n'a pas non plus réclamé de tarifs plus élevés, mais la constitution

(Suite à la page 10, 1ère col.)

AVOCAT

Maurice Kieffer

Edifice Chien d'Or 10 du Fort Québec — Téléphone: LA 4-1625

REPRESENTANT

Requis par la division de lampes et pièces électroniques d'une importante manufacture, pour couvrir Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et les provinces maritimes.

Age : 23-35, bilingue, résident de la ville de Québec, expérimenté de préférence.

Les bénéfices comprennent assurance-groupe vie et santé, plan de pension, automobile fournie, excellent salaire au début et un attrayant arrangement pour bonus.

Les applicants seront interviewés à Québec du 29 au 31 janvier.

ECRIRE A :

M. J.-R. PICHER

ROGERS MAJESTIC ELECTRONICS LTD.

8525 Blvd Décarie, Montréal, Qué.

Les tisserands de Magog retournent au travail

Magog, 25 — (PC) — Les tisserands ont décidé hier soir de retourner au travail à la filature de la Dominion Textile, mettant fin à la grève commencée le 10 décembre.

Les employés, membres de la Fédération nationale des travailleurs du Textile CTCC, ont toutefois déclaré qu'ils se réservent le droit de contester une ordonnance de la Commission provinciale des relations ouvrières, émise la semaine dernière, et de soumettre la dispute à l'arbitrage le plus tôt possible.

La grève a commencé lorsque 75 employés refusèrent d'accepter des changements dans les conditions de travail. Subséquemment, l'usine fut fermée, réduisant au chômage quelque 700 autres ouvriers.

ORDONNANCE

Plus tôt cette semaine, la compagnie a dit que la Commission des relations ouvrières avait ordonné à la compagnie d'ouvrir son usine sans retard et aux employés, de retourner à l'ouvrage aux conditions qui prévalaient le 10 décembre. La Commission stipulait aussi que les deux parties réclament l'arbitrage immédiat de la dispute, tel que prévu dans le présent contrat de travail.

Les chefs du syndicat ont d'abord refusé d'accepter l'ordonnance de la Commission qu'ils trouveraient injuste. La compagnie a dit que son usine était ouverte et qu'elle était prête à reprendre les ouvriers.

On ne sait pas au juste quand la production recommencera ; il faudra peut-être attendre à lundi.

A l'assemblée d'hier soir, l'abbé Gérard Dubeau, aumônier des syndicats nationaux pour la région de Sherbrooke, a dit que les ouvriers ont décidé de retourner au travail pour le principe de tolérance et pour éviter de plus grandes misères.

Il a dit que "la décision imposée aux tavailleurs est injuste parce qu'elle permet à la Dominion Textile de se faire justice elle-même en attendant une décision d'un tribunal d'arbitrage". Il a ajouté que les ouvriers méritent d'être aidés et appuyés dans cette affaire.

Usine fermée temporairement à East-Angus

East-Angus, 25 (PC) Quelque 600 des 750 employés de l'usine de papier de la compagnie Angus Paper Products, de cette ville des Cantons de l'Est, ont été mis à pied hier matin parce que la débâcle des glaces sur la rivière St-François a souillé les cribles servant à filtrer l'eau.

Une cinquantaine d'hommes travaillent actuellement à nettoyer les cribles et la compagnie prévoit que les opérations normales pourront reprendre lundi.

On croit que c'est la première fois qu'une telle chose se produit à ce temps-ci de l'année, bien qu'il arrive que les cribles doivent être nettoyés durant le dégel du printemps.

Fillette blessée

La jeune Irène Pouliot, 9 ans, dont les parents demeurent au 222 boulevard Charest, a été blessée par une automobile, hier midi, à l'angle de la rue St-Vallier et du boulevard Charest. La fillette a été renversée par l'automobile de M. J.-P. Paré, 336, 4e Rue. Elle fut ensuite conduite à l'hôpital St-François d'Assise. Ses blessures n'ont rien de grave.

J.A. BELIVEAU

confection pour

HOMMES ET GARÇONS

THETFORD-MINES

présente les émissions de

TELEVISION

CHLT-TV, CANAL 7, Sherbrooke

VENDREDI

5h.40 CHLT-TV AUJOURD'HUI
5h.45 CINE-FEUILLETON
6h.00 MADAME A SA CUISINE
6h.30 ACTUALITE FEMININE
6h.45 CARTOONS
5h.00 RAMAR OF THE JUNGLE
5h.30 LE GRENIER AUX IMAGES
6h.00 BORDER RHYTHMAIRES
6h.30 TELEBULLETIN
6h.36 LA METEO
6h.39 EDITION SPORTIVE
6h.45 ANNIE OAKLEY
7h.15 TELEJOURNAL
7h.30 ALBUM DES ARTISTES
7h.45 POUR ELLE
8h.00 LE SPORT EN REVUE
8h.30 CHANSONS-VEDETTES
9h.00 LE THEATRE DU MYSTERE
9h.30 QUATUOR
10h.00 PROFILS D'ADOLESCENTS
10h.30 CONFERENCE DE PRESSE
11h.00 CBMT NEWS
11h.15 LOCAL FRONT NEWS
11h.25 SPORTS IN REVIEW
12h.30 LATE SHOW
12h.30 FIN DES EMISSIONS

CHEZ BELIVEAU

"Tout est beau"

LA CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE

A VENDRE : UN BATEAU-PHARE, TEL QU'IL EST ET OU IL SE TROUVE

BATEAU-PHARE No 7	Coque en acier Longueur 92'6" largeur 21'8" Tirant d'eau 11'6" Jauge 142 tonneaux (tonnage enregistré); moteur de 25 CV
EMPLACEMENT	Quai de la Reine, Ministère du Transport, Québec, P. Q.
EQUIPEMENT	Tel qu'il se trouve à bord.
INSPECTION	Sur demande adressée à : M. l'Agent maritime de c' Ministère du Transport, Québec, P. Q.
CONDITIONS	La vente de ce navire est soumise aux conditions habituelles de la Corporation, laquelle se réserve le droit de rejeter n'importe quelle ou toutes les offres d'achat.
DATE DE CLOTURE	Les soumissions devront avoir été mises à la poste au plus tard le 11 février 1957 avant minuit. L'enveloppe devra porter l'inscription :

Soumission No 80256 et être adressée à

CROWN ASSETS DISPOSAL CORPORATION,

88, RUE METCALFE, OTTAWA, ONTARIO

Pour obtenir des renseignements complets et des formules de soumission, écrire à l'adresse ci-dessus, aux soins de M. T. Thomson.

1450

Revue des marchés mobiliers

Evolution fractionnaire des valeurs industrielles à Montréal — Le marché manifeste une tendance à la baisse à New-York — Hausse irrégulière à Toronto.

A MONTREAL

Montréal, (PC) Les valeurs industrielles ont évolué irrégulièrement sur une portée d'un demi-point à l'ouverture d'un marché modéré, ce matin, à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne.

Les métaux usuels se sont raffermis. Aluminium a monté de 3-8 et Noranda de 1-4. Dominion Bridge, une entreprise de construction, et Canada Steamships, un service de transport, ont progressé de 1-2.

Impérial Oil et Seagrams ont reculé de 1-2. La Banque Royale a avancé de 1-4. Les valeurs sidérurgiques, les papeteries et les services publics sont demeurés inchangés.

A NEW-YORK

New-York, (PA) Le marché était irrégulier et manifestait des dispositions à la baisse, ce matin, à la Bourse de New-York.

Les gains et les pertes des chefs de file se sont élevés à environ un point.

American Sugar a avancé de deux points après avoir monté, jeudi, à l'annonce d'un projet de fractionnement de quatre actions pour une.

Les valeurs sidérurgiques et les chemins de fer ont été généralement en baisse. Kennecott Copper a perdu plus d'un point. Il en a été de même de U. S. Gypsum.

Norwich Pharmacal a fléchi de plus de deux points. Ce titre avait progressé, jeudi, à la faveur d'une rumeur de fractionnement.

Anaconda a ouvert avec 2,500 actions en hausse de 1-4 à 68 3-4. Radio Corp., 1,000 en baisse de 1-8 à 33 1-2, et U. S. Steel, 3,000 en baisse de 3-4 à 64.

Les prix étaient irréguliers à la Bourse Américaine. Cuban Atlantic Sugar et International Petroleum ont faibli tandis que Creole Petroleum et Barium Steel se sont raffermis.

A TORONTO

Toronto, (PC) Le marché était irrégulièrement en hausse, ce matin, à la Bourse de Toronto. Les actions industrielles et les titres miniers bon marché ont progressé tandis que les pétroles de l'Ouest se sont orientés en baisse.

Trans Mountain a monté de 1 1-2 point et Calgary Power d'un point. Dominion Bridge, Algoma, la Banque Canadienne de Commerce, Ford "A" et General Motors ont encaissé des gains fractionnaires. International Pete a reculé de 3-8.

Advocate, Cassiar et Eastern Mining ont avancé de dix cents et ont pris la vedette chez les titres miniers bon marché. Hoyle a fléchi de dix cents. Les titres majeurs ont peu évolué. Les uraniums ont été mixtes.

Devon-Palmer et Liberal Pete ont baissé de 13 cents tandis que Canadian Pipe Line, Del Rio et Trans Canada explorations ont recuré de dix cents chez les pétroles de l'Ouest. Quelques titres ont avancé de cinq cents.

LES OBLIGATIONS A MONTREAL

Montréal (PC) Tous les compartiments du marché des obligations étaient calmes et inchangés aujourd'hui.

LES OBLIGATIONS A NEW-YORK

New-York (PA) Les obligations des services publics se sont raffermies sur un marché par ailleurs irrégulier aujourd'hui. L'activité était restreinte. Les obligations étrangères suscitaient également peu d'intérêt.

A WINNIPEG

Winnipeg (PC) Les transactions, peu nombreuses, avaient un caractère routinier, de bonne heure aujourd'hui à la Bourse des grains de Winnipeg.

A 10.00 A.M., les prix des options étaient comme suit : —

Avoine de mai	$0.77⅞a
Avoine d'octobre	0.76
—o—	
Orge de mai	1.03¾
Orge de juillet	1.02⅛
Orge d'octobre	1.01⅜b
—o—	
Lin de mai	3.09b
Lin de juillet	3.01¼
Lin d'octobre	2.92¾
—o—	
Seigle de mai	1.33⅛a
Seigle de juilelt	1.31⅝
Seigle d'octobre	1.30½

N.-B.—A..prix demandé
B..prix offert

A CHICAGO

Chicago, (PA) Les prix des céréales ont enregistré un recul ce matin, à la Bourse des grains de cette ville, mais le mouvement de vente a rencontré plus d'opposition qu'à la séance précédente.

Les pertes se sont généralement limitées à des fractions et le marché était modérément actif. Le blé et la fève soya ont dû encore une fois absorber la plus forte partie de la vente à pression. L'avoine faisait assez bonne figure.

Les prix des options s'établissaient comme suit :

Blé de mars	2.40
Maïs de mars	1.35
Avoine de mars	0.78⅞
Seigle de mars	1.44½
Fèves soya de mars	2.50

L'usine de Kénogami de Price Bros. mérite un prix pour la sécurité

Au congrès annuel de la section technique de l'Association canadienne des pâtes et papiers — Autre prix offerts à M. H. Martineau, de Donohue Bros. et M. S. Gagné, de Price Bros.

Montréal (PC) — Le prix F. G. Robinson, qui est décerné pour la contribution la plus appréciable à la mise en oeuvre des buts et objectifs de la Section technique, de l'Association canadienne des pâtes et papiers a été présenté, jeudi, à M. W. T. Bennett, de la Canadian International Paper Company, Montréal. On a ainsi honoré M. Bennett pour l'excellent travail qu'il a accompli à titre de président des comités de la Section technique qui tentent de résoudre le problème de l'amortissement du bruit dans les papeteries. Le prix a été remis par M. A. C. Price, président de Price Brothers and Company Ltd., de Québec, au donateur, M. R. L. Weldon, président de la Bathurst Power and Paper Company, Montréal.

La médaille d'or I. H. Weldon, accordé chaque année à l'auteur de la meilleure communication présentée à la réunion annuelle précédente, a été décernée à MM. George Burkhard, de la Quebec North Shore Paper Company, Baie Comeau, et P. E. Wrist, de la Mead Corporation, Chillecothe, Ohio, anciennement de la Quebec North Shore. La communication de MM. Burkhard et Wrist portait sur l'hydro-dynamique des machines à papier.

ELECTIONS

M. J. W. Wing, vice-président et gérant général de la Gaspesia Sulphanite Company Ltd., a été élu président de la Section technique de l'Association canadienne des pâtes et papiers, à l'assemblée annuelle de la section tenue ici hier.

La Section technique de cette association est un organisme scientifique qui compte quelque 2,000 membres. Elle a pour but principal de contribuer au progrès technique de l'industrie canadienne des pâtes et papiers qui est la plus importante entreprise manufacturière du pays.

LA SECURITE

Les prix du concours de sécurité de la Section technique de l'Association canadienne des pâtes et papiers ont été présentés hier à la 43e réunion annuelle de cette section. Les usines qui ont décroché la palme sont celle de Price Brothers and Company, à Kénogami, et celle des Fraser Companies Limited, à Newcastle, N.-B. L'usine Fraser n'a pas eu un seul accident entraînant de perte de temps depuis quatre ans.

L'usine de Kénogami de Price Brothers a gagné le prix de la catégorie A pour avoir passé quelque trois millions d'heures-hommes en 156 avec seulement six accidents "à perte de temps", tandis que l'usine Fraser n'a pas eu un seul accident contre un total de 600,000 heures-hommes de travail, méritant ainsi le prix de la catégorie B.

Les prix offerts par la Pulp and Paper Magazine, furent présentés par M. Robert W. Upton, rédacteur.

Les prix offerts pour les inventions permettant une production plus économique et plus rapide furent présentés à M. H. Martineau, de Donohue Brothers Ltd., La Malbaie, et à M. S. Gagné, de Price Brothers and Company, Riverbend, Qué.

Ces prix furent présentés par M. J.-N. Stephenson, rédacteur en chef de la Pulp and Paper Magazine of Canada.

Les affaires seront meilleures cette année

(Par FORBES RHUDE de la Presse Canadienne)

Canadian Business, la revue périodique de la Chambre de Commerce du Canada, révèle dans sa livraison de janvier ses prévisions annuelles en marge du commerce canadien.

Ces prédictions sont basées sur les réponses données à un questionnaire qu'on avait fait parvenir à un groupe d'économistes représentant les universités, les agences gouvernementales, les maisons de finance et l'industrie.

Un article portant la signature de M. L. G. Nicol, de Montréal résume comme suit les résultats de l'enquête :

"Des 30 participants, un seul envisage une baisse des affaires au cours de l'année 1957 et deux autres croient que le commerce se maintiendra au niveau de 1956 avec de légères modifications. Les 27 autres sont d'accord pour dire que l'année 1957 marquera une plus grande prospérité que l'année précédente". La question monétaire constitue le principal point d'interrogation.

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres, (Reuters) — Les prix ont accusé progrès à la Bourse de Londres aujourd'hui. Les cours ont été favorablement influences par les perspectives du coût moins élevé de l'argent et les économies réalisées dans le domaine de la défense.

Les valeurs de tout repos ont été l'objet d'une nouvelle demande et leurs gains ont atteint 1-4. Les titres des dominions et des colonies ont également gagné du terrain.

Les obligations japonaises se sont haussées de façon prononcée. Les obligations allemandes se sont également améliorées.

Léger recul du dollar canadien

New-York, (PC) Le dollar canadien a fléchi de 1-32 de cent, ce midi, à une prime de 4 1-4 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre sterling a reculé de 1-32 de cent à $2.79 13-16.

x x x

Montréal, (PC) Le dollar américain s'échangeait à un escompte de 4 1-16 pour cent, à midi aujourd'hui, rapporte la Banque du Canada, ce qui constituait un gain de 1-32. Jeudi midi, il valait 0.95 15-16.

La livre sterling a baissé de 1-16 à $2.68 7-16.

Sur le marché libre de l'or

Paris, (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, valait 3,480 francs, aujourd'hui, sur le marché libre de l'or français, c'est une hausse de 10 francs. L'aigle, pièce d'or américaine de dix dollars, valait 8,400 francs, soit la même valeur qu'hier.

x x x

Londres, (PC) — Prix de l'once d'or fin en argent américain, aujourd'hui, sur le marché de l'or européen : $34.85 à l'achat et $34.87 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots : $34.88 11-12 (249 shillings, 3-4 pence) a comparer à $34.89 1-8 hier.

McColl-Frontenac

McColl-Frontenac Oil Company Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'elle a prolongé son offre d'acheter des actions de Regent Refining (Canada) Limited sur la base de 6 actions ordinaires de McColl pour 19 actions de Regent, du 25 janvier 1957 jusqu'à 3:30 p.m. le 28 février 1957.

Records établis par l'industrie des pâtes et papiers

Montréal, (PC) A plusieurs égards, 1956 a été une année record pour l'industrie des pâtes et papiers. C'est du moins l'opinion de M. R. M. Fowler, président de l'Association canadienne des fabricants e ces produits.

La production totale des usines dont la productivité dépasse 10,500,000 tonnes a été plus élevée que jamais auparavant et de six pour cent supérieure à celle de 1955. La production de la pâte, du papier-journal, du carton, du papier de luxe et du papier d'emballage a touché de nouveaux sommets.

Pour la première fois en 1956, la valeur des exportations de cette industrie a dépassé $1,000,000,000.

Le produit qui domine tous les autres, et de loin, au tableau des exportations canadiennes, a dit M. Fowler, reste le papier qui représente 22 pour cent de toutes les exportations canadiennes.

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006
Séance du 25 janvier 1957

Titres	Dern. vente
Am. Tel. & Tel.	174½
Anaconda Copper	68½
Atchison Ry	34⅞
Baltimore & Ohio	43½
Bethlehem Steel	181⅝
Boeing Aircraft	58
Canadian Pacific	22¾
Chrysler	66⅛
Columbia Gas	17½
Cons. Ed. N. Y.	45⅛
Douglas Aircraft	89
Dupont de Nemours	183¾
Ford	58½
Gen. Elect.	55¾
Glen Martin	44⅞
Kennecott	117
Lockheed	35
Montgomery Ward	58½
N. Y. Central	31½
Radio Corp	33½
Republic Steel	52¾
Royal Dutch	41⅜
Socony Vacuum	13¾
Sperry	21⅛
Standard Oil N. J.	62
Union Pacific	28⅞
U. S. Steel	64
Westinghouse Elect.	54⅞

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006
Séance du 25 janvier 1957

Titres	Off.	Dem
Amal. Kirk	4	6
Annemaque	2½	3⅛
Atlas Chib	17	19
Amalg. Chib		25
Beacon	4	5
Bowater	5¼	5¾
Bronsam	42	45
Chib Copper	38	40
D. Mirror	130	150
Frebert	3	6
Glencona	6	7
Gibson Chib	14	18
Hazeur		19
Imp. Chem.	8	9⅛
Lake Expanse	10	11
Mid Chib	105	115
Main Oka	20	28
Martin Bird	16	18
Mats Yellowk	5	7
McCorkill	37	31
Mica	20	30
Mindus	105	130
Mirado	25	35
Nat. Malartic	10	12
New Aug.	3	5
New Ranch	7½	8½
Norbeau	70	80
Paige Pete	6	8
Pascalis	10	12
Presdor	1	3
Pershing		20
Rand Malartic	4	6
Richgroup	7	9
Ruzzel	2	4
Quelo	9	11
Russet	4	5
St. Maurice	25	35
St. Law. Riv	50	60
Starlight	9	10
Scott	8	10
Surpass	110	120
B. Bachelor		15
Tower	8	10
Titanium	65	75
Westcoast	34	36
Wesley	14	15
Trijides	5	8
Yong David	15	17

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et tranmis par la Presse Canadienne
Séance du 24 janvier 1957

Titres	Off.	Dem.
Alg Cent & Hud Bay Rly C	24½	26
Anglo Can Tel A	30¾	31¾
Banque d'Economie de Que	31	34
Banq. Provin. du Cda	27¾	28¾
Briqueterie St-Laurent	68	—
Cdn Javelin	17	18
Citadel Brick Com	14	—
Do $5 Pfd	2	—
City Gas & Elect Com	2.00	2.50
Crédit Foncier Franc Cdn	65	—
Dupuis Freres Ltd	18	—
Guarantee Co of No Am		428
Do 20 Pc Paid		100
Hud Bay Co	25	26
La Laurentienne Cie Ass	40	—
La Prévoyance Cie Ass	60	—
La Sauvegarde Cie Ass Vie	43	—
Les Prévoyants du Cda	175	—
La Solidarité du Cda	30	—
Manufacturers Life	230	245
Prudential Trust	16	—
Que Apart Com	14	—
Soc d'Admin & Fiducie	73	—
Sun Life Ass Co	225	245
Trust Gen du Cda	107	113

Les marchés des produits agricoles

MARCHE DE QUEBEC

Le marché des oeufs est inchangé dans notre ville, signale le service fédéral des marchés.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, (PC) A l'ouverture de la Bourse Canadienne des Denrées le beurre du Québec 92 points et sur place se cotait à 58½ cents la livre.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur : Catégorie A-extra-gros, 36 cents la douzaine; gros, 35; moyens, 29½; petits, 27; B, 27; C, 25.

On trouvera ci-après un tableau des prix du beurre des oeufs des volailles et des pommes de terre sur le marché local

PRIX DU BEURRE

Québec 92 points en solide 58½
Québec No 1 moule d'uns livre 60

PRIX DES OEUFS

Catégorie	A	B	C	D	E
Grosseur					
A-Ex-gr	36	-42	43-44	-55	36
A-gros	34-35	40-41	41-42	52-54	35
A-moyen	30-32	35-36	38-38	45-48	29½
A-petits	28-27	30-31	34-36	40-42	27
B	30-31	32-33	34-35	44-46	27
C	22-23	27-28	32-33	36-38	25

A Prix aux producteurs
B—Prix aux postes enregistrés
C—Prix aux détaillants
D—Prix aux consommateurs
E—Prix de la Bourse Canadienne des denrées à Montréal.
N.-B. — Les prix dans les colonnes A B et D sont ceux en vigueur le 22 janvier

TABLEAU DES VOLAILLES

Prix aux producteurs
Poids vivants

Poulets de gril

3 livres	20-23

Poulets à rôtir

3 à 4 livres	20-22
4 à 5 livres	19-21
5 à 7 livres	22-24
6 livres et plus	25-28

Poules

3 livres	
4 à 5 livres	14-16
5 livres et plus	21-22

DINDONS

Jeunes femelles	26
Jeunes mâles	27-28

(Sujets abattus)
Poulets de gril

Catégorie	3 lbs
A	25
B	18

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 livres et plus
A	25	27	33	39
B	18	20	26	28

Poules

Catégorie	Trois livres	4 à 5 livres	5 lbs livres et plus
A	18	23	27
B	15	19	23

DINDONS

Jeunes femelles catégorie "A"	37
Jeunes femelles catégorie "B"	31
Jeunes mâles catégorie "A"	35
Jeunes mâles catégorie "B"	32

Prix aux détaillants
(Sujets abattus)
Poulets de gril

Catégorie	3 lbs
A	32-36

A rôtir

Catégorie	3 à 4 livres	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 livres et plus
A	33-35	33-36	38-39	44-48

Poules

Catégorie	Trois livres	4 à 5 livres	6 lbs livres et plus
A	24	27-28	30-32

DINDONS

Jeunes femelles catégorie "A"	45
Jeunes mâles catégorie "A"	43

PRIX DES PATATES

Prix du producteur au grossiste
Sacs neufs cousus

Québec 75 lbs	$1.40-1.60

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis ici hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS: — Prix de gros des commerçants, aux points de la campagne en caisses de bois: A-extra-gros, 37 cents la douzaine; gros, 36; moyens, 30-31; petits, 28; B., 28; C., 26. Arrivages: 326 caisses.

BEURRE: — Arrivages courants non entreposés, 58. Arrivages courants, entreposés, 58 cents. Beurre frais, de beurrerie enveloppé, première qualité, 59-60 cents. Frais prix de gros non admissible, 58¼-58½; frais prix de gros admissible, 58½. Aucun arrivage.

FROMAGE: — F.A.B. fromagerie: blanc de l'Ontario, 34; coloré, 34. F.A.B., Montréal: blanc du Québec, 33; coloré, 33. Prix de gros pour le blanc du Québec, 34; pour le coloré 34, pour le blanc de l'Ontario, 35⅝, pour le coloré 35⅝. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE: — Nouveau-Brunswick, 75 lbs, $2.10-2.15; 50 lbs, $1.30-1.40; 10 lbs, $0.30-0.34. Ile-du-Prince-Edouard, 75 lbs, $2.35-2.50.

Montreal, (PC) — Les prix des oeufs et du beurre étaient inchangés, hier, sur les marchés de gros libres des produits agricoles.

Cours des huiles

Cours des huiles
Cours fournis par James Richardson & Sons et transmis par la Presse Canadienne
Séance du 24 janvier 1957

Titres	Off.	Dem.
Altex	23	24
Barona	6¾	7
Bata	10	11
Blue Cr	18	19½
B Pete	6¾	7
Burrex		60
Cdn Anac	48	49½
Cdn Emj	5	6
Cdn Fort		21
C'Ntury	21	22
Clarbar	15	18½
Cont Pet	110	120
Comm'd	90	105
Cons Grease	14	14½
Dom Min	13	13¾
Edoran	8	9
Freed	3½	3½
G'Way	6½	6½
Kenare	14½	15
Keno	18	19
Led Cal	15	17
Merland	76	77
Monarch	16	17
N Rand	7¾	7¾
N Cont	2½	2¾
Nuco	64	65
Pontiac	13	18
Reality	4½	5
Renfrew	3	3¾
Ridgeway	9	10
Roy Can	7½	8
Sage	22	23
Select	18	20
Share	7	8
Sturgeon	10½	13
Terbrook	4.25	4.30
T'Field	5¼	6
W Warn	12	12½
W Mayg	110	120
York	7	8

Bourse américaine

Cours fournis par A.M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne
Séance du 24 janvier 1957

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Braz Tract	9⅛	8⅞	9
Brown Co.	17⅜	17⅛	17⅛
Cdn. Marconi	3⅜	3⅜	3⅜
Cent Expl	5¼	5¼	5¼
Cons Smelt	28¼	28⅜	28⅜
Creole Pete	91	90½	90½
Dom Steel & Coal	23¼	23	23
Elec Bond & Share	28⅛	27¾	28⅛
Ford of Cda 'A'	107½	107	107½
Gt Amn Ind	7	7	7
Humble Oil	133	130	130
Imp Oil	57⅞	57⅛	57⅛
Int Pete	48	45¾	46
Massey Harris	6⅝	6⅝	6⅝
Molybdenum	23⅛	23⅛	22⅞
Mesabi Iron	52⅜	51½	51½
Pac Pete	18⅝	18½	18½
Standard Prods	14½	14¼	14¼
St Law Corp	18	17¾	17¾
Trl Cont Wts	11½	11⅜	11⅜
Webb & Knapp	1⅝	1⅝	1⅝

Cours de 12h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée.
10 rue St-Pierre, Québec. Tél: LA 9-1771
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Séance du 25 janvier 1957

Titres	Dern. vente
Abitibi	32¾
Algoma Steel	118
Aluminum Ltd.	113⅜
Anglo Am. Expl.	18¾
Argus	17½
Asbestos	30¾
Bailey 5% 1 pr	37½
Bank of Montréal	83
Banque C. Nationale	42
Bathurst 'A'	58
Bell	45¾
Brazilian	8½
B. A. Oil	45½
B. C. Forest	13
Canada Cement	30
Canada Cement. pr	28
Canada Foundries	37
Can. Iron	37
Can. Malting	80
Canada Steamship	32½
Canadienne B. of Commerce	55
Canadian Breweries	23¾
Canadian Celanese	13¾
C. I. L. 34	19½
Canadian Oil	29¾
C. P. R.	31¼
Combined Enterp	10¾
Cons. Smelters	37½
Consumers Glass	31
Dist.-Seagrams	31
Dom. Bridge	33
Dominion Foundries	30½
Dom. Steel	21
Dom. Tar	12
Dominion Textile	9⅛
Dow Brew	30
Du Pont Sec.	30
Du Pont Sec.	19¾
Eddy 'A'	57½
Famous Players	16
Ford Motor	52¾
Gatineau	29¾
Gen. Dynamics	55
Gen. Steel	8
Great Lakes	40
Gypsum	25
Home Oil 'A'	12¼
Home Oil 'B'	11¾
Hudson Bay	81
Imp. Oil	54¾
Imp. Tobacco	11¼
Ind. Acc	25¼
Ind. Acc. 4.50 pr	90
Inland Cement. pr	17
Int. Nickel	104
Int. Paper	98
Int. Pete	44
Int. Power	285
Int. Utilities	51¾
Interprov. Pipe	51¾
Massey-Harris	6½
Molson 'A'	23
Montreal Loco	16
Morgan	20
National Steel	26½
Noranda	51½
Placer	127¾
Powell Rivers	43
Price Bros	55
Roe Avial	17½
Royal Bank	70½
Royalite	17½
St. Law. Corp	17¾
Shawinigan	84½
Shirriff-Horsey	10¾
Sick's	22
Steel Co.	68½
Toronto-Dom. Bank	47¾
Triad Oil	8.55
Walker-Gooderh.	70
Zeller's	23¾

Bourse Canadienne

Cours fournis par la Presse Canadienne et L.-G. Beaubien & Cie, Limitée.
10 rue St-Pierre, Québec. Tél: LA 9-1771
Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
Séance du 25 janvier 1957

Titres	Dernière vente
Abitica	1.00
Anglo-Nfld. Dev.	9¾
Brown	16⅝
Cdn. Silk 'A'	4.00
Claude Neon 'A'	6½
Claude Neon 'B'	5
Cons. Paper	37
D. Engineering	25
Ford Motor 'A'	101
London Cdn.	8¼
Minn. & Ont.	30¾
Mogere	54½
Traders Fin. 'A'	39¾
Trans Mountain	10¾
Union Gas	63⅞

MINES & HUILES (en cents)

Agadia	11
Agnm. Wts	10½
Altex	22
Anacon	146
Anthonian	23
Aubelle	12
Auil	13
Bailey Selb 'A'	18
Baker Talc	70
Band-Ore	31
Barvallee	161
Base Metals	125
Bateman	110
Belle-Chiboug.	130
Bonnyville	10½
Bouzan	18
Brunhurst	18
Calalta	138
C... & Edm	26½
...obell Chib.	17
C... Admiral	51
Can. Collieries, pr.	76
Cdn. Dyonian	120
Cdn. Lithium	42
Cdn. Pipelines	183
Can-Met	310
Can-Met Wts	295
Canuba	275
Carnegie	290
Cassiar	52
Cheskirk	16
Chibous Jaculet	800
Chibougamau	3
Chimo	385
Cons. Bi-Ore	380
Cons. Cent. Cad	38
Cons. Denison	17
Cons. Den. Wts	13
Cons. Halliwell	5185
Cons. Monpas	900
Cons. Que. Yellowk	121
Continental	11
Copper-Rand	810
Cortez Exol.	490
Coulee	11
Del. Rio	162
Dome	5150
Duvan	43
East Sullivan	505
East Smelting	405
El Pen-Rey	45
El Sol	89
Empire Oil	19
Falconbridge	3.95
Faradar	185
Fontana (1945)	16½
Frobisher	3.00
Fundy Bay	21
Grandines	22
Gulch	43
Gunnar	8.05
Haitian	18
Headway R. L.	101
Heva	10
Hollinger Cons.	25.15
Hudson-Rand	47
Indian Lake	19
Ino	30
Joliet-Quebec	55
Kroy	101
Lake Dufault	163
Lorado	135
Maritimes	190
Mercedes	24
Merrill Island	175
Merrill Pete	8.14
Monpre	25
Montgary	210
Nesbitt LaRine	70
New Calumet	38
New Formaque	42
New Goldvue	20
New Jack Lk	45
New Pacific	150
New Santiago	1½
New Viray	8
Normetal	550
Northspan	625
Nudulama	42
Obaiski (1945)	28
Okalta	275
Opemiska Copper	5.25
Orchan	18
Pacific Pete	8.15
Partridge	30
Pennbec	39
Pitt	12
Portage Island	82
Que. Chibouz.	167
Que. Copper	165
Que. Labrador	18
Que. Lithium	550
Quebec Oil	8
Que. Smelting	64
Radiore	120
Rayrock	150
Red Crest	97
Roche L. L.	93
Scurry	115
Sherritt-Gordon	750
Stadacona	35
Steep Rock	5.15
Sullivan Cons.	400
Tache Lake	43
Tandem	1.15
Tazbell	35
Tazin	16
Trans Empire	240
Trebor	29
United Asbestos	645
Valor	21
ViolaMac	180
Virginia	205
Weedon	16
Wendell	4.15
WestNurse	102
West. Decalta	228
West. Decalta Wts	78
Westville	19

Tendance des prix

New York, (PA) — La moyenne des prix de gros de 35 produits de base calculée par la Presse Associée (100 en 1926) a baissé hier de 0.63 point à 183.33.

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. LA 2-7006
Séance du 25 janvier 1957

Titres	Dern. vente
Acadia	13
Acadia Nickel	195
Ajax	82
Algom	4.20
American Leduc	51
Arjon	15
Aubelle	12
Apex	11
Aumaque	18
Bailey Selburn	8.25
Baroat	40
Base Metals	76
Bata	20
Belcher	180
Bicroft	250
Cop	40
Bevcon	27
Bonville	11
Braiorne	395
Brunalen	15
Brilund	89
Buffalo Canadian	16½
Beattie Duquesne	158
Calhman	30
Campbell Chib.	11.34
Canada Southern	555
Can. Devonian	718
Canadian Atlantic	680
Can. Homestead	185
Chimco	110
Can. Oil	29½
Can-Met	385
Cassiar	800
Cons. Fenimore	140
Central Leduc	750
Central Pat.	171
Cons. Denison	8.15
Cons. Sudbury	273
Cons. Halliwell	120
Coldstream	172
Cons. Guyana	23
Cons. Howey	345
Cons. Mosher	56
Cons. Tungsten	22
Conwest Explor.	8.40
Daragon	34
Del Rio	8.20
Devon Palmer	185
Eastern Metal	40
El Pen Rey	44
El Sol	64
Eureka	73
Falconbridge	8.40
Faraday	185
Francoeur	18
Frobisher	310
Geco	8.15
Giant Yellowknife	5.30
Goldale	23
Gold-Crest	13
Golden Manitou	180
Glen Uranium	56
Graham	18
Gulch	42
Grandine	23
Great Sweet Grass	150
Gunnar	8.19
Hard Rock	11
Heva Gold	10
Hollinger	8.25
Heall Gold	17½
Headway	102
Hoyle	5.30
Hudson Bay	81
Indian Lake	19
Jacobus	78
Joliet Que.	55
Jonsmith	19
Kerr-Addison	8.17
Kirkland Minerals	104
Kroy	105
Kilembe	242
Lake Dufault	167
Lake Lingman	14
Lake Shore	4.45
Lelach	78
Merril Island	1.76
Macassa	180
MacDonald	55
MacLeod	117
Madsen	185
Martin	14
Malartic	140
Maritimes	192
Maybrun	75
McKenzie	24
Marcon	12
McMarmac	18
McWatters	33
Mining Corp.	8.18½
Midrim	135
Mining Endravor	34
Moneta	70
Nesbit Labine	70
Nama	84
New British	2.12
New Fortune	21
New Harricana	20
New Jason	19
Newlund	48
Norpax	137
New Ryan Lake	11
New Superior	210
Nipissing	2.95
Noranda	8.51½
Norlartic	11
Nudulama	41
O'Brien	45
Okalta	275
Oleary Mal	42
Ont. Jockey Club	2.30
Opemiska	8.12½
Pacific Pete	8.17½
Pan Western	25
Paramaque	12½
Paymaster	21
Perron	31
Peruvian	161
Petrol Oil	125
Pickle Crow	130
Pitch Ore	13½
Québec Labrador	18
Queenston

Un nouveau dépositaire G. M. à Québec

Un nouveau dépositaire de produits General Motors vient d'ouvrir ses portes dans la Vieille Capitale.



Il s'agit de Laporte Automobiles Ltée, une maison qui détient une franchise pour la vente des voitures de marque Chevrolet et Oldsmobile ainsi que des camions Chevrolet. Son président, M. Robert Laporte, est un homme d'affaires avantageusement connu depuis plusieurs années dans le domaine de la vente de l'automobile.

Le nouvel établissement continue une tradition dans la vente de l'automobile à Québec. En effet, Laporte Automobiles Ltée s'est installé dans les locaux précédemment occupés par J.-L. Drolet Autos, au 250 est, boulevard Charest. M. J.-L. Drolet a récemment pris sa retraite après 26 ans d'une vie active et bien remplie dans ce champ d'entreprise.

Son successeur, M. Laporte, a servi pendant la dernière guerre mondiale dans le Corps d'Aviation Royal Canadien et s'y est mérité pour son héroïsme la croix du Service Distingué avec agraffe.

M. Laporte a déclaré qu'il comptait offrir à ses clients un service exceptionnel, digne de la réputation enviable édifiée par l'excellent travail de son prédécesseur, M. Drolet.

On ne peut dire qu'ils ont chassé en temps prohibé

Maniwaki, Québec, 25 (PC) Le juge Omer Côté a acquitté mercredi le chef de la police de Maniwaki, M. Clément Tissot, un membre de la Gendarmerie royale, M. Victor Meloche et un chef indien qui avaient tous trois été accusés d'avoir chassé l'orignal en temps prohibé. Il y a manque de preuve, a dit le juge.

Les taux de péage sur le St-Laurent

Le trafic maritime sera encouragé

Montréal (PC)- L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent n'entend pas donner suite aux requêtes tendant à l'affranchissement du droit de passage dans le canal.

En annonçant cette décision hier soir, M. Lionel Chevrier a précisé que les gouvernements du Canada et des Etats-Unis se proposent de fixer le péage que devront acquitter les navires transitant par la voie d'eau à des taux qui permettront d'amortir en 50 ans le coût de l'aménagement des installations maritimes.

Toutefois, a ajouté le président de l'Administration dans une conférence à l'adresse de l'Association canadienne des pâtes et papiers, les taux seront assez bas pour encourager le trafic maritime dans le canal.

En rejetant toute politique de gratuité de passage, M. Chevrier repoussait spécifiquement les demandes qu'avaient formulées les sociétés canadiennes et américaines de navigation intérieure.

ATTITUDE DES ARMATEURS

Au cours de leur congrès, cette semaine, au Seigniory Club, à Montebello, dans le Québec, l'Association maritime du Canada et l'Association américaine des armateurs des Grands Lacs avaient réclamé l'élimination du droit de passage.

Les mesures législatives adoptées par le Parlement canadien et le Congrès américain, a ajouté M. Chevrier, obligent l'Administration de la Voie maritime ainsi que la St. Lawrence Seaway Development Corporation à amortir le coût de la construction par l'imposition de droits de passage.

Techniciens russes arrivés en Egypte

Le Caire, (PA) — L'arrivée d'autres experts soviétiques pour procéder à l'entrainement des troupes égyptiennes au maniement des armes fournies par la Russie a été rapporté hier soir.

Un témoin oculaire a déclaré que 15 techniciens soviétiques sont arrivés ici mercredi soir. Ils furent accueillis par les autorités égyptiennes.

Le nombre des experts soviétiques augmente constamment. La majorité d'entre eux sont des jeunes hommes, portant l'habit civil. On ne possède pas de chiffre officiel sur leur nombre mais des estimés non officiels l'établissent dans les milliers.

Des milieux renseignés disent qu'on les a dispersés en divers centres militaires du pays.

La quantité d'armes soviétiques qui parvient en Egypte est secrète Certains porte-parole disent que l'approvisionnement s'est poursuivi sans interruption depuis la fin de l'attaque anglo-française.

Derniers mots célèbres . . .



"Selon mon expérience des femmes, celles-ci vont nous tomber dans l'oeil . . ."

Ecolier victime d'un accident

St-Jean-Port-Joli. (DNC) Un écolier de 9 ans, Donald Jean, fils de M. Josaphat Jean et de dame Olivine Moreau a été frappé par une automobile mardi, un peu avant midi, lorsqu'il revenait de l'école et qu'il s'apprêtait à traverser la route pour entrer chez ses parents. Transporté à l'hôpital de St-Jean-Port-Joli, le jeune Jean a succombé à une fracture du crâne dans la soirée de mardi L'écolier laissa passer deux camions avant d'entreprendre la traversée de la route mais il ne vit pas une automobile qui venait en sens contraire, sa vue ayant été obstruée par le dernier des camions. L'automobile était conduite par M. Maurice Langlais, de St-Jean. Une enquête a été tenue hier à la morgue Dubé et Fils par le Dr Nathaniel Chassé, coroner du district, et le chauffeur de l'automobile, a été exempt de tout blâme. Le service de la victime aura lieu demain. Outre ses parents, le jeune Jean laisse 18 frères et soeurs.

Le président du Sénat doit prendre un repos

Ottawa, 25. (PC) Le président du Sénat, M. Wishart Robertson, va se reposer en Floride, suivant en cela le conseil de son médecin. Le sénateur Arthur Beaubien, du Manitoba, le remplacera.

COURS DE 4 MOIS

Par correspondance de la 4e à la 12e année. Diplôme et examens. $3.00 par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours.

ECRIRE POUR RENSEIGNEMENTS

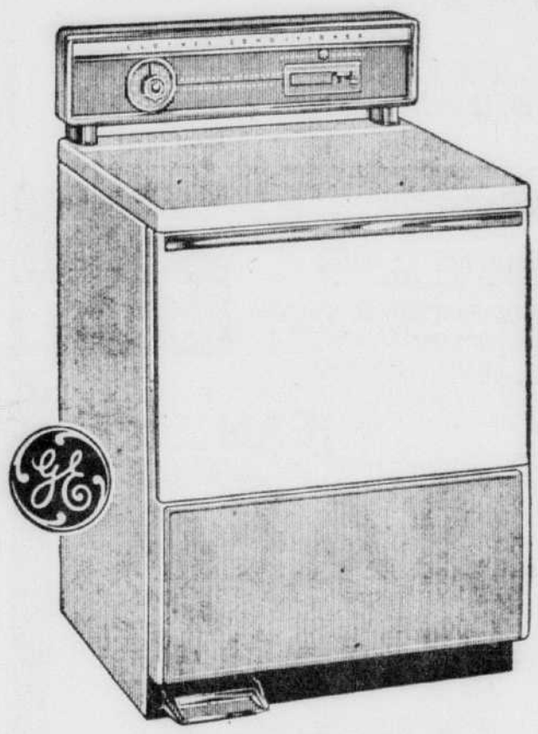
AVIS : Les prochains cours débuteront le 31 janvier 1957. Aucune inscription ne sera acceptée après le 28 janvier 1957.

INSTITUT NERON, C. P. 3094, Dépt 3, ST-ROCH, QUEBEC, P. QUE.

NOUS L'AVONS! VENEZ VOIR

LE NOUVEAU SECHOIR AUTOMATIQUE 1957

GENERAL ELECTRIC

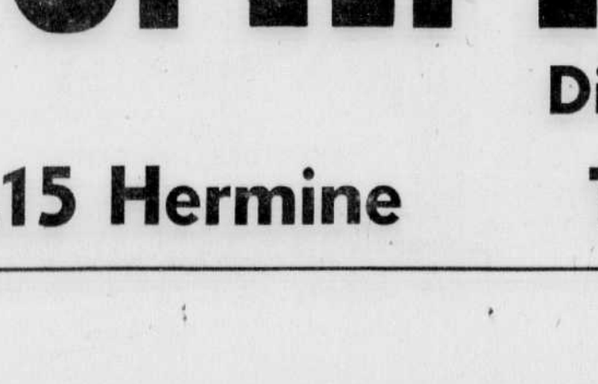


MODELE No PDA-820

AVEC
- CADRAN POUR TISSUS
- RAFRAICHISSEUR D'AIR
- PORTE MAGNETIQUE
- TRAPPE POUR CHARPIE
- HUMECTEUR AUTOMATIQUE
- PEDALE POUR OUVERTURE DE LA PORTE

Le voici ! Le nouveau séchoir G-E qui assèche le linge avec une rapidité étonnante ! Fonctionnant sur circuit régulier de 230 volts, ce séchoir fait sécher six livres de cotonnades en moins de 35 minutes ! A de basses températures absolument sûres. Un seul cadran à régler pour obtenir de parfaits résultats pour tous les genres de tissus. Conditionne le linge en même temps qu'il l'assèche. Pleine contenance: 10 lbs. Venez voir ses nouvelles caractéristiques efficaces, aujourd'hui même !

LE DUO DE BUANDERIE LE PLUS MODERNE AU MONDE



Nouveau séchoir G-E et nouvelle lessiveuse Filter-Flo G-E dans les coloris Mix-or-Match blanc, turquoise, rose pétale et jaune serin.

Spécial:
des Prix attrayants
Termes faciles

PRIX DE DETAIL

$299.95

J.-A. Asselin & Fils enr.

Division des Accessoires Electrique

215 Hermine **Tél.: LA 2-8708 – LA 4-3657 – LA 5-9670**

Recherches intenses pour trouver l'assassin des deux soeurs de Chicago

Chicago, 25. (UP) Les autorité ont interrogé aujourd'hui un "R méo de patinoire" et font des recherches intenses sur quantité d pistes et autres indices qu'on leu a révélés, pour trouver l'assassir de deux soeurs adolescentes.

Les subordonnés du shérif disent qu'un test de détecteur de mensonges a été donné à Edward Lee (Benny, le plongeur de restaurant) Bedwell, 21 ans, mais que l'expérience s'est avérée insuffisante.' On le garde tout de même pour un interrogatoire plus approfondi.

Les cadavres broyés de Barbara Grimes, 16 ans, et de sa soeur Patricia, 13 ans, ont été trouvés mardi dans une banlieue de la cité.

Benny, qui porte une coupe de cheveux et des favoris à la Elvis Presley, a nié qu'il eut quoi que ce soit à voir au meurtre.

Trois personnes au moins ont rapporté qu'elles avaient vu les fillettes avec Benny deux jours après leur disparition, le 28 décembre, après s'être rendues à la représentation d'un film de Presley. Le laveur de vaisselle a admis qu'il avait amené deux fillettes en tournée des salles de jeux de la région mais qu'il était certain qu'elles n'étaient pas les soeurs Grimes.

Mme Wallace Tollstam a dit qu'une Patricia "terrifiée et très déprimée" avait téléphoné à sa fille le matin du 14 janvier. Sa fille Sandra, 13 ans, et Patricia étaient de grandes amies. Elle éveilla sa fille car la voix désespérée l'avait bouleversée, mais quand Sandra arriva à l'appareil l'autre fillette avait raccroché.

La phase scientifique de l'enquête procède lentement car les pathologistes sont incapables de déterminer la cause de la mort des jeunes filles.

On soupçonne qu'une dose nocive de narcotiques ou de poison leur a été inoculée mais le coroner Walter McCarron dit qu'il n'a pas renoncé à la théorie qu'elles soient mortes de froid.

Les tests éliminatoires nécessaires pour déterminer la cause de leur mort prendront probablement trois semaines encore.



Doris Day a fait sa marque comme actrice dramatique dans "Love Me or Leave Me", un film MGM. Elle a joué ensuite dans le film de "suspense" "Julie", également pour la compagnie MGM.

La fille casse-cou fixe ses prix

Hollywood (Par Bob Thomas) (PA) — "Je ne fais des choses à sensation que lorsqu'on veut bien me payer ce qu'ils valent", dit Helen Thurston, fille d'un ministre baptiste qui est la "stunt-girl", la virtuose à l'épate de Hollywood. C'est pourtant une jeune fille très douce dans la vie privée, mais devant la caméra elle peut tout oser. Elle est toujours prête à des acrobaties sensationnelles qui feraient pâlir presque tous les mâles du film.

J'interviewais la jolie blonde pendant qu'elle se faisait coiffer. Elle se préparait à faire un plongeon dangereux dans un réservoir d'eau qui la laissera un peu échevelée... pour le moins. Elle est la doublure de Kim Novak dans une scène de carnaval du film "Jeanne Eagels". Ce n'est qu'une routine pour Helen, elle en a vu d'autres.

"Un de mes meilleures, ça a été dans "Man with the Golden Arm", raconte-t-elle. "Je suis tombée, à la place de Eleanor Parker, du haut de trois étages dans des boites d'emballage et des matelas". "Mais je n'ai guère[aimé le résultat, ils ont photographié ma chute avec cinq caméras et ils m'ont captée sous un mauvais angle, j'ai l'air d'un pantin qui se laisse tomber".

Helen est loin d'être un pantin. Elle a gagné la jolie somme de $700 pour sa dégringolade dans "Golden Arm". Mais son meilleur coup lui a rapporté $1,200. Elle conduisait une voiture à fond de train, emportée par un cheval affolé dans un western de Abbot et Costello. Elle a réussi à se jeter hors du véhicule en folie sans se causer de blessure.

L'actrice à sensation travaille dans des conditions assez étranges. D'après les règlements de son syndicat, elle reçoit $80 chaque fois qu'elle se présente au studio. Dès qu'elle participe à une scène dangereuse, elle fixe elle-même son salaire.

"Je marchande férocement, c'est souvent plus difficile pour moi d'obtenir le prix que j'ai fixé que de risquer l'exploi dangereux qu'on me demande".

Mais d'habitude, les studios la traitent avec le respect que mérite sa virtuosité et se plient à ses exigences. Chaque exploit est payé individuellement. Une chute dans un escalier peut coûter $350. Un saut d'une automobile allant à 15 milles à l'heure vaut dans les $250 et plus la vitesse augmente, plus la taux monte !

Au contraire des autres acrobates qui se sont fracturé à peu près tous les os du corps, Helen n'a jamais eu d'accident grave. Récemment, elle s'est frappé la tête sur une échelle, mais elle accuse le studio et dit qu'elle n'a elle-même commis aucune maladresse.

Comment peut-elle survivre à une existence aussi menacée ?

"Il s'agit de se garder en forme", répond-elle ; "j'ai un gymnase chez moi et je pratique sans cesse l'art du tremplin, de l'arc, du monocycle, etc".

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Ce soir, à 8 h. 30: La Troupe Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault: "Le Misanthrope"; Demain: 2h.30. "Le Misanthrope"; 8h.30: "Le Chien du Jardinier"; Feu la Mère de Madame".

CINEMA DE PARIS — Les actualités 12h.30, 4.09 8.00 hrs. L'oeil en coulisse : 12.55, 4.34, 8.14 hrs. Oasis : 2.24, 6.13, 9.53 hrs.

CLASSIC : — Le Roi de la Pagaie : 1.45, 4.55, 8.05 hrs. La Sorcière Blanche : 3.20, 6.20, 9.30 hrs. Fin: 11.05 hrs.

CARTIER : — The Long Arm: 1.05, 4.30, 7.50 hrs. Nouvelles: 1.45, 6.10, 9.35 hrs. Rock Pretty Baby: 3.00, 6.25, 9.45 hrs. Dernier programme complet à 7.50 hrs. Fin: 11.15 hrs.

EMPIRE : — Safari (en cinémascope): 1.10, 3.55, 6.40, 9.40 hrs. Nouvelles: 2.30, 8.10 hrs. Masterson of Kansas: 2.45, 5.30, 8.25 hrs. Continuel de 1.00 à 11.10 hrs.

IMPERIAL : — Rivière sans Retour (en cinémascope) : 12.45 3.45, 6.45, 9.45 hrs. Sujets : 2.11, 5.11, 8.11 hrs. Nuits Sauvages : 2.16, 5.16, 8.16 hrs.

LAIRET : — Nouvelles: 2.30, 8.11 hrs. Ten Gun: 2.45, 5.26, 8.26 hrs. Rock Prerry Baby : 1.00, 3.58, 6.41, 9.39 hrs. Fin: 11.09 hrs.

LAURIER : — Mogambo: 1.15, 5.00, 9.20 hrs. Nouvelles: 3.03, 6.48, 8.45 hrs. Black Hawk: 3.33, 7.08, 9.05 hrs. Francis aux Courses: 3.38, 7.33, Fin: 11.08 hrs.

PIGALLE : — La Porteuse de Pain: 2.31, 6.09, 9.45 hrs. Les Deux Gamines : 12.55, 4.32, 8.09 hrs. Actualités françaises: 12.45, 4.22, 7.59 hrs. Fin: 11.51 hrs.

PRINCESSE : — The Searchers (en vistavision) : 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Godzilla, King of the Monster : 2.59, 6.24, 9.49 hrs. Sujets : 4.19, 7.44 hrs.

RIALTO : — Le Roi des Iles : 1.00, 4.20, 7.47 hrs. Nouvelles : 2.25, 5.50, 9.10 hrs. Tu es à moi : 2.40, 6.05, 9.25 hrs. Fin: 11.10 hrs.

VICTORIA : — Aventure Africaine : 1.00, 4.25, 8.00 hrs. Une Etoile est Née: 1.55 5.20, 8.45 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

SILLERY : — The Man who Knew too much (en vistavision): 6.20, 9.19 hrs. How to be very very Popular (en cinémascope): 7.45 hrs. Fin: 11.18 hrs.

BIENVILLE : — La Poule aux Oeufs d'Or: 6.45, 9.40 hrs. Nouvelles: 7.55 hrs. Les Trois Secrets: 8.10 hrs. Fin: 10.50 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — La Belle Esclonne (en couleurs): 8.00, 9.30 hrs. Actualités: 7.45 hrs. Le Cirque Infernal: 8.00 hrs.

ETCHEMIN : — Bas fonds d'Hawaii Cinq dernières minutes.

Le dernier "Fernandel", un drame comique . . .

Un comique dans le style "Grand Guignol", tel apparaît le ton du dernier film de Julien Duvivier: "Fugue pour clarinette", dans lequel nous retrouvons Fernandel aux prises avec la destinée.

Cet fois, le populaire acteur français est clarinettiste au Théâtre du "Chatelet". Pour exercer ce nouveau métier, Fernandel dut se mettre assidûment à l'étude de cet instrument, avant de prendre sa place dans la fosse d'orchestre, auprès de son ami Jean Rigaux, devenu, lui, hautboïste.

Dans ce nouveau rôle à double face: dramatique par les événements auxquels le héros se trouve lié bien malgré lui comique par les circonstances et surtout par les réactions de son personnage, Fernandel inscrit à son palmarès une création d'un genre inédit.

Il a pour partenaires deux charmantes jeunes actrices françaises: Judith Magre — qui sera sa première "victime", et Claude Sylvain, une amie de celle-ci.

Voici un résumé du scénario: Pour la première fois, en quinze ans de mariage, Minouche quitte son mari Albert, clarinettiste au Châtelet, afin de se rendre au chevet de son oncle, à Nevers.

Albert n'a jamais trompé Minouche et c'est uniquement par désarol qu'il se rend, ce soir-là, chez une jeune choriste, Eva, dont un de ses camarades lui a donné l'adresse. Or, Eva est poignardée en présence d'Albert, sans que l'infortuné musicien ait même le temps d'entrecoir l'assassin.

La crainte du scandale, celle que Minouche apprenne son incartade, dictent à Albert de garder le silence. Hélas, un odieux personnage, M. Raphaël, l'a aperçu et veut le faire chanter. Complètement affolé, Albert cherche à démasquer lui-même le coupable, mais il se trouve ainsi compromis dans six nouveaux crimes. Réussira-t-il à se tirer d'affaire avant le retour de Minouche? .....

Caroline de Monaco est reconnue officiellement comme l'héritière du trône

Monaco, 25. (UP) — La princesse Caroline - Louise - Marguerite, maintenant âgée de deux jours, devient officiellement aujourd'hui l'héritière présomptive du plus vieux royaume d'Europe.

Elle deviendra la reine de Monaco, à moins qu'un frère ne naisse par la suite.

Le nom de la fille de la princesse Grace et du prince Rainier a été inscrit dans le registre à tranche dorée de la famille Grimaldi, une lignée qui — à deux exceptions près — a régné sur cette principauté de 368 acres depuis 1297.

La cérémonie s'est déroulée à 11 heures du matin (5 heures, heure normale de l'Est) dans la chambre verte du palais aux murs de pierres de la famille Grimaldi, surplombant la Mediterranée.

Le statut légal de la princesse Caroline par rapport à sa succession au trône a été attesté par le président du conseil d'état de Monaco, qui agissait en qualité de procureur général de la principauté.

GRACE HEUREUSE

Le Dr Emile Hervet, médecin personnel de la princesse Grace, a révélé hier que la mère et la fille étaient en "excellent état". Il a précisé que l'ancienne actrice américaine nourrissait son bébé, et qu'elle se voyait "surprise et enchantée" de constater qu'elle commençait à recouvrer sa taille de jadis.

Le Dr Hervet a ajouté que Grace a déjà commence à marcher.

Il semble qu'il faudra encore quelques jours avant que des photographies du bébé royal soient rendues publiques. Des séries de photographies sont actuellement préparées par le photographe favori de Grace, Howell Conant, de New-York.

Elles seront vendues à des revues qui présenteront des soumissions scellées, et le prince Rainier a décrété que les recettes seront versées aux oeuvres de charité de Monaco. On estime officieusement que ces recettes dépasseront $30,000.

Le réalisateur Christian Stengel qui a fait la queue comme tous les autres automobilistes pour avoir sa ration d'essense a eu le temps de penser, en attendant, à un scénario. Quel sera le sujet de ce scénario ? La rareté de l'essence. Evidemment, ce sera un film comique où l'auteur essaiera de faire rire les Français à leurs dépens.

Pour des résultats rapides, servez-vous des annonces classées du Soleil, quel que soit le message que vous désiriez communiquer à nos lecteurs.

la compagnie
MADELEINE RENAUD
JEAN-LOUIS BARRAULT
AU CAPITOL
CE SOIR 8.30 — DEMAIN 2.30
LE MISANTHROPE de Molière
SAMEDI SOIR 8.30
LE CHIEN DU JARDINIER, de Lope de Vega
FEU, LA MERE DE MADAME, de Georges Feydeau
IL RESTE UN CHOIX DE BILLETS

Commençant CE SOIR
à la porte ST-JEAN
DE RETOUR DE PARIS
LE FANTAISISTE PAR EXCELLENCE
★ JEAN RAFA
la nouvelle étoile de la télévision
★ Micheline MANSEAU
la beauté de la danse
★ Sherry MOORE
et le merveilleux violoniste GROOTHAND
RES. LA 3-2000

L'ETONNANTE HISTOIRE DE LA GENERATION DU ROCK-AND-ROLL !
... racontée à la façon des jeunes !
ROCK 12 AIRS ! merveilleux comprenant : "ROCK PRETTY BABY" "WHAT'S IT GONNA BE" "CAN I STEAL A LITTLE LOVE"
ROCK, PRETTY BABY !
STARRING SAL MINEO · JOHN SAXON · LUANA PATTEN
with EDWARD C. PLATT · FAY WRAY · ROD McKUEN
En plus au CARTIER
La véritable histoire des fins limiers de Scotland Yard.
"The LONG ARM"
JACK HAWKINS
En plus au LAIRET
Le renégat qui réussit à repousser les pillards de l'Ouest !
"TOP GUN"
STERLING HAYDEN
Dès AUJOURD'HUI AUX 2 CINES !
CARTIER
AIR CLIMATISÉ Lairet

LAURIER JUSQU'A LUNDI
Clark GABLE, Grace KELLY
Ava GARDNER
"MOGAMBO"
(Version Française en Couleurs)
L'histoire d'un amour aussi dangereux que la jungle qui lui sert de cadre.
— Aussi —
Donald O'CONNOR, Piper LAURIE et FRANCIS le mulet parlant.
"FRANCIS AUX COURSES"
Francis parle aux chevaux . . . et choisit le gagnant dans toutes les courses.
Mat. 30c — Soir et Dim. 55c

RIALTO AUJOURD'HUI
DEUX GRANDS SPECIAUX EN TECHNICOLOR !
MARIO LANZA
"TU ES A MOI"
(Because You're Mine)
EN TECHNICOLOR !
Doretta Morrow, James Whitmore
— aussi —
Filmé dans le décor enchanteur des iles FIJI !
BURT LANCASTER
et des milliers de figurants dans
"LE ROI DES ILES"
(His Majesty O'Keefe)
EN TECHNICOLOR !
Dernier spectacle à 7h.45 p.m.

PRINCESSE
Il sème la destruction sur son passage : "GODZILLA, KING OF THE MONSTERS" Raymond Burr. Vista-Vision, en couleurs: "THE SEARCHERS" John Wayne.
Commençant demain :
"LA FLIBUSTIERE DES ANTILLES"
JEAN PETERS et LOUIS JOURDAN
"FEMME A LA DERIVE"
JOANNE DRU et TONY CURTIS

IMPERIAL
Deux films en couleurs : "LA RIVIERE SANS RETOUR" Marilyn Monroe et Robert Mitchum. "NUIT SAUVAGE" Dale Robertson et Virginia Mayo.
Commençant demain :
"LE PRINCE DE BAGDAD"
Victor Mature et Marie Blanchard
"LA MAISON SUR LA PLAGE"
Jeff Chandler et Joan Crawford

SILLERY
JAMES STEWART
DORIS DAY DANIEL GELIN
ALFRED HITCHCOCK'S
THE MAN WHO KNEW TOO MUCH
2e FILM !
Betty Grable
"HOW TO BE VERY VERY POPULAR"
CinémaScope et couleurs

CINEMA DE PARIS
COMMENÇANT DEMAIN
Quand une jeune fille doit juger sa mère !!
NADIA GRAY
ANTONELLA LUALDI
AMEDEO NAZZARI
PITIÉ POUR CELLE QUI TOMBE
EN PROGRAMME DOUBLE avec
PIERRE LARQUEY
SATURNIN FABRE
LE MARIAGE de Mlle Beulemans
FRANCINE WENDEL
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
"OASIS"
"L'OEIL EN COULISSE"

PIGALLE
COMMENÇANT DEMAIN
La troublante Gina LOLLOBRIGIDA
"LA MARCHANDE D'AMOUR"
EN PROGRAMME DOUBLE avec
Deux filles admirables
Sophia LOREN et Eleonora PAMPANINI
TRAITE DES BLANCHES
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
"LA PORTEUSE DE PAIN"
"LES DEUX GAMINES"

Chez Gérard
CE SOIR ET DEMAIN
la merveilleuse
Guylaine Guy
★
WALTER EIGER au piano
les danseurs
REMY, KELLY et KING
Rés.: LA 4-0549

Ce Soir
SALLE CAMBRAI
1085 chemin Ste-Foy (à côté Habitant Inn)
CARNAVAL DE LA DANSE
Grand concours pour le championnat amateur de danse de l'est du Canada.
Orchestre — Juges — Prix
Tous genres de danse, etc. . . .
Musique continuelle de 9 h. à la fermeture.
EN FOULE CE SOIR
Billets à la porte, $1.00

AUJOURD'HUI
Spectacle inégalé . . . la grande aventure et toute la brutalité de l'Afrique noire !
CinemaScope Color by TECHNICOLOR
COLUMBIA PICTURES presents A WARWICK Production
VICTOR MATURE · JANET LEIGH
SAFARI
Mats.: 65c
Soirs et Dim.: 85c
EMPIRE
with JOHN JUSTIN ROLAND CULVER
AUSSI : George Montgomery dans "MASTERSON OF KANSAS" Technicolor !
Dernier spectacle complet à 8h.10 p.m.

A L'AFFICHE
SUSAN HAYWARD
ROBERT MITCHUM
DANS
"LA SORCIÈRE BLANCHE"
EN COULEURS
2e FILM : "LE ROI DE LA PAGAILLE"
CLASSIC

Maintenant offert à vos applaudissements !
TOUT LE MONDE DIT QUE — "C'EST UN SOMMET"
JUDY GARLAND
JAMES MASON
Une Etoile Est Née
TECHNICOLOR CinemaScope
JACK CARSON CHARLES BICKFORD
2e GRAND FILM !
"AVENTURE AFRICAINE"
VICTORIA



"ROCK, PRETTY BABY" AU CARTIER & LAIRET : — Les jolies jumelles Volkmann, Susan et Caryl, renommées pour avoir gagné $16,000 au programme "The $64,000. Question" font leurs débuts au cinéma dans "Rock, Pretty Baby". On les voit ici avec Sal Mineo, co-étoile avec John Saxon et Luana Patten, dans cette histoire romanesque du rock'n roll. Ce film débuté aujourd'hui pour une semaine aux deux cinemas Cartier et Lairet, avec une autre bonne attraction.



"SAFARI" à l'EMPIRE : Janet Leigh et Victor Mature sont les vedettes du film "Safari", photographié en Cinemascope et en Technicolor en Afrique et prenant aujourd'hui l'affiche de l'Empire pour une semaine avec "Masterson of Kansas", en Technicolor, dans lequel George Montgomery joue le rôle principal.

Début du grand Congrès international des Raquetteurs

Ralliement auquel participeront plus de 4,000 membres des deux Unions américaine et canadienne dans la vieille capitale — Soirée artistique au Palais Montcalm ce soir — Courses sur la piste du Club de Courses demain à 11 heures a.m. et 2 hrs p.m. — Souper et soirée canadiens au Manège Militaire demain soir en plus de la parade monstre à travers les rues de la Haute-Ville.

Deux membres du club sportif "Les Francs Amis" de Montréal ont atteint Québec vers trois heures, hier après-midi, après avoir franchi à pied la distance de 160 milles qui sépare Montréal de la Vieille Capitale.

Les deux marcheurs, Gerry Loiselle, 26 ans, et Marcel Desnoyers 28 ans, avaient quitté la métropole samedi dernier.

Chaussés de mocassins, ils ont entrepris cette marche à l'occasion du congrès annuel de l'Union internationale des raquetteurs qui s'ouvre ici, aujourd'hui, pour se poursuivre jusqu'à dimanche.

Les deux hommes ont déclaré, au cours d'une entrevue, avoir trouvé l'expérience "assez dure". Loiselle s'est blessé au talon du pied droit pendant la marche, tandis que son compagnon a dit que ce sont surtout ses jambes qui lui ont donné des difficultés.

La pluie, qui s'est abattue sur le Québec mardi, a cependant été la plus grosse difficulté rencontrée par les deux marcheurs. Ils étaient à franchir l'étape Trois-Rivières-Ste-Anne de la Pérade lorsque la pluie est venue rendre la chaussée très glissante. "De plus, a dit Desnoyers, nous avons été éclaboussés à maintes reprises par les véhicules qui passaient." La pluie les a retardés de 4 heures au moins.

Ils ont dit n'avoir aucunement soufffert du froid.

"Nous sommes bien prêts à reprendre l'expérience... mais sûrement pas cette année", ont déclaré les deux hommes.

Plus de 2,000 délégués, venant de toutes les parties de la province, sont attendus au congrès de l'Union internationale des raquetteurs. Les clubs de Manchester, du New-Hampshire et du Maine, qui font partie de l'Union américaine des raquetteurs, seront représentés.

Le congrès sera surtout marqué de courses de raquettes et de parades à travers les rues de la ville.

Voici maintenant l'ordre et la composition de cette parade monstre de samedi soir, avec point de départ et d'arrivée au Manège Militaire sur la Grande-Allée :

Rassemblement au Manège Militaire, Grande-Allée.

Départ : — 8.00 hrs précises;

Parcours : — rues : — Grande-Allée, Porte Kent, d'Auteuil, Porte St-Jean, Monument de glace, rue St-Jean, St-Jean, Ave Cartier, Grande-Allée, jusqu'au Manège Militaire. (Distance : 2 milles).

10.00 hrs. p.m. au Manège Militaire, Grande soirée — La carte internationale est obligatoire.

Dimanche matin . . . rassemblement au Carré Jean-Talon à 10.30 hrs.

Départ : — 11.00 hrs précises;

Parcours: — St-Joseph, St-Vallier, Carillon. (Distance 1¼ mille)

Midi: — Messe à l'église St-Sauveur.

Voici l'Ordre des parades:—

1—Police de la Cité de Québec.
2—Capitaines des Union Canadienne et Américaine.
3—Sur une rangée, DRAPEAUX: du Canada, de l'Union Canadienne, de la Povince de Québec, de l'Union Américaine et des Etats-Unis.
4—Président de l'Union Canadienne avec sa Clef, le Secrétaire de l'U.C.R., le Secrétaire de l'Union Américaine et le Président de l'U.A.R.
5—Le Gouverneur du Comité des Anciens Présidents avec sa canne.
6—Le Secretaire des Anciens Présidents, le drapeau des Anciens Prés.-l'assistant-Gouverneur des Anciens Présidents (avec leur canne).

SECTION I

7—L'Union St-Laurent, Québec.
8—Le Davignon, Manchester, N.H.
9—Les Reines des Montagnes, Manchester, N.H.
10—Le Gounod, Sherbrooke.
11—Le Champlain, Manchester.
12—Les Dames Champlain, Manchester.
13—Le Carillon, Ville Jacques-Cartier.
14—Le Montagnard, Montreal.
15—Le Pittsfield, Pittsfield N.H.
16—Le Laurentien, L'abord-à-Plouffe.
17—Le Pareseux, Rumford, Maine.
18—Les Dames Pareseux, Rumford, Maine.
19—Le Lorettéville, Lorettéville.
20—La Tuque Rouge, Sherbrooke.
21—L'Acme, Lewiston, Me.

SECTION II

22—Le Bûcheron, Montmagny.
23—Le St-François, Sherbrooke.
24—Les Gais Compagnons, Montréal.
25—La Lafayette, Manchester, N. H.
26—Les Dames Lafayettes, Manchester N.H.
27—Les Loups Gris, Cornwall, Ont.
28—Le Champêtre, St-Jerôme.
29—Le Voltigeur, Diddeford, Me.
30—Le Laviolette, Trois-Rivières.
31—Le Bois-Franc, Victoriaville.
32—Le Lion d'Or, Suncook N.H.
33—Le Laval, Montréal.
34—Le Vive-la-Joie, St-Hyacinthe.
35—L'Allouette, Cowansville, P.Q.
36—Le Joliette, Berlin N.H.

SECTION III

37—Le Frontenac, Québec.
38—Les Francs Amis, Montréal.
39—Le Canadien de St-Henri, Montréal.
40—Les Amis Choisis, Hull.
41—Le Feuille d'Erable, Montréal.
42—Chantecler, Dracut, Mass.
43—Les Dames Chantecler, Dracut, Mass.
44—Le Castor, Ottawa, Ont.
45—L'Original, Mont-Laurier.
46—Le Cantonnier, Berthierville.
47—Le Passe-Temps, Lewiston, Me.
48—Les Dames Passe-Temps, Lewiston, Me.
49—Le Richelieu, Montréal.
50—L'Aigle des Laurentides, Hull.
51—Le Gaillard, Thetford-Mines.

SECTION IV

52—L'Union Commerciale, Québec.
53—Le Montagnard, Lewiston, Me.
54—Les Dames Montagnard, Lewiston, Me.
55—Le Yamaska, St-Hyacinthe.
56—Les Pieds Légers, Drummondville.
57—Les Diables Bleus, Ottawa, Ont.
58—L'Alpin, Manchester, N.H.
59—Le Jeanne-D'Arc, Manchester, N.H.
60—L'Ecureuil, St-René de Napierville.
61—L'Eclaireur, Shawinigan.
62—Le Bonpanier, Montréal.
63—Le Gai Luron, St-Jean, Qué.
64—Le Flamingo, Rock-Forest, P.Q.
65—L'Inseparable, St-Hyacinthe.
66—Les Amies Choisies, Lewiston, Me.

SECTION V

67—Le Quebecois, Québec.
68—Le Chaudière, Hull.
69—Le Rochamboau, Biddeford, Me.
70—Les Dames Rochamoeau, Biddeford, Me.
71—Le Dollard, Sherbrooke.
72—Le Ville-Marie, Montréal.
73—L'Infatigable, St-Hyacinthe.
74—Le National, Montréal.
75—Le Richard, Verdun.
76—Le Fort Chambly, Chambly.
77—Le Cercle Canadien, Lewiston, Me.
78—Les Hirondelles, Lewiston, Me.
79—Le Champlain, St-Jean, P.Q.
80—Le Chevreuil, St-Agathe-des-Monts.
81—Le Laurier, Montréal.

SECTION VI

82—Le Voltigeur, Lévis.
83—Le Coureur des Bois, Lowell, Mass.
84—Les Dames Coureur des Bois, Lowell, Mass.
85—Le Marquette Lacolne, P.Q.
86—L'Audacieux, Sherbrooke.
87—Les Ours Bruns, Somersworth, N.H.
88—Les Joyeux Copains, St-Hyacinthe.
89—Le Citadin, Québec.
90—Le Maisonneuve, Montréal.
91—Le Jacques-Cartier, Lewiston, Me.
92—La Gaiété, Lewiston, Me.
93—Le Renard, Ste-Adèle.
94—Le Rocher, Grand'Mère.
95—L'Union Jacques-Cartier, Québec.
96—Le Caribou, Ste-Jovite.
97—Le Beauceron, St-Georges-de-Beauce.
98—Les Coeurs Joyeux Jonquière.

COURSES A L'AFFICHE

(Samedi)

11 h. a.m. — Marche forcée pour hommes, distance cinq milles, trophée International.

2 h. p.m. — Marche forcée d'un mille pour dames, trophée P.-D. Papineau.

2 h. 30 p.m. — Course hommes seniors, 100 verges.

2 h. 35 p.m. — Course hommes juniors, 100 verges.

2 h. 45 p.m. — Course dames, 100 verges.

2 h. 55 p.m. — Course hommes seniors, 880 verges.

3 h. 10 p.m. — Course hommes (obstacles) 120 verges.

3 h. 20 p.m. — Course dames, 200 verges.

3 h. 40 p.m. — Course hommes seniors, 3 milles.

4 h. p.m. — Course hommes juniors, 220 verges.

4 h. 15 p.m. — Course hommes seniors, 220 verges.

4 h. 25 p.m. — Course hommes seniors, 1 mille.

4 h. 40 p.m. — Course hommes seniors, 440 verges.

(Dimanche)

10 h. 30 a.m. — Rassemblement pour la parade, Carré Jean-Talon.

11 h. a.m. — Départ de la parade d'église, Parcours : St-Paul, St-Joseph, St-Vallier. (Distance 1¼ mille).

Midi — Messe, église St-Sauveur. Après-midi — Libre.

2 h. p.m. — Réception et remise des trophées de parades aux quartiers-généraux.

Voici donc les records officiellement reconnus par le comité international du sport de la raquette :

100 verges : Charles Beaudry, Frontenac, Québec (1947) à Manchester, N.-H., temps : 12 2-10 s.

120 verges avec obstacles : Charles Beaudry, Indépendant, Québec (1948) à Ottawa, Ont., temps : 17 3-5 s.

220 verges : Charles Beaudry, Indépendant, Québec (1948) à Ottawa, temps : 27 3-5 s.

440 verges : Stanley Wilkin, Le National, Montréal (1950) à Lewiston, Me., temps : 1 h. 8 7-10 s.

880 verges : Pierre Charlebois, Can. St-Henri (1948), à Ottawa, temps : 2 m. 53 3-5 s.

1 mille : Dr A. Pronovost, Frontenac, Québec (1947) à Manchester, N.-H., temps : 5 m. 39 s.

3 milles : Thomas Dennie, Union Commerciale, Québec (1954) à Montréal, temps : 19 m. 30 s.

10 milles : Gérard Côté, l'Infatigable, St-Hyacinthe (1938) à Montréal, temps : 53 m. 46 s.

12 milles : Fred St-Germain, Coeurs-Joyeux, Montréal (1935) à Lewiston, Me., temps : 90 m. 40 s.

18 milles : G. Rustalein, Le National, Montréal (1932), à Sherbrooke, temps : 150 min.

Marche forcée

5 milles : J.-P. Gosselin, La Tuque Rouge, Sherbrooke (1955) à Montréal, temps : 8 4-10 s.

Dames

60 verges : Jacqueline Riendeau, Le National, Montréal (1949) à Montréal, temps : 8 4-10 s.

100 verges : Doris Houle, L'Alpin, Manchester, N.-H. (1939) à Sherbrooke, temps : 15 5-10 s.

200 verges : H. Ross, Wanderer, Winnipeg, Man., (1927) à Winnipeg, temps : 54 s.

Marche forcée

1 mille : Juliette Larochelle, "Amies Choisies", Lewiston, Me., (1952) à Manchester, N.-H., temps : 10 43 s.



A L'ARRIVEE DES DEUX "MARCHEURS" ayant fait le trajet Montreal-Quebec en raquettes pour venir participer au Congres international débutant aujourd'hui en nos murs. Juste avant qu'ils entrent en compagnie d'officiels pour prendre un repas bien merité au "Faisan d'Or" du sportsman Marcel Pouliot, nous avons remarqué dans ce groupe entourant les raquetteurs montrealais portant les couleurs du club "Les Francs Amis", MM. LOUIS LANGLOIS, président du Frontenac; MARCEL POULIOT et son frère, LEOPOLD POULIOT, député de Laval à la Législature provinciale; JOS. MICHAUD, du Frontenac, président du Comité sportif du Congres, et, "the last but not the least", GEORGE EGAN, un vétéran de la scène sportive provinciale et du mouvement canadien et international de la raquette, qui est le bras droit de tous ceux préposés au succès des courses à l'affiche de ce congrès.

Le Détroit marche sur les Hawks pour se hisser en 1ère position

Detroit, 25 (PA) Les Red Wings de Detroit ont repris, hier soir, la tête du classement de la ligue Nationale, sur un pied d'égalité avec les Canadiens de Montréal, par suite de leur victoire au compte de 6-2 sur les Black Hawks de Chicago. Gordie Howe et Dutch Reibel ont enregistré chacun deux buts.

En comptant deux buts et en obtenant deux assistance, Howe a rejoint Béliveau en tête des compteurs avec un total de 58 points.

Les Canadiens de Montréal et les Red Wings de Détroit sont maintenant sur un pied d'égalité en tête du classement avec 58 points.

C'était la cinquième victoire consécutive des Red Wings sur leur patinoire.

Howe a donné l'avantage aux Wings en comptant un but dans chacune des deux périodes initiales. Howe a maintenant 29 francs buts à son crédit. Il a enregistré son premier but sans aide et s'est emparé d'une passe parfaite de Norm Ullman pour compter son second.

Hank Ciesla a compté le premier but des Black Hawks après avoir pris le retour du lancer de Harry Watson. Moins de six secondes avant la fin de la deuxième période, Reibel portait le compte à 3-1 en faveur du Detroit.

Dès la reprise du jeu dans la dernière période, Jack McIntyre comptait le second but du Chicago mais Lindsay, Reibel et Ullman comptaient tour à tour un peu moins de cinq minutes plus tard.

Trois punitions ont été infligées au cours de la joute, qui avait attiré 11,514 spectateurs.

CHICAGO — Buts: Rollins; Défenses: Mortson, Pilote, Ingram, Martin, Vasko. Avants: Mickoski, McIntyre, Skov, Watson, Kachur, Kennedy, Litzenberger, Wilson, Lalande, Ciesla.

DETROIT — Buts: Hall; Défenses: Pronovost, Kelly, Hollingworth, Strate. Avants: Delvecchio, Dineen, Bucyk, Lindsay, Reibel, Pavelich, Howe, Prystai, Ferguson, Dea, Ullman, McNeill.

Arbitre: Bill Roberts; juges de lignes: George Hayes, Gaye Stewart.

Première période

1—Detroit: Howe, 13:42
Pun: Godfrey 16:37.

Deuxième période

2—Detroit: Howe, (Lindsay, Ullman) 3:11
3—Chicago: Ciesla, (Watson) 18:51
4—Detroit: Reibel, (Dea, McNeill) 19:54
Puns: Pronovost 3:29, Pilote 9:06.

Troisième période

5—Chicago: McIntyre, (Mickoski) :34
6—Detroit: Lindsay, (Ullman, Howe) 14:37
7—Detroit: Reibel, 17:14
8—Detroit: Ullman, (Howe, Lindsay) 19:30
Aucune punition.

Arrêts:

Rollins	12	15	3—30
Hall	7	13	7—27

Pompey favori

Berlin, 25. (UP) Gerhard Hecht, ancien pilote de guerre allemand, a prédit qu'il triompherait de Yolande Pompey de Trinidad dans leur combat d'élimination, classe mi-lourd, qui se déroulera ce soir. Toutefois, le boxeur de Trinidad semble avoir de son côté la confiance des parieurs.

Hecht est le champion mi-lourd européen et l'aspirant no. 1 au championnat mondial mi-lourd détenu par Archie Moore. Il a déclaré qu'il s'attendait "à quelques difficultés — mais aucune qu'il ne puisse maîtriser" contre Pompey dans leur rencontre de 10 rondes qui se déroulera au Sportspalast de Berlin-Ouest.

Le combat a été reconnu par le British Boxing Board of Control ainsi que l'Union de Boxe d'Allemagne comme une bataille d'élimination qui donnera droit au gagnant de rencontrer le fameux Archie Moore, champion dans cette division.

Hecht, 33 ans, de six ans plus vieux que Pompey, s'est préparé de façon très sérieuse pour ce match où il espère remporter sa 52ème victoire en 67 combats professionnels.

Pompey, qui n'a été choisi que la semaine dernière pour remplacer le boxeur allemand mi-lourd Hans Stretz, actuellement blessé, contre Hecht, a eu beaucoup moins de temps pour se préparer. Mais il est également confiant de vaincre.

Si Pompey gagne, et notamment les parieurs misent beaucoup plus sur lui que sur l'Allemand, selon les preneurs aux livres, il pourra faire face à Moore pour la deuxième fois dans un an. Il avait encaissé une défaite par knockout à la 10ième ronde dans sa première tentative pour l'obtention de la couronne le 6 juin dernier aux mains d'Archie.

Hecht, qui aura peut-être un avantage de poids de quatre livres sur Pompey, est plus gros, a une plus grande portée et surtout a plus d'expérience que son rival. Hecht a 23 ans d'expérience dans le milieu tandis que Pompey n'en a que huit. Hecht est très bon boxeur mais on l'a tout de même prévenu que Pompey était très rapide, possédait une droite terrible et encaissait admirablement les crochets.

"Nous ne croyons pas que Hecht fasse mordre la poussière à Pompey", de déclarer les propres supporteurs de Hecht en l'occurence le magazine officiel de boxe d'Allemagne. "Même de prédire une victoire aux points pour Gerhard serait une chose très risquée".

Marlene est confiante

Fort Lauderdale, 25 (PA) La petite Marlene Stewart, faisant preuve des qualités qui en ont fait une championne, a brisé la normale et défait sa première adversaire jeudi; elle a prédit par la suite qu'elle remportera le tournoi amateur Helen Lee Doherty.

La championne golfeuse de Fonthill, Ontario, faisant bon usage de ses bois, a affiché une magnifique tenue en défaisant Mme G.-P. Wilson, fils, de Louisville, Kentucky, par 5 et 4.

Elle a terminé les 14 trous du parcours du Coral Ridge Country Club avec cinq coups sous la normale.

"Je joue le meilleur golf de ma carrière", a déclaré Marlene qui, l'année dernière, remportait les championnats amateur du Canada, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, en plus de se mériter les honneurs du tournoi intercollégial des Etats-Unis.

"Maintenant, je me crois capable de gagner le tournoi."

Afin de prolonger leur existence

Seattle, 25 (PA) — L'adoption d'un projet de loi actuellement à l'étude à la Législature de Washington forcerait les boxeurs victimes de trop nombreux k.o. à prendre leur retraite. Cette mesure donnerait le pouvoir à la Commission athlétique d'un Etat américain de bannir de se sport tous boxeur ayant eu à subir de trop nombreuses râclées au cours de sa carrière.

Ligue de hockey Côte de Beaupré

Position des équipes au 9 janvier 1957

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Courville	7	4	1	2	35	27	10
Beaupré	6	3	2	1	27	29	7
Giffard	6	3	2	1	23	15	7
Boischatel	7	1	6	0	24	38	2

Douze premiers compteurs au 9 janvier

	Pts	Ass	tot	Pu.
Louis Laperrière, Courville	6	8	14	15
Robert Giroux, Courville	5	7	12	11
J.-Paul Vandal, Beaupré	4	8	12	5
Gaston Dupéré, Beaupré	6	5	11	0
C. Vézina, Giffard	5	5	10	6
J.-P. Vézina, Beaupré	5	5	10	17
R. Villeneuve, Boischatel	3	6	9	8
V. Montambeault, Beaupré	4	5	9	0
P. Rainville, Beaupré	3	6	9	0

Moyenne des gardiens de buts

	Pts	P. moy	tot moy gén.	
Yvon Légaré, Giffard	8	3	2.66	
Falardeau, Giffard	11	4	2.75	
J. Racine, Giffard	3	1	3.00	22 2.75
Raymond, Courville	34	9	3.77	34 3.77
Johnson, Beaupré	22	5	4.40	
J. Bédard, Beaupré	19	3	6.11	41 5.1
Légaré, Boischatel	48	9	5.3	48 5.3

Dames et Echecs

Le champion de la ville et de la région au jeu de dames, (franc-jeu) départs "libre", monsieur Alphonse Lambert, de St-François dimanche prochain, au club de d'Assise, jouera contre tout venant Dames et d'Echecs de Québec (Loisirs Limoilou, salle 311) dans des parties jouées simultanément.

Les damistes qui connaissent M. Lambert, savent que ce dernier est un joueur rapide, scientifique et doué d'une vision profonde. Le spectacle qu'il donnera ne manquera certainement pas d'être intéressant. Prière de noter que le jeu débutera à 2 heures précises; les premiers arrivés seront les premiers servis. (20 jeux seront disponibles). L'entrée est libre.

Esprit fertile en imaginations

L'individu de St-Paul, Minnesota qui adressait il y a une quinzaine, une lettre au directeur adjoint de la Sûreté provinciale, réclamant le crédit de l'affaire Albert Guay, à Sault-au-Cochon, est un homme de 41 ans, célibataire, nerveux et à l'esprit fertile en imaginations. Le chef de police de cette ville des Etats-Unis a donné ces renseignements au lieutenant colonel Léon Lambert, après une enquête sur la mentalité de son correspondant.

Dans sa lettre le chef William F. Proetz remercie le chef Lambert de l'avoir mis au courant de la situation. L'individu réclamait une récompense pour avoir éclairci l'affaire Guay. Il a avoué au chef Proetz avoir lu les comptes-rendus de l'explosion de l'avion en plein vol pour s'imaginer ensuite avoir lui-même trouver la solution au meurtre. Une déclaration signée de l'américain dans laquelle il reconnait être l'auteur du premier message, accompagnait la lettre du chef de police de St-Paul, au directeur adjoint de la Sûreté provinciale.

Il vendait des images obscènes

Un jeune homme a été arrêté, hier après-midi, par la brigade municipale des mœurs. Il aurait été pris à vendre des images obscènes. Plusieurs exemplaires d'une revue provenant de Toronto et contenant des images indécentes ont aussi été saisis, hier, par les membres de cette même brigade. Le détenu est incarcéré aux cellules municipales et sera traduit en Cour, ce matin. Quant aux revues, elles ont été confisquées et les autorités décideront si des procédures seront prises.

Du vent dans la voile des Pirates

Pittsburgh, 25. (UP) — Les receveurs Danny Kravitz et Dick Rand ont retourné hier leurs contrats signés aux Pirates de Pittsburgh, pour porter à 25 le nombre de joueurs signés pour la prochaine saison.

Kravitz, 26 ans, de Lopez, Pennsylvanie, qui joue présentement du baseball d'hiver dans la ligue Dominicaine où il est au premier rang dans les coups de circuit, frappait pour une moyenne de .265 en 32 parties avec les Pirates la saison dernière avant d'être envoyé au club-ferme d'Hollywood.

Rand, 26 ans aussi, de Gettysburg, Pennsylvanie, fut obtenu des Cardinals de St-Louis pour compléter le marché de l'ancien receveur des Pirates Toby Atwell. Rand frappait .278 avec Rochester l'an passé.

Aux Bombers

Winnipeg, 25 (PC) — Wayne Robinson, 27 ans, qui l'année dernière, était dans l'alignement des Eagles de Philadelphie, de la ligue Nationale de Football, a signé son contrat comme instructeur adjoint des Blue Bombers de Winnipeg.

Robert bien décidé à détrôner Kowalski en finale à La Tour

C'est un Yvon Robert bien décidé qui montera dans l'arène ce soir pour tenter d'enlever le titre à Wladeck Kowalski dans la finale 2 de 3 pour le championnat mondial. L'arbitre Omer Marchessault de Montréal officiera à cette bataille de championnat et comme les règlements australiens sont en vigueur pour ce match, il y aura de plus trois juges autour de l'arène pour surveiller cette bataille et leur verdict aura priorité en cas de besoin sur celui de l'arbitre et leur décision sera finale et irrevocable. De ces trois juges l'un sera nommé par La Tour et il s'agit en l'occurence du sportsman local bien connu Henri Bertrand, gérant du Club de Courses de Québec et un sportif bien au courant des faits et gestes concernant de nombreux matches d'importance tant dans la boxe que dans la lutte. Les deux autres juges seront choisis parmi l'assistance et leur identité ne sera dévoilée que quelques minutes avant le match principal. Et tout cect afin de donner justice à la foule comme aux lutteurs concernés. Il semble bien que Robert soit légèrement favori pour l'emporter mais les partisans de Kowalski, et ils sont fort nombreux, ont confiance en leur homme et on parie à argent égal dans la plupart des milieux. Pour supporter cette bataille principale il ne faut pas oublier qu'il y aura la fameuse finale entre le puissant Tarzan Zorra la nouvelle idole de la métropole et qui a failli envoyer Kowalski a l'hôpital mercredi soir quand il lui donna une râclée au Forum. Ce Zorra est opposé ce soir à nul autre que le puissant et versatile Pat O'Connor le monarque australien et les fervents de belle lutte scientifique entremêlée de rudesse de bon aloi et de solides coups en auront deux fois pour leur argent avec ce seul match qui sera digne de prendre la finale partout au pays et aux Etats-Unis.

En spécial une bataille par équipes entre le duo des frères Gallagher et l'équipe de Moquin-Emile Dupré et en préliminaire le colosse Lionel Baillargeon contre Gypsie Joe une des plus récentes terreurs dans nos arènes. Amateurs de lutte que souhaiter de plus que ce programme chargé à souhait et que couronnera une bataille de championnat... (ANN.)

Adieu au hockey

Vancouver, 25 (PC) - Le gardien de buts, qui avait grandement contribué à donner au Canada le championnat mondial du hockey en 1955, a mis fin à sa carrière la semaine dernière. Ivan McLelland, 26 ans, qui gardait les buts des Vs de Penticton lors de leur victoire sur les Dynamos de Russie, a joué sa dernière partie, vendredi dernier, dans la ligue de hockey d'Okanaga. De nombreux cadeaux lui ont été remis à cette occasion et plus de 2,000 partisans du Penticton lui ont ménagé une ovation retentissante.

Perreault à Rochester

Montréal, 25. (PC) Les Canadiens de Montréal, de la ligue de hockey Nationale, ont dû opérer d'importants changements dans l'alignement de leurs clubs-fermes en raison de la maladie dont semble être victime le jeune Charlie Hodge, qui est le gardien de buts du Rochester, de la ligue Américaine.

On a laissé entendre en certain milieux que le petit Charlie Hodge pourrait bien être atteint du même mal qui a forcé Terry Sawchuk à quitter l'alignement des Bruins de Boston.

La direction des Canadiens a été avisée par les dirigeants de son club-ferme que Hodge semble avoir besoin de repos. Conséquemment, on invitait la direction à lui trouver un remplaçant. C'est ce qui a été fait avec les résultats suivants :

1. Bob Perreault, gardien de buts du Shawinigan Falls, de la ligue professionnelle du Québec s'alignera avec le Rochester.

2. Claude Pronovost, gardien de buts substitut des Royaux de Montréal, le remplacera à Shawinigan Falls.

3. Gilles Boisvert, qui garde les buts des Canadiens d'Ottawa dans les joutes disputées contre les équipes de la ligue professionnelle du Québec et celles qui ne font pas partie des rangs juniors, devient le gardien substitut des Royaux de Montréal.

4. Claude Dufour, gardien de buts des Canadiens d'Ottawa, jouera en permanence avec cette équipe.

Joute entre équipes Kaiser vs Martel

Il y aura joute de hockey dimanche après-midi à partir de 2 heures à l'Académie Commerciale entre les équipes dirigées respectivement par Bob Kaiser et Paul-Emile Martel. Les fervents de beau hockey sont cordialement invités.

Les anciennes familles du Québec



Bélanger *Labat*

Il y a plus de trois siècles, la Nouvelle-France avait besoin d'hommes courageux et intrépides, prêts à poursuivre un labeur pénible pour coloniser cette terre sauvage. Il lui fallait aussi d'habiles artisans pour aider à l'établissement et au maintien de la colonie. Fort heureusement, il se trouva des hommes de cette trempe pour répondre à l'appel. Ils furent les pionniers du Québec d'aujourd'hui.

L'un de ces vaillants colons, François Bélanger, était originaire de Lisieux, en Normandie. Il arriva en Nouvelle-France en 1634, et s'établit aux environs de Québec. Maçon expérimenté, il savait bâtir avec la pierre et le mortier des habitations frustes mais solides. Son habileté fut un précieux atout pour la colonie. Il existe encore quelques vestiges du style normand apporté en Nouvelle-France par François Bélanger.

Mais c'est plus encore par sa nombreuse descendance que par son oeuvre de construction que François Bélanger a contribué à la survivance du Québec. Le 12 juillet 1634, il épousait Marie Guyon, dont il eut treize enfants. Ses cinq fils furent les ancêtres, à la deuxième génération, des familles du Québec qui portent encore aujourd'hui le beau nom canadien-français de Bélanger.

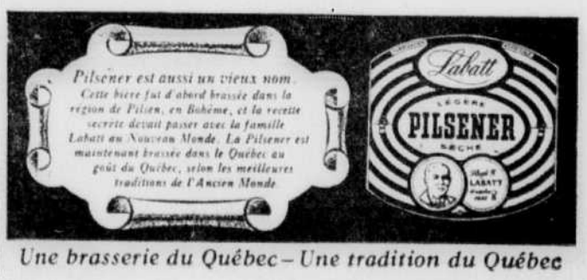
L'une des plus anciennes villes du Québec fut fondée en 1634, au confluent du St-Laurent et du St-Maurice. On l'appela d'abord "Fort des Trois Rivières"; ce nom se transforma peu à peu en "Trois-Rivières" seul employé depuis longtemps déjà.

Le fort était bâti dans un site magnifique, perdu au milieu d'immenses territoires incultes. Les premiers colons firent preuve d'une ardeur inlassable pour défricher ces terres vierges, qu'il leur fallut conquérir pied à pied.

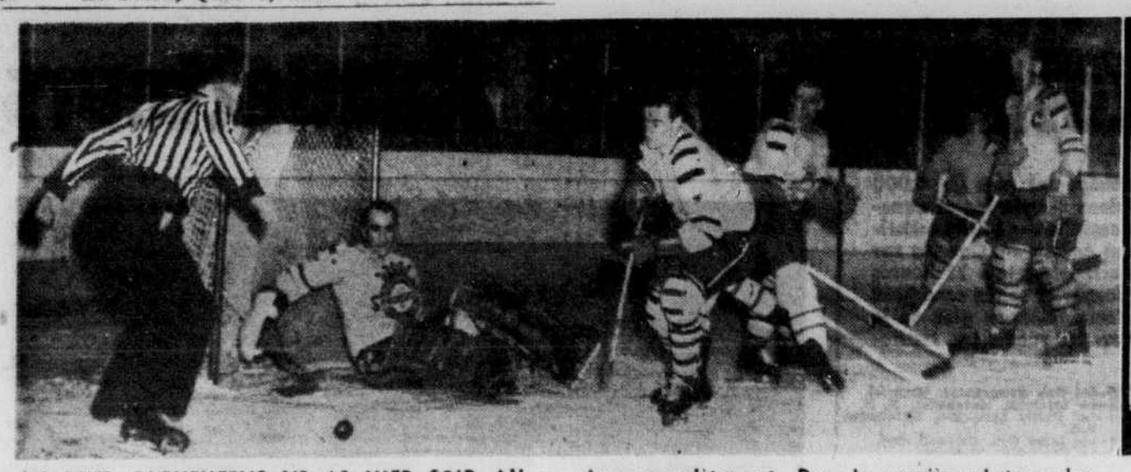
Au nombre de ces vaillants pionniers, bons chrétiens et travailleurs infatigables, se trouvait Mathieu Labat. Il avait quitté sa France natale en 1653 pour venir s'établir en Nouvelle-France. Peinant sans relâche au cours des deux premiers étés qu'il passa au pays, il parvint à défricher quelques arpents de cette terre qu'il aimait. Tout alla bien jusqu'au 9 décembre 1654, mais ce jour-là fut un jour de malheur. Les Iroquois attaquèrent la colonie, et l'habitant Mathieu Labat perdit la vie en défendant chèrement celle des siens.

Néanmoins, l'esprit de pionnier qui l'animait lui a survécu. D'autres Labat le suivirent au pays et continuèrent l'oeuvre qu'il avait entreprise. L'un d'eux, dont le nom s'épelait Labatt, fut la souche d'une famille qui devait connaître la célébrité dans la préparation d'ales et de bières de qualité.





Une brasserie du Québec – Une tradition du Québec





AU DUEL SAGUENEENS VS AS HIER SOIR AU COLISEE : Le cerbère Frederick des visiteurs ne doit pas être tenu responsable de la défaite des siens même si certains lancers eurent pour effet de le déjouer complètement. Dans la première photo un lancer haut et dans le coin gauche de son filet par Beckett des As pour porter le compte à 3-3. Claude est venu s'interposer pour surveiller surtout Ludger Tremblay pendant que Topoll revenait de l'arrière pour empêcher tout dommage, mais trop tard. A droite, une des plus belles exhibitions de Frederick sur un lancer à bout portant de Tessier pendant que s'amène en vitesse toute une représentation imposante des visiteurs avec Stan Parker, Roland Rousseau, Gerry Glaude et Lou Smrke.

(Photos du "Soleil")

Les As ont le meilleur par 6-4 sur les Saguenéens

Ralliement de cinq buts à la troisième période — Tessier se signale avec deux buts — Hillman, Bonin, O'Ree et Beckett sont les autres compteurs ds locaux — Lou Smrke, Topoll, Watson et Locas ont réussi les buts des Saguenéens — Ces derniers avaient une avance de 3-1 au début de la dernière reprise — Du jeu enlevant.

par Léonce JACQUES

Grâce à une poussée irrésistible et enlevante au possible à la troisième période, alors qu'ils ont compté pas moins de cinq buts, les As de Québec ont remporté hier soir une importante victoire de 6-4 aux dépens des Saguenéens de Chicoutimi devant environ 5,000 amateurs enthousiastes.

Cette victoire a permis aux As d'augmenter à cinq points leur avance sur les Saguenéens en tête de la ligue. En avant 3-1 au début de la dernière reprise, les visiteurs ont commis l'erreur de jouer sur la défensive dès le début de la dernière période, mais dix minutes après le début de cette période, les rôles étaient renversés et ce sont les As qui détenaient une avance de 4-3.

Orval Tessier, avec deux buts et une assistance, a été le gros canon des As. Les autres buts des vainqueurs furent réussis par Floyd Hillman, Bob Beckett, Marcel Bonin et Willie O'Ree. Lou Smrke, Del Topoll, Ross Watson et Jacques Locas enregistrèrent les quatre buts des visiteurs.

Chances égales 1-1

Après que Lou Smrke eut donné une avance de 1-0 aux Saguenéens durant l'absence forcée de Brent MacNab, Tessier égalisa les chances 1-1 à la onzième minute de jeu avec son premier but de la soirée. Tessier lança par-dessus Fredericks alors qu'une couple de joueurs des Saguenéens, pensant que leur gardien de buts avait la rondelle sous lui, s'étaient jetés sur lui pour le protéger.

Chicoutimi en avant 3-1

Après avoir vu Chicoutimi avoir un avantage de 12-6 dans les lancers dans la première période, ce fut au tour des Saguenéens de voir les As réussir 14 lancers contre Fredericks dans la deuxième pendant que Millar ne bloquait que quatre fois.

Mais en dépit du fait qu'ils eurent l'avantage du jeu dans cette deuxième période, les As jouèrent de malchance, ne comptant aucun but pendant que Topoll et Watson donnaient une avance de 3-1 aux Saguenéens. Au début de la période, Topoll roula dans les filets avec la rondelle pour le deuxième but des visiteurs. A la fin de la période, Ross Watson réussit une montée spectaculaire pour déjouer Millar avec un rapide lancer d'une vingtaine de pieds.

Poussée victorieuse

Moins de quatre minutes après le début de la dernière période, Hillman réduisait la marge à 3-2 avec un dur lancer de la ligne bleue après une mise au jeu dans la zone des Saguenéens. Fredericks ne vit rien. Cinq minutes plus tard, Dick Gamble fit une passe parfaite à Beckett, posté droit devant les filets de Fredericks, et Beckett alluma la lumière rouge avec un rapide lancer dans le coin de la cage.

Au milieu de la période, alors que les As continuaient d'attaquer sans répit, Gene Achtymichuck passa habilement le disque au rapide Willie O'Ree, à la ligne bleue des Saguenéens, et ce dernier continua sa course devant Fredericks à qui il ne donna aucune chance. Après que Tessier eut manqué une belle chance de compter en se présentant seul devant Fredericks à la seizième minute de jeu, il reprit possession de la rondelle dans le coin pour passer à Bonin. L'agressif no 10 des As ne perdit pas de temps et surprit Fredericks pour donner une avance de 5-3 aux As.

Beaucoup d'action

Ne se comptant pas pour battus, les Saguenéens se relancèrent à l'attaque et Jacques Locas portait le compte à 5-4 moins de trois minutes avant la fin avec un rapide lancer de revers à quelques pieds de la cage de Millar. A la dernière minute de jeu, Phil Renaud enleva son gardien de buts en faveur d'un sixième joueur d'attaque. Après que Georges Roy eut sauvé un but assuré contre Skip Teal, Tessier revint à la charge quelques secondes plus tard pour compter dans un filet désert et porter le compte final à 6-4.

ENTRE LES PERIODES: L'arbitre Lou Harvey décerna douze punitions mineures dont cinq contre les As... Le but victorieux de Marcel Bonin fut réussi alors que Joe Crozier était au pénitencier... Bonin fut longuement applaudi par la foule pour son ardeur au jeu... Lamirande a joué une autre excellente partie à la ligne bleue des As... Tout comme Crozier... Le trio Locas-Hicks-Lou Smrke fut le meilleur des Saguenéens... La rencontre fut disputée à vive allure durant les soixante minutes de jeu... Pour un ralliement, on ne pouvait demander mieux de la part des As... C'est la cinquième victoire consécutive des As qui seront au Forum dimanche après-midi, contre le Royal.

CHICOUTIMI — Buts: Frederick; Défenses: Glaude, Chevalier, Roy, Rousseau. Avants: Watson, Locas, Perreault, Léger, Smrke, Topoll, Pichette, Ballux, Parker, Hicks.

QUEBEC — Buts: Millar; Défenses: Crozier, MacNab, Hillman, Lamirande. Avants: Tessier, Bonin, Teal, Gamble, Beckett, Labadie, O'Ree, Achtymichuk, Tremblay, Cossette.

Arbitre: Harvey; Juges de lignes: Simard et Langevin.

Première période

1—Chicoutimi: Smrke, (Hicks, Roy) 8:02

2—Québec: Tessier, (Bonin, MacNab) 10:02

Punis: MacNab 7:48, O'Ree et Watson 12:48, Hillman 19:03.

Deuxième période

3—Chicoutimi: Topoll, (Perreault, Léger) 3:40

4—Chicoutimi: Watson, (Ballux, Chevalier) 4:19

Punis: Chevalier 4:19, Roy 14:01, Ballux 16:15.

Troisième période

5—Québec: Hillman, (Beckett, Tremblay) 3:31

6—Québec: Beckett, (Tremblay, Gamble) 8:56

7—Québec: O'Ree, (Achtymichuk, Labadie) 10:03

8—Québec: Bonin, (Tessier, MacNab) 18:22

9—Chicoutimi: Locas, (Smrke) 17:48

10—Québec: Tessier, (Bonin) 19:26

Punis: Watson 5:32, Topoll et Bonin 10:43, Crozier 13:32.

Arrêts:

Frederick	6	14	9	—29
Millar	12	4	4	—20

La pêche "à froid" dans le Wisconsin

NDLR: La pêche sous la glace est un sport jouissant d'une popularité sans cesse grandissante. Un correspondant de la Presse Associée décrit dans l'article ci-contre comment on pratique ce sport au lac Winnebago, dans le Wisconsin.

Par Dion Henderson
de la Presse Associée

La pêche sous la glace, comme vous le diront les personnes inexpérimentées encore frissonnantes de leur première aventure, est le sport de prédilection de ces âmes sans peur — n'en seraient-elles pas les inventeurs — qui préféreraient mourir plutôt que de rester au foyer avec leur famille.

En réalité, il ne faudrait pas attacher trop d'importance à cette déclaration et l'observateur avisé aura compris qu'il n'en est plus ainsi de nos jours. La pêche sous la glace est un sport qui se pratique d'ores et déjà en famille.

Equipement

L'un des principaux facteurs qui pourraient expliquer l'engouement pour ce sport est la modicité de l'équipement qu'il nécessite. En effet il n'est guère besoin que de quelques accessoires qu'il est possible de dérober chez le voisin... en cas d'urgence.

Il faut tout d'abord se procurer une hache ou une hachette afin de pratiquer des trous dans la glace, là où elle atteint moins de trois à quatre pouces d'épaisseur. Si la glace est trop mince, un pêcheur avisé verra à s'entourer d'une corde solide qu'il aura préalablement attaché à un arbre sur la rive.

En fait, il est remarquable de constater, chaque hiver, le nombre des pêcheurs qui réussissent à se tirer sans aucun mal de bains forcés dans les différents lacs de la ville et dont l'enthousiasme ne semble nullement refroidi.

Et, fait plus remarquable encore, le nombre des gens se risquant en voiture au milieu de ces lacs atteint une proportion digne de mention.

Danger

Si le risque est moins grand pour les personnes qui se hasardent en des endroits aussi éloignés vers le nord que le lac Simcoe, en Ontario, il n'en va pas de même pour les pêcheurs attirés vers le lac Winnebago, au Wisconsin, où le repêchage des automobiles a donné naissance à un commerce florissant.

Mais revenons à l'équipement.

Au lieu d'une hache, il semble préférable d'employer un pic à glace à long manche qu'il est facile de se procurer à cet endroit. Les forgerons les offrent à un prix relativement modique en raison de la grande demande résultant de l'affluence des partisans de ce sport. Il arrive assez fréquemment que les débutants le laissent choir au fond du lac les premières fois qu'ils en font usage.

Une fois que le trou est pratiqué dans le voisinage de celui d'un expert en la matière, il ne reste plus qu'à tendre la ligne, mais n'allez pas vous méprendre, vos troubles ne font que commencer. Une canne à pêche, un hameçon No 2 et le tour est joué.

Vêtements

Comme appât, des menés, des vers exotiques ou artificiels. Généralement les pêcheurs expérimentés ont recours à un dispositif qui signale la présence du poisson parce qu'ils n'aiment pas particulièrement se geler les mains. Il est recommandable de se munir d'une paire de gants additionnelle. Sinon, il faut consentir à se mouiller les mains où à retourner à la maison à chaque capture.

Habillez-vous chaudement. Ce conseil s'adresse particulièrement aux personnes habituées au climat du sud.

Pour les plus fortunés, il est possible de se muir d'abris portatifs ou de maisons montées sur traîneaux. Pour ceux que le froid incommode, il se vend des unités de chauffage dont le rendement est si efficace qu'abris et abrités se retrouvent au fond du lac en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

En un mot, on peut comparer la pêche sous la glace au lait de chèvre. Il est préférable d'y goûter avant de faire l'acquisition d'une chèvre.

St-Laurent doit marquer le pas

Montréal, 25. (PC) — Les Canadiens de Montréal seront privés des services de leur joueur de défense Dollard St-Laurent pendant une semaine ou 10 jours à cause des blessures qu'il a subies au cours d'une joute d'exhibition.

Des radiographies ont démontré que St-Laurent a le nez fracturé et souffre de contusions au visage. Il s'est infligé ces blessures lors de la joute d'exhibition disputée mercredi soir entre les Canadiens et les Royaux, de la ligue professionnelle du Québec. La joute, disputée à l'aréna de St-Vincent-de-Paul, avait été remportée par les Canadiens au compte de 8-3. St-Laurent, blessé lors d'une mêlée générale devant les buts, avait été transporté à l'hôpital.

Entretemps, l'ailier droit Bernard "Boom Boom" Geoffrion, qui a fait son entrée à l'hôpital au début de la semaine, semble devoir être absent du jeu pendant un mois. Les Canadiens avaient été privés de ses services, il y a quelque temps alors qu'il avait dû subir une opération au coude. Par la suite, l'infection s'était répandue à d'autres parties de son organisme, et on avait dû recourir à une deuxième intervention chirurgicale.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Chicago 2, Detroit 5
Ligue du Québec
Chicoutimi 4, Québec 6
Shawinigan 1, Montréal 3

AUJOURD'HUI

Ligue Progression
Aigles vs Loups
Castors vs Bulldogs
Ligue Juvenile
Frontenac vs St-Pascal
As vs St-Rodrigue

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Detroit	44	25	11	8	139	93	58
Montréal	45	26	13	6	139	91	58
Boston	44	21	15	8	116	111	50
Toronto	46	16	21	9	111	118	41
New-York	44	14	22	8	105	137	36
Chicago	45	9	29	7	95	143	25

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	41	21	14	6	158	105	48
Hershey	40	21	16	3	136	136	45
Cleveland	41	21	18	2	167	143	44
Rochester	40	17	18	5	132	130	39
Buffalo	40	18	21	1	122	154	37
Springfield	40	13	24	3	118	166	29

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	44	25	14	5	139	98	55
Chicoutimi	44	24	18	2	137	122	50
Royal	43	18	22	3	114	131	39
T.-Rivières	43	17	22	4	93	139	38
Shawinigan	43	13	23	7	112	139	33
*Ottawa	9	5	3	1	29	23	11

(*) Membre associé — ne joue que 20 parties seulement.

LIGUE METROPOLITAINE

(Section EST)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Que.-Victoria	25	16	6	3	119	79	35
National	26	17	7	2	97	56	36
Verdun	25	12	9	3	87	58	29
Aboard a Plouf	25	8	10	7	70	78	23
Lakeshore	28	1	24	0	37	142	2

(Section OUEST)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Laurent	24	17	5	2	100	47	36
Q.-Frontenac	25	14	8	3	94	57	31
N.-D.-G.	26	13	11	2	77	69	28
Lachine	24	7	13	4	57	84	18
Snowdon	25	3	18	4	53	115	12

LIGUE ARMEE DE VALCARTIER

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
2e Bataillon	10	7	2	1	43	30	15
Q. Généraux	10	4	4	2	30	22	10
1e Bataillon	10	4	5	1	31	29	9
Guards	10	3	7	0	28	41	6

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	4	4	0	0	17	8	8
McGill	4	2	2	0	15	18	4
Montréal	4	1	3	0	12	14	2
Univ. Laval	4	0	4	0	14	20	0

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Aigles	5	4	0	1	39	31	9
Castors	5	2	2	1	37	35	5
Loups	5	1	3	1	30	32	3
Bulldogs	5	1	3	1	27	35	3

Calendrier sportif

LUTTE

La Tour: A 8.30 heures, programme régulier du vendredi; finale Robert-Kowalski pour le championnat, autres batailles.

HOCKEY

Ligue Progression: Au Colisée, à 7.30 heures, Aigles vs Loups; Castors vs Bulldogs.

Ligue Juvenile: A 7.45 hrs à l'Aréna O.T.J., Frontenac vs St-Pascal. A 8.30 heures, au Parc Ferland, As vs St-Rodrigue.

CURLING

Bonspiel inter-clubs: Continuation du bonspiel pour les trophées "Autobus Lemelin" et "Portneuf".

RAQUETTE

Palais Montcalm: Ouverture du congrès des raquetteurs. Arrivée des congressistes des Etats-Unis à la Gare du Palais.

Tournoi de badminton

Les centaines d'amateurs qui se sont déplacés hier soir pour assister aux semi-finales du tour-Québec Winter Club n'ont pas regretté leur soirée car des rencontres à l'emporte-pièce ont été disputées. Paul Pouliot l'emporta de justesse contre Jean-Claude Laprise 15-11. Dans le second set Laprise menait par 11-6 mais Pouliot se rallia pour finalement l'emporter par 15-11.

Dans l'autre rencontre Dollard Bonhomme a montré beaucoup de combativité pour forcer le joueur semé no 2, Raymond Corbin à jouer trois sets, 17-18, 15-0, 15-8. Dans le simple féminin Pauline Cazeau a de nouveau utilisé toute la puissance de son jeu quand elle a disposée de Pierrette Giguère, 11-3, 11-8. Pendant ce temps, Renée Roy a affiché une tenue spectaculaire pour disposer de la championne junior provinciale Aline Laprise, 11-4, 2-11, 11-8.

Dans le double masculin, Paul Pouliot et Raymond Corbin l'emportèrent assez facilement contre Charles Tessier et Jacques Turcot, 15-13, 15-3.

Dans l'autre semi-finale le duo Dollard Bonhomme et Mac Tessier, dans la plus belle partie de la soirée, ont bataillé jusqu'à la fin pour vaincre les frères Laprise dans un match qui nécessita 90 minutes de jeu. Le duo Laprise gagna le premier set, 17-14, puis les deux vétérans l'emportèrent dans le second jeu, 15-12. Dans le dernier set, Bonhomme - Tessier prirent des avances de 11-4 et 12-8 mais les frères Laprise ont monté le pointage à 14-12 mais Bonhomme et Tessier se rallièrent pour l'emporter par 17-14.

Dans le double de dames, Pierrette Giguère et Renée Roy ont défait Thérèse Couture et Lou Côté, 15-8, 15-11.

Dans l'autre rencontre des dames, Pauline Cazeau et Françoise Chamberland remportèrent la victoire aux dépens de Denise Charbonneau et Yvonne Alain au compte de 15-10, 8-15, 15-5.

Chuvalo vs Hafer

Toronto, 25. (B.U.P.) Le poids-lourd George Chuvalo de Toronto, se battra contre Walter Hafer de Washington au Maple Leaf Gardens le 4 février prochain. La nouvelle a été annoncée hier soir par le promoteur Deacon Allen. Chuvalo en sera à sa sixième bataille chez les professionnels.

Le combat devait être présenté avant cette date mais avait été contremandé quand Hafer souffrit de la grippe. Il avait été remplacé par Sid Russell de New-York et ce dernier fut knockouté à la première ronde.

Les Cataractes gelés 3 à 1 par le Royal

Montréal, 25 (PC) Les Royaux de Montréal sont venus de l'arrière pour réussir à défaire les Cataractes de Shawinigan Falls au compte de 3-1 dans une joute de la ligue Professionnelle du Québec disputée hier soir.

Par cette victoire, la quatrième consécutive des Royaux, l'équipe montréalaise s'est hissée en troisième place du classement, un point de plus que les Lions de Trois-Rivières.

Un but de Guy Rousseau dans la seconde période avait égalisé les chances après que les Cataractes avaient pris une avance grâce au but de Dick Bouchard. Quelques minutes plus tard, Rousseau comptait de nouveau pour donner l'avance aux siens et Glen Cressman consolidait la position des Royaux à la troisième période.

Claude Pronovost, ancien gardien substitut des Royaux, faisait ses débuts dans la cage des Cataractes. Il remplace Bob Perreault, qui a été envoyé au club Rochester, de la ligue Américaine.

Six punitions mineures ont été infligées aux Royaux et le Shawinigan en a mérité cinq pour sa part.

Arbitre: Haggarty; Juges de lignes: MacDonald et Milford.

Première période

1—Shawinigan: Bouchard, (Desaulniers, Broden) 8:47

Punis: Cressman 2:33, Keating 9:30, MacPherson 12:27, Duncan 14:59, Faulkner 19:53.

Deuxième période

2—Montréal: Rousseau, (Cressman, Bradley) 7:43

3—Montréal: Rousseau, (Laplante) 13:52

Punis: J.-P. Denis 8:40, Amadio 10:35, Duncan 14:39.

Troisième période

4—Montréal: Cressman, (Bradley, MacPherson) 18:01

Punis: Rousseau 6:27, Broden 7:45, MacPherson 19:41.

Arrêts:

Pronovost	11	9	8	—28
McNeil	10	8	9	—27

En marge des SPORTS par Léonce Jacques

Lors du bonspiel international de Québec, l'on présente chaque année plusieurs compétitions d'importance. Parmi celles-ci, on trouve le concours Ronson Tam O'Shanter, pour un magnifique prix d'une grande valeur. L'historique de ce trophée est des plus intéressant et LE SOLEIL en publira les détails dans son supplément illustré de dimanche prochain, selon les notes recueillies par notre chroniqueur J.-Emile Dion. Cet historique, ajoute aux documentaires déjà publiés en marge des autres compétitions nombreuses du bonspiel international.

SURINTENDANT DES TRAVAUX ET SURINTENDANTS

Pour diriger tous les travaux d'une importante construction de béton renforcé dans région de Montréal. Il est essentiel d'avoir déjà rempli de pareilles fonctions; entière responsabilité. Occasion de salaire supérieur et emploi permanent. Rendez-vous sur convocation seulement. Toutes candidatures étudiées en toute discrétion. S'adresser:

Pigott Construction Company Limited
1510 rue Drummond,
Montréal, Québec



Une bonne Brading froide et rafraîchissante après le travail... il n'y a rien de mieux pour vous remonter. La Brading est piquante et pleine de saveur... elle est brassée au ralenti au goût du Québec. Surtout qu'avec Brading, vous êtes toujours en forme le lendemain. Vous m'accompagnez?

"FABRICATION SYNDICALE" BRASSÉE AU RALENTI AU GOÛT DU QUÉBEC

153F

Un nombre record de 25 inscriptions au dog-derby

Onze équipes de l'extérieur et quatorze de Québec et région — De fameuses inscriptions — Reverra-t-on Emile Martel et cette fois sous les couleurs d'un sportsman américain . . . ? — 100 milles en trois étapes d'égale distance les 1-2-3 février — Le trophée challenge "Pain Leo" à l'enjeu de cette classique — Les chiens sibériens en nombre imposant cette année.

Le 4ième dog-derby international de Québec, du strict point de vue nombre de concurrents, est appelé au plus colossal succès, car pour la première fois depuis le début de cette course annuelle on a reçu le nombre record d'inscriptions, soit 25. Chez les inscriptions étrangères il y a Georges Worthley bien connu ici ainsi que le Dr Roland Lombard, celui qui nous visitait l'an dernier mais avait voulu éviter des blessures inutiles à son magnifiques attelage de chiens sibériens à cause de l'état défavorable de la piste. Il y a également deux inscriptions féminines: celles de Mesdames Jean Lane et Louise Lombard et les nouvelles sont à l'effet qu'elles ne viennent pas ici seulement pour mettre de l'attrait encore plus considérable dans la classique mais pour lutter d'égal à égal avec les concurrents masculins d'où qu'ils viennent, et se mériter une large part d'une bourse globale de $2,500, dont un premier prix qui est de mille dollars et les autres $1,500.00 répartis en 14 prix pour les quatorze autres premières positions. Chez les inscriptions étrangères relevons également le nom du réputé Keith Briar, de Putney, Vermont et quand l'on sait qu'Emile Martel, anciennement de Loretteville est au service de ce sportman américain depuis le printemps 1956 et qu'il connait ses bêtes de A à Z, ne soyons pas surpris de voir le musher Martel s'amener ici pour conduire l'attelage de Bryar. Et l'on dit qu'il s'agit d'une fameuse équipe. De Gatineau et Ottawa deux solides représentants avec Fernand Telmosse, de Hull Sud qui s'était signalé ici même l'an dernier et Ernest Brunet, de Pointe Gatineau qui n'avait pu venir à cause d'engagements antérieurs.

Les experts Antonio Lelièvre, juge de départ et aviseur technique ainsi que le marqueur Robert Larue seront encore de la partie cette année et les concurrents obtiendront de nouveau "fair-play" Cette classique 1957 sera sous la surveillance des Dr Trenouth et Emile Jacques de la Société Protectrice des Animaux et la solide organisation du Club de Courses de Québec qui a bien voulu consentir de nouveau cette année à ce que les départs et arrivées se fassent sur leur piste, continuera comme par le passé à appuyer de son expérience et de son précieux concours les efforts des officiels désireux de faire un mirobolant succès de toute cette démonstration sportive. A chaque jour nous communiquerons les détails en marge de cette classique des 1-2-3 février et donnerons tous les détails concernant les attelages des inscrits tant étrangers que locaux.

Voici la liste des coureurs et de leurs commanditaires:

George Worthley, Farmington, Maine	Timber Line Kennel
Alexandre Garneau, Taxi Léo Cloutier	St-Emile, Québec
Alfred Abel, Québec	Indépendant
Jacques Teasdale, Trois-Rivières	Indépendant
Jean-Baptiste Carrier, Québec	Indépendant
Michel Valcourt, Montmorency, Québec	Indépendant
Fernand Telmose, Hull-Sud	Indépendant
Ernest Brunet, Pointe-Gatineau	Indépendant
Georges Fleming, Sillery, Québec	Coutts Flower Shop
Marcel Plante, Lévis, Québec	Eugene Amusement
Rosario Paré, Montmorency, Québec	Indépendant
Arthur Allen	Highway Equipment
Roland Bowles, Cedar Rapids, Iowa, E.-U.	Highway Equipment
Narcisse Dompierre, Québec	Laiterie Fortier, Lévis
Claude Ferland, Québec	Indépendant
Louise Lombard, Auburndale, Mass., E.-U.	Indépendant
Dr Roland Lombard, Auburndale, Mass., E.-U.	Iglo Pak Kennel
Jean Joannette, Québec	Hôtel P. Baillargeon
Keith Bryar, Putney, Vermont, E.-U.	Bryar Patch Kennel
Mme Jean Lane, Laconia	Belknap Tive Co.
Wilfrid Lépine, Québec	Simard Auto Parts
Roland Blackburn, Cap-de-la-Madeleine	Loranger Electric
Roland Fortin, Québec	A. Barré Automobile
Paul-Emile Sauvageau, Québec	Théo Turgeon Inc.
Henri-Paul Sanfaçon, Québec	Germain Lépine Ltée

Sous les feux de la rampe sportive...

René-Joseph-Marcel Pronovost

René-Marcel-Joseph Pronovost un joueur canadien-français ravi en plein sous le nez des Canadiens de Montréal — est en voie, petit à petit, d'être reconnu comme un des meilleurs joueurs de défense de la ligue Nationale.

"Ce fut long", déclarait récemment Jim Skinner, l'instructeur des Red Wings", mais maintenant que Red Kelly a pris du temps à démarrer et à retrouver sa forme habituelle, les amateurs commencent à réaliser que Marcel est aussi bon que les meilleurs de la ligue".

De tous les joueurs de défense de la ligue Nationale, Pronovost est le meilleur compteur de francs buts.

Originaire du Lac la Tortue, Qué., Pronovost a commencé à donner des signes de devenir un grand joueur de hockey alors qu'il était bien dans l'orbite des Canadiens, à moins de 100 milles de Montréal. Il n'avait que 17 ans lorsqu'un autre Marcel — Marcel Côté, l'éclaireur des Red Wings dans le Québec — le persuada de signer un contrat avec Détroit.

TROIS AMBITIONS

"J'avais toujours rêvé de jouer au hockey", déclare Pronovost, un jeune homme modeste et à l'air studieux, qui cherche toujours à s'effacer. Lorsque les Wings ont démontre qu'ils étaient intéressés à mes services, j'ai manifesté, moi aussi, des signes d'intérêt à leur endroit.

En plus de devenir un joueur de hockey de la ligue Nationale, Marcel Pronovost s'était fixé deux autres objectifs. Il voulait apprendre à comprendre et à parler l'anglais et rêvait d'obtenir son diplôme en génie électrique. Il a réalisé ces deux ambitions. Il vient de recevoir son diplôme en génie après avoir subi un cours par correspondance.

Le club de Detroit a tenté de convertir Pronovost en allier gauche alors qu'il portait les couleurs des Spitfires de Windsor, dans la ligue Junior "A" de l'Ontario Hockey Association. Modere Mud Bruneteau, l'instructeur du club d'Omaha, dans la ligue des Etats-Unis, eut cependant tôt fait de le renvoyer à la défense. Il fut déclaré la meilleure recrue de ce circuit en 1949-50, après avoir établi un record de pointage pour un joueur de défense de cette ligue. Il avait enregistré 52 points.

UN "INTOUCHABLE"

Il passa aux Wings en 1950. Le club de Détroit remporta la coupe Stanley cette année-là — et plusieurs fois par la suite — et Marcel, qui n'avait alors que 19 ans, fut alors le plus jeune joueur à jamais inscrire son nom sur le fameux trophée tant convoité.

On sait fort bien — et de bonne part — que les Canadiens seraient vivement intéressés à obtenir les services de Pronovost, mais "il est un de nos intouchables", de faire remarquer le gérant général Jack Adams. Et Pronovost — comme tous les joueurs de Détroit d'ailleurs — aime mieux battre les Canadiens que n'importe quel autre club de la ligue.

Marcel est également devenu un golfeur au-dessus de la moyenne. Lui et Gordie Howe se font une dure lutte chaque année pour le championnat de golf de l'équipe des Red Wings. Ils jouent tous les deux dans les 70.

Ass. Nautique du Lac Sergent

Au cours d'une assemblée conjointe des directeurs de l'Association Nautique du Lac Sergent, le commodore sortant de charge Paul Turgeon et ses directeurs ont remis à Hector Poitras, commodore actuel et ses directeurs, les rênes du pouvoir pour 1957.

Cette assemblée s'est déroulée dans la plus parfaite entente et le commodore Poitras en a profité pour déterminer la date et le lieu de la soirée "Québec".

Les membres de l'Association Nautique, les résidents du Lac Sergent et leurs amis sont convoqués pour le vendredi 22 février prochain dans la Salle des Chevaliers de Colomb, chemin Ste-Foy, il y aura danse, buffet, cocktail, prix de présence et surprises. Les intéressés sont priés de communiquer avec le directeur de leur choix dont voici la liste: Hector Poitras, commodore, Lucien H. Faguy, vice-commodore, Michel Dion, secrétaire, Rosaire Dompierre, trésorier, Lucien Allen capitaine, Paul Turgeon, Gaston De-Varennes, Louis Dion, Géronce Gariépy, Raymond Girard, René Huot, Gerry O'Brien, Paul Racine, Directeurs.



Au tournoi Thunderbird

Palm Springs, Californie, 25 (UP) — Le champion golfeur "open" national, le Dr Cary Middlecoff, s'est de nouveau mis en vedette en jouant un cinq sous le par de 66 hier pour rivaliser à égalité avec le jeune Ken Venturi, nouveau professionnel de San Francisco, à la fin de la première journée du tournoi de golf invitation Thunderbird pour des bourses de $15,000.

Après un pauvre premier neuf trous qui l'obligea à faire en trois coups le deuxième et troisième trous, Middlecoff s'enflamma sur le retour et obtint successivement des birdies sur le 11ème, 12ème et 13ème trous avec des fers, pour s'approcher à un pied de la coupe.

Il poursuivit son parcours avec un putt de 25 pieds sur le 17ème pour ainsi égaliser avec Venturi qui avait terminé peu de temps auparavant.

Evoluant par une température idéale pour le golf, les 43 professionnels ont connu une bonne journée sur le terrain de 6,843 verges de superficie.

Vingt-cinq d'entre eux briserent le par, tandis que huit terminaient ensemble derrière les meneurs avec des 67.

Ce sont Mike Souchack, Dick Mayer, Julius Boros, Gardner Dickinson, Art Wall, Billy Maxwell, Fred Hawkins et George Bayer.

Dans l'épreuve pro-amateur, qui marche de pair avec le tournoi pour les premiers trois jours, cinq golfeurs ont terminé sur un pied d'égalité en première place avec 56. Les membres professionnels de ces équipes étaient Venturi, Souchak, Mayfield, Dow Finsterwald, Dickinson et Jackie Burke.

Mais Venturi et Middlecoff demeurèrent en vedette. Pour Venturi, qui en était à son deuxième tournoi comme joueur professionnel, ce fut une ronde sensationnelle.

Ken Venturi, San Francisco	33-33—66
Dr Cary Middlecoff, Dallas, Tex.	35-31—66
Mike Souchak, Grossinger, N.Y.,	34-33—67
George Bayer, Los Angeles,	36-31—67
Dick Mayer, St. Petersburg, Fla.,	33-34—67
Julius Boros, Mid Pines, N.C.,	33-34—67
Gardner Dickinson, Panama City Beach, Fla.,	32-35—67
Art Wall, Pocona Manor, Pa.,	35-32—67
Billy Maxwell, Odessa, Tex.,	33-34—67
Fred Hawkins, El Paso, Tex.,	34-33—67
Ellsworth Vines, Palm Springs,	35-33—68
Jerry Barber, Los Angeles,	34-34—68
Stan Leonard, Vancouver, B.C.,	34-34—68
Shelley Mayfield, Westbury, N.Y.,	33-35—68
Harry Weetman, Croydon, England,	31-37—68
Dave Douglas, Wilmington, Del.,	35-33—68
Bo Wininger, Oklahoma City	34-34—68
Bud Holscher, Apple Valley, Calif.,	35-33—69
Dow Finsterwald, Bedford Heights, O.,	33-36—69
Jimmy Demaret, Houston, Tex.,	36-33—69

Charles Smith par décision

Los Angeles, 25, (UP) Charles (Tombstone) Smith a défendu hier soir avec succès son titre de poids mi-moyen de la Californie et a remporté sa 15e victoire consécutive par décision unanime sur Don Jordan dans un combat de 12 rondes disputé devant 4,500 spectateurs à l'Olympic Stadium.

Smith, 146½, autrefois de Waco, Texas, et maintenant de Los Angeles, a remporté la victoire en boxant habilement dans les premières rondes. Jordan, 142½, de Los Angeles, l'ancien champion poids-leger de l'Etat, a semblé fatigué dès le milieu du combat et a eu de la difficulté à terminer les dernières rondes.

Aux "Gold" Sox

Boston, 25, (UP) — Les deux plus précieux membres du département des lanceurs des Red Sox de Boston ont signé hier leurs contrats 1957.

Le gérant-général Joe Cronin a annoncé la signature de Tom Brewer et de Frank Sullivan, deux droitiers qui ont été en vedette au monticule du Boston la saison passée.

Cronin a aussi déclaré à une conférence de presse qu'il tenait hier, à ce que tous les lanceurs des Red Sox se rassemblent à Sarasota, Floride, le 24 février prochain. Les autres membres de l'équipe se rapporteront le 27 février pour ouvrir la cédule d'exhibition le 9 mars contre Detroit.

Brewer a gagné 19 parties l'an passé mais fut incommode par une blessure au coude vers la fin de la saison.

Il a déclaré cependant que son bras pour lancer va beaucoup mieux depuis la fin de la saison et il a pratiqué ses lancers afin de l'améliorer.

Montréalais en vedette

Bisley, Angleterre, 25 (PC) Une école de Montréal a remporté le trophée Earl Roberts pour les cadets impériaux, a annoncé hier la National Rifle Association.

Le concours, tenue en 1956, a été gagné par le corps de cadets de l'Ecole Supérieure St-Stanislas, qui a obtenu un score de 317 sur un total possible de 320. Des 61 équipes qui ont participé au concours, un corps de la Nouvelle-Zélande a fini deuxième avec 310 points.

L'école canadienne a gagné le trophée cinq fois dans les 10 dernières compétitions tenues depuis la guerre. Le concours est ouvert aux équipes de quatre cadets de toutes les parties du Commonwealth. Le tir se fait sur des distances variant de 100 à 500 verges.

Curling

Voici les resultats des rencontres disputées hier dans le bonspiel pour les trophées "Autobus Lemelin" et "Portneuf", ainsi que les rencontres à l'affiche pour ce soir.

— HIER SOIR —

Cambrai No. 7, (W. Pike) 5
Victoria No. 8 (G. Suckling) 12.
Etchemin No. 4, (E. Poulin) 12.
Cambrai No. 5, (J. Cooper) 6
Jacques-Cartier No. 4, (M. Brousseau) 6.
Jacques-Cartier No. 1, (J. Nadeau) 8
Victoria No. 1, (F. Blackadder) 13.
Cambrai No. 9, (B. Molly) 8.
Victoria No. 7, (D. MacGowan) 8.
Cambrai No. 4, (Dr Beaudin) 10.
Québec No 4 (A. Demers) 9.
Victoria No. 2, (Lyon) 7.
Winter Club No. 6, (G. MacWilliam) 8
Victoria No. 3, (T.M. Beattie) 6.
Victoria No. 9, (G. Wright) 11.
Québec No. 7, (J. Lemieux) 4.
Victoria No. 10, (G. MacDonald) 9.
Etchemin No. 1, (N. Lemelin) 7.
Winter Club No. 6, (R. Roy) 7.
Victoria No. 5, (D. Muir) 10.
Winter Club No. 1, (P. Lepinay) 5.
Jacques-Cartier No. 2, (A. Dussault) 13.
Etchemin No. 3, (L. Gosselin) 9.
Winter Club No. 4, (C. Tessier) 11.
Cambrai No. 2, (C. Leroy) 8.
Québec No. 6, (C.J. White) 12.
Cambrai No. 8, (J. Thomas) 6.
Winter Club No. 7, (R. Monast) 14.

— CE SOIR —

8 heures

3—J.-Cartier No. 2, (A. Dussault) vs Winter Club No. 4, (C. Tessier).
8—Québec No. 6, (C. Whyte) vs Winter Club No. 2, (R. Monast).
9—Québec No. 4, (A. Demers) vs Cambrai No. 4, (Dr Beaudin) vs
2—Winter C. No. 6, (G MacWilliam) vs Victoria No. 9 (G. Wright).
6—Victoria No. 10, (G. MacDonald) vs Victoria No. 5, (D. Muir).

Compteurs Slater

	B	A	Pts
Tessier, Québec	27	20	47
Bonin, Québec	10	37	47
Hicks, Chicoutimi	19	24	43
Wray, Shawinigan	20	20	40
Teal, Québec	13	27	40
Burnett, Montréal	19	20	39
Smrke, S. Chicoutimi	20	18	38
Smrke, L. Chicoutimi	13	23	36
Corriveau, Montréal	18	20	38
Loeas, Chicoutimi	24	9	33
Labadie, Québec	13	20	33
Tonoli, Chicoutimi	12	20	23
Achtymichuk, Québec	7	26	33
Perreault, Chicoutimi	6	26	32

Dans la "Progression"

La Ligue Progression de Québec terminera la première moitié de sa cédule régulière ce soir au Colisée, en présentant son sixième programme régulier de la saison.

Pour la circonstance, les "Aigles" rencontreront les "Loups" à 7.45 P.M. tandis que les "Castors" visiteront les "Bull Dogs" à 9.15 P.M.

Les "Aigles" qui détiennent la première position avec une marge de quatre points sont maintenant considérés comme de sérieux aspirants au championnat de la ligue.

Advenant une victoire des "Loups" et des "Bull Dogs" on verrait une triple égalité pour la deuxième position, avec les "Castors"; il va sans dire que malgré l'allure victorieuse des "Aigles", la lutte continue d'être serrée.

Concours féminin de ski dimanche

Dimanche prochain le 27 janvier se tiendra dans la côte no 1 du Mont St-Castin en face du nouveau Relais, le premier concours de ski féminin de la saison sous les auspices conjoints des Clubs Voirie et Redskins.

Il s'agira en l'occurence d'un combiné alpin, A-B-C, senior et junior pour le championnat féminin de la ville et du district et l'obtention des trophées "Pinsonnault" pour les seniors, "Jos. Girard" pour les juniors et "Edgar Martel" pour la classe C.

Le slalom, qui sera tenu le matin à 11 hres, sera tracé par Roland Beaulieu tandis que la descente controlée, dont le premier départ à 2 hres, sera préparé par Charlie Blanchette.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à 10.30 hres dimanche matin au nouveau Relais par Pierre Lemieux et J.-Claude Beaulieu.

Les membres du Redskins sont priés de ne pas oublier les prochaines activités du club.

Demain soir au nouveau Relais, il y aura à 8 hres la distribution des prix aux gagnants des concours estivaux.

Dimanche soir à l'Auberge aura lieu le premier "souper-causerie". Le conférencier à cette occasion sera le président, Maurice Enright qui sera présenté par Jacques Desroches et remercié par André Bilodeau. Le tout sera présidé par Georges Vézina.

Les White Sox n'ont pas oublié Lapalme

Chicago, 25, (UP) — Les White Sox de Chicago ont annoncé hier que Paul Lapalme, leur meilleur lanceur de relève la saison passée, avait apposé sa signature sur un contrat 1957.

Lapalme vient donc s'ajouter aux quatorze autres joueurs actuellement signés pour ce club en vue de la prochaine saison.

Lapalme avait une moyenne de points mérités de 2.35 en 1956, la plus basse enregistrée parmi tous les lanceurs des White Sox et la deuxième plus basse dans la ligue Américaine.

Baker vs Hall

Providence, 25, (PA) — Le promoteur de boxe Manny Almeida a annoncé, hier, que les boxeurs poids lourds Toxie Hall, de Chicago, et Bob Baker, de Pittsburgh, se rencontreront dans un combat de dix rounds, le 11 février prochain, dans cette ville.

Après que les Sox l'eurent obtenu de Cincinnati le 22 juin dernier, Lapalme a fait 29 apparitions en relève, vainqueur trois fois et perdant une. Il a de plus sauvé cinq parties à ses camarades du monticule.

Aux "six jours" cyclistes

Cleveland, 25 (PC) — Trois cyclistes de Montréal et leurs partenaires américains sont loin derrière les meneurs dans la course cycliste de six jours qui se poursuit à l'aréna de Cleveland. Fulvio de Bona, de Montréal, et son partenaire Steve Hromjak, de Cleveland, sont en neuvième place, à cinq tours derrière les meneurs. Jean Philip et son partenaire de Chicago, Daniel Gremion, sont en 10e place. Sur un pied d'égalité, on retrouve le montréalais Claude Côte et Arthur Stahlburg, de Chicago.

Athlètes locaux à Montréal

Un fort groupe de jeunes adeptes du badminton participeront au grand tournoi provincial junior et juvénile à Montréal en fin de semaine.

En effet, onze des meilleurs joueurs locaux tant juvéniles que juniors, masculins et méminins, quitteront Québec ce soir pour la métropole, afin de disputer demain et dimanche les championnats tant convoités.

Ceci a été rendu possible grâce à la collaboration de l'Association du badminton, section du Québec.

Aline Laprise Jean-Pierre Hardy, Claude Lemieux, qui défendent leurs titres espèrent bien revenir avec un autre championnat.

Seront également du groupe, Colette Pépin, C. Munro, Michel Laprise, Fernand Grenier, R. Dubeau, S. Quart, E. Chernis et R. Corbett.

Compteurs Campbell

	S	A	Pts
Howe, Detroit	29	28	58
Bélivaeu, Canadiens	24	34	58
Lindsay, Detroit	23	34	57
Ullman, Detroit	10	32	42
Richard, M. Canadiens	19	20	39
Olmstead, Canadiens	12	27	39
Moore, Canadiens	22	15	37
Bathgate, Rangers	16	20	36
Richard, H. Canadiens	13	23	36
Toppazzini, Boston	13	21	34
Litzenberger, Chicago	18	16	32
McKenney, Boston	11	21	32
Harvey, Canadiens	4	28	32

Moniteur français pour Thetford

Pour la sixième année consécutive le Club de Ski de Thetford Mines est encore favorisé d'avoir un moniteur français en la personne de Henri Fontana d'Aix-Les-Bains. C'est grâce à la générosité des autorités minières de Thetford Mines si le club peut offrir à ses membres, et tout spécialement aux jeunes skieurs, un instructeur venant des Alpes françaises.



HENRI FONTANA

Après avoir obtenu ses brevets de moniteur de l'Ecole du Ski Français à Chamonix, il devenait Chef du Centre de Ski du Revard, pour devenir moniteur chef des enfants, à l'Alpe d'Huez; cette école qui compte quarante (40) moniteurs est dirigée par l'ex-moniteur du Club de Ski de Thetford, René Michel Coppo, qui l'a recommandé au Club de Ski de Thetford Mines comme étant un des meilleurs éléments de la grande école de Ski en France à l'Alpe d'Huez.

L'enseignement du ski français à Thetford a donné de bons résultats. Dernièrement, Micheline Cartier, Claude Leblond et Renaud Argouin sont allés au Mont Tremblant pour suivre les cours de l'Ecole de Slalom de Ernie McCullough et ils ont grandement impressionné par leur technique et leur habileté.

Comme par les années passées grâce au Club Kiwanis de Thetford, un autobus est à la disposition des jeunes à tous les samedis pour se rendre au Mont Granit. Henri Fontana est à leur disposition toute la journée pour des leçons gratuites. Pour les membres senior les cours de ski ont lieu à tous les soirs sur les pistes illuminées du Mont Granit.

Larsen et le gérant-général des Yankees prêts pour la bataille

New York, 25 (UP) Don Larsen et George Weiss ont pris leurs positions de bataille hier à la suite de cette question de salaire qui oppose une partie parfaite à une saison imparfaite.

Les principaux antagonistes dans cette nouvelle dispute au sujet des salaires au sein de l'équipe des Yankees sont séparés par quelque 3,000 milles et aussi par quelque $10,000.

A San Diego, Cal., le héros de la dernière série mondiale a révélé qu'il avait demandé $27,500, aux Yankees et il a ajouté qu'il pensait sérieusement à abandonner le baseball si le club ne lui offre pas quelque chose aux environs de ce montant. A New York, pendant ce temps, le gérant général des Yankees a refusé de parler des clauses du contrat de Larsen, mais il a déclaré: "Nous continuerons nos négociations avec Don et nous croyons sincèrement qu'il lancera encore pour les Yankees au cours de la prochaine saison". On croit savoir que la première offre des Yankees à Larsen était d'environ $17,500, soit environ $4,500, de plus qu'il gagnait l'an dernier.

"Je suis parfaitement conscient de ma valeur d'attraction", a dit Larsen qui est devenu un immortel du baseball en lançant l'automne dernier la première partie parfaite dans l'histoire de la classique. Larsen a ajouté: "Et ce que je viens de dire compte pour la saison d'entrainement autant que pour la saison régulière".

Weiss a ajouté: "Nous savons que Larsen a réalisé un chef-d'oeuvre et nous en tiendrons compte quand l'heure viendra de signer le contrat. Mais il faut également penser à toute la saison. Combien de parties a-t-il gagné? Huit ou neuf?"

En réalité, Larsent a remporté onze victoires contre cinq défaites la saison dernière. Il a ajouté que ses menaces de quitter le baseball n'étaient pas seulement des paroles en l'air. Il a ajouté qu'il avait reçu plusieurs offres en dehors du baseball au cours de l'hiver.

Un officiel des Yankees a expliqué ainsi la position du club dans cette affaire: "Don, après tout, a remporté seulement onze victoires durant la saison régulière de la ligue Américaine. Il a lancé sa partie parfaite durant la série mondiale et cela lui a rapporté beaucoup plus financièrement qu'aux Yankees. Nous ne savons pas au juste le montant d'argent que cela lui a rapporté mais nous savons qu'il s'agit d'un gros montant".

Larsen, obtenu des Orioles de Baltimore le 18 novembre 1954 en même temps que Bob Turley et Billy Hunter, a conservé un record de vingt victoires contre sept défaites en deux ans. Il eut un record de 9-2 en 1955 après avoir débuté la saison avec le club Denver de l'Association Américaine. Larsen est âgé de 27 ans.

Maxin vs Machen

Miami, Beach, Flo., 25 (UP) Eddie Machen, invincible poids-lourd de Redding, Cal, est favori à 4-1 pour disposer de Joey Maxim, ancien champion mi-lourd, ce soir à l'Auditorium de Miami Beach. Maxim deviendrait ainsi la 20ième victime de Machen. Il s'agit d'une bataille de dix rondes.

Maxim, qui aura 35 ans le 28 mars, a boxé environ 200 rondes en vue de cette bataille. Il a terminé son entrainement en boxant trois rondes avec Clarence Hinnant mais il a été loin de démontrer qu'il possède toute la vitesse dont Machen a fait preuve à l'entrainement.

LUTTE A LA TOUR
Ce soir 8 hrs 30
Finale 2 de 3
Pour le championnat
WLADECK KOWALSKI
(champion)
YVON ROBERT
(aspirant)
Semi-finale
Zorra vs O'Connor
2 autres combats 2
Admission: $1.00 - $1.50 - $2.00
(toute taxe incluse)
Reservations: Tél.: LA-2-4818



Bon succès au
CONGRES INTERNATIONAL
DES RAQUETTEURS
Québec, 25-26-27 janvier 1957

LE SYNDICAT DE QUEBEC, LTEE

souhaite à tous les raquetteurs, la plus cordiale des bienvenues et les invite à visiter leur établissement où règne l'atmosphère joyeuse du Carnaval !

Le Syndicat de Québec Ltée

situé en plein centre commercial de la Ville.

SCOTCH DE SURCHOIX · SCOTCH DE SURCHOIX
SCOTCH DE SURCHOIX
SCOTCH DE
SCOTCH DE
SCOTCH D
SCOTCH
SCOTCH
SCOTCH
SCOTCH
SCOTCH

FINEST SCOTCH WHISKY
VAT 69
Wm Sanderson & Son. Ltd LEITH
DISTILLED BLENDED & BOTTLED IN SCOTLAND

Le scotch qui se distingue par sa qualité

By Appointment
to Her Majesty Queen Elizabeth II
Scotch Whisky Distillers
Wm. Sanderson & Son, Ltd., Leith

Présenté en bouteilles de 13⅛, 26½ et 40 oz.

L'évaluation de 2 compagnies fixée pour une période de 10 ans

(Suite de la dernière page)

res dans la ville nouvelle qui entourera son usine, etc.

"Ces activités bienfaisantes profiteront à Baie Comeau et à la province de Québec, a ajouté le premier ministre, en faisant remarquer qu'il fallait que la compagnie paie sa juste part des taxes, mais sans etouffer les capitalistes anglais qui ont eu des difficultés à rencontrer relativement à l'exploitation de leurs capitaux, par suite de la diminution de valeur de la livre sterling.

M. Duplessis a alors proposé que tout en fixant l'évaluation pour dix ans, il y aurait lieu de fixer le taux de la taxe, afin que la compagnie contribue une somme raisonnable chaque année au financement des affaires publiques de Baie Comeau. Il conviendrait, a-t-il dit, de décréter que ce taux de taxe soit fixé au taux actuel, $3 du cent d'évaluation, même si ce taux diminuait durant cette période, par suite d'une augmentation générale de l'évaluation à Baie Comeau. Dans le cas contraire, la compagnie paiera comme tous les autres contribuables, si le taux de la taxe municipale dépassait le $3 actuellement fixé.

Jusqu'ici, la Quebec North Shore a toujours payé les déficits municipaux de la ville de Baie Comeau. D'après le maire R.-A. Duchesneau, la compagnie a déboursé à cette fin $3,600,000, dont $228,000 pour la seule année 1956. A partir de cette année, à cause des amendements adoptés, la compagnie ne paiera plus ces déficits qui devraient disparaître par l'apport considérable que constituera le montant de taxes payé par la Canadian British Aluminium.

Il a été également décidé que dès que l'organisation scolaire aura été faite, par la constitution de commissions scolaires, le produit des taxes sera également divise entre le conseil municipal et les autorités scolaires. Actuellement le taux de $3% couvre les dépenses municipales et scolaires.

L'évaluation municipale de Baie Comeau est actuellement de $9,000,000, et la dette est de $712,000. La Chambre de Commerce, par le ministère de son procureur, Me Henri LaRue, a demandé que l'évaluation des compagnies soit fixée pour seulement cinq ans au lieu de dix ans. Cette demande n'a pas été acceptée.

Le conseil municipal a obtenu le droit d'imposer une taxe de vente de 2 pour cent dans son territoire, dans celui de Hauterive et de Chute-aux-Outardes. Une taxe d'éducation de un pour cent sera également imposée, dans le même territoire, à compter du 1er juillet de l'année de la constitution d'une commission scolaire. La ville a été autorisée à verser à Baie Comeau Community Association un octroi annuel de $5,000.

La ville de Baie Comeau était représentée par son maire, M. R.-A. Duchesneau, par les échevins T.-B. Fraser et René Boisseau, par le gérant municipal, M. Ryland, et par le secrétaire-trésorier, M. Maurice Carpentier. La Quebec North Shore avait confié la défense de ses intérêts à Me Terry Flahiff et à Me Gilles Rouleau. La Chambre de commerce était représentée par son président, M. R. Tremblay, et par son procureur, Me Henri LaRue.

A la fin des délibérations, le maire Duchesneau a remercié le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, d'avoir aidé à l'établissement de la Canadian British Aluminium à Baie Comeau. Il a également remercié le député du comté, M. Pierre Ouellet.

Huit projets de loi sont adoptés

(Suite de la dernière page)

coroner; autorise la nomination d'un juge des trois cours provinciales pour remplacer le juge en chef, en cas d'empêchement de ce dernier de siéger; fixer à $7,000 le salaire du secrétaire de la Commission des accidents du travail; assurer aux juges de la Cour municipale de Montréal le même traitement que les juges des cours provinciales.

Le projet de loi concernant l'établissement d'une usine de filtration, à Oka, qu'on avait discuté la vieille, a été voté en troisième lecture avec un amendement, qui a pour effet de clarifier les pouvoirs de la corporation. Le leader de l'Opposition, l'hon. Hector LaFerté, a enregistré sa dissidence.

Mercredi après-midi et hier matin, les comités de la Chambre haute avaient étudié et adopté une vingtaine de bills privés. Le Conseil législatif s'est ajourné à mercredi prochain.

Musicologue français à l'Institut Canadien

Le prochain conférencier que présentera l'Institut Canadien de Québec, le jeudi 31 janvier, sera M. Jean-Jacques Brothier, musicologue français.

Membre de la Société française de Musicologie, secrétaire général des "Activités musicales des Jeunes", directeur de la "Société des Concerts populaires", attaché à l'information musicale à Radio-Télé Luxembourg, M. Brothier est considéré comme un ambassadeur de la musique et de la culture française à l'étranger.

Il traitera d'un sujet qui ne devrait pas manquer de piquant "Jean-Jacques Rousseau et la Musique française" ou "La Querelle des Bouffons".

La conférence débutera à 8 heures et demie. La carte de membre admet deux personnes et doit être présentée à la porte de la salle.

La Cour est témoin

20 verres de whisky sans être ivre

Miami, 25. (PA) M. William C. Rose, qui aime prendre son whisky pur, vient de prouver à un tribunal qu'il peut ingurgiter 20 verres de ce liquide sans être ivre.

Il reste encore à savoir si le juge a été convaincu par la démonstration et s'il acquittera Rose de l'accusation d'avoir conduit en état d'ivresse. Le magistrat Francis A. Sobieski fera probablement connaitre sa décision aujourd'hui.

Rose a tenté de prouver en cour que le compteur à alcool est incapable de calculer avec précision l'état d'ébriété d'un homme et sa capacité de conduire avec prudence.

Rose a été arrêté le 15 décembre. Le compteur d'alcool a donné une lecture de .264. La loi regarde comme ivre toute personne dont le sang contient .150 d'alcool.

Le juge a consenti à laisser Rose boire du whisky en cour jusqu'à ce que le compteur indique .246. Rose a apporté comme munitions trois chopines de whisky de 86 pour cent de preuve. Après avoir subi une série d'examens de la vue et de réflexes, Rose a commencé sa démonstration.

SOLIDE

Il a bu environ une chopine et demie en quatre heures et demie, le tout coupé de plusieurs tasses de café et d'un demi-sandwich.

Il ne s'est pas mis ivre. Le juge a mis fin à l'expérience après le 20e verre et a demandé à Rose de se soumettre à une lecture du compteur. Le compteur a indiqué .122, moins que le minimum et la moitié moins que le compte de .246 enregistré le jour de son arrestation.

A ce moment-là, Rose machait un peu ses mots et parlait un peu avec hésitation. De nouveaux examens de la vue et des reflexes ont démontré un affaiblissement de ses sens de perception, sauf celui de la profondeur.

Avant son départ, le juge a demandé à ses avocats de ne pas le laisser seul à la conduite de sa voiture. Rose avait prévu cela. Il avait demandé à un ami de l'accompagner.

Effectifs de nos forces armées

Ottawa -(PC)- Les effectifs des forces armées canadiennes étaient de 117,177 le 31 décembre 1956, a révélé un porte-parole du ministère de la Défense.

Ce total dépasse de 462 celui du 31 décembre 1955. En 1956, les effectifs de la Marine ont diminué de 218 pour tomber à 19,005, tandis que ceux de l'Armée augmentaient de 470 pour s'établir à 47,632. Pendant ce temps, les effectifs de l'Aviation augmentaient de 210 et atteignaient 50,540.

Les trois services ont ajouté environ 1,200 hommes à leurs effectifs durant les six derniers mois de 1956; ils n'étaient que de 115,982 à la fin de juillet, le plus bas total en deux ans. Le sommet des forces armées en temps de paix fut atteint en mars 1955 avec un total de 118,077.

Fraude de $800

Un entrepreneur qui subissait son procès devant le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix sur une accusation de fraude de $800 a été trouvé coupable hier et sa sentence a été ajournée à ce matin. Le prévenu, qui est âgé de 34 ans et domicilié en ville, était accusé d'avoir, le ou vers le 27 mars 1956, par la supercherie, le mensonge et autres moyens dolosifs frustré Paul Talbot d'une somme de $800. L'accusé a été envoyé en prison sur mandat de renvoi.

Cordiale bienvenue à Québec...

et meilleurs voeux de succès au nouveau dépositaire

"CHEVROLET — OLDSMOBILE"

LAPORTE AUTOMOBILES LTEE

M. Roland Laporte, président

250 EST, BLVD CHAREST — TEL.: LA-5-4531

MAURICE ROUSSEAU & CIE LTEE
Distributeurs en gros -
Pneus "General" Parties, accessoires d'autos, camions et tracteurs, outillage de garage et d'industrie en général.
870-880 rue du Roi Est — Tél.: LA 9-1311

MICHAUD TIRE SERVICE
214 de la Couronne — Tel.: LA 3-3901

LEON DROLET & FILS ENR.
Ressorts d'autos
483 rue Caron — Tél.: LA 3-0979

UNITED AUTO PARTS OF QUEBEC LTD
263 Est rue St-Vallier — Tel.: LA 2-6828

BUANDERIE LEVIS LTEE
670 de Montmartre — Tél.: LA 7-2501

CANADIAN IMPORT CO.
83 rue Dalhousie — Tel.: LA 2-1221

JOHN MILLEN QUEBEC LTD
37 Place Jean Talon — Tél.: LA 4-3504

G. & G. BROS LTD.
820 Est Boul. Charest — Tél.: LA 5-4701

ANTOINE BERNIER INC.
Accessoires d'autos en gros
444 rue St-Roch — Tél.: LA 2-5661

P.-L. LORTIE LTEE
895 Est, Boul. Charest — Tel.: LA 5-7171

JOS. ROUSSEAU INC.
205 Est, rue St-Vallier — Tél.: LA 9-2991
Caster Postal 3036, St-Roch, Québec 2

GARAGE EUG. MAINGUY
267 rue St-Germain — Tél.: LA 2-5354

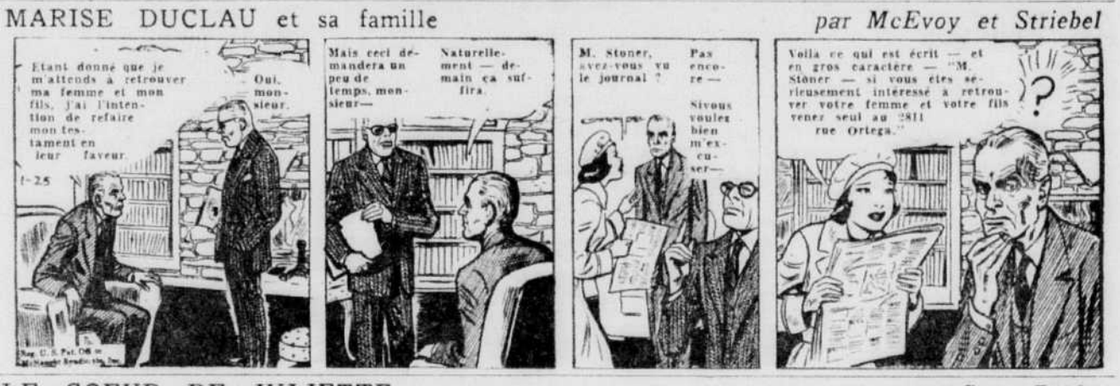
LES AVENTURES DE PAULINE — *par Buford Tune*



JOE PALOOKA — *par Ham Fisher*



MARISE DUCLAU et sa famille — *par McEvoy et Striebel*



LE COEUR DE JULIETTE — *par Stan Drake*



RIP LE DETECTIVE — *par Alex Raymond*



MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*



JEFF COBB — *par Peter Hoffman*



GALOPIN — *par Ward Greene*



MUTT et JEFF — *par Al Smith*



UN NOUVEAU VENU DANS LE VIEUX QUÉBEC



GENERAL MOTORS A LE PLAISIR D'ANNONCER UN NOUVEAU

dépositaire Chevrolet - Oldsmobile

AU SERVICE D'UN QUÉBEC GRANDISSANT!

LAPORTE AUTOMOBILES LTÉE.

250 EST, BOUL. CHAREST LAfontaine 5-4531

Toujours soucieuse d'assurer le meilleur service possible, General Motors est heureuse d'annoncer la nomination d'un nouveau dépositaire Chevrolet-Oldsmobile et de camions Chevrolet.

Laporte Automobiles Ltée, maison maintenant établie à l'emplacement bien connu ci-devant occupé par J.-L. Drolet Autos, offrira les installations les plus modernes aux automobilistes de Québec et des endroits environnants. M. Roland Laporte, qui a mérité la D.F.C., avec agrafe, pour ses états de service dans l'escadrille Alouette, est bien préparé à diriger le nouvel établissement à la plus grande satisfaction de tous. Sa vaste expérience dans le domaine de l'automobile et les qualités qu'on lui connaît lui permettront d'organiser et d'administrer une agence Chevrolet-Oldsmobile de la plus haute tenue.

Venez bientôt rencontrer M. Laporte et son excellent personnel des ventes et de l'entretien. Vous êtes toujours bienvenu chez Laporte Automobiles Ltée.

Message personnel de

M. ROLAND LAPORTE, *président de* LAPORTE AUTOMOBILES LTÉE.



A tous les automobilistes que j'ai le plaisir de servir, je donne l'assurance d'un travail de qualité digne de l'enviable réputation dont jouissait M. Drolet, qui prend sa retraite après 26 années de service exceptionnel. J'invite tous les automobilistes de Québec à visiter nos salles d'exposition, quand ils le voudront, et à jeter un coup d'oeil sur l'un des plus grands choix au pays de nouveaux modèles de Chevrolet, Oldsmobile et camions Chevrolet.

Sincèrement, R. Laporte.

R. Laporte

GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED
OSHAWA, ONTARIO



LES ANNONCES CLASSÉES

cinq lignes téléphoniques en opération LA 5-5133

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

Livraison par porteur : Atalante, Baie-Comeau, Beaupré, Boischatel, Cap-de-la-Madeleine, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château-Richer, Courville, Giffard, Lac St-Charles, l'Ancienne-Lorette, l'Ange-Gardien, Les Saules, Lévis, Loretteville, N.-D des Laurentides Québec, région de Chicoutimi - région du Lac St-Jean, Ste-Anne-de-Beaupré, St-David, St-Emile, St-Joachim, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Trois-Rivières, Ville-Montmorency 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province ou la distribution se fait par porteurs, 20 par semaine, sans égard au nombre de jours de publication, ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants : Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac St-Jean, Lavioletté, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche : 1 an, $8.50, 6 mois $4.50, 3 mois, $2.50; 1 mois $1.00 — Ailleurs au Canada : 1 an $10.00, 6 mois $5.25; 3 mois, $2.75; et 1 mois, $1.00

Etats-Unis : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00; 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: LA 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.35
3 ins. consécutives la lig. comptée	.65
6 ins. consécutives la lig. comptée	.22
24 ins. consécutives la lig. comptée	.20
Minimum 2 lignes comptées par ins.	.17
Titre individuel par insertion	.35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais et réexpédition, en plus $0.05.

Avis de décès, services anniversaires, remerciements formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50c. Chaque ligne additionnelle cinq mots, .25 la ligne.
Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display), 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

Pour mieux vous servir

Vous pouvez toujours donner ou payer vos annonces classées aux mêmes prix et conditions qu'à nos bureaux, en vous adressant à la

TABAGIE CARTIER
Coin Cartier et Fraser
Tél.: LA 4-9944

30 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

BHERER, G., 138 avenue Ruel.
St-Grégoire, Montmorency Tél. : MO 3-5107
ELAIS, DAMASE, épicier,
738 rue Ste-Thérèse Tél.: LA 7-9936
JOS. COTE Liée
Succ. No 2, 26 St-Jean Tél.: LA 4-0574
Succ. No 4, 18 Buade Tél.: LA 2-0233
Succ. No 5, 459 St-Jean Tél.: LA 4-0992
Succ. No 8, 103 St-Joseph Tél.: LA 4-0454
Succ. No 12, 969 rue St-Joseph, coin Dorchester Tél.: LA 4-9054
Succ. No 16, Carré d'Youville Tél.: LA 2-0594
C.-A. GAGNON,
101 ave Royale,
Giffard Tél. : MO 3-8753
DION RENE,
208 ouest, St-Vallier Tél.: LA 4-0473
GAGNON, Mme J.-ALBERT,
413 Blvd Sir Wilfrid Laurier Tél.: LA 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste,
233 St-Joseph Tél.: LA 3-0732
387 St-Joseph Tél.: LA 4-1103
GIGUERE, ROCH,
108 de la Couronne Tél.: LA 4-0472
GIROUX, ADELARD
980, 3e Avenue Tél.: LA 3-0191
LABRECQUE, M.-A.,
77 avenue Plante,
Québec-Ouest Tél.: LA 7-7097
LANGEVIN, L.,
Club des Marchands,
Coin Blvd Charest et de la Couronne Tél.: LA 2-0442
PARENT, Eugène
29 du Collège, Beauport,
Tél.: MO 3-3463
PHARMACIE BERNIER,
45A, 1ère Avenue,
St-Rodrigue. Tél. : MA 3-3129
PHARMACIE COUTURE,
YVAN, 2894, 1ère Ave,
St-Albert-le-Grand,
St-Rodrigue TEL. : MA 6-1474
RESTAURANT LACHANCE,
1231 — 1ère Avenue, Tél.: LA 3-4982
ROUSSEAU J.-B.,
377 St-Jean Tél.: LA 5-8301
RHEAULT, BERNARD,
67 rue St-Georges,
Giffard Tél.: MO 3-0931
SOUCY, PAUL-H.
pharmacien,
85 ave Cartier,
coin St-Cyrille Tél.: LA 2-1234
TABAGIE ST-JEAN,
373 rue St-Jean Tél.: LA 2-5923
TABAGIE CARTIER ENRG.,
111 ave Cartier Tél.: LA 4-9944
TABAGIE CENTRALE,
333 St-Jean Tél.: LA 2-0203
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL,"
Tél.: LA 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H.,
6, rue St-Joseph
Bienville, Lévis Tél.: TE 7-4031
PHARMACIE AUGER,
rue Guénette, Lévis. Tél.: TE 7-4863
PARE, J.-E.,
237 rue St-Joseph,
Lauzon Tél.: TE 7-1801

LORETTEVILLE

BOIVIN, A. ENRG.,
167 St-Ambroise,
Loretteville Tél.: VI 2-2821

ANCIENNE-LORETTE

BEDARD, J.-L
181, Notre-Dame Tél.: LA 7-4293

6 AGENTS

VENDEUR d'expérience en bijouterie pour représenter ligne bien établie de bijoux et perles, visitant bijouteries et magasins à rayons dans partie de Montréal et aussi partie province de Québec. Peut continuer ligne alliée non compétitive. Ecrire Dept 515 LE SOLEIL.

AIDERONS personne fiable, homme ou femme à créer commerce très payant, dans vente dans son entourage, plus de 250 lignes produits indispensables garantis, tels que; thé, café, épices, essences, remèdes, cosmétiques, désinfectants, produits pour ferme, etc. Plein temps ou temps partiel. Revenu moyen $2.50 l'heure. Expérience non requise. Nous vous entraînons. Distribuerons plus $5,000.00 prix pour clients et détaillants. Ecrivez pour détails à M. Laurin, Président; LA CIE PAULA LTD, 21 RUE ST-PAUL EST, MONTREAL

8 ANIMAUX A VENDRE

JEUNES CHIENS Boston-terriers, bien tachetés. Bonne santé. 138 boulevard Hamel. Ville Québec-Ouest. LA 7-7627.

9 ANIMAUX PERDUS

CHIEN tout noir, répondant au nom de "Charco" perdu mercredi midi Chemin St-Louis, coin Mont St-Denis. Récompense si retrouvé. TEL.: MU 3-5862.

10 APPARTEMENTS A LOUER

179 ST-JOSEPH EST, une pièce confortable chauffée, eau chaude, réfrigérateur LA 5-9426 ou LA 3-5239.

VIVOIR, chambre coucher, meublés, cuisinette, chambre bain chauffées. TEL.: LA 7-6121.

PAROISSE ST-DOMINIQUE — Rue St-Cyrille, appartement meublé, vivoir, cuisinette, chambre bain, chauffé, eau chaude année, poêle électrique. S'adresser : 387 St-Cyrille-ouest.

2 PIECES, meublées avec toilette, entrée seule. S'adr.: 31 ST-GABRIEL.

2 PIECES, modernes, chauffées, meublées, douche et toilette, adultes. — LA 2-3160.

2-3 APPARTEMENTS chauffés, meublés ou non, 3 St-Thomas, face Terreau Racine, coin St-Paul. LA 3-3760.

10 APPARTEMENTS A LOUER

ST-ROCH, flat meublé, chauffé, éclairé, s'adresser 656 ST-VALLIER-EST. LA 3-7494.

FLAT, poêle, réfrigérateur, eau courante. 13 ST-PATRICK, appt. B — LA 2-4174.

FLAT meublé, chauffé, 2 appts, 877 St-Joseph Est, TEL.: LA 4-0108.

FLAT à louer, 86 St-Louis. TEL.: LA 3-2238.

CUISINE, chambre, chambre bain seule, meublées, chauffées, éclairées, eau chaude. S'adr. : 105 RICHELIEU.

RICHELIEU 2 grandes pièces, bain, meublées, chauffées, éclairées TEL.: LA 4-7418.

FLAT et chambre, permis cuisine, eau chaude, 20 FERLAND.

FLAT 2 pièces, neuf, meublé, chauffé, poêle, frigidaire. S'adr. : 10 Garneau, LA 2-0038.

JEUNE FILLE distinguée demandée pour partager, appartement. Tél.: LA 7-8682.

GRANDE CHAMBRE et cuisinette, frigidaire, poêle électrique, grand garde-robes, très moderne, pour couple ou 2 filles, libre, venez voir pour apprécier. 147 CREMAZIE-OUEST

2 APPARTEMENTS plus chambre bain, meubles si désiré, entrée privée, 390 DUROCHER. LA 2-3158.

LAUZON, 2 appts chauffés, meubles, chambre bain, eau chaude. TE 7-5252.

APPARTEMENTS et chambres à louer, à semaine ou mois. S'ad: MOTEL LOUISE, BLVD. LAURIER. MU 1-2610

FLAT 2-3 pièces, meublé, chauffé, gaz, eau chaude année. 9 ST-FLAVIEN, apt. 7

13 ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère et 2ième hypothèques à Québec et banlieue seulement SAMSON & GASCON, notaires, 970, Ave CARTIER.

ARGENT A PRETER, 1ère hypothèque à Québec, BERNARD CORRIVEAU, notaire, 609, Est, Boul. Charest. LA 5-4781.

ACHAT de créances, 1ère et 2ème hypothèque, confidentiel, 315 rue FRASER, LA 7-6421.

Argent à prêter
Sur automobiles, meubles, etc.
COMMERCIAL FINANCE Corp. Ltd.
Compagnie québécoise "28 ans"
61 D'AUTEUIL, tél.: 5-4941

14 ARGENT DEMANDE

EMPRUNTERAIS $4,000.00 sur valeur de $8,000.00, 1ère hypothèque. Ecrire DEPT. 459 LE SOLEIL.

29 BRULEURS A L'HUILE

J.-L. HARTON, 129 Latourelle, TEL : LA 4-4508. Huile pour brûleurs.

BRULEURS LYNN, A. B. C., Victor, Kemac Bostion, Breese, Nettoyage, L. PARENT, 190, 3e Avenue. Tél.: LA 4-4990

BRULEURS Lynn, A.B.C., Victor, Silent-Glow, nettoyage et réparation, S'adres. ser J.-A. MECTEAU, 163 CHEVRIERE, LA 9-5561. Appelez après 6 hres p.m.

BRULEURS A L'HUILE

LYNN, BREEZE, KEMAC, fournaise Coleman, Duo-Therm, Gros et détail. Distributeur exclusif, huile à poêle traitée Kleen-Flo. EUG. DESROCHES & FILS LTEE, 569 St-Vallier Ouest. — LA 5-4948.

30 BUREAUX A LOUER

SILLERY, Ave Maguire, 3 pièces, chauffées, bureau ou logement. LA 7-1344.

BUREAUX, édifice épreuve du feu, ascenseur. L. CASSULO, 130 ST-JEAN.

BUREAUX à louer, situés 189 St-Jean, près Carré d'Youville, service d'ascenseur. S'adr. : 189 ST-JEAN, LA 2-2443

BUREAUX ou appartements à louer, 7, ST-JEAN, TEL.: LA 3-7095 après 7.30 heures p.m. S'adresser appt 3 Ecole Fortin.

BUREAU A LOUER, 28 x 45, coin rues Courenne et Lasalle, 1er plancher, idéal compagnie d'assurance, prêts de financement, autre commerce, LA 4-5466.

BUREAU à louer, conviendrait bien pour professionnels, situé coin de l'Eglise et St-François. Renseignements, Tél.: LA 7-7821 ou LA 2-6307.

PRES PARLEMENT

POUR PROFESSIONNEL ou bureaux général, divisé au goût du locataire, aménagement privé, TEL.: LA 4-7022.

37 CHALETS DEMANDES

6 ou 7 PIECES, modernes, situé préférence St-Laurent, I.O. Tel.: LA 4-8637 ou LA 4-3282.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE et pension, toilette et bain privés. 48 Ste-Ursule. LA 2-2947.

CHAMBRES modernes, un ou 2 personnes, 230 3ème AVENUE. 3-6945.

HAUTE-VILLE, chambre, pension, $14 par semaine. TEL.: LA 9-2843.

ST-ROCH. Chambre et pension, logement neuf, tranquilité, central. — LA 5-7343.

ST-PASCAL, chambre et pension pour monsieur, prix raisonnable. MO 3-7995

ST-SAUVEUR, chambre et pension pour monsieur, jeune étudiant. MU 3-0627.

CHAMBRES, bonne pension pour messieurs. 35, St-Patrice. Tél.: LA 2-0345.

A LIMOILOU, chambre et pension pour monsieur, famille sans enfant. TEL.: LA 4-1296.

GRANDE CHAMBRE et pension privée, 1802, 1ère Avenue. TEL.: LA 3-7483.

GRANDE CHAMBRE pour 1 ou 2 personnes, pension si désirée, St-François d'Assise. TEL.: LA 2-8009.

CHAMBRE pension, 1-2 personnes, 41 des Chênes Est. MA 3-1839.

40 CHAMBRES A LOUER

PETIT APPARTEMENT avec poêle électrique et frigidaire, possession immédiate. 630 FRASER, Appt 2.

BOULEVARD ST-CYRILLE, près Cartier, chambre à louer, dans maison privée, sans enfants, pour jeune homme distingué. 140 ST-CYRILLE OUEST LA 5-5951.

ST-SACREMENT, stationnement gratis, permis cuisine, autobus à porte. TEL.: MU 3-0015.

CHAMBRE A LOUER dans famille privée, paroisse St-Sacrement, pension si désirée. S'adresser a 1448 rue Frontenac.

SUR BOUL. LAURIER. Chambre, près hôpital des Vétérans, chambre moderne, tranquille. S'adr. 2815 Boul. Laurier.

ST-PASCAL, près magasin Steinberg's, chambre à louer. TEL.: MO 3-1444

CENTRE DE LA VILLE, confortable, eau chaude. 6 Dauphine. LA 4-6111.

CHAMBRE meublée, chauffée, face Terreau & Racine, 3 St-Thomas coin St-Paul. LA 3-3760.

RUE D'AUTEUIL, chambre très propre, eau chaude. TEL.: LA 4-0712.

CHAMBRE à louer bain, permis cuisine. 35 DAUPHINE LA 5-8306.

GRANDE CHAMBRE convlendrait 2 jeunes filles, eau chaude. 1078 CARTIER.

72 COTE STE-GENEVIEVE, chambre refait neuf, lavabo, eau chaude année, monsieur, $6.50 semaine LA 2-1198.

CHAMBRES doubles, lavabo, chauffées, permis cuisine, S'adr.: 40½ D'AIGUILLON.

DOUBLE, cuisinette, meublée, TV, commodités, dames demoiselles, 945 MURRAY, LA 7-6161.

CHAMBRES simple et double, pension si désirée, parking. TEL.: LA 3-2338.

ST-ROCH, bien chauffés, permis cuisine. S'adr.: 339 DE LA CHAPELLE.

CHAMBRE chauffée, 458 De La Salle. TEL.: LA 3-8223.

GRANDE CHAMBRE, bain, pension si désirée, coin autobus 3. LA 3-1829.

BELLE CHAMBRE simple, bien meublée, lavabo, 1er plancher, conviendrait personne sérieuse LA 5-9271.

CHAMBRE flat, confortable, prix raisonnable, près Château. 6 BREBEUF. — LA 4-0217.

GRANDE CHAMBRE avec ou sans lavabo, 50 RUE ST-LOUIS. LA 4-9469.

RUE MONCTON, chambre meublée, chambre bain personnelle, chauffée, éclairée, eau chaude année, monsieur seulement, MU 1-1941.

GRANDE CHAMBRE, confortable, 71 ARTILLERIE. TEL.: LA 3-8240.

CHAMBRE à louer, toutes commodités. S'adr.: 25½ COUILLARD.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE, chambre, bon chez soi. 52 JACQUES-CARTIER. — LA 2-4590.

CHAMBRE à louer, eau chaude, permis cuisine, 99½ D'AIGUILLON.

BELLE CHAMBRE à louer, chauffée, meublée, 642 Champfleury, TEL.: MO-3-0758.

RUE ST-JEAN

CHAMBRE remise à neuf, meublée ou non, toilette, lavabo, entrée privée. — LA 4-7022. Soir LA 7-9387.

40 CHAMBRES A LOUER

EAU chaude à l'année, entrée seule, 20 St-Joseph Ouest. LA 2-3906.

HAUTE-VILLE, Chambre à louer, pension si désirée. TEL.: LA 3-1179.

ST-ROCH, chambre, permis cuisine, tél., maison recommandée, 317 St-Joseph Est.

2 PIECES, grande chambre, lavabo, permis cuisine, 16 Latourelle. LA 3-4922.

3 GRANDES chambres meublées, eau chaude année, situées sur rue Fraser, LA 5-3526.

CHAMBRE, permis cuisine, personne distinguée. LA 4-0302.

BELLE chambre, genre studio, eau chaude année, 960 Salaberry. LA 3-6461.

LIMOILOU, 2 chambres, maison privée, jeune couple sans enfant. LA 3-2882.

CHAMBRE meublée, chauffée, remise à neuf, 376 St-Anselme. LA 4-2131.

JACQUES-CARTIER, chambre meublée, 195 Christophe-Colomb Est, appt. 5. Tel.: LA 3-0576.

CHAMBRE A LOUER avec tapis, bureau double. 281 GRANDE-ALLEE.

BELLE GRANDE chambre à louer, endroit tranquille, haute-ville. Tél.: LA 3-7736 ou LA 2-5446

CHAMBRE très propre avec ou sans pension, prix modique, dans St-François d'Assise. Tel.: LA 2-6772.

GRANDE chambre chauffée, bain, eau chaude. Tél.: LA 7-9682.

CHAMBRE très propre, avec lavabo, eau chaude, 1er plancher, près Carré d'Youville. Tél.: LA 9-2427, après 6 hres.

ST-THOMAS d'Aquin, chambres meublées, chauffées, eau chaude, cuisine permise. MU 1-3484.

AU BON GITE, belles grandes chambres, simple ou double, droit de cuisine, dames ou filles seulement, 262 DU PONT. TEL.: LA 4-0043.

BELLE CHAMBRE confortable, très propre, bain, eau chaude, tranquille, prix raisonnable. 354 Est des Commissaires.

ST-PASCAL, grande chambre, 177 rue de la RONDE, appt 1.

CHAMBRE ET FLAT, permis cuisine, eau courante. 42 STE-FAMILLE.

GRANDE CHAMBRE meublée, 1er plancher, monsieur préférence. St-Cyrille-Ouest. LA 3-4825.

GRANDE CHAMBRE meublée, permis cuisine, conviendrait pour 2 personnes, située Côte d'Abraham, S'adr: LA 4-6801.

41 CHAMBRES DEMANDEES

RENTIER désire chambre ensoleillée, 1er étage, pas d'enfants, permis cuisine, $20.00 à $25.00 mois. Ecrire DEPT 512 LE SOLEIL. Mentionnez téléphone.

44 Chauffage, bois, charbon

PORTIN marchand bois, huile à brûleur, 15 MARIE L'INCARNATION. — LA 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT INC., agents exclusifs d'Underwood, 511 Blvd Charest-Est. Téléphone LA 5-4823. $6.00 par mois, $15.00 pour 3 mois. Réparations clavigraphes.

E. LACOULINE, clavigraphe Royal, Underwood, 146 COTE D'ABRAHAM. TEL.: LA 4-1889. Location clavigraphe $6.00 par mois ou 3 mois, $15.00.

CLAVIGRAPHES à louer $6.00 par mois ou 3 mois pour $15.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, LA 5-5138.

CLAVIGRAPHE pour location, modèle récent, $6.00 mois, 3 mois $15.00 ROYAL TYPEWRITER CO. LTD, LA 2-7051.

54 COMMERCE A VENDRE

CORDONNERIE, Limoilou, près église école. Beau local. $2,300.00. GINGRAS, MA 3-1949.

LIMOILOU, épicerie licenciée, affaires annuelles $40,000.00, même propriétaire depuis 12 ans. Prix $7,200.00. GINGRAS, MA 3-1949.

MAISON DE CHAMBRES, rue de la Reine, revenu $300.00 par mois, $3,000.00 comptant, balance facile. Tel.: MO 3-6263 ou MA 3-9244.

VALET SERVICE, haute-ville, opérant depuis 4 ans, $1,800.00 — MA 3-1949.

COMPTOIR-LUNCH, affaires annuelles $50,000.00. Acompte $8,000.00. HARRIS GINGRAS, MA 3-1949.

COMMERCE linge pour dame, rue St-Joseph, gros revenus, $8,000, comptant balance très facile. Cause vente, autre commerce. MO 3-6263 ou MA 3-9244.

COMMERCE linge d'enfants, près Canadiens, $2,000 comptant seulement. — MO 3-6263 — MA 3-9244.

BOUCHERIE, centre commercial, équipement moderne $7,000.00. Conditions faciles. GINGRAS MA 3-1949.

LIMOILOU, épicerie-licenciée, à vendre avec propriété. Affaire intéressante. — MA 3-1949.

GROSSE EPICERIE-BOUCHERIE, licencier, affaires annuelles $200,000.00. Accepterait échange. MA 3-1949.

COMMERCE DE MERCERIE pour hommes, idéalement situé, Ville de La Tuque. Cause de vente raisons personnelles. Pour plus amples informations s'adresser par lettre, G.-Oscar Roy, La Tuque, P.Q.

MAISON de chambres, prix raisonnable cause départ. LA 4-0584.

2 SALONS DE COIFFURE, 1 situé à Donnacona et 1 rue St-Joseph, Québec. LA 3-4567.

ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Restaurant comptoir-lunch, stock et ameublement complets, prix $3,500.00. TURMEL, LA 3-4567.

LIMOILOU, Gros restaurant comptoir-lunch, stock et ameublement moderne, prix $9,500.00. TURMEL, 90 L'Espinay, LA 3-4567.

CANARDIERE, Commerce d'épicerie, stock et ameublement avec logement 5 pièces, prix $7,500.00. TURMEL, LA 3-4567.

COMPTOIR-LUNCH, quartier Limoilou, bon chiffre d'affaires. TEL.: LA 4-8226.

SALON de barbier, centre commercial. TEL.: LA 4-6087.

CHARLESBOURG, très bon poste de commerce avec maison 3 logements, système de chauffage eau chaude, grand terrain coin de rue, logement de 6 pièces libre à l'acheteur. TEL.: LA 4-9188.

GARAGE, machine shop, 75 x 35, deux étages, ciment avec ou sans équipement, commerce depuis 32 ans, Aubaine, cause maladie H. GAUTHIER, Les Cèdres, Co. Soulanges.

16 CHAMBRES meublées (Tourist Home) près Château Frontenac. Bâtisse, ameublement parfait ordre. Premier étage avantageux pour salon coiffure ou magasin. Proposition alléchante pour couple ambitieux. Informations additionnelles, 537 Bardy, Québec. TEL.: MO 3-7663.

AMEUBLEMENT maison chambres, à vendre, 10 pièces plus bain, joyer $40.00, long bail. LA 2-8721.

HAUTE-VILLE, épicerie licenciée, bon poste, face gare autobus. LA 4-7368.

RESTAURANT comptoir-lunch, motel, bon poste, $3,800.00. Cause santé. — MO 1-2912.

TABAGIE, magasin, souvenirs, conditions intéressantes pour personne intéressée ayant petit capital. Ecrire Dept 403 LE SOLEIL.

EPICERIE-BOUCHERIE située 20 milles Québec. Ecrire Dépt 460 LE SOLEIL.

COMMERCE D'AUTOS

USAGES à vendre avec garage et propriété si désiré. Situé Blvd Charest Est près Blvd Langelier. Ecrire à Casier 427, Le Soleil.

MAGASIN DE JOUETS

COMMERCE de jouets au détail, très bonne location avec bail avantageux, conditions faciles à acheteur sérieux. Inventaire $15,000. Accepterons requêtes d'agent. Ecrire CASE 429 Le Soleil.

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes, avec la plus grande diligence, quand vous utilisez les annonces classées du

55 COMMERCE DEMANDE

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce, Consultez-le O. LEROUX 525, 3e AVENUE LA 4-3836.

62 DIVERS

ENCHERES MARCEAU ENR

ACHETONS, échangeons et vendons meubles et tout autre article. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 RUE ST-PAUL. TEL.: LA 9-1741.

63 DIVERS A LOUER

ROBES de soirée, mariée, bouquetière, cape fourrure. TEL.: LA 3-7990.

ROBES MARIEES, soirées, reine carnaval, diadèmes, voiles, fourrures. Louer vendre. 33 1-3 escompte, manteau four rure. LA 4-3724.

CARNAVAL : robes soirées, mariée, coiffure, capes fourrure, trousseau baptême LA 3-6424.

TELEVISIONS et divers à louer, service garanti. Signalez LA 5-9426, Croteau Limité, 154 du ROI.

COSTUMES CARNAVAL

LOUONS costumes tous genre Carnaval, mascarades, déguisements, perruques, barbes, bruiteurs, décorations. ANDRE DUBOIS, 262 OUEST St-Vallier, TEL. : LA 5-9331.

64 DIVERS A VENDRE

MATELAS A RESSORTS $18.00, prélart, JOBIN, 761 St-Vallier Ouest. LA 7-0744

DRAPEAU ENRG. - Achetons, vendons, échangeons meubles et occasions de toutes sortes, 490 STE-THERESE. LA 3-7991.

MACHINE coudre Singer usagée, parfaite condition aussi balayeuse électrique, MO 3-7242.

SACS assortis coton sucre blanchis et couleurs TEL.: LA 4-9293.

ACHETONS VENDONS ECHANGEONS Commode, secrétaire, garde-robe, télévision. MARCEAU MEUBLES USAGES 432 Mgr GAUVREAU LA 3-5825.

MACHINE coudre Singer d'occasion véritable aubaine encore sur garantie — LA 4-7334.

POELE, brûleur, réfrigérateur, télévision, ens. chambre cuisine, salle diner chesterfield, divan studio, lessiveuse, radio combiné fournaise, balayeuse, cireuse électrique, chaufferette, commode. 33 ST-VALLIER Ouest, LA 3-3760.

DEPARTEMENT fourrure. Mouton perse, L. Nadeau, 123 Crémazie-Ouest. LA 5-8434.

SHOW CASE, machine hot-dog, hamberger frites, balance. LA 3-5802.

MACHINE à sandwiches (Du Grenier) neuve, offre raisonnable non refusée, bons termes si désirés. LA 4-7474.

MACHINE à coudre Singer usagée, parfait ordre, 3-7, MO 1-4256.

PUPITRE, poêle, chaises roulantes, réfrigérateur, garde-robes, chesterfield, commodes, etc. DEMERS, 240 la Couronne, LA2-2685.

COSTUMES, jupes, robes 14-16 ans. Aussi chaise de bureau, fauteuil, poêle électrique, chromé, 2 ronds, grande marmite d'aluminium, 3 gals et autres articles de cuisine. TEL.: LA 2-1947.

ECHANGEONS. Vendons, Achetons. Notre représentant passera chez vous Croteau Limité, 154 du ROI. LA 5-9426.

AUBAINE, argent comptant mobiliers chambre, cuisine, teintes modernes, qualité supérieure, 154 du ROI. LA 5-9426.

CALORIFERES électriques, cabines, salon coiffure, bagues, montres, parures, prélarts, battleship brun, show-case. LA 7-8624.

PIANOS, poêles, brûleurs, garde-robes, bureaux, pick-up, DRAPEAU ENRG 490 STE-THERESE. TEL.: LA 3-7991.

SET CUISINE chromé et bois, balance pharmacien, set salle, bureau, etc. GILBERT, LA 2-7216, 1096 St-Vallier Est.

BUREAU secrétaire à vendre, couleur noyer. TEL.: LA 2-2470.

LESSIVEUSE automatique, bon marché TEL.: LA 7-6582.

15 MACHINES à coudre Singer portatives reconditionnées neuf $24.95. LA 5-7613.

MACHINES à coudre Singer à vendre, DANA Enrg liquider à bas prix tous les échanges Singer, reconditionnées, électrique à partir de $20.00, quantité limitée. Téléphoner immédiatement. — MU 1-2995, jour et soir.

MANCHON vison, bleu pour soirées, cape vison, robes bal. LA 3-6424.

MACHINE Landis 12 pieds à finir, de cordonnier, P.-E. LAMONTAGNE, 368 DU ROI. LA 5-8711.

OCCASION, poêle combiné bois charbon électricité, frigidaire 10 pieds cubes, conviendrait pour restaurant ou chalet, très bon état. TEL.: LA 1-1836.

REDUCTION 25%, appareils neufs, garantis, réfrigérateur, poêles 220, télévision. LA 3-7640.

CONGELATEUR, marque Kelvinator, modèle 15, 1956. N'a jamais servi, 15 pieds cubes. INFORMATION TEL.: LA 5-6814.

COFFRE DE CEDRE, bois pâle, parfaite condition, manteau seal brun garni rat musqué naturel, grandeur 14 ans. LA 2-3682.

POELE, brûleur, drum, lessiveuse. S'adresser 350 Des Oblats, (3e étage).

SET DE CHAMBRE à coucher, 5 pièces, set davenport, set cuisine chromée, frigidaire G. E., poêle électrique, lit pliant avec matelas, chaise berçante. LA 4-2078.

REFRIGERATEUR, marque Frigidaire, poêle électrique Moffat 220 et fournaise. Le tout en bon ordre. TEL.: LA 3-5027.

LA COMPAGNIE MONARCH a le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un nouveau local. Pour mieux vous servir dans la vente et la réparation de toutes marques de machines à coudre, aiguises, balayeuses polisseuses, etc. Généreuses allocations sur échange avant d'acheter ou de faire réparer, demandez conseil d'un technicien diplômé. TEL.: MU 1-3902 ou Ecrire 620 Belvédère.

AMEUBLEMENT de maison 6 pièces, 356 4e RUE Cause départ.

POELE EMPIRE avec brûleur à l'huile neu au bois, état neuf. TEL.: LA 7-6151.

BALANCE de matériel et outillage de plomberie, machine additionner, LA 3-1287.

RADIO cabine: R.C.A. Victor, 5 bandes ondes. LA 7-4711.

FOURNAISE de maison avec système à l'huile. TEL.: LA 4-2802.

PIANO, archet pour violon, violon muet, livres, musique en feuilles. LA 7-7721.

MOBILIER chesterfield, caoutchouc-mousse, couverture en frisé de nylon, ayant servi que quelques mois LA 7-4524.

MARCHANDISEUR Elwood 8 x 10, pouvant faire mural, $100.00; Kodak Busch 4 x 5, état neuf, $175.00; lampe fluorescent, 8 tubes extension, valeur $180.00 pour $50.00; cadres assortis, 2 vitrines extérieures, Maurice RATTE, 224 Est, St-Joseph, LA 3-9089.

MANTEAU seal et printemps, duster, poches 12 ans. TEL.: LA 4-0982.

VERITABLE aubaine, poêle Gurney, combiné huile et électricité, avec accessoires, état neuf. TEL.: MO 3-6000.

BEAU manteau mouton Perse noir (16), modèle récent, $225. MU 3-4208.

2 MANTEAUX seal d'Hudson, en bon état, grandeur 14, 16, véritable occasion. TEL.: LA 2-3084.

PATINS, guitare, accordéons, set de chambre set cuisine chromé, Drapeau Enrg. 490 Ste-Thérèse. LA 3-7991.

MAISON chambres à vendre, rue St-Joseph, cause départ. Tel.: LA 3-8310.

LIT ETAGES, enfant, matelas, sommier, glacière métal, 458 3e AVENUE.

MACHINE à coudre Pfaff $139.50. — Centre PFAFF, 419 ST-JEAN. LA 4-9724.

PALETOT chat sauvage neuf, 36, cause mortalité. MO 1-1676.

CONGELATEUR "Amana", 45 pieds, neuf. Sacrifier cause mortalité. — LA 3-8137.

AUBAINE, lit brun, simple, complet, lits 27 x 54, chaise percée pour bébé. MU 3-3459.

LIT d'enfant, bois naturel, lit simple érable naturel avec matelas et sommier, état neuf. LA 7-0320.

SET de cuisine, 7 morceaux, réfrigérateur, 5 pi. cu. MA 3-2033.

REFRIGERATEUR Frigidaire, 6 pieds cubes intérieur, extérieur porcelaine. Prix spécial $70.00. 434 des Franciscains, MU 3-7242.

AVEUSE Beatty, en parfait ordre, $58.50. M. GAGNON. LA 3-4727.

TRICOTTEUSE "Legaré" 2 cylindres, en bon état. S'adresser : 130 Blvd Hamel, Québec-Ouest.

POELE "G.-E.", 220, 4 feux, fourneau, $30. S'adr.: 1370 rue de Repentigny, LA 7-2889.

POELE électrique 220, fourneau, tiroir, table à manger noyer, bon état, informations : LA 5-7641.

... chrome. S'adr.: 460 Boul. ...t-Ouest, 2e étage.

... avec brûleurs Lynn, parfait ordre. Tél.: LA 7-8659.

POELE Bélanger, 2 brûleurs à l'huile, 2 ronds électriques. LA 4-6002.

MANTEAU, bon mouton, presque neuf, $25. Tél.: LA 3-1707.

A VENDRE, 2 tapis 7.5 x 9 pi., 1 rouge, 1 vert, a l'état de neuf, aussi l'outre. TEL.: MU 3-8690.

HABIT DE CEREMONIE

ETAT neuf, gdr 38, ceinture 34, Tél.: LA 7-6917.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques vendus et tables à boules machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX AMUSEMENTS 654 ST-VALLIER OUEST.

LEMIEUX ENR.

Meubles usagés et neufs

SETS DE CHAMBRE de salle et cuisine, poêle, lampes, lits sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 29 rue St-Vallier Est, près Blvd Langelier. TEL.: LA 5-9321.

SKI NEUF $3.00

6 PIEDS et plus. Drapeau Enr., 490 STE-THERESE. Tél. : LA 3-7991.

CAISSES ENREGISTREUSES

"NATIONAL"

en parfaite condition $50.00

GREENBERG'S 54 ST-JOSEPH-E

TEL.: LA 5-7044 M. RATELLE

64 DIVERS A VENDRE

LESSIVEUSE THOR, poêle électrique Gilson, réfrigérateur, frigidaire, très bon état, prix avantageux, cause déménagement. LA 3-0914.

MANTEAU de broadtail noir, TEL.: LA 4-9965.

ROBE MARIEE, voile, crinoline, valeur $150, sacrifier $50. TEL.: LA 5-7206.

PLUSIEURS ROBES mariées, $10 à $25, manchon, étole d'écureuil. LA 5-6434.

3 LITS complet, 1 petite fournaise. TEL.: MO 1-4233.

AUBAINE télévision écran 21 pouces, modèle console, Westinghouse, $160. — LA 2-7556.

67 ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOT libre 1er mai, 6,000 pds carrés ou en partie entrée de camion entreposage de meubles, etc. Entrepôt avec service. S'adr.: Québec Piano Moving Enrg. LA 3-2160 — LA 3-7084.

3,000 et 5,000 pi. car. avec bureaux, 386 1ère Rue, Limoilou. Rez-de-chaussée, chauffé, épreuve du feu, facilité d'accès pour camion terrain stationnement. LA 3-0122.

69 ENTREPOTS DEMANDES

ENTREPOT dem

autos usagées



Toutes les marques
Tous les modèles

SPECIAUX

1954 Pontiac coach
$1250

1954 Fargo Panel ½ T.
$1050

Beau choix de camions et d'autos usagés.
TERMES FACILES

ALBERT BARRE
AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR
CHEVROLET et OLDSMOBILE
1095 DE LA CANARDIERE
Tél.: LA 9-3331 - Soir LA 9-3334

MONARCH 1955, automatique, radio, chaufferette, parfait ordre. TEL.: LA 7-8638.

CADILLAC coupé ville 1955. Vente ou échange. TEL.: LA 2-4538 — MO 3-0203.

CAMION 80, 3 tonnes, moteur reconditionné, $700.00. MA 3-2403.

2 Accessoires automobiles

A VENDRE parties d'automobiles, neuves, usagées. LUDGER FERLAND, 661, 1ère AVENUE. 4-2930.

17 Automobiles demandées

ACHETEUR AUTOS, modèle 1951 à 1956, pour argent comptant. 2380, 1ère Avenue. TEL.: LA 2-6339.

ACHETONS au plus haut prix autos 1948-1955. Echangeons, vendons. 210 rue DU PONT.

JE SUIS ACHETEUR d'autos usagées, pour scrap. Scie mécanique à vendre ou échanger. TEL.: VI 2-4194.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Avenue. Tél.: LA 5-4769

18 AUTOMOBILES A LOUER

AUTOS LOUER $5.00 jour, 10c du mille, assurance $5,000 — $10,000 — $100,000, gazoline gratis. Robert JOBIDON ENR. 20 Pla D'Aiguillon. LA 2-8317.

AUTOS neuves louées pour toutes occasions. Tilden system. Assurance gratuite. Pour taux appelez ROMPRE & FRERE Drive Yourself, 1303 Maguire. LA 7-8575.

MEILLEURES VALEURS
A PLUS BAS PRIX
MORISSET
AUTOMOBILES INC.
175 EST, PRINCE-EDOUARD
ANGLE CARON
60 Dorchester — Tél.: LA 9-1761

STATION WAGON 1947, moteur neuf, parfait ordre. TEL.: MO 1-1223.

N'ACHETEZ pas sans venir consulter nos bas prix et qualité pour modèles récents. Notre grand choix vous permettra d'acheter aussi des modèles à partir de $50.00. Conditions faciles. Ouvert le soir. HUDON AUTO ENRG., 545, 1ère Avenue. TEL.: LA 5-4769.

SOUFFLEUSES à neige Sicard, Richerson, gros camions, dompeuse, winch, etc. Autos différends modèles 1918 à 1951. Prix défiant toute compétition — PAUL MAHEUX, 75 Est Blvd CHAREST. TEL.: LA 5-4167.

CAMION-CITERNE à vendre, prêt pour livraison. S'adr.: TE-7-6826.

CITADEL
ACHETEURS D'AUTOS
24 mois pour payer
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

1956—Ford, sedan, équipé.
1956—Meteor, coach, transmission automatique, équipé.
1955—Meteor, sedan, Niagara, équipé.
1955—Ford, sedan, équipé.
1955—Pontiac sedan, Pathfinder De Luxe, Power Glide, équipé.
1955—Monarch Hard Top, équipé.
1955—Mercury Montery sedan, équipé.
1954—Buick Sedan, Super, équipé.
1954—Chevrolet sedan, Bel Air, équipé.
1953—Studebaker Européen, équipé
1953—Mercury Hard Top, automatique.
1953—Volkswagen, coach, équipé.

Le plus grand vendeur d'autos usagées à Québec.
24 mois pour payer.
CITADEL
AUTOMOBILES LTEE
245 rue Dorchester,
Coin Prince-Edouard
LA 3-2485 — LA 3-0689

AUBAINE

1954 STUDEBAKER sedan de Luxe. $1,395.

1953 STUDEBAKER, coupé, radio, overdrive. $1,145.

1952 STUDEBAKER hard top, overdrive $895.

1950 STUDEBAKER, 6 cyl., coupé $575.

MOTORS LTD
Dépositaire "STUDEBAKER"
600 DE LA COURONNE
TEL.: LA 5-6185

AUTOMOBILE "Zephyr" 1954, très propre, à vendre à prix de sacrifice, 44 de la NORMANDIE.

MERCURY Sedan, 1953, 38,000 milles, parfaite condition, aubaine. MU 3-3888.

MERCURY 1954, à vendre, en bon ordre. MO 1-1391.

BUICK 1956, équipé, $3,000.00; aile mécanique neuve, $125.00. 21 BOISCLERC.

PONTIAC 47, propre, $300. Téléphone LA 5-6630.

DODGE sedan 1948, chaufferette, parfaite condition. MO 1-1547.

CHEVROLET V-8, 1956, de luxe, 2 tons, 14,000 milles équipé comme neuf, à sacrifier. LA 5-5373.

FORD, Pick-up 51, 1-2 tonne, licence 57 incluse, $400. Tel.: entre 5-7 p.m. LA 7-8277.

MORRIS 1950, en très bonne condition, prix d'aubaine. Tel.: LA 9-2893.

PARTICULIER vendrait Pontiac Laurentian 8 cylindres 1953, transmission automatique, radio, chaufferette, 24,000 milles. LA 4-4232.

DODGE REGENT sedan 1953, radio, bas millages 2450, 1ère Avenue. TEL.: LA 5-3811.

MONARCH 1951, équipé radio, chaufferette, air conditionné, licence 1957 — MO 3-4744.

MORRIS Oxford, sedan 1952, très propre $475. 2450, 1ère Ave. TEL.: LA 5-5811.

OCCASION Plymouth 1946, 2 portes, bonne condition, à sacrifier $150. TEL.: LA 7-3319. Visible Garage TURMEL, 2e RUE.

121 MAISONS A VENDRE

VENDRE OU ECHANGER — St-Albert, 2 logements 6, 3 pièces modernes, chauffées, garage. Aubaine $16,000.00. LA 3-6770.

AVENUE BON-AIR, 2 logements, modernes, un 3 pièces, un 9 pièces, libre à l'acheteur, façade pierre et brique. — LA 7-6493.

CHEMIN ST-LOUIS — 8 pièces, chauffage, grand terrain. Occasion, $12,800.00. LA 3-6770.

ST-SACREMENT — 8 pièces, plâtre, brique. Occasion $14,500. Acompte $5,000. LA 3-6770.

PRES HOPITAL LAVAL — Split Level, 7 pièces. Acompte $4,000. LA 3-6770.

ST-MALO — 2 petits logements, grand terrain. Revenu $660. Occasion $4,800. LA 3-6770.

RUE DE LA REINE, salle de pool, comptoir lunch, revenu des logements, $300.00 par mois. $4,000.00 comptant. Faut vendre en 10 jours. Cause départ. TEL.: MO 3-6263 ou MA 3-9244.

RUE LAVIGUEUR, trois logis rapportant 10% net. $10,500.00. GINGRAS, MA 3-1949.

MAISON de touristes avec propriété 20 chambres ou 8 flats de 3 appts, eau courante. S'adr.: 94 St-Patrick, Mme Tremblay.

DES PINS, 3 logements 3-4 pièces, chauffés, moderne, acompte $10,000. TURMEL, 90 L'Espinay, LA 3-4567.

DES GOUVERNEURS, Bungalow 6 pièces, chauffé, garage, ultra-moderne. — LA 3-4567.

ST-PASCAL, Propriété 8 logements, 5-2 pièces, chauffés, garage, moderne. Turmel, 90 L'Espinay, LA 3-4567.

BOISJOLY Bungalow 6 pièces, chauffé, garage ultra-moderne. TURMEL, LA 3-4567.

ANCIENNE-LORETTE, Bungalow 10 appartements, chauffé, garage, ultra-moderne. LA 3-4567.

BUNGALOW "colonial" 7 pièces, construction exceptionnelle, 2 foyers naturels, très confortable, 12,000 pieds carrés, terrain. Avenue Bishop, Ste-Foy. LA 1-4130.

STE-FOY — Split-level, ultra-moderne, 7 pièces, chauffé. LA 3-4567.

STE-FOY — Bungalow 5 pièces, chauffé, garage, prix $11,000.00. LA 3-4567.

BLVD LAURIER, Cottage 5 pièces, chauffé, garage moderne. TURMEL, LA 3-4567.

DES PEUPLIERS 6 logements, 3 pièces, chauffé moderne. TURMEL, LA 3-4567.

ST-ALBERT — Bungalow 5 pièces, chauffé, moderne, prix $12,000.00. LA 3-4567.

ST-ALBERT — Plein-pied de 4 pièces avec entrepôt de 25 x 30. TURMEL, LA 3-4567.

PARC BOURBONNIERE Bungalow 7 pièces, chauffé, garage moderne. TURMEL, LA 3-4567.

GIFFARD — Bungalow 7 pièces, chauffé, ultra-moderne, foyer naturel, LA 3-4567.

BEAUPORT — Bungalow 5 pièces, chauffé, moderne, acompte $2,700.00. TURMEL, LA 3-4567.

MAISON 3 logements, rapportant 15% clair par an, prix $5,500, dont $1,000 comptant ou plus, bonnes conditions. S'adr.: 166 St-Laurent Lévis et écrire à 987 St-Laurent, St-Vincent de Paul, P. Que (Mme Dutrisac).

LEVIS près église Notre-Dame, 2 logements, 5 et 9 pièces, comptant $2,500.00. Balance facile. Omer Allard, 74 Dorval, Lévis.

LAUZON, plain-pied neuf, terrain pelouse, 50 x 80, prix $3,000.00. Omer Allard, 74 Dorval, Lévis.

RUE DUROCHER, Maison et commerce et ameublement, libre à l'acheteur, plus logement à 2 pièces. LA 3-2982.

2e RUE, Limoilou, 2-3 pièces, sur stuc-co et bois, $1,500 comptant seulement, balance très facile. TEL.: MO 3-6263 ou MA 3-9244.

ST-PASCAL, Maison seule, 5 pièces, chauffage huile, comptant requis $3,000. RAYMOND BELANGER, 478 COURONNE. LA 3-9393.

STE-FOY, de la Suède, près Chemin Ste-Foy, 6 pièces, brique, termes faciles. Royal Trust, LA 2-4031, Soir LA 2-8635.

121 MAISONS A VENDRE

VILLE DE STE-FOY, Maison 6-7-8 pièces, W. LEGARE. TEL.: MU 3-4446 — LA 1-8025. Soir LA 7-6979.

SILLERY, Parc Falaise, Eugène Chaillfour Construction. — 2485 Chemin ST-LOUIS. LA 7-1627.

MAGNIFIQUE plain-pied, 6 pièces, brique américaine, chauffage huile, conditions faciles. St-Pascal Nord, coin 26e et Vitre. S'adresser J.-B. LAPLANTE. TEL.: LA 2-4427.

MAISON chambres bien meublée, en parfait ordre, prix et conditions faciles. 7 des Remparts. LA 4-0402.

COTTAGE 2 étages, 8 pièces, 2 chambres bain, 4 chambres coucher, grand terrain, limites Ste-Foy et Québec. Près du service d'autobus Québec. Conditions acompte faciles. 20 Ave BELLEVUE. LA 7-2043.

PLAIN PIED 5 appartements, grand terrain. LA 7-6812, limite Ste-Foy.

STE-FOY, Au Parc Nelson. Maisons neuves: Bungalow & Split-Level, 5 & 7 pièces. Livraison immédiate ou au printemps. Prix à partir de $11,000. Conditions très faciles. TEL.: LA 2-1249 ou LA 7-9458.

30ème RUE EST, Charlesbourg, 2 logements. TEL.: LA 3-8711 — LA 3-8776.

MAISON à vendre $16,500.00, directement du propriétaire. 7 pièces, plus salle de jeux et buanderie au sous-sol, terrain fini, jolis arbres et haie. S'adr. à 2503, Chemin St-Louis.

ST-PIE X, maison appartements six logis, six pièces, libre acheteur. Garage, près église. MA 3-1949.

ST-THOMAS D'AQUIN, huit logis, construction rapportant 10% net. Acompte $26,000.00. GINGRAS, MA 3-1949.

ST-CHARLES GARNIER, près église, huit pièces, deux étages, garage. Nombreuses commodités. Extra-moderne. $21,000.00. GINGRAS, MA 3-1949.

ST-ALBERT, trois logis, plan architecte, ultra moderne, grand dix pièces, libre acheteur comprenant bureau, salle d'attente, convviendrait professionnel. — MA 3-1949.

ST-ALBERT, deux logis cinq pièces, construction neuve. $18,500.00. MA 3-1949.

ST-PASCAL, magnifique plain-pied six pièces, construction neuve, brique américaine. Occupation immédiate. Cuisine salon, extra-grands. Acompte $6,500.00. MA 3-1949.

ST-SACREMENT, quatre logis rapportant $3,600.00, six pièces, libre acheteur, $27,000.00. Acompte $9,000.00. GINGRAS, MA 3-1949.

LIMOILOU, propriété commerciale sur artère principale. Deux postes commerces. MA 3-1949.

ST-ALBERT, 3 logements 6-4 pièces, chauffé, moderne. LA 3-4567.

GIFFARD, deux logis cinq pièces, grand terrain, coin rue. Magnifique point vue. $16,500.00. GINGRAS, MA 3-1949.

RUE BOISCLERC, 3 logements 1-3, 1-4, 1-3, $5,000 comptant, balance très facile, faut vendre cette semaine. TEL.: MO 3-6263 ou MA 3-9244.

STE-FOY, Moreau, 3 pièces, prix modique, termes faciles. ROYAL TRUST, LA 2-4031, Soir LA 2-8635.

SILLERY, Forget près St-Cyrille, 6 pièces, prix raisonnable, termes faciles. ROYAL TRUST, LA 2-4031, Soir LA 2-8635.

SILLERY, Chemin St-Louis, 7 pièces, brique, paiement initial $3,000.00. ROYAL TRUST, LA 2-4031, Soir LA 2-8635.

FAUT VENDRE, cause maladie, maison moderne, 12 pièces, St-Sacrement. — LA 7-1344.

1ERE AVENUE, Orsainville, 4 pièces, bain, grand terrain. Occasion, $5,000. LA 3-6770.

PROPRIETES à revenus, Haute-Ville, St-Sauveur, Limoilou, St-Albert, St-Pascal. LA 3-6770.

ST-SAUVEUR — Comptoir-lunch, plus logement 3 pièces. Acompte $2,000. — LA 3-6770.

ST-SACREMENT, 2 logements, 5 pièces, chauffés, brique. Aubaine, $16,800. — LA 3-6770.

RUE ST-CYRILLE

3 LOGEMENTS, 6-6-7, chauffage à l'huile. Directement du propriétaire. S'adresser le soir. LA 5-5668.

BLVD CHAREST EST

PRES Blvd Langelier, propriété garage, entrepôt grand terrain sur 4 rues, place des plus centrale. PAUL MAHEUX, 300 Blvd St-Sacrement. TEL.: MU 3-8940.

Coin Crémazie-Turnbull

BRIQUE, 3 loyers réparés à neuf, chauffage huile, eau chaude électrique directement du propriétaire. LA 2-2281.

BLVD LAURIER

PROPRIETE 7 grandes pièces, 2 chambres bain, 2 cuisines, 2 garages, 46 x 30. Valeur de 500.000. Véritable aubaine à $43,000, tout meublée. Terrain 80 x 143. Direct du propriétaire. TEL.: LA 3-4553, soir LA 7-6136.

OCCUPATION IMMEDIATE

PLAIN-PIED, 6 pièces, 46, 33e RUE Est, Charlesbourg, Place du Roi, quartier résidentiel, de haute qualité, 5 minutes du centre de la ville. $12,400.00, $2,900.00 comptant. Balance 1ère hypothèque 5½%. J.-A. BOIVIN Ltée, MU 1-3827 — LA 7-3554.

139 PERSONNELLES

POUR RENCONTRE sérieuse, sommes en mesure répondre toutes demandes. LA 2-6945, Mme TARDIF, 228, 3e Avenue.

VOULEZ-VOUS rencontrer gens sérieux, distingués. Consultez Mme LANGLOIS. LA 3-7438.

144 PIANO A VENDRE

PIANO à vendre, 71 d'Artigny. Tél.: LA 2-7726.

145 PIANO DEMANDE

PETIT piano moderne, demandé. TEL.: LA 1-9510.

153 RADIO A LOUER

RADIO, Pick-up, location semaine, mois, chambre hôtel, hôpitaux. Téléphone: MU 1-1630.

159 Servantes demandées

SERVANTE générale demandée à 1314, rue LACROIX.

SERVANTE demandée, ouvrage général, lavage en dehors, chambre seule. — MU 3-0351.

JEUNE FILLE pour famille 2 enfants, 1137 Demontigny. TEL.: LA 7-1091.

SERVANTE, cuisine, ouvrage général, références exigées. 1153 Ave MURRAY. LA 7-7771.

SERVANTE, famille 5 enfants, pas de cuisine, $15.00 par semaine. St-Grégoire de Montmorency. MO 1-4236 après 6 heures.

BONNE demandée, petits travaux domestiques, pas cuisine, 1 enfant, chambre seule, bon chez soi. MU 3-5033.

MANTEAU chat sauvage, patins, robes, costumes, blouses (12-14). MU 1-1436.

JEUNE couple demande servante. Références exigées. 4 enfants en bas âge. Quartier résidentiel. 1213 William, Sillery. TEL.: LA 7-0590.

FILLE de campagne aimant les enfants, ouvrage général. Tél.: LA 7-8032.

BONNE demandée, références exigées, bon salaire. TEL.: LA 2-2921.

SERVANTE pour ouvrage général, sachant faire cuisine, 4 grandes personnes. 40 Ave LAURIER. TEL.: LA 3-8316.

SERVANTE demandée pour travail général de maison, 5 adultes, pas d'enfant. S'adr.: 1481 St-Cyrille Ouest. TEL.: LA 7-4379.

SERVANTE demandée pour un couple pas d'enfant. MU 3-8823.

159c TELEVISIONS A LOUER

TELEVISION louer, hôpitaux, maison privée, hôtel, vente, échange, réparation. Jacques Bédard Enrg., 129 St-Luc. LA 5-6082.

LOCATION de télévision. Les 3 mois payés vous seront crédités sur l'achat d'un appareil neuf. QUEBEC ELECTRONIQUE ENRG., 375 St-Jean. Tél.: LA 4-4237 ou LA 4-7828.

TELEVISION à louer. Le système le plus pratique pour hôpitaux, motels, hôtels, chambres, etc. J.-ROMEO CROTEAU, 179 ST-JOSEPH-EST. LA 2-3928 soir et dimanche LA 7-1313.

162 TERRAINS A VENDRE

ST-PASCAL, Près église, terrain 65 x 85. ROGER, LA 4-2542.

ST-ALBERT, terrain 65 x 93, $1,800.00. WILFRID ROGER, LA 4-2542.

TERRAIN 80 x 109, près école, église de St-Pie X, comptant $1,000. Balance facile. TEL.: LA 3-0129.

STE-FOY, 2 terrains, 40c du pied. — TEL.: MU 1-3829.

TERRAINS RESIDENTIELS, Près église, écoles et autobus, à Ste-Foy. Maisons de 2 et 3 logements acceptées sur ces terrains. Prix à partir de 23c le pied carré. TEL.: LA 2-1249.

62 x 95 COIN rues, situé Ste-Foy. Jour: LA 3-6903. Soir: MO 1-3473.

TERRAINS A VENDRE, St-Pascal Nord, conditions faciles. S'adresser 895, 24e RUE. TEL.: LA 3-3493.

TERRAINS industriels et commerciaux. Différents endroits stratégiques, convenant à tous genres de commerces. Dimensions désirées. Prix défiant toute compétition. TEL.: LA 2-1249.

DEVELOPPEMENT KENT, Courville. Lots résidentiels, 15c le pied. Plan d'urbanisme, facilité de prêts sous la loi nationale de logement. LA CIE D'IMMEUBLES COURVILLE Ltée. MO 3-8146.

STE-FOY, St-Rodrigue, Charlesbourg, Lorettéville, Château d'Eau, Ancienne-Lorette, Les Saules, St-Albert le Grand, Notre-Dame des Laurentides, J.-E. LAMOTHE, VI 2-5105.

ST-THOMAS D'AQUIN

AVE DE LONGPRE beau terrain, vendre. Informations soir seulement. TE 2-3569.

RUE ST-VALLIER EST

EN FACE rue St-Anselme et sur rue Colomb. Terrain 7,000 pieds. Place très commerciale. PAUL MAHEUX, 300 ave St-Sacrement. TEL.: MU 3-8940.

165 TERRE A VENDRE

LORETTEVILLE, Ancienne-Lorette, Ile d'Orléans, St-Gérard-Majella, St-Lambert, Ste-Marie, St-Thuribe, Beauce, Laval, etc. J.-E. LAMOTHE, VI 2-1705.

166 TERRE DEMANDEE

TERRE à bois demandée immédiatement. TEL.: MO 3-6263.

167a VOYAGE

PRENDRAIS 1 ou 2 passagers pour voyage à New-York, départ 30 janvier. MU 3-3555.

DEPART pour Floride le 2 février au matin, pour 1 mois. Prendra 3 passagers. Auto de marque Cadillac récent, homme sobre. TEL.: MU 3-5873.

Mme Elz. Leblond

Mme Elzéar Leblond, née Antoinette Dion est décédée, mardi, à l'âge de 33 ans et 1 mois, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Elle demeurait sur la route rurale 2, à Lauzon.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils : Bertrand Leblond ; ses parents : M. et Mme E.-A. Dion, de Saint-Raymond, Portneuf; ses soeurs: Soeur Marie-de-la-Miséricorde (Rose-Aimée), de l'Hôtel-Dieu de Lévis; Soeur Rose-de-Marie (Irène), de l'hôpital Saint-François-d'Assise, de Québec; Soeur Marie-Bernard (Célestine) des Trappistines de Saint-Romuald; Mme Eugène Leclerc (Jeanne); Mme Donat Papillon (Elisabeth); Mlle Bernadette Dion et Mme Lucien Piamondon (Alexandrine), de Saint-Raymond; ses frères: M. Alexandre Dion, de Saint-Gabriel-de-Brandon; MM. Hilaire, Philippe, Victorin et Damien Dion, de Saint-Raymond; ses beaux-frères et ses belles-soeurs: MM. Eugène Leclerc, Donat Papillon et Lucien Piamondon; Mmes Alexandre; Hilaire; Philippe; Victorin et Damien Dion; M. et Mme Ludger Leblond, de Lévis; MM. et Mmes Henri et Philippe Leblond, de Barrie, Vermont; MM. et Mmes Joseph, Armand et Albert Leblond, de Lac-Mégantic; M. et Mme Edgar Gagnon, de Saint-Denis-de-Brompton; M. et Mme Omer Fournier, de Montmagny; et nombre de neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Gilbert & Turgeon, 58, Bégin, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, en l'église Ste-Bernadette.

M. Achille Blais

Une famille estimée de notre ville a été éprouvée par la mort de M. Achille Blais, décédé hier à



l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 77 ans et neuf mois. M. Blais, qui était domicilié au 707, 3e Avenue, était employé au ministère des Terres et Forêts. Pendant nombre d'années il avait été au service de la firme Jos. Morneau Inc.

Citoyen intègre et dévoué aux oeuvres paroissiales et de bienfaisance, M. Blais laisse dans le deuil, outre son épouse, née Desneiges Morneau, ses fils : M. Antonio Blais, organiste à St-Fidèle de Québec; M. Dollard Blais, de la Commission scolaire de Québec et M. Robert Blais, comptable de Gagnon & Cauchon, Inc.; ses filles : Mme Victor Côté (Yvonne), Mme Lorenzo Fiset (Simone) et Mlle Margot Blais, lieutenant-infirmière dans l'armée canadienne; son fils adoptif, M. Ronald Côté, du département du procureur général; ses petits-enfants : Yolande, Raymonde et Micheline Côté, Louise Fiset, Raynald, Jacques, Cécil-Yvon et Jean-Claude Blais, Armand, Raymond, Robert, Claude et Jacques Côté.

M. Blais laisse aussi sa soeur, Mme Jos. Daigneault, de Charny; son beau-frère, M. Paul Rousseau; ses belles-soeurs : Mme Paul Rousseau et Mme Jos. Morneau; ses gendres : MM. Victor Côté et Lorenzo Fiset; ses belles-filles : Mme Antonio Blais et Mme Dollard Blais; plusieurs neveux et nièces, notamment, M. l'abbé Marcel Morneau et Soeur Marie-du-Cénacle, des Soeurs St-François d'Assise.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire des Services funéraires de Québec, 1159, 3e Avenue.

Les funérailles auront lieu, lundi, en l'église St-Esprit.

Mme J. Busque

Notre-Dame des Pins (DNC) Récemment avaient lieu les funérailles de Mme Jean Busque, décédée à l'âge de 70 ans. Elle était née Marie-Anne Gosselin.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gérard Bossé, curé de la paroisse, et le service chanté par M. l'abbé Siméon Bourque, curé de Ste-Aurélie, assisté de MM. les abbés Patrice Morin et Philippe Gilbert.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils M. Frédéric Busque; ses filles, Mmes Ernest Bourque (Géraldine) et Armand Morin (Bernadette); ses beaux-frères, MM. Ernest Bourque et Armand Morin, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et cousins.

Une année record dans le port de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 25 (PC) Tout indique que l'activité a été plus considérable dans le port de Trois-Rivières l'an dernier que durant toutes les années précédentes. Un rapport préliminaire annonce que 3,309 navires ont accosté dans ce port l'an dernier, au regard de 2,949 en 1955.

Lauzon, et la dépouille sera transportée aux salons funéraires Piamondon et Frères, à St-Raymond de Portneuf, où sera chanté un libéra avant l'inhumation dans le cimetière paroissial.

DECES

ARSENAULT — A l'hôpital St-François d'Assise, le 23 janvier 1957, à l'âge de 72 ans 4 mois, est décédé M. Denis Emmanuel Arsenault, époux de dame Denise Rodrigue, demeurant au No 89 de la Normandie.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.
Départ de la résidence funéraire des Services Funéraires de Québec Inc., No 2094, 1ère Avenue, à 10 heures 20, pour l'église Ste-Claire d'Assise, et de là au cimetière St-Charles.
23janv-2fs—796097

BELANGER — A Québec, le 24 janvier 1957, à l'âge de 24 ans 8 mois, est décédée dame Irène Bédard, épouse de Sieur Gaston Bélanger, demeurant au No 268 Blvd Henri Bourassa, Charlesbourg.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ du salon mortuaire de la maison Hubert Moisan, No 283, rue St-Joseph Est, à 8 h. 30 pour l'église St-Jérome de l'Auvergne, Charlesbourg et de là au cimetière St-Charles.
23janv-2fs—796392

BLAIS — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 24 janvier 1957, à l'âge de 77 ans 9 mois, est décédé M. Achille Blais, employé civil, ministère des Terres et Forêts, époux de Desneige Morneau, domicilié 705, 3e Avenue.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la résidence mortuaire des Services Funéraires de Québec Inc., No 1159, 3e Avenue, à 8 heures 50, pour l'église St-Esprit, et de là au cimetière St-Charles.
23janv-2fs—796434

CAUCHON — A Château-Richer, le 24 janvier 1957, à l'âge de 56 ans 3 mois, est décédé subitement M. Charles-Léon Cauchon, industriel, époux de dame Maria Lefrançois.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 84 avenue Royale, à 8 heures 30, pour l'église de Château-Richer, et de là au cimetière paroissial. Il était le père de M. Léo Cauchon, échevin de Château-Richer.
24janv-3fs—796198

Services Spécialisés
Venez économiser
25 à 35%
Sur tous manteaux de fourrures.
Conditions faciles.
LEO BERNARD
234 Ouest St-Vallier. LA 3-1329

M. Ed. Méthot

M. Edouard Méthot, ancien employé civique, époux de feu dame Adéla Bouret, est décédé, mercredi, à l'âge de 90 ans et 3 mois. Il demeurait au 328, - 10ième rue.

Il laisse dans le deuil, ses deux fils : Samuel et Roméo Méthot; ses trois filles : Thérèse, Lucienne et Soeur Marie de l'Eucharistie (Marie-Berthe), de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur; son gendre : M. Henri Marchand, de Batiscan; sa belle-fille : Mme Roméo Méthot (Angéline Lemieux); son frère : M. Henri Méthot, de St-Antoine de Tilly; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Pierre Laroche; Mesdames Benjamin et Lazare Méthot; ainsi que plusieurs petits-enfants, notamment : Soeur Ste-Marie Françoise d'Annecy; et nombre d'arrière-petits-enfants et neveux.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990, - 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu, samedi, en l'église St-Esprit et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

M. René Dubeau

M. René Dubeau, est décédé à Mont-Joli, mercredi, à l'âge de 37 ans. Il demeurait au 298, rue Richelieu.

Il laisse dans le deuil, sa mère : Mme (Vve) Albert Dubeau; ses frères : Marcel, Fernand et Claude Dubeau; ses belles-soeurs : Mme Marcel Dubeau et Mme Claude Dubeau; ses nièces : Claire et Louise Dubeau; son neveu, Francis Dubeau; ses oncles et ses tantes : M. Octova Denis; M. et Mme Ferdinand Bédard; M. et Mme Joseph Bourbeau; Mme Edouard Simard; Mme Joseph Hardy; Mme Lucippe Bourbeau et Mme Emile Bourbeau.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 252, rue d'Aiguillon.

Les funérailles auront lieu, samedi, en l'église de St-Jean-Baptiste, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

DUBEAU — A Mont-Joli, le 23 janvier 1957, à l'âge de 37 ans, est décédé M. René Dubeau, fils de feu Albert Dubeau et de dame Amélia Martin, demeurant 298 Richelieu.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 15.
Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils, No 252 rue d'Aiguillon, à 9 heures 05, pour l'église de St-Jean Baptiste, et de là au cimetière St-Charles.
24janv-2fs—796197

FORTIER — A Québec, le 22 janvier 1957, à l'âge de 62 ans 10 mois, est décédé Napoléon Fortier, époux de dame Corinne Genest, demeurant à 569 Ste-Thérèse.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 535 avenue des Ohiais, coin St-Luc, à 8 heures 45, pour l'église St-Malo, et de là au cimetière St-Charles.
23janv-3fs—796089

FORTIN — A Ste-Anne de Beaupré, le 24 janvier 1957, à l'âge de 78 ans 8 mois, est décédé M. Albert Fortin beurrier, époux de feu dame Augustine Filion.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 7 rue de l'Eglise, à 8 heures 45, pour l'église St-Joachim, cté Montmorency, et de là au cimetière paroissial.
25janv-2fs—796432

HEON — A Orsainville, le 22 janvier 1957, à l'âge de 64 ans, est décédé Thomas Héon, époux de feu Victorine Bastarache, demeurant 6 rue Deux-Rivières.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 705 rue St-Vallier Est, à 9 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.
23janv-3fs—796064

KELLEY — Au Jeffry Hale, le 22 janvier 1957, à l'âge de 89 ans 4 mois, est décédé Monsieur Thomas Kelly, époux de feu dame Annie Cassidy.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.
Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils, No 252 rue d'Aiguillon, à 9 heures 05, pour l'église de St-Jean Baptiste, et de là au cimetière St-Charles.
24janv-2fs—796197

LACASSE — A Charny, le 24 janvier 1957, à l'âge de 64 ans 10 mois, est décédée dame Rose-Aimée Bourget, épouse de M. Edmond Lacasse.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Claude Marceau, Enr., No 481, 10e Rue, Charny, à 8 heures 45, pour l'église de Charny, et de là au cimetière de Ste-Claire de Dorchester où un libéra sera chanté avant l'inhumation.
24janv-2fs—796207

LEBLOND — A L'Hôtel-Dieu de Lévis, le 23 janvier 1957, à l'âge de 33 ans 1 mois, est décédée dame Antoinette Dion, épouse de Sieur Elzear Leblond, restaurateur, demeurant Route Rurale No 2, Lauzon.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Gilbert et Turgeon Ltée, No 58 avenue Bégin, Lévis, à 8 heures 45 pour l'église de Ste-Bernadette et de là au salon funéraire R. Alain, St-Raymond, et de Portneuf, où un libera sera chanté en l'église de St-Raymond, lundi, à 10 heures.
24janv-2fs—796134

METHOT — A Québec, le 23 janvier 1957, à l'âge de 90 ans, est décédé Monsieur Edouard Méthot époux de feu dame Adéla Bourré, demeurant 328, 10e Rue.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église du St-Esprit, et de là au cimetière St-Charles.
24janv-2fs—796193

PICHE — A Portneuf Station, le 22 janvier 1957, à l'âge de 82 ans, est décédé subitement dame Angélina Gauthier, épouse de feu Sieur Napoléon Piché, horticulteur.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, rang St-Paul, à 9 heures, pour l'église de Portneuf Village, et de là au cimetière paroissial.
23janv-3fs—796063

RODRIGUE — A Québec, le 24 janvier 1957, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Wilfrid-Adolphe Rodrigue, épicier-restaurateur, demeurant 800, 3e avenue, fils de feu Joseph Rodrigue et de feu dame Sophie Lessard.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison Lorenzo Savard, No 698, 8e rue, à 8 heures 50, pour l'église St-Charles de Limoilou, et de là au cimetière Belmont.
25janv-2fs—796478

SAVAGE — A Sillery, le 22 janvier 1957, est décédé Annie Simms, épouse de feu James Savage, demeurant à 1281 Maxfield.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures a.m.
Départ de la résidence funéraire Germain Lepine Ltee, No 300 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles Garnier, et de là au cimetière St-Patrick. Le trajet se fera en automobile.
23janv-3fs—796052

TASCHEREAU — A Québec le 25 janvier 1957, à l'âge de 78 ans, est décédée dame May O'Ryan, épouse de feu Sieur le colonel Gustave-A. Taschereau.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 15.
Départ de la maison mortuaire, No 115 rue Claire-Fontaine, appt 5, à 9 heures, pour l'église St-Coeur de Marie, et de là au cimetière St-Patrick.
25janv-2fs—796525

VERREAULT — A St-Tite des Caps, le 24 janvier 1957, à l'âge de 40 ans, est décédé accidentellement M. Oscar Verreault, époux de dame Juliette Caron.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 30, pour l'église St-Tite des Caps, et de là au cimetière paroissial.
—796474

Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation.

Remerciements

LAMONTAGNE — La famille de M. Alphonse Lamontagne remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Alphonse Lamontagne, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.
—796328

Louez
VOTRE TELEVISION
Pour votre foyer - pour l'hôpital - le bureau - motels, etc., etc
Appareils en parfait ordre, service par des experts.
J.-Roméo CROTEAU
179 St-Joseph-Est — Tél.: LA 2-3928
P. S. l'argent que vous payez en location pourra être appliqué sur l'achat de l'appareil si vous le désirez.

Le vocabulaire des

LE SAVOY RESTAURANT
français
Faites vos réservations au numéro LA 4-0595
NOCES, RECEPTIONS
DINER D'AMIS
32 DE LA FABRIQUE, QUEBEC

ABSENT
Le Dr Jacques Lemieux
123 St-Vallier Ouest
sera absent jusqu'au 5 février

À VENDRE
Garage Station Service Shell
A St-David de Lévis, sur route Trans-Canada. Terrain 200 x 100. Bâtisse 30 x 50. Conditions avantageuses. Tél. : MA 3-1637.

Dr FABIEN GAGNON
Bureau: 402 rue Saint-Jean, téléphone : LA 2-5507
Consultations tous les jours, samedi excepté, de 2 heures à 4 hrs.
Spécialité :
OBSTETRIQUE ET GYNECOLOGIE

BUREAU A LOUER
situé boulevard Charest. Libre dans le moment. Pour informations
Tél.: LA 3-7229

Pour jouir particulièrement d'un repas pris dans une atmosphère agréable et reposante, dans le confort de la climatisation,
Nous vous suggérons de vous rendre au
Dad's Restaurant
100 Carré d'Youville

NOTRE VENTE DE
DISQUES
avec escomptes de 40% et 50% se continue avec succès. Profitez de la fin de semaine pour venir bénéficier de nos aubaines.
INSTITUT LITTERAIRE



ARRESTATION DU MANIAQUE DE LA BOMBE : Flanqué d'un détective de New-York, MIKE LYNCH (à gauche) et d'un capitaine de la police de Waterbury, ERNEST PAKUL, GEORGE METESKY attend ici qu'on dispose de son sort au quartier général de la police de Waterbury après sa récente arrestation. Cet homme aux manieres délicates est le "maniaque de la bombe" qui terrorise New-York depuis 16 ans. La police a déclaré que Metesky avait fait des aveux. Les agents furent mis sur la piste durant les heures qui ont suivi la réception d'une troisième lettre du maniaque par le New York Journal American. Ce journal avait amorcé depuis quelques jours un échange de communications écrites avec l'homme recherché et, dans la dernière missive, ce dernier donnait certaines informations qui ont amené son arrestation. Depuis lors, une employée de la Consolidated Edison, Alice Kelly, a réclamé la récompense de $26,000 promise à celui qui ferait aboutir cette affaire. Metesky, entretemps, est soumis à l'examen des psychiatres dont on attend le verdict. (International News)

MECANICIEN EN DIESEL
Important distributeur à Québec de tracteurs et machineries de voirie, demande mécanicien d'expérience pour le service mécanique dans la région de Québec. Préférence au candidat bilingue, habitué à rencontrer le public, et possédant profonde connaissance du BULLDOZER INTERNATIONAL. Bon salaire et conditions de travail. Application écrite, mentionnant les noms d'anciens employeurs et période d'emploi ainsi que l'âge et le numéro de téléphone au dépt : 6589 Le Soleil.

STENOGRAPHE BILINGUE demandée
Avec expérience de préférence. Pour importante compagnie. Bureau situé à la haute-ville. Fonds de pension, assurance-vie, maladie, hospitalisation. Semaine de cinq jours. Toutes applications gardées confidentielles.
ECRIRE DEPT 6591 LE SOLEIL

TOUT POUR VOTRE COLLECTION DE TIMBRES - POSTE
Catalogues - Albums - Charnières - Crystal-Mount - Loupes - Pinces - Glassine - Feuilles mobiles - Timbres en série et à l'unité, etc., etc.
TOUS LES VENDREDIS SOIR
Monsieur Jacques Boivin, en charge de ce comptoir, se tient à votre disposition pour résoudre vos problèmes de philatélie.
INSTITUT LITTERAIRE

Quatre nouveaux projets de loi

Explications fournies par le premier ministre de la province, devant l'Assemblée législative — Un comité provincial d'aide aux réfugiés hongrois

La séance de l'Assemblée législative a commencé hier par des explications et de M. Maurice Duplessis sur quatre nouveaux projets de loi.

Le premier tend à instituer un Comité provincial d'aide aux réfugiés hongrois. Le gouvernement a décidé de présenter ce bill en s'inspirant des recommandations faites par les évêques.

Un second bill, portant le No 39, hausse le traitement du président général des élections dans la province de $8,000 par an à $9,000. Plusieurs articles sont des articles de concordance. D'autre part, on modifie la loi électorale dans ce sens: jusqu'à présent lorsqu'un énumérateur, dans une région éloignée, expédie sa liste en ayant oublié de la signer ou de l'assermenter et quand le président a lieu de croire qu'en renvoyant cette liste pour la faire signer, il ne la recevra pas à temps, il a le droit de la signer lui-même et de la déclarer valide; la modification est que le président pourra agir de la même manière, après vérification, dans le cas où ce serait un réviseur qui, par inadvertance, n'aurait pas signé.

Le Bill No 40 concerne l'assistance aux mères nécessiteuses et la Commission des allocation sociales de Québec. Il s'agit d'incorporer dans la législation certains ordres en conseil et confier l'administration de la loi à la Commission des allocations sociales. L'Office des mères nécessiteuses va disparaitre. Et l'on augmente le nombre des membres de la Commission des allocations sociales que dirige M. J.-R. Forest.

Il y a déjà eu, depuis le début de la session, une loi concernant les mères nécessiteuses. Pourquoi, demande le chef intérimaire de l'Opposition, n'avoir pas inclus tous les changements dans la première loi.

M. Duplessis répond que le gouvernement s'intéresse beaucoup aux mères nécessiteuses et qu'il passera autant de lois qu'il faudra pour leur venir en aide.

Le quatrième bill concerne les coopératives d'électricité. Le premier ministre explique qu'on prolonge indéfiniment l'exemption de taxes municipales et scolaires dont bénéficient les coopératives; c'est pour éviter une hausse du prix de l'électricité.

La Chambre vote les quatre projets de loi en première lecture.

M. Oswald Parent avait fait inscrire une question à l'ordre du jour : "Quel montant a été payé pour des frais médicaux ou d'hospitalisation du 1er janvier au 1er juillet 1956, en vertu de l'article 37 de la Loi de l'assistance publique, dans chacune des cités de Montréal et de Québec, et dans chaque district électoral en dehors de ces deux cités".

M. Duplessis remarque que les recherches à faires sont si considérables qu'elle paralyserait une grande partie de l'administration. Le premier ministre ajoute : "Nous répondrons à toute question raisonnable !"

Le conducteur doit faire en sorte de garder le contrôle de son auto

"Il appartenait au conducteur de maintenir une vitesse qui lui aurait permis de manoeuvrer tout en gardant la gouverne de son véhicule." L'hon. juge George Gibsone, de la Cour Supérieure, a maintenu la réclamation d'un automobiliste pour une somme de $1,063, à la suite d'une collision survenue au mois de juin 1955 sur la route regionale qui sépare les municipalités d'Armagh et de St-Philémon dans le comté de Bellechasse.

Le demandeur alléguait que les blessures et dommages subis dans l'accident par lui et l'occupant de sa voiture, étaient imputables à la faute exclusive du défendeur. Il conduisait à une vitesse exagérée et d'une façon dangereuse dans une courbe.

La partie adverse opposait dans sa défense l'inexpérience et l'imprudence du demandeur; celui-ci n'avait jamais eu légalement le droit de conduire un véhicule-moteur, puisqu'il enregistra une fausse déclaration sur son âge en vue d'obtenir le permis qu'il détenait.

Le tribunal a considéré que les deux automobilistes circulaient en rase campagne sur une route gravelée; il y avait bien une courbe à un certain endroit, mais elle n'était pas prononcée et visible de loin. D'ailleurs le défendeur admit lui-même à l'enquête qu'il appliqua le frein avec douceur, de peur qu'un freinage brusque ne l'entraine dans un dérapage.

L'évaluation de deux compagnies fixée pour une période de 10 ans

L'évaluation municipale des propriétés de la Quebec North Shore Paper Company et de la Canadian British Aluminium Company a été fixée pour dix ans, dans un amendement à la charte de la ville de Baie Comeau, comté de Saguenay, hier midi, par le comité des bills publics de l'Assemblée Législative.

L'évaluation de la Quebec North Shore a été fixée à $6,000,000 et celle de la Canadian British Aluminium variera de $6,000,000, du 1er janvier 1958 au 31 décembre 1958, à $8,000,000 du 1er janvier au 31 décembre 1959, et à $9,000,000 du premier janvier 1960 au 31 décembre 1967.

Le comité des bills publics, sur proposition de l'hon. Maurice Duplessis, a cependant décidé que le taux de la taxe, durant ces dix ans, pour les deux compagnies précitées, demeurera toujours le même, à $3, pour cent, si le conseil municipal, à cause d'une augmentation dans la valeur cotisable de la ville de baie Comeau, décidait de diminuer le taux de la taxe municipale. Si, par contre, le conseil décide d'augmenter ce taux de la taxe municipale, la compagnie devra payer ses taxes aux mêmes taux que les autres contribuables.

L'hon. Maurice Duplessis a profité de la circonstance pour rappeler ce qu'était Baie Comeau avant l'arrivée de la Quebec North Shore à cet endroit. Avant 1938 c'était un endroit désert, à 250 milles de Québec. Puis l'Ontario Paper est venue construire son moulin et, par la suite, le gouvernement Duplessis l'a forcée à s'incorporer en vertu des lois de la province de Québec, sous le nom de Quebec North Shore Paper Company.

Les progrès de cette dernière compagnie depuis 1938 ont amené une augmentation de la population de Baie Comeau, au point que le gouvernement provincial, a dit M. Duplessis, a dû s'intéresser à trouver de nouvelles sources d'emploi pour les fils des citoyens de Baie Comeau qui auraient été obligés de s'expatrier. La Québec North Shore a prêté son concours au gouvernement et c'est grâce à l'action des deux que les capitalistes anglais sont venus dans la province de Québec construire l'industrie de la Canadian Aluminium.

Le nouveau moulin sera prêt à fonctionner en 1959 et il sera construit en deux phases au lieu de quatre, comme on l'avait proposé en premier lieu. La Canadian British Aluminium va dépenser environ $200,000,000 en tout et partout pour son installation; elle érigera des maisons pour son personnel, fera les travaux publics nécessai-

(Suite à la pege 18, 1ère col.)

Huit projets de loi sont adoptés

Huit projets de loi du gouvernement ont subi leur deuxième et leur troisième lectures, hier, au Conseil législatif. L'un d'entre eux a été voté sur division. Il s'agit du projet de loi qui modifie la Loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales.

Le leader du gouvernement, l'hon. Edouard Asselin, a observé que cette mesure fait disparaitre la double prescription pour les mêmes offenses commises en vertu de la Loi sur la fraude et la corruption. Elle rend la prescription uniforme à cinq ans à compter du mandat d'office pendant lequel un membre d'un conseil municipal a commis une offense qui ne rend inhabile à siéger.

Tous les autres projets de loi ministériels ont été votés à l'unanimité. La Chambre haute a donc donné son approbation aux mesures qui concernent les fins suivantes :

permettre la concession de lots de plus de 100 acres à des colons, en certains cas; louer des terrains boisés à deux industries, Raoul Guérette, d'Escourt, et les Chantiers Gagnon, du Lac Saint-Jean; transposer dans la Loi du trésor une disposition qui concerne la fixation du taux d'intérêt pour les emprunts de la province; fixer à cinq le personnel des jurys du

(Suite à la pege 18, 1ère col.)

L'Annuaire statistique du Québec est distribuée aux législateurs

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'hon. Paul Beaulieu, a déposé devant l'Assemblée législative et fait distribuer à tous les députés, cet après-midi, le trente-neuvième Annuaire Statistique de la province de uébec, celui de l'année 1955.

Le ministre nous a exposé, dans une déclaration, les raisons pour lesquelles l'importante brochure de plus de six cents pages n'a pas été remise auparavant à la Chambre.

"Si nous avions distribué l'Annuaire pendant la période électorale, en mai et juin dernier, a-t-il souligné, on nous aurait peut-être reproché de nous en servir comme d'un pamphlet électoral. Les élections terminées, le travail s'était accumulé dans tous les ministères et il a fallu en disposer. C'est ce qui explique pourquoi il nous a fallu attendre pour compléter l'Annuaire".

M. Beaulieu a ajouté qu'il a fait imprimer 5,000 copies de cette brochure et que le coût en est élevé.

L'Annuaire Statistique de 1955, comme question de fait, est probablement le plus volumineux de toute la série. A la suite de l'enquête sur les problèmes constitutionnelles, le ministère de l'Industrie et du Commerce, qui a participé aux travaux de la Commission Tremblay, a cru devoir consacrer une part de l'Annuaire aux finances publiques. On remarquera, en effet que les rubriques consacrées aux finances provinciales et aux finances municipales et scolaires ont été augmentées de plusieurs tableaux inédts. Sept graphques illustrent ce chapitre.

Plusieurs autres additions importantes caractérisent l'Annuaire de 1955. Le chapitre de l'Instruction s'est enrichi d'une rubrique sur les bibliothèques du Québec. Le volume comporte, comme d'habitude, une revue des progrès réalisés par la province dans tous les domaines et les statistiques sont abondantes.

COMMIS de BUREAU
Importante maison industrielle recherche un jeune homme sérieux et ambitieux pour travail de bureau, division des ventes, dans édifice moderne au centre de la ville. Le candidat devra être bilingue, âgé de 19 à 22 ans et posséder au moins un diplôme de l'école supérieure. Bon salaire initial et nombreux avantages de sécurité offerts. Ecrire donnant âge ainsi que tous détails possibles, concernant instruction, expérience et le reste.
à Dépt. 6592 Le Soleil

Demandée
Téléphoniste avec connaissance de la sténo et de la dactylo, pour entreprise privée. Bonnes conditions de travail.
Ecrire dépt 6588 Le Soleil

Cuisinière demandée
Conditions avantageuses. Inutile de se présenter sans références. 370 Chemin STE-FOY.
Tél : MU 3-7774


Embellissez vos cheveux grâce au 'Wonder-foam'
NOUVEAU Shampooing 'Vaseline' 'Wonder-foam' qui donne aux cheveux un éclat nouveau—les rend merveilleusement—faciles à coiffer!
La nouvelle action mousseuse et détergente du Shampooing 'Vaseline' 'WONDER-FOAM' fait ressortir la beauté naturelle de vos cheveux. Ses ingrédients spéciaux laissent vos cheveux merveilleusement faciles à coiffer . . . plus faciles à mettre en plis.


'Vaseline' et 'Wonder-Foam' sont des marques déposées de Chesebrough-Pond's Inc.
39¢, 69¢ et 98¢



GRANDE VENTE DE SKIS


VAL. $27.95
19.95
Laminés: base en plastique; très beau fini avec steel edges.

SKIS HOMMES ET DAMES VAL. $7.95 — 3.95 — Longueur 6' seulement
BATONS MÉTAL VAL. 5.95 — 2.95 — Métal chromé avec roulettes autrichiennes. Longueur 38"
PANTALON DAMES doublés VAL. 7.95 — 3.95
CAGOULE HOMMES DAMES Très beau modèle, 100% nylon. REG. 12.95 — 8.95
PANTALON Pantalon doublé ..... Val. jusqu'à 12.95 — 9.95

BOTTES SKI "SAMSON" VAL $13.95

9.95
3 à 5½
Bottes en beau cuir
Double laçage. Laçage en arrière.
POUR HOMMES Bottes doublées, laçages en arrière; 6 à 11. VAL. jusqu'à $27.95 — 12.95
SKIS ENFANTS Val. $3.95 ..... 1.95
BATONS 38" et 40". Val. $2.95 ..... .95

NAP. CÔTÉ SPORTING GOODS GROS & DETAIL
878 E, ST-JOSEPH, Québec 2, LA: 4-3242

